



5173/91

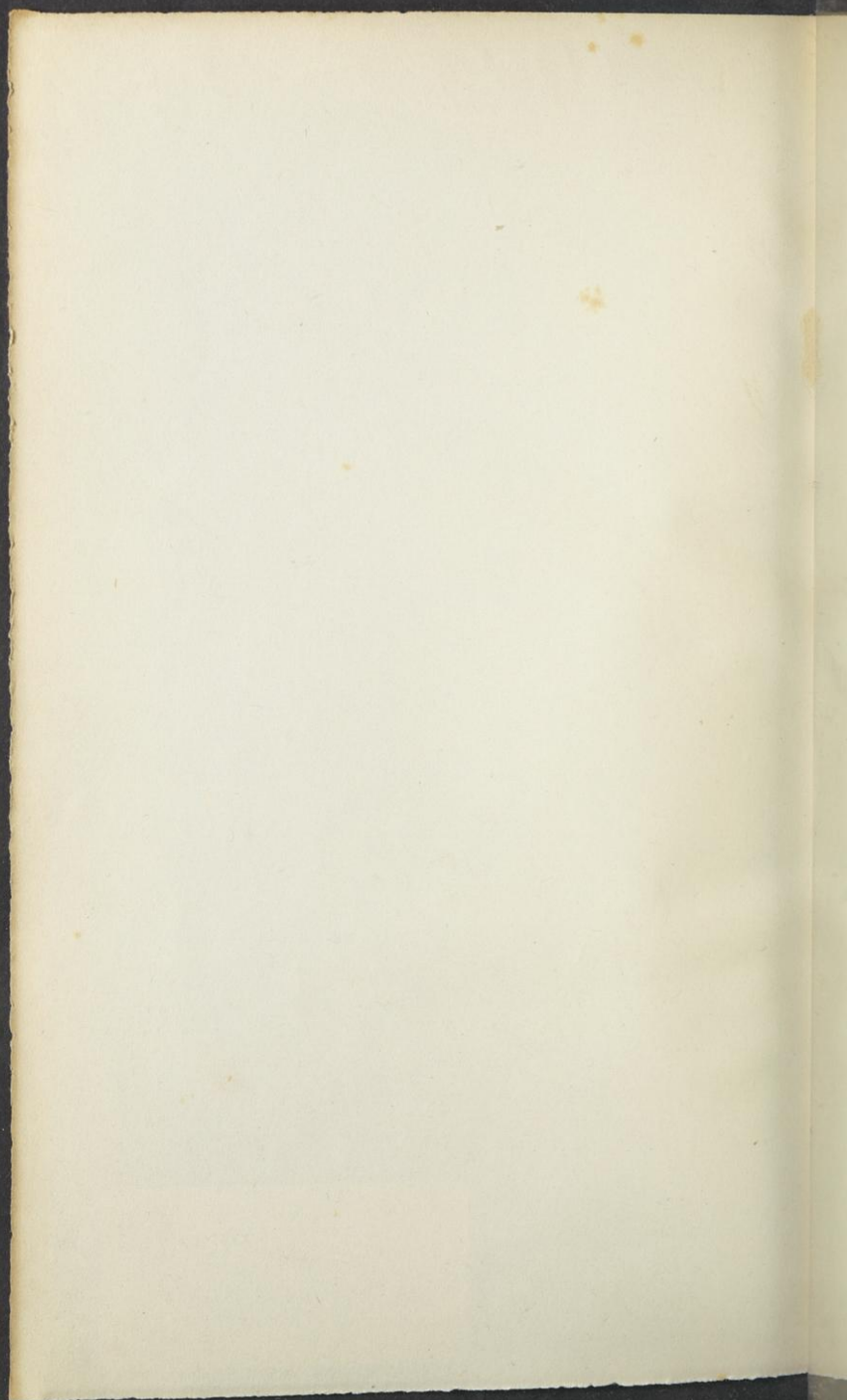
2 vol.

GE Bibliothèque de Genève



1061870229

Arc
22.10.07



A L B U M

D'UN HOMME DE LETTRES

—
Imprimerie J.-G. Fick, à Genève.
—

PORTRAITS
ET
CROQUIS

ALBUM D'UN HOMME DE LETTRES

PUBLIÉ PAR

GUSTAVE REVILLIOD

*Album, livre sur lequel les voyageurs
consignent leurs observations.*

LITTRÉ.

PREMIÈRE PARTIE

GENÈVE
LIBRAIRIE DESROGIS (J. SANDOZ)
PARIS
SANDOZ & THUILLIER

1882

To 1528/1
Exclu

PROFITS

CR O U S

ALBUM POUR HOMME DE LETTRES

1882

LIBRAIRIE

1882

LIBRAIRIE



1882

TABLE

	Pages
SOUVENIRS D'UN LIVONIEN	1
LE COMTE OSTERMANN TOLSTOÏ	123
LE GÉNÉRAL JOSEPH DESSAIX	137
CORRESPONDANCE D'A.-M. D'EYMAR	309



TABLA

CONTENIDO DE LA OBRA

1	La corte imperial de Madrid
17	La corte de los Borbones
117	La corte de los Borbones en el extranjero
311	La corte de los Borbones en el extranjero (continuación)

98/380



SOUVENIRS D'UN LIVONIEN

BRITISH MUSEUM

SOUVENIRS D'UN LIVONIEN

MÉMOIRES CONTEMPORAINS

*Denkwürdigkeiten eines Livländers (aus den Jahren 1790-1815),
herausgegeben von Friedr. v. Smitt. Leipzig und Heidelberg,
Wintersche Buchhandlung.*

« Je me figure quelque vieux commandeur d'un ordre de chevalerie qui, après une vie toute semée de dangers, de misères et de coups d'épée, s'assied, enveloppé dans son gros pourpoint bien chaud, auprès d'un poêle hospitalier, au fond d'un antique château de son ordre. Là, il se met à repasser dans sa tête ses jours de combats d'autrefois, ses victoires ou ses défaites, aussi bien que les horions qui lui sont tombés en partage. Notre homme n'a rien à faire ; pourquoi ne pas imaginer qu'il appelle le chapelain du château, afin de lui dicter le récit de ses aventures ; voilà un passe-temps pour messire le chevalier et pour son chapelain. Il n'en a rien été, toutefois : le vieux commandeur teutonique a manqué de courage, et la postérité doit s'en affliger, car le guerrier a rejoint ses pères, et nous, de quels récits naïfs ou merveilleux ne sommes-nous pas privés. Moi qui vous parle, imiterai-je l'exemple de mon prédécesseur ? J'ai vu, de

mes yeux vu des événements grands comme ceux dont il avait été témoin, peut-être même plus grands encore; je n'ai pas de chapelain à qui dicter mes mémoires; en ai-je besoin? La main qui a si longtemps tenu le sabre et le pistolet, aujourd'hui saura bien prendre la plume; elle est de fer, comme l'était l'épée; en avant donc, et laissons-la courir sur le papier. »

C'est de cette façon dégagée et leste que le seigneur Woldemar de Løwenstern, comme un autre Bourdeille de Brantome, se met à nous raconter ses aventures : aventures variées, s'il en fut, car Dieu l'avait destiné à mener une vie agitée.

Notre auteur vit le jour en 1777, en Esthonie, au château de Rasick. Sa mère était une Staël-Holstein, proche parente de l'ambassadeur, mari de l'auteur de *Corinne*. L'éducation du jeune Woldemar fut douce autant que soignée : un magister saxon l'initia aux lettres grecques et latines, tandis qu'un Français, M. Pourpier, lui enseignait sa langue. Le jeune homme entra ensuite au collège noble de Réval, et à dix-sept ans se rendit à Pétersbourg où, grâce à la recommandation du comte de Benkendorf, frère de la future princesse de Lieven, il fut admis comme sergent dans le régiment des gardes de Séménoff, commandé par le comte Nicolas Saltikoff. Le grade n'était pas élevé; notre aspirant s'en consola facilement, car il trouva pour compagnons d'armes le prince Mestscherskoy et les deux comtes Tolstoy. « D'ailleurs, nous dit-il, n'avions-nous pas l'exemple de Wallenstein, qui avait commencé par être page chez le margrave de Burgau. »

Le service n'avait rien de pénible; de plus, il donnait accès à la cour, où brillait en ce temps, comme

étoile de première grandeur, le favori Platon Zouboff, qui rassemblait autour de sa personne tous les astres naissants. Les courtisans qui n'étaient pas dans ses bonnes grâces avaient reçu de nos étourdis le surnom de *sans poudre*; voici pourquoi : c'était une faveur insigne et fort enviée que d'assister au lever du prince, qui, à l'exemple du ministre Kaunitz, se faisait inonder la tête d'une telle profusion de poudre, que l'appartement en était rempli; partout il en volait des parcelles, ce dont le prince, sous son grand peignoir blanc, ne s'inquiétait guère; elle se déposait surtout sur les habits de velours ou de satin des assistants, qui étaient tout fiers d'emporter sur leurs épaules la preuve manifeste qu'ils avaient été admis au lever du prince.

« Parmi les hommes, continue M. de Løwenstern, qui faisaient partie du grand panorama de la cour, ma mémoire me rappelle le baron de Fersen. Il venait d'avoir son audience de congé et s'apprêtait à partir pour la Pologne, où il allait enlever aux Polonais leur grand dictateur Kosciuszko. Le baron me connaissait d'enfance et voulait m'emmener avec lui. « Viens, » me dit-il en riant, et faisant allusion à une antipathie de la comtesse Saltikoff qui, ne pouvant souffrir les parfums, m'avait renvoyé de sa présence un jour que je m'étais mis de la pommade à l'héliotrope, « viens, là-bas tu pourras te pommader tout à ton aise; quand on sent la poudre, on ne sent pas autre chose. D'ailleurs, n'es-tu pas à l'abri de la balle? » Ces derniers mots avaient trait à une petite aventure causée par la tendresse excessive de ma mère. Elle aimait tant son jeune fils, qu'elle aurait voulu le soustraire à tous les hasards de la guerre. Qui pourrait en vouloir à une mère de cette pensée? Or, non loin du

château vivait une paysanne qui avait la réputation de lever les sorts, de guérir les entorses et surtout de rendre invulnérable. Ma mère la fit venir ; la vieille femme prépara un philtre, me le fit gravement avaler d'un seul coup en prononçant certaines paroles sacramentelles, puis se tournant vers ma mère : « Votre « fils, lui dit-elle, se battra sans aucun risque contre « vingt-cinq peuples et règnera sur deux. » Ma mère, tout heureuse de ce brillant pronostic, congédia la sorcière avec une large gratification. Souvent, dès lors, cette prédiction m'est revenue en mémoire, et je dois ajouter qu'après avoir des milliers de fois couru le risque d'être tué ou estropié, je n'ai rapporté de mes campagnes que quatre blessures insignifiantes. »

En 1794, M. de Løwenstern, grâce à la protection de M^{me} de Benkendorf, sa tante, passa lieutenant aux gardes ; lorsqu'il fut présenté à l'impératrice Catherine et admis à lui baiser la main, cette souveraine daigna lui adresser avec bonté le compliment d'usage. « Ce jour-là, nous dit-il, je crus avoir été armé chevalier. »

Catherine mourut, Paul lui succéda. On était en 1797 ; Woldemar de Løwenstern, grand garçon aux cheveux bruns, aux yeux bleus, à la moustache naissante, fut incorporé dans un régiment de cuirassiers qui tenait garnison à Mittau, et que Numsen commandait. Le jeune officier trace de son supérieur le portrait suivant, digne, selon lui et selon nous, d'un héros de Walter Scott :

« Numsen vivait sans bruit ; on peut même dire qu'il vivait d'une façon frugale, sauf le vendredi, qu'il avait baptisé son jour gras, et où il buvait pour toute la semaine. Ce jour-là, le dîner commençait à deux

heures après midi, et souvent n'était pas fini à onze heures du soir. On apportait les bouteilles de champagne par paniers ; j'ai vu dans ces occasions notre général, grand et gros homme aux épaules de Titan, boire jusqu'à douze bouteilles de champagne, après lesquelles il ne bronchait même pas ; il demeurait toujours l'amphitryon plein de dignité et de courtoisie ; seulement son visage affectait la teinte pourprée la plus intense. Un jour, à la suite d'une de ces libations si copieuses, Numsen se prit de querelle avec un seigneur des environs, le baron d'Ungern-Sternberg. On s'échauffa de part et d'autre ; les hôtes, effrayés de la tournure que prenait l'affaire, quittèrent leurs sièges ; le général demanda ses pistolets, qu'il tenait toujours chargés ; il voulait brûler sur l'heure la cervelle au baron. Les domestiques obéirent, et au bout d'un instant les instruments de mort se trouvaient sur la table au milieu des bouteilles. Numsen me traitait comme un fils, et je crus le moment venu de me jeter dans ses bras, afin d'empêcher un malheur. Mais le vieux bonhomme, qui ne pouvait marcher qu'avec une béquille, loin d'entendre mes supplications, me saisit de la seule main qu'il avait de libre, et me serra contre sa poitrine à me faire jeter les hauts cris. Grâce au ciel, pendant ce temps la colère avait commencé à s'apaiser ; d'autres assistants, s'étant emparés du baron, l'avaient entraîné à l'écart. Ainsi, grâce à nos efforts, on évita une scène qui aurait pu avoir le dénouement le plus fatal.

« Numsen était Danois de naissance, de bonne famille ; entré jeune au service de France, il avait fait la guerre de Sept ans sous le maréchal de Broglie, et avait eu plusieurs occasions de s'y distinguer. L'impératrice Catherine l'ayant remarqué, lui offrit une

charge dans l'armée russe; il y entra comme général et commanda, non sans gloire, en Finlande, un corps qui se battit contre les Suédois. Il était de grande stature, mais, comme je l'ai dit, ne pouvait se mouvoir qu'avec peine, par suite d'une blessure grave qu'il avait reçue au pied. Il ne se hissait qu'avec une difficulté extrême sur sa belle jument anglaise, seule capable de porter son poids énorme; une fois en selle, il était cavalier accompli et infatigable. Sa cuirasse était si grande, que je me rappelle m'être amusé à me coucher dedans et à m'y bercer comme un enfant. Numsen dépensait beaucoup d'argent pour ses chevaux et pour son jour gras; insouciant des affaires, il se trouvait souvent dans des embarras financiers; si on ajoute à cela sa violence et ses habitudes soldatesques, on aura une image assez fidèle de cet homme, qui ne représentait pas mal un vieux chef de bande du moyen âge. »

L'empereur Paul entra dans la coalition contre la France, et le régiment de M. de Løwenstern, faisant partie de l'armée de Korsakoff, fut désigné pour porter secours à Souvaroff, qui exécutait cette brillante campagne en Italie, laquelle a porté si haut sa gloire militaire. Au moment de franchir la frontière de Russie, M. de Løwenstern reçut une dépêche d'Esthonie, dépêche cachetée de noir: elle contenait l'annonce de la mort à peu près subite de sa mère. Ce coup imprévu fut si sensible au fils qu'il en tomba soudainement malade; une fièvre pernicieuse le mit aux portes du tombeau. Avec la permission de ses chefs, il passa sa convalescence à Cracovie, d'où il ne put que plusieurs semaines plus tard songer à rejoindre son régiment, ce qu'il fit à Stockach, près du lac de Constance. Quinze jours après, les troupes reçurent l'ordre de

prendre leurs cantonnements à la porte de Schaffhouse, en face de la chute du Rhin. Pouvait-il y avoir pour notre officier un site plus pittoresque ? « Souvent je m'amusais, dit-il, à contempler la masse des eaux qui se précipitent ; j'écoutais leur fracas, je voyais ces vagues écumantes s'entre-battre, et je me disais : Toi aussi, tu vas être, comme une de ces vagues, jeté, foulé, battu au sein de la mêlée. Combien j'ai repensé souvent à la cataracte du Rhin et à ses ondes furieuses ; c'était pour moi le prologue de ce grand drame où je devais avoir mon rôle.

« Un jour que, ne sachant que faire, nous nous étions rendus, mes camarades et moi, à Schaffhouse, nous nous tenions assis autour d'une table, devant des verres où coulait un vin généreux, lorsque tout à coup un bruit semblable à celui de l'artillerie se fit entendre du côté de Zurich. « C'est le bruit du Rhin, » dirent les uns. — « Non, c'est un orage, » dirent les autres. Les détonations devinrent de plus en plus distinctes ; c'était bien le bruit du canon. Nous ne fîmes qu'un saut sur nos chevaux pour courir rejoindre notre régiment ; la nuit tombait, et nous reçûmes l'ordre de passer le Rhin à Eglisau, où se trouvaient 4000 hommes de troupes bavaroises destinées à renforcer l'armée de Korsakoff ; Masséna attaquait sur plusieurs points. Le général Woinoff appela les chefs d'escadron, leur communiqua ses ordres, sur quoi nous nous mîmes en marche.

« Le lendemain 26 septembre, la canonnade recommença avec une violence nouvelle ; nous apprîmes que Masséna avait forcé le passage de la Limmat, pris Zurich, et que Korsakoff battait en retraite. Nous ne tardâmes pas à recevoir l'ordre d'avancer pour protéger la retraite. Bientôt nous vîmes arriver

le général Korsakoff, le visage pâle et défait ; il était au milieu de son état-major, accompagné des hussards de Sumy ; ce brave régiment, exposé au feu le plus meurtrier, avait perdu beaucoup de monde, et en particulier son chef, le général Likoschin, emporté par un boulet. Pendant que nous avançons, l'infanterie, l'artillerie et le train ne cessaient de défiler devant nous en sens inverse. Nous brûlions d'impatience d'arriver à l'ennemi ; enfin, nous l'aperçûmes, mais comme la nuit approchait, nous nous contentâmes de faire quelques prisonniers et de nous opposer à la marche de l'armée française.

« Une partie des chevaux furent débridés ; les cuirassiers allumèrent des feux et se couchèrent alentour ; je passai la nuit à errer d'un feu à l'autre, ou assis sur une botte de paille à côté de mon cheval. Que de pensées, que de sentiments se pressaient alors au dedans de moi. J'allais donc voir ma première bataille, rencontrer un ennemi détesté, qui sait ? trouver peut-être la victoire. »

L'espoir de notre héros ne devait être cependant qu'en partie exaucé : l'armée russe n'en vint pas à une bataille rangée ; elle eut à soutenir des engagements plus ou moins sanglants, plus ou moins heureux, après lesquels Korsakoff, craignant de se voir complètement coupé, donna l'ordre à ses troupes de repasser le Rhin, dont on brûla le pont.

« C'est ainsi que se terminèrent, de notre part, les hostilités en Suisse. Le prince Souvaroff avait effectué son fameux passage du Saint-Gothard, et accompli, au prix de mille fatigues, sa marche par Glaris sur Coire, d'où il envoya au général Korsakoff l'ordre de se rendre à Lindau. Les Autrichiens, sous le général Naundorf, occupèrent aussitôt les positions que

nous avions quittées. La défaite que les Russes eurent à subir devant Zurich doit être attribuée, non point aux troupes, qui se comportèrent bravement, mais à la présomption du général Korsakoff. Il était imbu de tous les préjugés qui prévalaient dans l'armée de Condé, dont il avait fait partie, et prétendait que les nouvelles armées françaises n'étaient composées que d'un ramassis de canaille, soldatesque indisciplinée qui, après beaucoup de bruit et une première attaque furieuse, s'enfuirait comme un troupeau de moutons. Sans idées élevées sur l'art de la guerre, mais plein de suffisance et d'orgueil, Korsakoff trouva moyen de s'aliéner ses soldats, aussi bien que ses alliés. A Zurich, il commit des fautes que n'aurait pas commises un écolier, et toute la bravoure, tout le dévouement de ses troupes ne purent les réparer. Cet échec ne rabattit point son amour-propre. Korsakoff rejeta toute la faute sur les Autrichiens qui, de fait, avaient quelque chose à se reprocher, et de longues années après, on put l'entendre se targuer de ses hauts faits en Suisse.

« Nous suivîmes le lac de Constance, de Lindau à Bregenz ; le temps était doux ; on se trouvait dans la saison de la vendange ; vendangeurs et vendangeuses remplissaient en chantant leurs paniers ; la guerre ne les avait pas touchés ; à leurs voix, qui retentissaient sous ce beau ciel d'automne, se mêlaient les voix de nos cuirassiers, chez qui se faisait sentir l'influence du nouveau jus de la treille. De Lindau, on me détacha avec deux cents Cosaques vers Coire, où se trouvait alors le prince Souvaroff. Je rencontrai le héros dans un petit village des Grisons, entouré de tout son état-major ; il était pour lors occupé à certaine fonction. La vie de Souvaroff

était si publique, il y avait dans sa manière d'être quelque chose de si franc à la fois et de si rude, qu'on ne doit pas s'étonner si, contrairement aux habitudes reçues, il montrait au grand jour ce que les autres cachent avec soin ; le héros n'y voyait aucun mal, et n'en faisait assurément pas un acte de bravade déplacé envers ses subordonnés. Ce n'en était pas moins un spectacle original, un vrai tableau à la Téniers. »

L'armée russe battit en retraite, s'éloignant de la Suisse. Aux environs d'Augsbourg, dans le village de Mulhausen, la division où servait M. de Löwenstern se rencontra avec le régiment de dragons du duc d'Enghien, qui faisait partie de l'armée de Condé. Il était commandé par le comte Charles de Damas, et en second par le plus ancien officier, par ce baron de Grünstein qui, quelques années plus tard, lors du néfaste enlèvement, commença par être pris pour le duc. S'il avait eu la présence d'esprit de maintenir les assaillants dans leur erreur, l'histoire aurait compté sans nul doute une page affreuse de moins à enregistrer ; car il est difficile d'admettre qu'on eût fusillé Grünstein.

On menait joyeuse vie dans l'armée de Condé. Le duc d'Enghien venait souvent jusqu'à Mulhausen partager les devoirs et les plaisirs de ses subordonnés ; les plaisirs, toutefois, l'emportaient alors et de beaucoup ; ces jeunes gentilshommes avaient tous encore quelque argent en poche et des espérances que rien ne pouvait ébranler. Puis, quand l'existence paraissait trop monotone à Mulhausen, un temps de galop portait à Augsbourg, où de nombreuses maisons de jeu n'avaient pas tardé à s'ouvrir ; là, chacun jetait son or et son argent sur le tapis vert et tentait la fortune.

Cependant, au bout de peu de semaines, les Russes reçurent l'ordre de quitter Augsburg, et se retirèrent en Bohême, puis en Pologne; enfin, notre auteur revit la Livonie et le château de son père. Là, il fit la connaissance de la fille du comte de Tiesenhausen, lui plut, fut agréé et l'épousa. Il quitta alors le service et mena avec sa jeune femme la vie paisible d'un gentilhomme campagnard, cultivant sa terre, se livrant à la chasse et aux devoirs d'une noble hospitalité. Cet heureux état ne devait pas être de longue durée. M^{me} de Lœwenstern tomba tout à coup gravement malade; une opération cruelle fut jugée nécessaire; la patiente la supporta avec une résignation héroïque, et les hommes de l'art prescrivirent un voyage dans un climat plus doux, afin de compléter la guérison. M. de Lœwenstern prit avec sa femme le chemin de l'Italie. Le couple voyageur s'arrêta à Vienne, comptant n'y faire qu'un séjour très court; une rechute et la nécessité d'une seconde opération l'empêchèrent d'aller plus loin. D'ailleurs, les événements se pressaient avec une rapidité sans pareille; Napoléon victorieux était aux portes de Vienne. Ici, nous laisserons de nouveau la parole au narrateur; il a eu l'heureuse idée d'écrire un journal quotidien, et nous ne saurions mieux faire que de le suivre pas à pas.

Vienne, 6 mai 1809. Je viens de recevoir d'Anstett un ordre par lequel on me notifie, ainsi qu'à tous les autres sujets russes, d'avoir à quitter Vienne. On fera cependant une exception en ma faveur. Comment emmener ma femme dans son état de souffrance? comment l'exposer à tous les dangers d'un voyage? Zizerew et Werderewsky, deux généraux russes qui ont dîné aujourd'hui chez moi, partent sous peu, l'un

pour Jassy, l'autre pour Teplitz. Dieu sait comment ils passeront ! J'ai rendu visite à notre amie, la comtesse de Coudenhoven ; elle change d'appartement, et n'a point de nouvelles de son mari, colonel dans les uhlands de Schwarzenberg ; il campe en face de Vienne, sur la rive gauche du Danube.

7 mai. Les mesures qu'on prend semblent indiquer l'intention d'opposer une résistance opiniâtre à l'ennemi. Un grand nombre d'ouvriers travaillent aux retranchements. C'est dans les rues un va-et-vient insupportable ; on a déjà barricadé à l'intérieur deux portes de la ville. On espère que la jonction de l'archiduc avec Hiller pourra s'opérer ; dans ce cas, Vienne n'aurait plus rien à craindre. La bonne M^{me} de Coudenhoven est venue passer aujourd'hui toute la journée avec Nathalie ; j'ai été ce soir chez la comtesse de Fünfkirchen, où j'ai trouvé toutes ces dames pleines de courage.

8 mai. Je me suis lancé contre mon gré au milieu du flot humain qui parcourt les rues. Malgré toutes mes questions et mes prières, il m'a été impossible de trouver un logement autre part que dans la maison Degen, proche du Danube. Des poignées d'or, accompagnées de supplications, d'imprécations même, ont à la fin décidé quelques portefaix à porter ma pauvre Nathalie dans les escaliers, qu'il lui est interdit de monter. A peine installés dans notre nouveau domicile, nous avons vu l'impossibilité d'y demeurer. Les caves étaient remplies de tonneaux de poudre ; on plaçait des canons sous nos fenêtres ; une maison à côté se démolissait ; en un mot, nous avions sous les yeux une image en petit du sort qui nous attendait. Werderewsky et Zizerew sont venus nous tenir compagnie, décidés à sauter en l'air avec nous s'il le fallait.

9 mai. Le brouhaha d'hier a recommencé dès l'aube ; tout prend un aspect militaire. Des détachements de cavalerie et d'infanterie ont traversé la ville, suivis de bataillons de la milice ; des trains d'artillerie et des transports de pain, d'avoine et de foin sont venus encore augmenter cet immense tumulte. Ajoutez à cela bon nombre de voitures de voyage chargées ; impossible de passer. J'ai accompagné jusqu'aux lignes extérieures le général Werderewsky, qui part aujourd'hui ; que n'eussè-je donné pour être à sa place ! J'ai pris pour revenir le long des retranchements, et me suis senti frissonner à la vue des dévastations qu'on a commises dans le Prater, en abattant des arbres. J'ai rencontré Wassiljew (ambassadeur russe à Lisbonne), M^{me} Narischkin, M^{me} Bulgakoff ; tous émigrent. Zizerew est venu passer la soirée avec nous. On a travaillé toute la nuit aux flambeaux ; le beau pont de l'empereur François a été brûlé.

10 mai. Du tapage toute la nuit. Nathalie n'a pas fermé les yeux ; j'étais hors de moi de la voir dans cet état. Partout autour de nous on travaillait à la lueur des torches ; on élevait des palissades ; où que le regard se promenât, il apercevait le ciel en feu. A 2 heures du matin, on a entendu tout à coup une bruyante musique militaire ; à 7 heures, des troupes ont passé. Une fumée épaisse sur la gauche annonçait que le pont du Danube brûlait ; j'ai entendu au même moment des coups de feu, et j'ai cru que les Français étaient déjà ici. On disait qu'ils avaient forcé les lignes de Schönbrunn ; on racontait même que le capitaine-comte de Nesselrode, à la tête de quelques hussards, avait sabré Lagrange, l'adjudant du général Andréossy, et fait quelques prisonniers. Pendant ce temps, les Français se seraient em-

parés du faubourg Mariahilf et s'y seraient maintenus. Un café très fréquenté à cause de sa position charmante a été mitraillé des remparts ; ce n'est plus qu'un monceau de ruines ; les ennemis s'y étaient établis. A 10 heures, on a introduit un parlementaire, les yeux bandés, dans la ville ; il venait la sommer de se rendre ; on lui répondit par des coups de canon. Parmi les prisonniers, trois ont eu le mauvais sort d'être gravement maltraités par la populace ; les autres ont passé comme ils ont pu, sous la protection des hussards ; il a fallu une grosse garde pour leur faire traverser la ville et les amener en lieu de sûreté. Partout, sur les places et dans les rues, on ne voit que des postes militaires et des hommes qui vont aux arsenaux chercher des armes. Il m'a paru impossible de tenir plus longtemps dans notre nouvelle demeure, et j'ai mis tout en œuvre pour en trouver une autre. A la fin, j'ai été assez heureux pour me procurer, contre une profusion d'or, un logement dans la maison Wetzlar, sur la place du Marché aux grains.

Nous avons recommencé notre déménagement ; j'ai mis ma femme dans une voiture et l'ai conduite à son domicile ; nous avons sous les yeux le désolant spectacle de centaines de gens qui ont perdu tous leurs biens. Les nombreux bateaux du Danube ont été brûlés, coulés à fond, anéantis. Un touriste peu sentimental a dit en passant à côté de moi : « Ces pauvres diables de bateliers perdent aujourd'hui leur monarchie en petit. » A 3 heures, la canonnade a recommencé jusqu'à 7 heures. Mme de Specht, au milieu de ce fracas épouvantable, est venue avec sa fille voir ma femme. Zizerew est parti ce matin à 5 heures ; me voici donc ici tout seul. Les bourgeois que je vois armés sous ma fenêtre se donnent

du courage en buvant bien et en mangeant de même ; ils poussent des cris de joie comme si c'était dimanche ou comme s'ils faisaient le lundi bleu ; cependant les vivres sont déjà chers ; ils ont quadruplé, quintuplé de prix ; c'est à peine si l'on peut se procurer quelque chose. On abat dans les rues des bœufs, dont les acheteurs s'arrachent les membres encore palpitants. Mon Jacquinet m'a annoncé, tout effaré, qu'il a dû donner un ducat pour deux petits pains. Dieu sait comment cela finira. Les bourgeois, qui n'entendent rien au maniement des armes à feu, ont déjà, par maladresse, tué un des leurs. Ce matin, dans la rue, une balle est venue frapper à mes pieds et s'en est allée par ricochet briser les vitres d'une maison voisine. On croit que le bombardement commencera la nuit prochaine. Dieu nous garde !

11 *mai*. Ma pauvre femme n'a pu dormir, mais seulement d'inquiétude, car on n'a pas tiré cette nuit, la canonnade n'a commencé que ce matin de bonne heure. Nesselrode a de nouveau essayé une sortie, qui, cette fois, n'a pas eu de résultat. J'enfilai promptement mes habits et courus au rempart, où je trouvai parmi les bourgeois mon tailleur, qui me fit monter sur la butte, d'où je pus m'orienter. Je vis de là deux troupes de Français, l'une près des écuries impériales, l'autre près du palais Auersperg ; de la cavalerie vint les joindre ; la canonnade reprit ; en ville chacun courut aux armes ; les Français se retirèrent, la canonnade cessa. Un petit quart d'heure après apparut un gros de troupes françaises, qui s'approcha à portée de fusil, sur quoi s'entama un feu de mousqueterie ; quelques grenades étant tombées au milieu des Français, les empêchèrent d'avancer.

Je me hâtai de retourner chez moi rassurer ma

femme, et la trouvai dans un effroi extrême ; rien ne peut la calmer. On ne voit dans les rues presque plus une seule voiture ; partout la solitude ; ce n'est que sur les remparts et dans les grandes places qu'on aperçoit des hommes armés et en troupes. Plus de cris de joie. On attend l'archiduc Charles avec impatience ; le prince de Lichtenstein, qu'on a rapporté blessé à Vienne, pense que l'archiduc sera ici au plus tard après-demain ; il faut donc que la ville tienne jusque-là, mais il lui en coûtera cher. Kienmayer est arrivé aujourd'hui avec sa division. Dans ce moment tout est tranquille ; on entend seulement ici et là partir un coup de fusil. C'est touchant de voir les femmes des bourgeois apporter à boire et à manger aux pauvres soldats. Elles leur donnent du vin par tonneaux. Les troupes sont horriblement fatiguées et démoralisées ; les chevaux sont à bout, et ne pourront continuer la campagne si on ne leur donne le temps de se remettre. La température favorise singulièrement les parties belligérantes, car elle est extrêmement douce.

5 heures de l'après-dîner. A 3 heures, la canonnade a recommencé du côté de la porte de Carinthie avec une grande violence, mais n'a duré qu'une demi-heure ou à peu près. A ce moment, un adjudant a parcouru les rues en criant qu'Hiller était arrivé avec son corps. Les vivats les plus bruyants ont accueilli cette nouvelle. Un bon esprit anime la population ; on crie, on chante, on s'exalte. Je suis descendu dans la rue, et j'ai vu entrer l'avant-garde de Hiller, six bataillons de grenadiers, des hommes magnifiques, presque tous Hongrois. Ils campent sur la place du château ; malheureusement les bataillons ont fort diminué de nombre ; le corps de Hiller, qui comptait 60,000 hommes, n'en compte plus que 20,000.

10 heures du soir. Il est 10 heures ; tout est tranquille ; la nuit entière le sera-t-elle ? Dieu le veuille. Ma pauvre Nathalie aurait un si grand besoin de repos ; pendant la journée, à chaque coup de canon je la voyais tressaillir, rien n'a pu la calmer. Sa peur a été surtout extrême quand elle a entendu tout à coup un vacarme affreux sous nos fenêtres ; on s'était saisi d'un homme qu'on prenait pour un espion, et la populace furieuse s'apprêtait à le mettre en pièces ou à le pendre. Ce n'est qu'avec les plus grands efforts qu'on est parvenu à l'arracher des mains de ces forcenés ; jamais je n'ai vu visage plus pâle ; l'effroi de la mort se lisait sur tous les traits de ce malheureux.

La nuit commençait à tomber, il faisait doux, j'ouvris ma fenêtre pour respirer l'air du printemps. Je regardais le ciel tout scintillant d'étoiles en pensant à la Providence, qui avait cru devoir m'envoyer d'aussi grandes épreuves, quand j'entendis soudain un coup de canon, suivi d'un second, d'un troisième et de bien d'autres. J'écoutais pour m'orienter sur le côté d'où venait le bruit, quand une bombe éclata sous mes fenêtres, et aussitôt après une demi-douzaine tracèrent dans l'air leur sillon de feu. Ma femme était dans son lit ; elle me demanda ce que signifiait ce fracas incessant ; intimidé, j'essayai de lui répondre que c'étaient des coups de fusil ; mais au même moment elle vit à travers les vitres passer les boulets rouges. Nathalie, malgré sa faiblesse, sauta à bas de son lit, s'habilla à la hâte ; elle voulait fuir, chose à laquelle je ne pus consentir, et nous dûmes nous contenter de chercher dans un corps de logis écarté un asile sous une voûte, où j'assurai à ma femme qu'entourée comme elle l'était d'une triple couverture, elle devait être à l'abri

de la bombe. Je fis mettre en paquet ce que nous avions de plus précieux, avec ordre à mes gens, s'il éclatait un incendie, ce que je redoutais par-dessus tout, de sauver ce qu'ils pourraient de notre bien. Ces dispositions prises, j'attendis avec résolution la fin de cette nuit affreuse.

On ne cessa pas un instant de tirer, et quand une bombe venait à tomber sur un toit voisin, c'était un craquement de charpentes, un brisement de tuiles à vous faire tressaillir tous les nerfs. La place, un instant auparavant couverte de militaires animés et joyeux, était maintenant complètement déserte ; les soldats avaient cherché un refuge dans les enfoncements des maisons ; ils se collaient aux murailles le plus étroitement qu'ils le pouvaient. Par instants, il régnait un silence de mort, qui contrastait d'une manière bizarre avec le fracas qu'on venait d'entendre ; puis, tout à coup, des nuages de fumée montaient au ciel : c'était une maison en flammes, et personne ne songeait à éteindre l'incendie, d'autant moins que les bombes et les grenades auraient rendu l'opération singulièrement périlleuse. Ce fut un moment cruel.

Pour en augmenter l'horreur, le grand hôtel du *Tattner-Hof*, près du Graben, criblé par les obus, ne tarda pas à prendre feu. Le péril devenait pour nous de minute en minute plus imminent ; l'ennemi visait au clocher de Saint-Etienne, et les bombes ne pouvant aller jusque-là pleuvaient sans relâche autour de nous. Les bâtiments à notre droite, à notre gauche, derrière nous, furent bientôt embrasés ; nous étions au centre d'une mer de feu. Nathalie avait d'abord été tranquille, se croyant en sûreté ; mais quand elle aperçut les flammes briller autour d'elle, elle sentit ses angoisses se renouveler ; elle se voyait consumée

vive, elle voulait fuir, elle voulait qu'on l'emportât, et ce ne fut qu'à force de supplications, de prières, que je parvins à la rassurer un peu, en lui faisant comprendre qu'il était moins dangereux encore de rester où elle était, que de s'exposer sur le pavé des rues aux éclats des bombes et des grenades. J'en étais là de mon raisonnement, quand une voix se mit à crier avec angoisse : « Le feu ! le feu est à la maison ! » Je crus à ce moment devenir fou ; ma femme était si souffrante, qu'à peine pouvait-elle faire vingt pas seule ; comment l'emporter au travers des flammes, sous une pluie de balles, dans les rues, sans savoir où lui trouver un abri ? Ce fut là, je crois, le moment le plus épouvantable de ma vie ! Cependant, il n'y avait pas à reculer ; j'ordonnai la retraite, prenant sur moi seul le soin d'emmener ou plutôt d'emporter ma femme. Nous gagnâmes la porte d'entrée, où je trouvai mon laquais qui, dans son trouble, avait oublié de prendre avec lui ma cassette ; mon argent et tous les diamants de ma femme étaient donc perdus. Mais l'effroi était tel, que la perte de mon trésor me fut presque indifférente. Je devais, du reste, contre toute attente, le retrouver.

Cependant, les flammes ne s'élançaient pas encore dans l'air, les poutres embrasées ne craquaient pas ; au bout d'un moment, le trouble s'apaisa, on se reconnut ; le cri d'alarme avait été poussé sans raison ; mais pendant ce temps, la petite retraite de ma femme s'était remplie de gens qui y avaient cherché un asile, et je dus procéder militairement pour les en expulser. Je fis apporter une chaise longue, où j'étendis Nathalie entre deux oreillers ; elle ne tarda pas à s'endormir. Il pouvait être minuit ; les détonations devenaient plus rares ; on disait que la garnison avait fait une

sortie défavorable aux assiégeants. Espérances vaines ! le fracas recommença avec un redoublement de violence. Résigné à mon sort, j'étais assis à côté de mon ange, à qui la fatigue et l'épuisement avaient donné un peu de repos. Le combat, un instant interrompu à 3 heures, durait encore ; les coups diminuèrent peu à peu de nombre, jusqu'au moment où cette fureur de se battre cessa enfin. A 5 heures, je ramenai ma femme dans sa chambre, la mis au lit et, assis à côté d'elle sur un fauteuil, j'attendis les événements.

12 mai. Après une nuit pareille le réveil a été profondément triste. Au dehors, tout est désert et abandonné ; au dedans, tout est sens dessus dessous. C'est un bonheur pour Vienne que les excellentes institutions contre l'incendie aient permis aux pompiers, non de se rendre maîtres du feu partout où il éclatait, la chose était impossible, mais du moins d'en circonscire l'effet. Petit à petit, quelques curieux se sont aventurés dans les rues ; j'ai vu ramasser et emporter comme souvenirs des morceaux de bombes. On dit que la ville ne se rendra pas ; on peut donc s'attendre à voir se renouveler, dans quelques heures, les mêmes scènes.

Je viens de parcourir les rues. La Providence, dans sa bonté, a daigné nous protéger ; autour de nous les maisons sont en ruines ; la nôtre a été une des seules épargnées. Le reste de la ville n'a pas souffert ; mais dans nos environs toutes les vitres sont brisées ; les bombes ont commencé par mettre le feu à l'hôtel de l'*Impératrice d'Autriche*, puis au *Tattner-Hof*. On a éteint : néanmoins aux deux endroits les décombres fument encore. Plus près de nous la dévastation est extrême. Dieu nous garde d'une répétition de ce spectacle ; on parle d'une capitulation ; je n'y crois pas.

Sans l'archiduc Charles il est impossible de rien conclure, et il n'arrivera que demain.

Plus tard dans la journée. Depuis 11 heures, on entend en dehors une forte canonnade; Hiller se retire avec son corps; on croit que l'archiduc Charles se bat avec les Français; de fait, on ne sait rien. Actuellement, il n'y a que de la milice dans la ville; la ligne et la garde bourgeoise sont sorties. L'incendie n'est pas éteint partout et dans cet instant les flammes près du Graben s'élèvent très haut. Nous allions nous mettre à table quand le bombardement a recommencé. Le bruit a duré à peu près une demi-heure, il a cessé, nous nous sommes remis à table. Il est écrit que l'homme s'habitue à tout, même aux bombes qui lui passent par-dessus la tête. Pour le moment ma femme dort en dépit de la canonnade qui gronde dans le faubourg. Je m'en vais essayer de trouver un peu de repos, car le ciel seul sait ce qu'il me faudra de forces nouvelles pour la nuit que nous allons entamer.

7 heures du soir. La capitulation est conclue, seulement on ne sait pas encore bien par qui. C'est Andréossy qui, dit-on, a dirigé la nuit dernière le feu contre la ville. Napoléon a accueilli froidement les députés de Vienne, et comme ils refusaient de souscrire immédiatement aux conditions qu'il imposait, il a menacé de réduire aussitôt la ville en cendres. De fait, il a forcé le passage du Danube près du Prater, et de ce côté il s'est rapproché. Dans la nuit, l'archiduc Maximilien a évacué la ville avec 40,000 hommes, abandonnant Vienne à son sort; il n'y avait plus qu'à se rendre; c'est ce qu'on a fait. Demain, à 9 heures, les Français occuperont les portes. Napoléon est à Schönbrunn, il a insisté pour que l'archevêque

et le comte Zinzendorf fussent parmi les députés ; le comte de Dietrichstein était aussi du nombre. — Je suis allé courir les rues pour m'assurer de la disposition du peuple : j'ai vu le désespoir peint sur tous les visages ; on aurait aimé se défendre plus longtemps ; il ne manque à ce bon et brave peuple que d'être bien conduit. Comme je passais sur la place du château, j'ai rencontré un parlementaire français conduit par deux officiers autrichiens. On ne savait pas ce qu'il apportait, mais tout me fait croire que cette nuit nous aurons du repos, un repos chèrement acheté, suivant tout bon patriote.

Déjà hier, les Français avaient passé le Danube sans qu'on le sût ici ; personne pour veiller au clocher de Saint-Etienne ! Les Français étaient dans le Prater avant qu'on s'en doutât. On commence à désarmer le peuple ; les hommes de la milice demandent en grâce qu'on leur donne des habits bourgeois, afin d'éviter une captivité déshonorante. On s'emporte en disant que l'archiduc Maximilien a quitté la ville au moment du danger ; il avait probablement ses raisons pour en agir ainsi. On n'a plus entendu parler de l'archiduc Charles, mais l'homme du peuple n'en continue pas moins à parler de lui avec enthousiasme. « S'il avait été ici, tout ce malheur ne serait pas arrivé. » — C'est Andréossy qui a dirigé le feu, et le hasard a voulu que trois bombes soient venues frapper la maison où il résidait, il y a si peu de temps, comme ambassadeur. Bonaparte, assure-t-on, a répondu aux députés : « *D'où avez-vous pris la ridicule présomption de croire que Vienne soit tenable quand les faubourgs une fois sont occupés* ¹ ? »

¹ Les passages en italique sont en français dans l'original.

13 *mai*. La nuit s'est passée tranquillement ; ce n'était qu'à distance qu'on entendait de temps à autre partir des coups isolés. Les rues sont encore désertes ; je ne vois qu'un seul fiacre revenu à sa place. On ouvrira les portes aux Français à 9 heures. — On reporte toutes les armes à l'arsenal ; les cavaliers vendent leurs chevaux aux premiers venus pour une misère, afin de ne pas les livrer à l'ennemi. On partage les provisions d'habillements ; tous ceux qui veulent obtiennent des chemises, des souliers etc. On enlève les poutres dont on s'était servi pour barricader les portes, et chacun se saisit de ce qui lui plaît. A 9 heures, j'ai été jusqu'au château pour voir l'entrée des troupes françaises. Devant l'hôtel de l'ambassadeur de Saxe j'ai vu Salmer qui faisait hisser le drapeau saxon ; il s'est joint à moi, et nous sommes entrés chez M^{me} de Specht, que nous avons trouvée hors d'elle de ce qu'on avait rendu la ville. Je dus m'occuper à décharger des fusils, laissés par des grenadiers qui avaient leur quartier dans la maison ; ils s'étaient sauvés pour ne pas tomber aux mains des Français.

En quittant M^{me} de Specht, nous avons continué du côté du château, et nous n'avons pas tardé à rencontrer cinquante officiers français qui avaient passé par la porte grande ouverte et se promenaient dans la ville. Ils étaient bien mis et se montraient polis. Tout de suite après arrivèrent des artilleurs, qui demandèrent à voir l'arsenal ; puis une compagnie de carabiniers pour occuper les postes du château ; enfin une demi-brigade du corps d'Oudinot. La tenue de tous ces gens est bonne ; ils sont proprement vêtus et n'ont pas l'air fatigués. Andréossy est gouverneur de la ville, ce dont on est satisfait dans l'espérance qu'il

l'épargnera le plus possible. Des détachements séparés d'infanterie et de cavalerie sont entrés en même temps par toutes les portes ; on voit l'habitude qu'ont ces soldats d'occuper des villes étrangères ; j'ai trouvé dans un café deux grenadiers en train de jouer au billard, et il n'était encore entrée aucune troupe. Il n'y a pas dans la ville de soldats de la Confédération du Rhin ; on voit seulement errer ici et là quelques officiers, que les Français ont l'air de regarder avec indifférence, presque avec hauteur.

Ce soir, je suis allé à la hâte passer un instant auprès de M^{me} de Coudenhoven. Pendant tout le temps du bombardement elle n'a pas quitté la cave avec son petit Paul. M^{me} de Fünfkirchen, la comtesse Fuchs étaient à peine revenues de leur effroi. Pourtalès, l'adjudant de Berthier, était déjà venu le matin leur faire visite. — On raconte que dans la conversation que Napoléon a eue avec les députés de la ville, il leur a dit : *« On vous en a imposé en disant que j'ai demandé Trieste et Fiume. Je ne fais la guerre qu'à l'empereur et à l'archiduc Charles, je ne veux rien du peuple. Il aurait mieux valu à l'archiduc Charles de persister dans ses sentiments de ne pas faire la guerre, car il a manœuvré comme un écolier et a fait pis que Mack. Il est surprenant que vous vouliez faire la guerre quand il vous manque des généraux. A présent la dynastie a cessé de régner, dussè-je faire la guerre cinquante ans. J'ai voulu être bien avec votre maître, puisque j'aurais été charmé de savoir une forte puissance entre moi et la Russie, mais il n'a pas su en profiter. Il est bien surprenant que vous ayez voulu vous défendre à Vienne, et qu'au moment du danger l'archiduc Maximilien vous ait quittés comme un cochon. »* — Il dit ensuite à l'archevêque : *« Pourquoi est-ce que vous n'avez pas mieux*

élevé votre empereur ? Voilà comme vous êtes tous, vous autres ! Levez donc la tête, et laissez là l'attitude d'un hypocrite. Vous êtes aussi pour le pape, je le sais. »

14 mai. La nuit a été calme, seulement, tard dans la soirée, j'ai entendu une femme pousser des cris de détresse parce que trois Français voulaient lui faire violence. — Je me suis rendu à 11 heures en voiture aux écuries impériales pour voir le mal que l'artillerie a fait à la ville ; il n'est pas considérable. Je continuai vers Mariahilf et vers Schönbrunn. Des hauteurs, je vis une grande quantité de troupes, tant de cavalerie que d'infanterie, prêtes à partir pour la Hongrie. A Schönbrunn, je m'arrêtai devant la grande grille de fer et m'amusai à regarder la garde française sous les armes. On attendait Napoléon. Je dis aux soldats qui stationnaient en dehors que j'étais un officier russe, et entamai la conversation avec eux ; bon nombre avaient fait l'expédition prusso-russe et en gardaient une foule d'anecdotes. Je leur demandai comment les Bavares et les autres Allemands s'étaient battus. Ils me répondirent : « Oh ! le petit caporal les fait bien aller en avant ; il sait son métier. »

Sur ces entrefaites, le tambour battit aux champs, le fifre joua ; Napoléon descendit le grand escalier et vint, selon son habitude, passer l'inspection. Il portait l'uniforme de la garde et, de même que tous les autres officiers, avait des bottes à revers jaunes ; il gesticulait beaucoup des mains. Il n'y a pas un pouce de sa personne qui ne dénote l'Italien. Quand les troupes eurent défilé, il remonta brusquement l'escalier et disparut. J'ai donc vu ce pygmée gris qui, grâce à son génie infernal et à sa mobilité incessante, est parvenu à faire battre l'Orient contre l'Occident.

15 mai. Je viens du Prater. Comme ces beaux lieux sont dévastés. Là où l'on voyait de jolis restaurants, des cadavres de chevaux jonchent la terre, rongés par les oiseaux du ciel. Au lieu d'une suite d'élégants équipages remplis de jolies femmes, c'est la charrette du valet de ville qui fait son office. La capitale de l'Autriche redeviendra-t-elle jamais ce qu'elle a été ? Le petit homme gris, quand il veut désigner l'empereur et les archiducs, se plaît à en parler comme des ducs de Lorraine. — J'ai fait ma tournée du matin chez toutes mes veuves (les dames dont les maris sont à l'armée). J'ai fini par M^{me} de Coudenhoven, qui en use avec ma femme comme une vraie parente et comme une bonne compatriote. J'ai rencontré chez elle les comtesses Hardegg, Schönborn et Grossschlag ; toutes ces dames se répandaient en plaintes les plus amères ; elles ont leurs raisons pour cela. Au bon temps passé, elles faisaient partie de la coterie des Stadion ; aujourd'hui on comprend ce qu'elles ont à endurer¹. — Il vient de paraître le premier ordre du jour daté de Schönbrunn ; il fait grande sensation parmi le peuple ; les gens se disent à voix un peu basse : « Vive notre François ! » D'abord après a paru la première ordonnance du gouverneur Andréossy, enjoignant, sous peine d'être fusillé, de porter à l'arsenal toutes les armes, même celles de luxe. La mesure devenait nécessaire, sans quoi j'aurais redouté de nouvelles vêpres siciliennes. M^{me} de Specht et la comtesse de Coudenhoven étaient venues voir ma femme, je les accompagnai chez elles ; à mon retour,

¹ Il y avait à Vienne deux partis : celui de la guerre, ayant à sa tête les Stadion, et celui de la paix, qui comptait dans ses rangs le comte de Cobentzel, le prince de Ligne et d'autres.

je vis toutes les rues encombrées de Français promenant des grisettes à leur bras.

16 mai. On recommence enfin à voir un peu clair au milieu de ce tohu-bohu ; la police retrouve son action. Les rues sont nettoyées, la viande a baissé de deux sous, on rapporte des légumes au marché. Combien, toutefois, ma pauvre femme aspire à quitter la ville pour se rendre à la campagne. J'avais appris que notre maison des champs à Hietzing était dévastée, ayant subi une occupation de troupes ; j'ai voulu m'assurer par moi-même de l'état des choses, et j'ai trouvé les portes enfoncées, les glaces et les fenêtres brisées, un tonneau de vin dans la chambre à coucher de ma femme, des chevaux dans le jardin, et au milieu de la cour un grand feu, qu'alimentaient mes meubles et les arbres fruitiers du jardin. Partout la même désolation dans le pauvre Hietzing ; ces dégâts ont été commis par des grenadiers de la garde et des uhlands polonais. Les grandes grilles qui entourent les jardins de Schönbrunn étaient fermées et gardées par des sentinelles. A travers les grilles j'ai considéré les vastes allées, vertes, ombrées, odorantes et paisibles, mais pas moyen d'y pénétrer. Ce fut pour moi un sentiment douloureux que de voir fermées, dans cette belle saison, ces grilles toujours ouvertes, et de ne pouvoir jeter un coup d'œil sur les jardins sans rencontrer des baïonnettes. Je fis un demi-tour sur moi-même et m'enfuis. Au-dessus de moi, le ciel bleu, sillonné par de paisibles oiseaux ; autour de moi, un tapage infernal et les traces parlantes de l'abus de la force brutale.

Arrivé en ville, je me suis rendu chez Andréossy qui demeure au château ; on m'avait conseillé de le voir, d'invoquer notre connaissance antérieure afin

d'obtenir de lui que ma campagne fût évacuée, et qu'il me donnât une garde de sûreté. A 11 heures, j'étais dans ses antichambres, encombrées de militaires et de solliciteurs ; j'étais perdu au sein de cette foule, quand un valet de chambre m'ayant reconnu, me nomma à l'adjutant, qui me fit passer dans un salon réservé. Là, reconnu de nouveau par un second valet de chambre protecteur, je fus annoncé au général et pénétrai dans son cabinet. Andréossy m'accueillit avec affabilité ; il s'empressa de me demander des nouvelles de ma femme ; c'était un moyen de présenter ma requête, ce que je fis. Andréossy jugea que la campagne à cette distance de la ville ne devait pas être encore sûre ; il me conseilla de différer de quelques jours et, en attendant, m'invita à dîner.

A 2 heures, je me rendis au château ; Andréossy était encore à Schönbrunn, mais je trouvai plusieurs généraux et colonels, et m'entretins avec Lagrange, Razout, Joly et Walther. Andréossy arriva à 5 heures ; nous nous mîmes à table. Il me fit asseoir à côté de lui, et me parla beaucoup de la société et des plaisirs de l'hiver dernier ; puis, au bout de peu de temps, la conversation s'engagea sur la guerre actuelle. Le colonel Saint-Cyr et le général Lagrange, qui se sont trouvés au siège de Saragosse, disent que c'était bien alors un autre *tremblement* qu'à cette bagatelle de petit siège de Vienne. Ils témoignèrent leur surprise de ce que l'archiduc n'en fût pas venu à une bonne bataille rangée, et comme je leur citais la journée de Ratisbonne : « Bah ! me répondit Saint-Cyr, ce n'étaient là que des tiraileries. » — Du reste, ces messieurs avaient l'air passablement rassasiés de leur vie errante. Lagrange, qui commandait la cavalerie à Heilsberg et qui y a été blessé,

appelait cette affaire une fanfaronnade de Murat. Il accordait les plus grands éloges à la cavalerie russe et disait de l'armée espagnole : « Elle manœuvre mal, mais se bat bien ; chaque homme pris isolément est bon soldat, presque toujours excellent tireur. » En parlant des Anglais : « Ce sont des lions, c'est du moins comme cela que je les ai vus à la Corogne. »

Ce qu'Andréossy a d'affaires sur les bras est incroyable ; il a été obligé de se lever de table au moins six fois, et pendant le dîner il a reçu deux ordres écrits de la main de l'empereur. Nous autres convives étions réunis dans les mêmes salles où j'avais fait ma cour aux différents membres de la famille impériale ; nous mangions sur le service de l'empereur François ; nous étions servis par sa livrée. C'était dans ces lieux que, pas plus de six semaines auparavant, j'avais vu l'impératrice entourée de toute sa cour, brillante de pierreries, soigneuse jusqu'à la minutie de conserver l'ancienne étiquette, et les archiducs, dont le maintien décelait la morgue de la vieille noblesse entée sur la hauteur castillane. Aujourd'hui, dans la même salle, trônaient quelques individus aux manières bruyantes, rappelant dans leurs personnes le laisser-aller du corps de garde. Les sabres résonnaient sur les parquets qu'égratignaient les éperons ; on retroussait des moustaches trempées dans le vin ; on mettait en circulation des anecdotes grivoises, nées dans la rue ou dans les coulisses ; on parlait de grisettes, de danseuses. Je me représentais alors ces mêmes hordes de Tamerlan venant quelque jour envahir mon pays. « Mais non, non, me dis-je, elles n'y rencontreraient que la fureur des Scythes. »

En rentrant chez moi, j'ai trouvé Mme de Specht et

la générale Emme auprès de ma femme, dont l'état devient de plus en plus inquiétant; elle voudrait dominer son agitation intérieure et perd toutes ses forces. — Le baron Hornstein est venu dans la soirée me faire visite. Il craint beaucoup pour Vienne dans un temps peu éloigné, peut-être cette nuit. Napoléon est parti de Schönbrunn, on ne sait pour quelle destination. Beaucoup de troupes françaises vont en Hongrie; l'armée autrichienne est sur la rive gauche du Danube, non loin de la ville; si l'on recommençait à se battre, il se pourrait que Vienne fût livrée au pillage. J'ai passé une partie de la nuit assis devant ma fenêtre, regardant les Français attroupés dans les rues; avec quelle impatience j'attendais que le jour vînt.

17 mai. Tout a été tranquille; j'espère que nos craintes ne se réaliseront pas. Je suis sorti de bonne heure et j'ai rencontré dans la rue les Coudenhoven, que j'ai accompagnés chez eux, où j'ai trouvé réuni tout un cercle de dames qui se berçaient des plus belles espérances. C'est toujours sur une victoire de l'archiduc qu'elles comptent et sur la retraite des Français. — Ce soir j'ai reçu la visite de Berkheim, colonel du premier régiment de cuirassiers français; c'est une ancienne connaissance. Il m'a avoué qu'à présent les Français pillent partout où ils sont les maîtres, et qu'on passe cela aux soldats pour les entretenir en belle humeur. On dit que le ministre Zinzendorf a répondu hier à Napoléon qui lui demandait : « *Dites-moi comment finira tout cela, je n'y comprends rien.* » — « *Sire, j'espère à l'amiable.* » Sur quoi Napoléon s'en est allé en riant. Avant-hier Czernischew est arrivé de Pétersbourg à Schönbrunn auprès de Napoléon, qui l'a accueilli avec distinc-

tion. Le comte Witt doit être à Baden, près Vienne.

18 mai. Du bruit et des cris dans la rue m'ont réveillé ce matin ; une troupe de furieux se précipitaient vers l'entrepôt des farines ; les cavaliers de police ont été tirés à bas de leurs chevaux ; les portes ont été enfoncées. Enfin, il est arrivé de la campagne un approvisionnement de farine. L'émeute s'est apaisée. Quel bruit, quelle agitation dans ces rues étroites, sur ces places sans espace, quel flot populaire menaçant ! Un chasseur français s'était fourvoyé au milieu de ce tumulte ; il a eu beau brandir son sabre, proférer tous les juréments imaginables : emporté par l'avalanche, il a dû bon gré mal gré aider à enfoncer les portes de la halle aux grains. — La cherté des subsistances dépasse toute idée ; c'est en frémissant que le père de famille considère l'avenir. Ma pauvre femme est dans une position bien cruelle : elle ne doit manger que de la viande blanche, et jusqu'à présent la cuisinière a pu, contre gros argent comptant, lui procurer des poulets et du veau ; mais si cette ressource allait nous manquer ! — Pendant la nuit une grande partie de l'armée française a traversé la ville ; on fait exécuter d'importants mouvements aux troupes. Une tentative de passer le Danube n'a pas réussi.

11 heures du soir. Je rentre ; j'ai été chez la comtesse de Fünfkirchen, où j'ai trouvé le jeune d'Aspre (le même qui devait figurer comme général à la bataille de Novare), envoyé en parlementaire à Napoléon. Aspre confesse que du côté des Autrichiens on a commis des fautes malheureuses, mais il ne doute pas que tout ne puisse encore se réparer ; il espère que la jonction de l'archiduc Charles avec Chasteler aura eu lieu. Napoléon est à Ebersdorf. Oudinot est

parti aujourd'hui avec sa division de grenadiers et la division Friant a pris sa place. J'ai reconduit chez elles M^{mes} de Coudenhoven et de Specht : les rues étaient pleines de soldats étendus sur le pavé, ils avaient l'air d'avoir fait une longue marche.

19 mai. Le passage des troupes a duré toute la nuit. Depuis hier personne ne monte plus au clocher de Saint-Etienne ; les officiers du génie français l'ont accaparé, de là ils observent les mouvements des Autrichiens. — Les subsistances augmentent continuellement de prix. On ne peut plus obtenir que la moitié de ce qu'il faudrait de viande pour entretenir un ménage. On ne peut se procurer du beurre. J'ai voulu sortir à 10 heures pour voir le tumulte du côté d'Ebersdorf, mais les Français ont mis en réquisition toutes les calèches et tous les chevaux : impossible de satisfaire ma curiosité. On pousse les réquisitions jusqu'aux dernières limites. Il y a ici des maisons où le coût des logements militaires revient à 5 et 600 florins par jour ; ainsi pour le prince Lobkowitz, que Masséna gruge dans son palais. D'autres habitations, celles des Kinsky, des Lichtenstein, du duc Albert, ne sont pas moins imposées. Il n'y a que le jeune prince de Hesse-Darmstadt qui paie ce dont il a besoin.

20 mai. Aujourd'hui j'ai pu me procurer des chevaux. Ma femme croyant avoir retrouvé assez de forces pour faire une promenade, je la fis conduire dans l'Augarten. Depuis bien longtemps elle n'avait vu que des murailles noires, et cette belle verdure lui causa une douce impression ; l'air était tranquille, chaud, elle crut se sentir plus forte. J'avais pris avec moi deux hommes et un fauteuil, et j'allais la faire porter sur la terrasse d'où l'on aperçoit le délicieux Brigittenau et les montagnes de Kobenzel, quand des

coups de fusil partirent soudain, et des tirailleurs français traversèrent le jardin en courant. Je fis reporter en hâte à la voiture ma pauvre malade effrayée et en me retrouvant dans les rues désertes de la ville, je remerciai Dieu de ce que cet instant d'effroi n'avait pas eu pour ma femme des suites plus funestes. On entendait par moments le bruit de l'artillerie, puis des feux de peloton ; mais je n'ai pu savoir de quel côté l'affaire s'était engagée. Tous les jours arrivent ici des transports de blessés, les lazarets se multiplient, l'air se charge de ces miasmes putrides bien connus des gens de guerre. *Dulce bellum inexpertis*, avait coutume de dire le vieux colonel Schærtlin.

21 mai. A 11 heures, je me suis rendu sur la place du château pour y voir la parade. Il y avait plusieurs bataillons qui formaient le carré; une musique turque, bien composée, animait la scène. Le commandant Razout parcourut les lignes et détacha les postes; pendant que la troupe était là, l'arme au pied, quelques soldats dispersés lisaient la gazette, tandis que d'autres riaient et s'amusaient; mais au premier coup de tambour chacun a repris son rang sans trop de bruit, et le départ s'est exécuté très régulièrement. — J'ai fait visite à la comtesse de Schönborn, à M^{mes} Grossschlag et Coudenhoven; partout l'abattement le plus profond. Les nouvelles qu'on reçoit de l'armée autrichienne, les préparatifs menaçants de l'ennemi, les combats qui vont avoir lieu, tout nous remplit d'une attente cruelle. Cependant quelques nouvelles consolantes circulent; on répète tout bas qu'on vient de brûler un pont aux Français, c'est le quatrième. L'archiduc Charles a fait présent à la ville de Vienne de 750 bœufs.

Comme la canonnade durait toujours, je suis monté

sur une tour, d'où j'ai aperçu distinctement l'armée autrichienne dont les deux ailes s'étendaient le long de la chaussée sur la route de Moravie. Cet état ne peut se prolonger au delà de quelques jours, il faut qu'il ait un terme. — Ma pauvre Nathalie est de plus en plus faible, cette inquiétude constante réagit sur elle de la façon la plus fâcheuse. Elle ne peut dormir qu'avec des calmants. — Je suis retourné à mon observatoire, sur le belvédère de l'orfèvre Wurth ; de là j'ai vu arriver de nombreux trains d'artillerie autrichienne ; leur intention est sans doute de prendre les Français par derrière. L'artillerie fait trop de bruit pour que le combat ne soit pas sérieux. Quel en sera le résultat ? On amène un grand nombre de blessés, ainsi que des prisonniers autrichiens. Un régiment bivouaque sous mes fenêtres ; il a passé toute la nuit sous les armes, la musique jouant.

Du 22 au 27 mai. Ma plume depuis six jours est demeurée oisive, car j'étais au lit. La migraine, des maux de dents (on m'en a arraché trois) m'ont abîmé les nerfs et donné la fièvre. Pendant tout ce temps je n'ai rien entendu, rien mangé, rien vu que ma pauvre Nathalie, sur laquelle se portaient mes regards, vers laquelle convergeaient mes pensées. Le médecin est venu, il est reparti ; j'ai reçu quelques amis. Au dehors, c'était un vacarme affreux, le bruit des crosses sur le pavé, le battement des tambours, le son aigu des fifres ; je ne me souviens pas d'autre chose. Aujourd'hui 27, j'ai à peu près retrouvé mes forces, je puis écouter ceux qui viennent me voir. Les Autrichiens ont remporté un avantage, on parle même d'une bataille gagnée (à Aspern). Vingt mille Français blessés sont dans la ville et dans les faubourgs. — Berkheim sort de chez moi ; il dit n'avoir

jamais vu une journée plus chaude. Son régiment est presque détruit, dix-huit officiers grièvement blessés, six morts. Napoléon appelle à lui l'armée d'Italie et médite de nouveaux plans. L'archiduc se met derechef à perdre du temps, ou prétend qu'il n'a pas su profiter de l'avantage qu'il a remporté.

28 mai. Ma pauvre Nathalie n'a pas fermé l'œil de la nuit, l'angoisse est incessante ; heureusement elle n'a guère la conscience de la gravité de son état. Pour moi je ressemble à un spectre, c'est à peine si j'ose me montrer hors de la maison ; mais il ne faut pas que je meure au milieu de complications pareilles.

29 mai. J'ai été aujourd'hui chez mon Français, un arracheur de dents. J'y ai rencontré le chambellan de Montesquiou que j'ai vu autrefois en Russie et qui m'a immédiatement reconnu. Il est adjudant de l'empereur. Je l'ai félicité de ce qu'il s'est tiré la peau sauve de l'affaire si meurtrière du 22. « Oui, m'a-t-il répondu, c'est bien du bonheur, car il n'y avait que trop de chances d'avaler une dragée de fer ou de plomb. Les Autrichiens ne savent se battre que retranchés jusqu'aux dents derrière quatre cents pièces de canon. » — Pour moi, je trouve que la manière de se battre est indifférente, pourvu qu'on soit vainqueur. Cette fois, le dépit avec lequel les Français parlent de la bataille prouve que les Autrichiens ont remporté la victoire. Cependant les grands mouvements de troupes continuent. Ma promenade ne m'a pas réussi, me voici de nouveau souffrant.

1^{er} juin. J'ai eu aujourd'hui tout le loisir d'examiner les mouvements de troupes dans les rues. D'innombrables transports d'artillerie ont passé sous mes

fenêtres, se rendant du côté de la porte de Carinthie. Le pont sur le Danube a été achevé hier ; il est occupé par douze cents matelots de la garde, qui ont formé une petite flotille. Le maréchal Lannes est mort hier ; on dit l'empereur fort affecté.

Du 2 au 7 juin. Toutes ces journées ont été pour moi des journées de torture et d'indescriptible angoisse. La santé de ma femme ne laisse aucun espoir, j'attends sa mort avec effroi. Ce matin elle m'a pris la main et m'a dit : « Je vois bien que je ne me relèverai pas. »

8 et 9 juin. L'état de ma pauvre malade n'a pas changé.

10 juin. Ce matin Nathalie m'a dit : « Je voudrais parler à ma mère, j'ai tant de choses à lui confier ; mon père est venu ! c'est lui qui m'a apporté ces deux rouleaux d'or. Il faut que mes parents demeurent avec nous, parce que, tu le vois bien, je ne peux plus aller en voiture ! » L'instant d'après, elle a eu un accès de toux ; j'aperçus du sang sur la ligature qui tenait la plaie ; j'ai fait appeler le médecin qui déclara qu'un vaisseau sanguin venait de se rompre. Ma femme perdait graduellement ses forces, son visage commença à s'altérer, son œil devint vitreux ; à 9 heures du soir elle avait cessé de vivre.

(Le journal de M. de Löwenstern se trouve ici momentanément interrompu.)

5 juillet. Parmi celles de mes anciennes connaissances qui sont venues me chercher, je dois compter le prince Paul Gagarin qui, en arrivant de Schönbrunn, débarqua un matin chez moi. Ses relations avec la belle princesse Lopuchin, si avant dans les bonnes grâces de l'empereur Paul, l'ont fait rapidement monter en grade ; aujourd'hui, adjudant de

l'empereur Alexandre, il a été envoyé au quartier général de Napoléon. Il me proposa de l'accompagner chez les Français, afin que je visse autant que faire se pourrait les grandes opérations militaires auxquelles on s'attend sous peu. La proposition était trop de mon goût pour que je ne l'acceptasse pas sans hésitation. En compagnie du comte de Witt, nous nous rendîmes de grand matin à Kaisers-Ebersdorf, le quartier général français, pour y examiner de près le passage du Danube et l'une des batailles les plus remarquables, sans contredit, des temps modernes.

Les tentes de campagne de Napoléon étaient depuis quelques jours déjà plantées dans l'île de Lobau, où lui-même avait sa résidence. Néanmoins nous trouvâmes encore foule à Ebersdorf. Le prince Gagarin eut assez de crédit pour nous faire obtenir sur les provisions impériales un déjeuner splendide, embelli par des vins de France venus en ces lieux de par la guerre. Une fois restaurés, nous prîmes le chemin de Lobau, d'où nous passâmes sur la rive gauche du Danube. Qui n'y voyait-on pas ? A côté des Français bruns, blonds ou gris, on rencontrait des Portugais, des Saxons, des Wurtembergeois, des Bavaois, le corps de troupes venu de Dalmatie, l'armée du vice-roi d'Italie, tout ce monde arrivant du nord, du midi, lentement, au pas de course, se trouvait rendu à point, équipé, prêt à combattre : immense tour de force militaire, surtout pour ceux qui savent les difficultés qu'il y a à mettre en mouvement cette machine si compliquée qu'on nomme une armée.

Le passage du Danube, qui avait déjà commencé dans la nuit (celle du 5 juillet), durait encore. Le temps avait été très mauvais, à ce point que les plus vieux soldats ne se souvenaient pas d'un orage pareil.

Cependant les rouages de la machine n'en fonctionnaient pas moins ; plus de quatre-vingts pièces n'avaient cessé de tonner dans la direction d'Esslingen ; malgré les coups de la tempête, malgré des torrents de pluie, on avait jeté des ponts sur le bras du Danube entre Enzersdorf et Mühlleuten. Dès le matin quarante mille hommes, qui furent suivis de beaucoup d'autres, occupèrent ce pont. On commença au point du jour à se battre de différents côtés : à 7 heures, les retranchements vers Lobau furent tournés ; à 8 heures, Enzersdorf, bien que vaillamment défendu, tomba aux mains de l'ennemi. Nordmann et Klenau, qui commandaient l'avant-garde autrichienne, durent se replier sur le corps principal de l'armée, ce qui n'eut pas lieu sans des combats acharnés.

Nous avons réussi à nous frayer un passage, et mon œil cherchait avidement celui qui était l'âme de ce drame immense. Je le vis, il avait l'air grave et silencieux, mais serein. Les événements qu'il voyait se dérouler devaient le satisfaire ; le passage s'était opéré heureusement ; dans ce gigantesque rassemblement régnait le plus grand ordre ; des masses d'hommes infinies se mouvaient, comme par un fil, à la volonté d'un seul, dont il était merveilleux de voir le visage impassible au milieu de cette agitation. C'était l'image d'une pensée incarnée et fixe. Quand Napoléon se mit à parler en gesticulant (je pouvais le voir, mais non pas l'entendre), sa figure n'en conserva pas moins son immobilité. Il m'apparut comme un joueur hardi qui, emporté irrésistiblement par sa passion, se croit à tout jamais le maître de ressources inépuisables. « La dernière levée finira par me rester, ainsi que m'importe ce que je perdrai entre deux ! » Voilà ce que je lisais sur ces traits impassibles.

Des adjudants arrivaient et s'en retournaient au galop. Davoust et Masséna vinrent aussi, ce dernier dans une calèche découverte, à cause d'une récente chute de cheval. Napoléon s'étant entretenu avec eux pendant quelques instants, ils partirent, ensuite de quoi l'empereur s'éloigna au grand galop, suivi de Berthier et de deux piqueurs ; il voulait s'assurer de la position de son armée et ordonner le mouvement qu'elle devait exécuter. Le quartier général, sous les ordres de Duroc, demeura ; il se composait des ministres Champagny, Maret et Daru, d'officiers d'ordonnance, d'officiers de l'état-major et d'adjudants de Berthier. C'était la fleur de la jeunesse française : des Montesquiou, des Flahaut, des Canouville, Oudenarde, Montmaur, Pourtalès, Marbœuf, Périgord, Turenne, Mortemart, les Polonais Chlapowski, Krassinski, Lubienski et d'autres encore. Les gendarmes d'élite sous Savary, un escadron de grenadiers à cheval et un escadron de chasseurs servaient d'escorte.

Non loin d'Enzersdorf, je grimpai, avec quelques autres, sur les pans de murailles d'une maison tombée sous les boulets et brûlée ; c'est du haut de ces ruines encore fumantes que j'ai vu ces masses humaines se mouvoir au nord et à l'ouest, et que j'ai suivi une partie de l'attaque et de la défense.

L'ordre était arrivé au quartier général de suivre l'empereur ; ceci annonça qu'on était victorieux et qu'on allait marcher en avant. Le comte Witt m'avait donné un beau et bon cheval circassien avec lequel je suivis le torrent. Nous trouvâmes l'empereur sur une petite éminence, non loin de Raschdorf. Il était descendu de cheval, se tenait les mains derrière le dos et regardait devant lui la campagne. A environ

deux portées de canon marchaient de nombreux bataillons, dépassés par d'autres dans l'éloignement. Le maître avait combiné son plan, il attendait le résultat de ses calculs. Quand il n'avait pas sa lorgnette à l'œil, il s'amusait à cueillir à terre des herbes ou des fleurs dont il arrachait les pétales, ou il prenait des prises de tabac, après quoi il se remettait les mains derrière le dos. C'est ainsi que je l'ai vu pendant un long moment, jusqu'à l'arrivée de messages qui nécessitèrent de nouveaux mouvements de troupes.

Le soir, l'attaque des Français de l'autre côté du Russbach, vers Baumersdorf et Wagram, ne fut pas heureuse. Peu à peu les canons se turent ; la nuit s'assombrissait de plus en plus, et les ténèbres n'étaient éclairées que par les feux du bivouac et la lueur des villages en flammes. L'obscurité amena des confusions de plus d'une espèce, on se poussait, on s'appelait, on cherchait vainement ceux qu'on connaissait. Plusieurs membres de notre auguste cohorte gagnèrent le large, tandis que Gagarin, Witt, le major Gorgoli, l'écuyer de Napoléon Canizy et moi primes en toute hâte le chemin d'Ebersdorf, où nous n'arrivâmes pas sans encombre. Cependant, depuis Lobau, les routes nouvellement établies étaient fort bien éclairées par des lanternes fixées à des pieux. Le prince Gagarin était tombé avec son cheval, et comme il s'était fortement contusionné, il retourna en poste à Vienne ; nous autres restâmes à Ebersdorf où, établis dans le grand quartier impérial, nous fîmes fort bien accueillir, grâce à notre qualité de Russes.

Après quelques instants de repos, nous retournâmes au grand trot de nos chevaux à la place d'armes. Mais ayant pris trop à droite, nous ne rencontrâmes

pas tout d'abord l'empereur. Nous tombâmes dans le corps de Davoust, qui manœuvrait de ce côté afin de tourner l'aile gauche autrichienne. Les efforts qu'on faisait des deux côtés nous offrirent un beau et curieux spectacle. Mais ce n'était pas là notre but, nous voulions nous approcher du tout-puissant Agamemnon. Nous nous hâtâmes donc et tirâmes à gauche. Une vigoureuse attaque des Autrichiens avait enfoncé les Saxons commandés par Bernadotte et rejeté sur Adlerklaa les troupes de Masséna. Napoléon était occupé à rétablir l'ordre de la bataille, dont l'issue flottait indécise. On put voir alors un contraste remarquable dans la manière de combattre des deux adversaires. L'archiduc, qui avait fait son apprentissage dans les premières guerres de la révolution, y avait pris l'habitude de tourner de loin ; c'était à une tentative de ce genre qu'il devait la défaite de Ratisbonne, ce qui ne l'empêchait pas aujourd'hui, bien que plus faible, de chercher à envelopper Napoléon de tous les côtés. A gauche se trouvait l'archiduc Jean, qu'on attendait de Presbourg et qui était chargé de maintenir la position. A droite la moitié de l'armée, composée des corps de Klenau, de Kolowrat, joints à une bonne partie des réserves sous le commandement du prince Lichtenstein, s'étendaient en un vaste demi-cercle dans la direction de Breitenlohe et d'Aspern, d'où ils devaient prendre les Français à dos et menacer leur flanc gauche. Cette grande dissémination de ses forces était, de la part de l'archiduc, une faute d'autant plus grave qu'il se trouvait le plus faible, et qu'il ne lui restait nulle part aucune réserve ; ses lignes, trop étendues, couraient ainsi le risque d'être rompues et traversées par l'ennemi.

La conduite de Napoléon a été ici, comme à Ratis-

bonne, entièrement opposée : il a tenu sa force principale concentrée autour de Raschdorf, prête à être lancée au bon moment sur le point qui déciderait la bataille. On voyait là non seulement les gardes, mais les corps de Masséna, de Marmont et l'armée du prince Eugène. Napoléon avait ainsi deux objets en vue : couper le chemin à l'armée autrichienne qui venait de Hongrie et empêcher l'arrivée des renforts ; cette tâche était dévolue à Davoust. Napoléon voulait, en second lieu, enfoncer par le centre l'armée ennemie, sûr d'avoir ensuite facilement raison de ses membres disjoints. Pour s'opposer aux progrès rapides de l'aile droite autrichienne, qui menaçait de le couper d'avec Lobau, Napoléon lança Masséna et son corps ; puis, l'attaque de Davoust ayant réussi, il fit mine de vouloir forcer les lignes, et ayant commandé aux masses imposantes concentrées autour de Raschdorf un changement de front, il donna l'ordre au général Macdonald de former les divisions Lamarque et Broussier en colonnes d'attaque. Le vice-roi à la tête de l'armée d'Italie, les Bavares sous Wrède, enfin la jeune garde devaient suivre le mouvement et le soutenir. Bessières, les cuirassiers de Nansouty et la cavalerie légère auraient à retenir et à occuper les Autrichiens.

Pour Napoléon, il tenait les yeux incessamment fixés sur Neusiedel, et dès qu'il vit les colonnes de Davoust dépasser ce point, il se porta promptement vers l'artillerie de la garde et se mit à crier : « Toute l'artillerie de la garde en avant ! » — C'est ici que j'ai pu voir combien le reproche qu'on adresse à Napoléon sur son manque de courage personnel est mal fondé : il se plaça à la tête de l'artillerie de la garde commandée par Drouot et Daboville, et tout en

expliquant la place qu'elle devait occuper, il s'exposa pendant un moment au feu le plus vif. Il avait le vrai courage du général en chef : il se rendait dans tous les lieux d'où il pouvait observer le mieux et, comme il convient à l'homme qui dirige d'aussi grandes masses, il y demeurait sans s'inquiéter des boulets. Pour faire réussir ses combinaisons, Napoléon ne reculait pas devant le danger le plus évident, et voyait sans sourciller gens et bêtes tomber autour de lui. Peut-être était-il soutenu par ce fatalisme qui le faisait se considérer comme un instrument choisi de Dieu, comme invulnérable aux balles, tant qu'il n'aurait pas accompli sa mission sur la terre.

Il renforça la grande batterie de quarante canons de réserve, et donna à son adjudant Lauriston le commandement du tout : cent pièces d'artillerie qui ne cessaient de vomir la mort et le carnage. La canonnade devint épouvantable. Les Autrichiens, quoique plus faibles, répondirent courageusement et pendant longtemps ne cédèrent point. Quand on crut l'ennemi assez ébranlé dans ses lignes de bataille, Macdonald avança à la tête de la grande colonne et fit une attaque dans la direction de Sussenbrunn. Il souffrit énormément des feux concentriques dirigés sur lui, mais n'en avança pas moins intrépidement. Après la plus valeureuse résistance, les Autrichiens cédèrent enfin ; quoique lentement, ils se retirèrent de façon à en imposer encore. Qu'aurait-ce été, avec la bravoure merveilleuse qu'ils déployèrent pendant toute la bataille, si, tenant leurs forces mieux rassemblées, ils avaient eu l'avantage d'être soutenus par de fortes réserves. Celles-ci manquèrent partout, faute qui empêcha de repousser l'attaque puissamment soutenue de Macdonald. La retraite des Autrichiens

ne tarda pas à devenir générale, et leurs longues colonnes ne leur furent plus d'aucun secours : l'une d'elles, celle que commandait l'archiduc Jean, n'eut pas même l'occasion d'agir, une autre recula précipitamment de peur d'être coupée et rejetée dans le Danube.

La résistance vigoureuse des Autrichiens n'en eut pas moins ce bon effet d'imposer à Napoléon, qui ne se hasarda à poursuivre les vaincus qu'avec une grande prudence. Lui-même, entouré de ses grenadiers à pied et de sa vieille garde, donna l'ordre qu'on lui dressât sa tente turque, et régla ce qu'il y avait à faire pour le reste du jour. On expédia des courriers à Paris et à Munich ; le jeune et brillant Czernischew (plus tard général, prince et ministre de la guerre) fut chargé de porter l'annonce de la victoire à Pétersbourg, ainsi que le prince Gagarin et le colonel Gorgoly ; il avait su en peu de temps s'attirer à un haut degré l'estime et l'amitié de Napoléon. La tente n'était pas dressée que Napoléon mit pied à terre ; son mamelouk lui étendit un petit tapis sur l'herbe et l'empereur se coucha dessus. Pour lui donner de l'ombre et le garantir des rayons d'un soleil brûlant (il était entre 2 et 3 heures de l'après-midi), on éleva une pyramide de tambours et quatre grenadiers formèrent le carré afin d'empêcher les assistants d'approcher. Les ministres, les généraux, les officiers s'assirent autour de l'empereur ; tous observaient le silence le plus profond. Napoléon alors s'endormit, mais fut éveillé au bout d'un moment par Duroc, qui amenait un colonel autrichien des cheveu-légers d'Oreilly. L'empereur, se dressant à demi sur son séant, s'entretint assez longtemps avec le prisonnier, se servant pour cela de l'italien ; puis il se leva, jeta un coup d'œil

sur son armée en marche et entra sous sa tente. Berthier, Champagny, Maret le suivirent. L'instant d'après, Davoust arrivait au galop annoncer que la bataille était gagnée. Telle a été la journée de Wagram. —

On sait quelles en furent les suites. La paix arrachée à l'Autriche vaincue ne devait pas être de durée; elle permit néanmoins à M. de Løwenstern de quitter Vienne en emmenant avec lui le corps de sa femme, dont les restes mortels furent transportés en Livonie. Notre auteur, de retour dans ses foyers, quitta momentanément le service militaire, il ne devait le reprendre que plus tard, dans des circonstances menaçantes pour son pays.

II

L'année 1812 était arrivée. La Russie cherchait d'anciens officiers pour compléter son armée; M. de Løwenstern reprit du service avec le grade de major, et rejoignit le quartier général réuni à Wilna. Les Français avaient déjà franchi le Niémen, et la retraite de l'armée russe étant décidée en principe, le séjour de notre auteur dans la capitale de la Lithuanie ne fut que de courte durée; M. de Løwenstern suivit l'armée qui se retira en bon ordre, non sans disputer vigoureusement le terrain à l'ennemi.

C'était au commencement de juillet, proche de Daugeliszki; l'arrière-garde russe, sous les ordres du général Korf, venait d'avoir son premier engagement avec l'avant-garde française commandée par le général Sébastiani. M. de Løwenstern reçut la

mission délicate de se rendre, sous qualité de parlementaire, au camp français pour voir et deviner, si possible, les dispositions prises par l'ennemi.

— Notre quartier général, dit-il, n'était guère qu'à cinquante verstes des Français campés à Daugeliszki. Le comte de Kutaissoff, qui commandait l'arrière-garde, me donna un bon cheval, un trompette et deux uhlands, sur quoi je partis. Je poursuivis un assez long temps mon chemin dans la campagne sans apercevoir aucun Français ; enfin, je rencontrai une patrouille de douze cavaliers à qui je fis vainement signe de s'arrêter ; mon trompette sonna, mais sa musique ne fut pas écoutée ; les Français tournèrent bride pour s'en aller avertir de ma venue les avant-postes ; je m'étais pendant ce temps approché des sentinelles, qui se portèrent sur moi la lance basse et le sabre dégainé. Je descendis de cheval et, tout en leur expliquant que je n'étais là dans aucun dessein hostile, je m'approchai. A ce moment arriva un officier supérieur qui me demanda ce que je voulais ; je montrai ma lettre, et lui, sans me répondre un mot, retourna en hâte faire son rapport. Je ne tardai pas à voir apparaître les généraux Sébastiani et Subervic, qui mirent pied à terre, me demandèrent ce qui m'amenait et m'invitèrent à les suivre dans une cantine voisine, où je devais attendre les ordres du roi de Naples. Le général Sébastiani commanda un petit déjeuner, et nous entamâmes sur les événements du moment une conversation qui dura environ deux heures. J'avais pour instructions de faire croire aussi adroitement que possible aux Français que j'étais envoyé par le comte de Wittgenstein, et de les embrouiller de façon à leur tirer les vers du nez, comme on le dit vulgairement. Le général Sé-

bastiani, bien qu'il fût homme de beaucoup d'esprit et de façons aimables, était quelque peu vain et bavard : j'obtins de lui des indiscretions qui me surprirent moi-même, et me furent on ne peut plus utiles dans mon rapport au général en chef.

Nous attendions depuis une heure environ quand le roi de Naples parut à cheval, paré d'un uniforme aux couleurs les plus voyantes et entouré d'un brillant état-major. Murat me parut un extrêmement bel homme ; ses traits étaient fins et son expression spirituelle, ses manières celles d'un roi, et quiconque n'aurait pas su son origine l'aurait pris pour tel. Je lui fus présenté et lui remis ma lettre ; il la lut, ordonna d'y répondre sur-le-champ et me demanda où j'avais laissé l'empereur mon maître. Je répliquai que je ne pouvais dire où se trouvait en ce moment Sa Majesté, vu que j'étais envoyé par le comte Wittgenstein. — « Bah ! me dit le roi, nous savons fort bien où se trouve à cette heure le comte de Wittgenstein. » Je répondis que je ne pouvais prétendre convaincre Sa Majesté de la vérité de mes paroles et que je devais lui laisser sa conviction, puisqu'elle était si bien assise. Au bout d'un moment de silence Murat reprit : « Dites-moi donc pourquoi deux peuples, que la nature a destinés tout particulièrement à s'estimer, sont aujourd'hui en face l'un de l'autre en ennemis ? » — « Parce que ces deux peuples sont faits pour être maîtres chacun chez soi, et s'ils veulent se voir, ils ne doivent se visiter qu'en chaises de poste, mais non pas avec l'épouvantable suite que j'aperçois derrière Votre Majesté. » Le roi se mit à rire : « Voilà, continua-t-il, vos provinces déjà conquises ; vous allez être rejetés encore plus loin et vous ne tarderez pas à avoir assez de la guerre. » —

« Non, non, lui dis-je, notre désir de nous battre augmentera en raison de nos revers, et si nous reculons davantage, ce sera pour pouvoir mieux sauter. » — « Bah ! reprit-il brusquement, vous apprendrez à vos dépens ce que c'est que de perdre des provinces ; mais quand la raison vous viendra, ce sera trop tard. » Sur quoi il se tourna vers Sébastiani et lui commanda de me donner tout ce dont j'aurais besoin, mais de ne pas me laisser partir jusqu'à ce qu'il eût exécuté le mouvement offensif en avant qu'il projetait. Je fis quelques objections qui n'eurent aucun succès ; mon trompette et mes ordonnances furent entourés, et Sébastiani me somma de remonter à cheval et de le suivre.

Pendant mon séjour forcé de 24 heures chez les Français, j'eus plusieurs conversations avec Sébastiani. Il me demanda, entre autres, de quelle partie de l'empire j'étais originaire. Je lui répondis : « Des provinces allemandes, d'Esthonie. » Sur quoi il me dit qu'ils n'y avaient pas encore de relations, mais qu'ils en avaient beaucoup en Courlande, où le terrain était sondé et que les Français ne tarderaient pas à y porter leurs aigles. Là-dessus, s'abandonnant à sa loquacité, Sébastiani me développa dans un langage emphatique les projets des Français, leur marche dans l'intérieur de la Russie, les corps qu'ils enverraient vers la Duna, le succès infaillible qu'ils auraient, le rétablissement d'un royaume de Pologne, l'érection d'un duché de Courlande de l'autre côté de la Duna ; enfin, si je ne me trompe, il me parla aussi d'un grand hetmann des Cosaques.

Je ne fis rien pour arrêter ce flux de paroles, me contentant ici et là de quelque petit geste dubitatif ; mais quand mon interlocuteur en vint à m'énumérer

les avantages, au point de vue de l'instruction et de la liberté, que Napoléon était en train, selon lui, d'apporter au peuple russe, je ne pus m'empêcher de demander à Sébastiani ce que deviendrait Pétersbourg. « Ah ! Pétersbourg sera un entrepôt de marchandises, voilà tout. » Je ne pus retenir alors un mouvement d'humeur et répondis sèchement : « Général, Pétersbourg, malgré tous vos efforts, demeurera la capitale de la Russie, vu que nous aimons mieux être l'Asie avec la Russie, que l'Europe avec vous ou avec qui que ce soit d'autre. » Estimant que ma captivité avait duré assez longtemps, je demandai avec instance qu'on daignât me remettre les réponses, ce qui eut lieu ; je partis à cheval sous escorte française et arrivai à nos avant-postes à demi-mort de fatigue. Les cosaques avaient détruit tous les ponts, si bien que je dus passer une rivière à la nage ; heureusement je montais un des chevaux du prince de Hohenlohe. Une fois débarrassé des Français, je me hâtai vers notre quartier général, que je finis par atteindre et où Barklai me reçut, moi et mes dépêches, avec la plus grande satisfaction.

L'armée française continuait d'avancer ; les Russes battaient si rapidement en retraite que, sans un plan concerté à l'avance, on aurait pu prendre ce mouvement rétrograde pour une déroute ; cependant les populations qui se croyaient abandonnées s'effrayaient, les soldats murmuraient, le commandement partagé entre plusieurs généraux manquait d'unité et menaçait de compromettre le résultat de la guerre. L'empereur Alexandre, connaissant les intrigues dont son armée était le théâtre, résolut d'y mettre un terme et investit Barklai du commandement en chef et des pouvoirs les plus étendus. L'antichambre de Barklai,

déserte la veille, se remplit alors des mêmes personnes qui l'avaient blâmé avec le plus d'amertume ; mais lui, froid et confiant dans l'avenir, ne changea rien à sa contenance et reçut ses détracteurs avec sa politesse habituelle.

L'empereur Alexandre, avant de quitter l'armée pour se rendre à Moscou, voulut voir encore une fois Barklai ; il le trouva établi dans une misérable grange, car tel était le mépris du général pour les commodités de la vie que, pourvu qu'il fût auprès de ses soldats, tout gîte lui était bon. L'empereur passa une heure entière avec Barklai, puis s'étant levé, l'embrassa et, au moment de monter en voiture, lui serra la main en lui disant : « Adieu, général, adieu encore, portez-vous bien. Je vous recommande mon armée ; surtout n'oubliez pas que je n'ai que celle-là. » Ces paroles expliquent suffisamment les hésitations de Barklai, la timidité qu'il montra à l'affaire de Rudnia, timidité que ses ennemis lui reprochèrent avec tant de violence ; sa conduite ne fut que prudente, elle devait sauver la Russie ; car à quoi auraient servi l'incendie de Moscou et toutes les rigueurs de la température, sans une armée pour donner à la résistance la consécration de la victoire. —

Nous ne pouvons accompagner M. de Lœwenstern dans toutes les péripéties de ce drame émouvant ; qu'il nous suffise de dire que victime d'une intrigue de camp, il tomba momentanément en disgrâce et reçut une mission pour Rostopschin, gouverneur de Moscou, sorte d'exil déguisé qui l'éloignait du théâtre de l'action.

— Rostopschin, dit M. de Lœwenstern, était par ses manières, par son éducation, un Français de l'ancien régime. Son esprit naturel, aiguisé de bonne heure,

lui avait donné une pente à la satire mordante, tandis que l'énergie de son caractère prêtait à ses discours, quand la passion chez lui était en jeu, quelque chose de la violence d'une arme à feu. C'était plaisir de l'écouter le soir autour de la table à thé, surtout quand les flèches qu'il aimait à décocher vous passaient par-dessus la tête; presque toutes étaient destinées aux parvenus de la révolution, qu'il poursuivait de ses railleries amères. Il me souvient qu'un soir, comme on parlait de Murat: « Otez, dit Rostopschin, au roi de Naples tous ses oripeaux, mettez-lui à la place l'uniforme râpé d'un soldat d'infanterie, enlevez-lui en même temps la forfanterie d'un hussard pour lui donner la ténacité rusée d'un douanier, et vous aurez le prince royal de Suède ¹. Une autre fois que Karamsin, le grand historien de la Russie, parlait de la vérité historique: « Allez, allez, cher compatriote, avec votre génie historique! lui dit en riant Rostopschin. Celui qui voudrait ne se nourrir que de vérité dans l'histoire courrait fort le risque de mourir vite de faim. L'homme du miracle, qui est là tout prêt à nous canonner, s'il a accompli tant de hauts faits dont il se vante, a fait croire aussi à d'autres exploits beaucoup moins réels; c'est pourquoi lui qui connaît la chose se plaît à appeler l'histoire une fable convenue. — Un khan tartare de mes ancêtres ayant entrepris d'écrire sa vie sous le titre de « Mille et une vérités, » son bouffon lui proposa de l'intituler bien plus justement « Mille et un mensonges; » qu'en advint-il? le bouffon pour sa récompense reçut « mille et un » coups de bâton sous la plante des pieds et put apprendre à ses dépens que toute

¹ Bernadotte.

vérité n'est pas bonne à dire. Tout n'est que vanité ici-bas, dit Salomon, et je suis certain qu'un jour viendra où l'on racontera cent et un mensonges sur ma conduite, au sujet de laquelle personne ne saura jamais la vérité. »

Bien des années après cette conversation, ajoute M. de Lœwenstern, une dame russe me fit lire en Italie quelques cahiers intitulés « Mes mémoires ; » c'était une plaisanterie de Rostopschin, écrite en français et divisée en quatorze chapitres, tous courts. La copie que je possédais de ce manuscrit s'est perdue, je ne me rappelle qu'un chapitre qui portait pour suscription « Mes hauts faits, » et dont voici à peu près le contenu : « J'ai rempli toutes sortes de rôles, j'ai joué l'amoureux, l'homme de qualité, le père généreux, mais jamais le valet. » Le chapitre XIV, qui avait pour titre « Mon épitaphe, » était conçu en ces termes : « Ici on a déposé pour se reposer, avec une âme blasée, un cœur épuisé et un corps usé, un vieux diable trépassé. Mesdames et Messieurs, passez ! ¹ » —

Après être demeuré quinze jours à Moscou, M. de Lœwenstern reçut l'ordre de retourner à l'armée. Il assista à la bataille de Borodino, livrée contre l'avis de Barklai et après laquelle les Russes se retirèrent au delà de la capitale, qu'un conseil de guerre décida de livrer aux flammes. Quand Barklai, en butte aux intrigues de Kutusoff, rentra dans la vie privée avec la grandeur d'âme d'un héros, laissant ses aides-de-camp attachés à la fortune de son rival, M. de Lœwenstern servit auprès de Kutusoff, qui avait fait succéder à la frugalité spartiate de Barklai toutes les

¹ En français dans l'original.

douceurs de la vie opulente. Nous allons retrouver notre auteur à ce moment où l'armée française, chassée de Moscou par l'incendie, surprise par la saison rigoureuse, n'avait d'autre alternative que d'évacuer le pays ou d'y périr. Miloradowitch avec une forte avant-garde serrait de près les Français, pendant que Kutusoff, à la tête du gros de l'armée, les accompagnait pas à pas à une certaine distance.

— Nos marches ressemblaient à des manœuvres en temps de paix, et l'illusion même aurait été complète si de temps en temps l'on ne nous avait amené des généraux, des officiers ou des soldats faits prisonniers. Les jours où je ne dînais pas à la table de Kutusoff, je dînais chez le duc Alexandre de Wurtemberg ou chez le prince héréditaire d'Oldenbourg, qui tous deux faisaient l'expédition au prix de mille fatigues. Ce fut plus tard, en 1813, le duc qui conduisit le siège de Danzig. Chez le prince héréditaire je rencontrai le général anglais si connu, Robert Wilson, pour lors commissaire de l'Angleterre auprès de l'armée russe. Il était long et maigre comme un bâton et avait la manie de s'exposer aux balles, auxquelles il servait de but sans en avoir été jamais atteint. On m'a raconté qu'en 1813, à la bataille de Dresde où il pleuvait à torrents, l'on vit tout à coup apparaître Wilson avec un manteau en toile cirée dans lequel s'engouffrait le vent ; à l'assaut du grand jardin où Wilson n'avait que faire, mais où il n'eut garde de manquer pour s'exposer au feu, un boulet lui enleva son manteau de dessus le corps ; sur quoi l'on vit cette longue figure aux cheveux rouges réapparaître saine et sauve, calme comme devant.

Je reçus un jour du prince Koudascheff, gendre et favori de Kutusoff, une missive à porter à Milora-

dowitch, avec la charge de demeurer auprès de ce général jusqu'à ce que l'ordre eût été exécuté. Outre le cheval que je montais, j'avais deux chevaux de main, un cheval pour mon bagage, deux valets et deux cosaques. C'est dans cet équipage que je me mis en route pour rejoindre notre avant-garde. Après une marche de deux jours, je rencontrai, le 7 novembre, l'arrière-garde française, et sans aucun doute j'aurais été perdu, si la démoralisation des Français n'eût déjà été telle qu'ils ne songèrent pas à envoyer des chasseurs à ma poursuite. Les fantassins continuaient péniblement leur marche, personne ne s'inquiétant de moi qui les suivais à une centaine de pas, comme un simple spectateur. Des officiers cependant finirent par m'apercevoir, se consultèrent, sur quoi il partit un coup seul, tiré à mon intention.

J'étais depuis un moment à mon poste d'observation, quand je vis déboucher l'avant-garde russe menée par Jermolow qui, dégoûté des intrigues du quartier général et personnellement peu aimé de Kutusoff, avait demandé de continuer la guerre sous les ordres de Miloradowitch. Je remis ma dépêche et restai auprès des troupes qu'on dirigeait en hâte sur Dorogobusch. La route entière était littéralement semée de soldats français morts ou mourants et de cadavres de chevaux, spectacle affreux dont nul, s'il ne l'a vu de ses yeux, ne saurait se faire une idée.

En dépit de leur situation désastreuse, les Français, à Dorogobusch, ne laissèrent pas que d'opposer une résistance assez vive. Il fallut emporter d'assaut une éminence à côté de la ville et un cimetière entouré de murs. Le duc Eugène de Wurtemberg, qui en avait reçu la charge, s'acquitta de la commission avec une singulière prudence et beaucoup de bra-

voure. Quand nous entrâmes dans la ville, elle était à moitié détruite et l'autre moitié brûlait ; deux fois pendant la nuit Miloradowitch dut changer de maison, parce que celle où il logeait avait pris feu. Il ne faisait pas encore un froid rigoureux, mais la neige tombait à gros flocons ; partout la détresse et la misère. Les prisonniers, au nombre de quelques milliers, avaient été parqués, manquant de tout, dans des bâtiments abandonnés ; il faut dire que la position de nos soldats n'était guère bonne non plus.

Dès le commencement de cette nuit cruelle, j'avais pensé aller chercher un abri dans le faubourg, de l'autre côté du Dnieper, où nos troupes, il est vrai, n'avaient pas encore pénétré ; quelques Français égarés l'occupaient avec l'intention d'y passer la nuit pour partir le matin vers l'ouest ou vers l'est, suivant la direction du vent. Leur condition était si misérable qu'ils ne prirent seulement pas garde à moi, et bien qu'ils fussent cinq dans la maison où j'entraï, ils s'en laissèrent expulser sans résistance. Le propriétaire du logis, petit bourgeois du lieu, avait servi lui-même autrefois et son patriotisme n'attendait qu'une occasion de s'allumer. A peine m'eut-il reconnu pour un officier de l'armée russe, qu'il s'inclina jusqu'à terre en me saluant, fit le signe de la croix, puis se relevant tout à coup, saisit un couteau et s'élança dans la rue où il poignarda quatre Français avec une telle fureur et si rapidement qu'il me fut impossible de l'en empêcher. Après quoi, poussant un cri effroyable, il somma les voisins de sortir et de venir égorger tous les étrangers. Dès qu'il rencontrait un Français, il le perçait de son couteau. Il ne tarda pas à trouver des imitateurs et ce fut bientôt dans les rues comme dans les mai-

sons un épouvantable massacre. Les Français, presque tous sans armes, exténués, affamés, hors d'état d'opposer aucune résistance à une rage si soudaine, s'efforcèrent de gagner le large ; tous ceux qui ne réussirent pas à s'échapper, tombèrent aux mains des égorgeurs, que nul n'aurait pu ni retenir ni calmer.

Mon hôte rentra avec son couteau ensanglanté, se vantant de l'avoir planté dans le cœur de vingt Français. Il l'essuya, le glissa sous son traversin, fit le signe de la croix devant ses images, en grand nombre dans la chambre, puis me dit : « Combien de fois n'ai-je pas demandé à Dieu de me laisser user de ce couteau contre les mécréants qui souillent notre pays et profanent nos églises ; eh bien ! voici qu'à la fin ma prière a été entendue ; l'espérance que j'avais en regardant mon couteau, pendant que ces mécréants étaient logés ici à faire les maîtres, elle vient à la fin des fins de s'accomplir. Loués soient le Tout-Puissant, le Sauveur et tous les Saints ! »

Ces paroles, il les prononça avec l'exaltation du fanatisme, son œil étincelait, ses membres tremblaient. Il se calma cependant peu à peu et ajouta : « Seigneur, vous êtes le premier que j'aperçois depuis le retour de l'armée victorieuse de notre très gracieux empereur ; tout ce que je possède est à vous, prenez et usez-en comme il vous plaira ! » Que dire à cet homme dont je désapprouvais si fort la conduite ? C'était le démon de la guerre, c'étaient le fanatisme, le patriotisme irrités jusque dans leurs dernières fibres par la domination et par l'orgueil de l'étranger. D'ailleurs, toutes ses victimes n'étaient-elles pas là étendues, égorgees et sans vie.

Du reste, mon homme ne s'embarrassait guère

des sentiments que je pouvais éprouver ; il pensait avoir agi dans son plein droit, et chaque fois qu'il avait à exercer à mon égard les devoirs de l'hospitalité, ses yeux brillaient d'un doux éclat. Il appela sa femme, avec le secours de laquelle il leva un compartiment du plancher sous lequel parut un petit réduit ou, pour mieux dire, un simple trou d'où il tira des vivres pour moi et pour mes gens. Je n'acceptai toutefois que du pain et du fromage, lui payant la part qu'il ajoutait ainsi à mon souper, lequel s'allongea d'une bouteille de Madère que j'avais apportée ; puis je m'étendis sur une peau d'ours, et le sommeil réparateur ne tarda pas à venir me trouver.

Je ne devais pas avoir dormi longtemps quand le canon recommença à se faire entendre dans le voisinage ; je fus aussitôt sur pied. La route était éclairée par la lueur des incendies, et les grondements des pièces d'artillerie se succédaient sans interruption. Il ne me fallut qu'un instant pour m'équiper et descendre tout armé dans la cour, où je trouvai mes hommes ; la grange où l'on avait enfermé mes chevaux brûlait, et mes domestiques et mes cosaques faisaient tous leurs efforts pour les tirer des flammes. Les coups de canon continuaient de partir à mes oreilles ; il me semblait entendre des grenades éclater dans les airs et retomber dans des charpentes ; partout ailleurs un silence de mort, pas un cri, le vent seul faisait entendre ses sifflements aigus et me chassait de gros flocons de neige au visage.

Je ne savais que faire ni que penser, quand un cosaque vint me dire : « Ce sont des caissons de poudre français qui sautent. » Au même instant l'hôte accourut : « Hélas ! » me cria-t-il du ton le plus lamentable, « voilà ces mécréants, ces chiens qui ont

tiré vingt, trente de leurs machines infernales au bord du Dnieper, ils y ont mis le feu et se sont sauvés. Aussi, voyez cette marchandise du diable qui saute en l'air et va nous faire sauter toute notre rue, nous, nos femmes et nos enfants ! » Effectivement, les Français avaient traîné au bord du Dnieper les caissons qu'ils étaient obligés d'abandonner, ils y avaient mis le feu avec des mèches, et boulets et grenades de sauter en l'air.

Après m'être efforcé de tranquilliser mon hôte, en l'assurant que le danger n'était pas grand et cesserait bientôt, j'allai me chercher une petite place à l'abri des obus et de l'incendie pour y passer le reste de la nuit. Le lendemain, quand je rentrai dans Dorogobusch, Miloradowitch était déjà parti ; il avait quitté la grande route, espérant qu'en dehors du passage principal il trouverait plus facilement à se cantonner. Ce fut en vain que je le cherchai, je ne pus le rejoindre. La tourmente continuait, impossible de reconnaître les chemins qui avaient complètement disparu sous la neige ; je tombai dans les champs, au milieu d'un marais, et après plusieurs heures d'une promenade fatigante et dangereuse, je m'estimai heureux de retrouver la grande route.

J'arrivai péniblement le soir à Solowiewo, non loin d'un endroit où l'on traverse le Dnieper et où l'arrière-garde française s'était arrêtée dans l'intention de défendre le passage. Elle avait à sa poursuite les dragons russes et un détachement de cosaques commandés par le colonel Karpenko qui, se sentant trop faible pour attaquer, avait fait halte à une faible distance, sur la lisière d'une forêt ; c'est ce que mes éclaireurs m'apprirent ; mais quand je fus arrivé sur les lieux, la neige qui tombait en tourbillons furieux

m'ôta tout moyen de découvrir le campement de Karpenko. Pas une maison, pas un arbre dans tout le pays. Un instant je promenai mes regards autour de moi sans savoir à quel saint me vouer, quand tout à coup, au milieu des flocons de neige, j'aperçois un feu qui grossit, grossit à mesure que j'approche ; plus de doute, c'est un feu de bivouac ; mais français ou russe ? là est la question. N'importe, je m'avance hardiment et ne tarde pas à entendre le cri d'appel des sentinelles russes. Au bout d'un instant j'étais au milieu de tous les vaillants soldats de Karpenko. Ses chasseurs avaient découvert dans la forêt une vieille grange qui venait de leur livrer du bois sec. Je connaissais Karpenko d'ancienne date ; il me reçut avec amitié à son feu hospitalier ; du thé chaud et quelques aliments m'eurent bientôt fait oublier toutes mes mésaventures. Je m'enveloppai dans ma peau d'ours et le lendemain, en me réveillant, j'avais sur moi un pied de neige.

La forêt, sur la lisière de laquelle bivouaquait le régiment, était remplie de Français qui y avaient cherché refuge et s'y cachaient. En voyant nos feux de bivouac brûler et bien entretenus, quelques-uns sortirent de leur retraite et vinrent, sans armes, se chauffer à notre bois, en quoi nos chasseurs ne les empêchèrent point. Le colonel même s'étant levé pendant la nuit et ayant remarqué quels hôtes piteux nous avions là, obtint aisément de ses chasseurs qu'ils leur abandonnassent un feu et des poutres pour l'entretenir. A mon réveil, je ne fus pas médiocrement surpris de voir plusieurs centaines de Français couchés ou accroupis autour de la flamme. Ils étaient dans un état complet d'apathie, vivre ou mourir leur semblait égal ; ils ne voulaient que se chauffer, afin de calmer

leurs souffrances, et pourtant le froid de la nuit, l'humidité de la neige qui couvrait la terre n'étaient pas suffisants pour engourdir et donner la mort. En partant, nous laissâmes ces Français libres et jouissant de nos feux. Nous ne tenions pas à faire des prisonniers, car nous ne voulions pas employer nos hommes à les escorter ; cette détermination a causé la perte d'un grand nombre de ces infortunés qui, abandonnés à eux-mêmes, sont tombés sous la main vengeresse et irritée des gens de la campagne. —

M. de Lœwenstern rejoignit les premiers détachements de Miloradowitch ; le général Jurkowsky, qui les commandait, avait ordre d'occuper la grande route entre Smolensk et Krasnoi. Un soir, à 9 heures, il rencontra une division de cavalerie ennemie qui s'était postée de l'autre côté d'une digue et l'avait armée de deux pièces de canon. A force d'instances, M. de Lœwenstern finit par obtenir quatre escadrons pour aller reconnaître l'ennemi.

— Je ne me contentai pas, nous dit-il, d'une simple reconnaissance : deux escadrons, sous la conduite du baron Lessowsky, se jetèrent sur l'ennemi, le repoussèrent, firent sauter les fuyards par-dessus la digue, prirent les deux canons et sabrèrent tout ce qui voulut résister. Deux autres escadrons, sous les ordres de Rosen, que j'avais réservés pour soutenir Lessowsky, voyant l'heureuse réussite de l'attaque, franchirent la digue à bride abattue, attaquèrent la réserve ennemie, la culbutèrent, firent deux cents prisonniers et dispersèrent le reste. Le combat n'avait duré qu'un quart d'heure et la victoire était complète, sans compter que l'avantage que nous venions de remporter était important, car de ce moment nous tenions la ligne de communication de l'ennemi.

Dans le village qui tomba en notre possession à la suite du combat, nous trouvâmes quelques beaux chevaux de selle que nos adversaires, dans leur précipitation, n'avaient pas eu le temps d'emmener ; nous trouvâmes aussi deux voitures de voyage appartenant à des généraux et, sur des feux allumés, les chaudrons dans lesquels les Français étaient en train de faire cuire leurs rations ; nos soldats prirent une partie de leur contenu et abandonnèrent le reste aux malheureux habitants du village, qui nous assurèrent en pleurant n'avoir pas eu depuis deux jours la plus petite chose à se mettre sous la dent.

Le lendemain, 3 novembre, vieux style, nous aperçûmes sur la route de Smolensk à Krasnoi différentes colonnes françaises. Napoléon venait de passer avec sa garde ; le vice-roi et Ney étaient demeurés en arrière. Jurkowsky donna l'ordre d'attaquer aussitôt tous ces convois ; nous fîmes un grand nombre de prisonniers, prîmes des fourgons et même quatre pièces d'artillerie ; ceci du reste ne comptait plus, et conquérir des canons ne passait plus chez nous pour un bien grand exploit, puisque les hommes les défendaient à peine. Les Français se trouvaient en proie à un découragement tel, que nous traversions la route là où il nous plaisait, prenant au milieu des colonnes ce qui nous agréait le mieux, et si quelques coups de fusil partaient encore de temps à autre à notre intention, c'était presque toujours sans nous blesser. Par intervalles, toutefois, se formaient des groupes de dix à douze hommes faisant meilleure contenance ; nous les laissions passer pour tomber sur ceux qui se défendaient moins bien et à qui nous enlevions chariots et bagages ; le butin que firent nos soldats fut immense.

Le prince Koudascheff, gendre de Kutusoff, était venu nous joindre pour quelques moments ; une forte colonne ennemie marchait sur la grande route, conduisant trois pièces bien attelées et plusieurs fourgons, dont le contenu ne devait pas manquer de valeur. Koudascheff persuada à Jurkowsky de risquer l'attaque, ce qui eut lieu sans retard. Les Français nous reçurent à coups de fusil et eurent le temps de nous envoyer une ou deux décharges à mitraille, mais au même moment nous leur tombions dessus. Le premier escadron de Sumy, sous les ordres du capitaine Théodore de Budberg, s'élança en avant, les pièces furent prises, la colonne mise en déroute. Nous perdîmes plusieurs hussards et eûmes grand'peine à tirer les fourgons et les pièces hors de l'encombrement. Les chevaux français n'en pouvaient plus, ceux qui les menaient avaient été sabrés, la route était obstruée par la neige. Nous réussîmes à la fin à dégager canons et fourgons et, comme la nuit tombait, nous établîmes notre bivouac non loin d'une maison de paysan.

Pendant le trajet, un Français porteur de la livrée impériale, qui s'était tapi à demi-mort sous un fourgon, s'approcha de moi et me conta en confidence que les fourgons appartenaient à l'empereur Napoléon, et que notamment celui qui lui avait servi de refuge contenait une somme de 60,000 pièces d'or. Le pauvre diable avait cru reconnaître en moi un officier supérieur et espérait ainsi gagner ma faveur. Je fis part aussitôt à mon frère et à Budberg de ce qu'on venait de m'apprendre ; nous résolûmes de ne pas perdre de vue le chariot précieux et de le fouiller le lendemain quand il ferait clair. Cependant on en amena d'autres ; dans l'un, nous trouvâmes des caisses entières de provisions destinées à la table impériale :

des fruits glacés, du gâteau de Reims, des confitures de toutes les espèces. Réduits depuis longtemps à ne manger que des pommes de terre et du pain noir, nous tombâmes sur ces fruits à l'eau-de-vie comme sur un dessert improvisé, et ce qui était destiné dans l'origine à être dégusté par les hôtes de Sa Majesté fut absorbé ce soir-là autour du feu de bivouac en quantités immenses. Les conséquences ne s'en firent pas longtemps attendre: l'eau-de-vie, bien que sucrée et contenue dans un fruit, n'en demeurait pas moins de l'eau-de-vie; nous nous étions gorgés comme des sauvages, nous nous endormîmes profondément.

Le lendemain en nous réveillant, quand nous nous fûmes bien frotté les yeux, notre premier soin fut de voir ce qu'était devenu le fourgon. Mais, ô terreur! il n'y était plus. Nous cherchâmes, nous questionnâmes, et nous apprîmes que pendant la nuit le général Jurkowsky avait donné l'ordre d'emmener les pièces, et que sans doute le fourgon était parti avec. Plus tard le bruit se répandit qu'on avait conduit au quartier de Miloradowitch une voiture française remplie d'argent, et que là elle avait été vidée sans bruit, avant même que Miloradowitch en sût rien. Quoi qu'il en soit, pour nous l'argent n'en demeura pas moins perdu, et ce qu'il y a de plus certain, c'est que ce soir-là nous mangeâmes notre part de 1,200,000 roubles en fruits à l'eau-de-vie¹.

¹ Voici à ce propos ce que dit le baron Denniée dans son ouvrage, *Itinéraire de l'empereur Napoléon pendant la campagne de 1812*: « C'est durant cette nuit de souffrances (du 15 au 16 novembre) que l'ennemi enleva 1,294,000 fr. des caisses du trésor et que trois caissons des équipages de l'empereur furent pillés par les Russes. »

Le 4 novembre, nous attaquâmes l'arrière-garde française et prîmes en grand nombre des chariots de bagage, parmi lesquels une élégante voiture de voyage appartenant, suivant ce que me dirent les gens qui l'accompagnaient, à un officier d'ordonnance de l'empereur, M. de Montesquiou-Fezensac¹. Mon frère et moi demeurâmes là par curiosité à regarder les hussards ouvrir les coffres, dans le contenu desquels je me choisis le bel uniforme d'un officier d'ordonnance de l'empereur. Il était de drap bleu clair et richement brodé en argent. Plus tard, j'en ai fait présent au théâtre de Reval, et pendant bien des années j'ai eu l'occasion de voir un chanteur fort aimé du public revêtir ma prise pour faire Saint-Phar, ambassadeur français à la cour de la reine de Golconde.

Mon frère Georges, à son tour, s'adjudgea un bel uniforme de maréchal, probablement celui de Davoust, plus de beaux albums de femmes que les Français avaient trouvés à Moscou. Une foule d'objets précieux restaient épars sur la neige, sans que personne y prît garde; on n'avait ni le temps, ni le moyen de les relever; le soin de sa vie et de celle des chevaux dans ce pays désert et dévasté ne permettait pas de donner grande attention à des objets de pur luxe. Je me contentai de prendre quelques excellentes cartes à jouer, que je pendis dans un sac au pommeau de ma selle. Un officier de hussards trouva une cassette avec toutes sortes d'objets de toilette, plus un joli médaillon de femme qu'il me donna. La cassette devait avoir appartenu à un prince de Wurtemberg, vu que je trouvai dedans une lettre à son adresse. Enfin les hussards m'apportèrent un

¹ Plus tard pair de France et ambassadeur en Espagne.

élégant portefeuille, qui paraissait venir d'un prince de Salm. Parmi beaucoup d'autres papiers il en contenait un sur lequel était écrit : « Trouvé et recueilli sur le crâne de Ruy Diaz Cid, avec la représentation de son tombeau et de ses ossements. » Ceci m'ayant paru une pièce curieuse, je la gardai ; j'en ai fait plus tard présent au baron Gotthard de Budberg et crois qu'elle peut se voir encore dans la bibliothèque du château de Widdrisch.

Je ne parlerai point ici des combats que nous soutînmes le 4 et le 5 contre les colonnes du vice-roi et de Davoust, de la masse de prisonniers qui nous tombèrent entre les mains et de la dispersion de l'ennemi : je ne fais ici que le récit des événements dont j'ai été témoin. Le 5, nous avions pris position avec le corps de Miloradowitch sur les bords de la Losmina, à une lieue de Krasnoi. Plus de quarante pièces étaient rangées le long de la grande route, derrière les ravins profonds qui bordent la rivière ; une partie des troupes de Miloradowitch bivouaquaient derrière ; d'autres pièces et le septième corps avec la division Paskewitch en avant tenaient le sud, parallèlement à la route, tandis que la droite était occupée par Korf et la cavalerie. C'est à peine si l'on attendait l'ennemi, quand même nous avions appris par les prisonniers que Ney était resté en arrière. Le 6 au matin, nous étions, Budberg, Read, mon frère et moi, tous à prendre gaiement notre déjeuner ; mon frère, ayant endossé l'uniforme de maréchal conquis par lui la veille, vint à nous en disant : « Je suis le maréchal Ney ; vous êtes pris, rendez-vous ! » Tous se mirent à rire, pour moi je me sentis en proie à un singulier pressentiment. Sans en souffler mot à personne, je m'éloignai, me fis donner mon meilleur cheval, un

cheval circassien, et me voilà parti dans la campagne. Un brouillard épais enveloppait tout, aussi fût-ce sans m'en douter que je me trouvai tout à coup sous le feu de vingt ou trente cavaliers, presque tous des officiers, parmi lesquels je crus reconnaître le maréchal Ney.

Vite je tournai bride et me retirai un peu à l'écart, sans qu'on cherchât à m'arrêter. Serait-ce bien Ney ? me demandai-je en faisant une seconde fois halte pour m'assurer de la chose. Ce n'était pas une illusion : j'avais devant moi Ney à la tête de son état-major, et bien qu'il fût tout enveloppé dans son manteau bleu, je le reconnus, comme il donnait des ordres pour l'attaque.

On comprend que je piquai des deux et volai du côté du bivouac, où je pensai cependant arriver trop tard. Des tirailleurs français, nous ayant aperçus à travers le brouillard, s'étaient glissés jusqu'à nos avant-postes, et les premiers coups partirent avant que chez nous l'on se doutât de rien. En un clin d'œil chacun fut sous les armes, nos hussards se rangèrent le long de la chaussée. Mon frère avait encore son uniforme de maréchal sur le dos quand on sonna l'alarme, il ne le quitta même pas pour se mettre en selle et peu s'en fallut que le véritable Ney n'eût à se défendre contre cet autre Ney d'emprunt.

Le général Korf lui-même était accouru et m'envoya prévenir de ce qui se passait Miloradowitch, que j'eus de la peine à rejoindre, par suite de la glace qui couvrait les bords de la Losmina. Miloradowitch, surpris, se montra un instant décontenancé, quand Paskewitch accourut et conseilla, pour ne pas amener du désordre parmi les troupes, de ne rien changer à leur position. Trente canons eurent tout juste le temps

de traverser la grande route et Ney, ayant passé la Losmina à la faveur du brouillard, marcha résolûment à l'attaque de nos batteries ; avant que nous y eussions pourvu, ses tirailleurs s'étaient emparés de quelques canons ; mais là s'arrêtèrent leurs succès ; nos pièces firent feu à mitraille sur la colonne ennemie, Miloradowitch l'attaqua par devant, Paskewitch avec la cavalerie sur la gauche, et avant une demi-heure cette vaillante colonne, menée par le général Ricard, était anéantie. Ney put se convaincre qu'il n'y avait pas moyen de rompre nos lignes. Il garda toutefois sa présence d'esprit : profitant de l'obscurité qui arrivait, il se sauva sur la rive droite du Dnieper avec ceux de ses hommes encore en état de porter les armes ; il perdit plus tard presque tout son monde sous les attaques du général Platoff, et ne parvint qu'avec quelques faibles débris à rejoindre à Orsch le gros de l'armée. Tout ce corps, ou peu s'en faut, dut se rendre prisonnier sur la rive gauche de la rivière.

C'est ainsi que se terminèrent les combats de Krasnoï, où Kutusoff laissa échapper la plus belle occasion de couronner la campagne par une action d'éclat. Nos forces étaient déjà rassemblées à Krasnoï le 4, pendant que les corps français arrivaient isolés et séparés. Nous aurions pu, à commencer par Napoléon et sa garde, les anéantir tous les uns après les autres sans qu'il nous en coûtât grand'chose. Mais Kutusoff ne le voulut pas. Il avait admis le petit principe du petit Daun qu'on doit bâtir un pont d'or à l'ennemi qui se sauve : « A quoi bon, disait-il, sacrifier des hommes, quand les événements, la faim, le froid, la misère font plus que nos armes. Ils périront tous sans que nous ayons seulement besoin de lever un doigt. »

Puis il ajoutait avec un singulier contentement de lui-même : « Dans les conjonctures politiques où nous sommes, nous ne devons pas paraître à la frontière comme de misérables vagabonds. » Sagesse stupide, qui aurait mérité un autre nom ! En sacrifiant quelques milliers d'hommes, nous aurions terminé la guerre de la façon la plus glorieuse. Au lieu de cela, Kutusoff fit ce qu'il fallait pour abattre le courage de l'armée, et en ordonnant de laisser passer respectueusement les petits détachements ennemis, il donna aux Français l'occasion de prétendre qu'ils n'ont été vaincus que par les éléments !

Kutusoff atteignit-il son but ? Nullement ! L'élite de l'armée ennemie, Napoléon, ses maréchaux, ses meilleurs généraux et ses officiers se sauvèrent ; il fallut faire encore trois années de guerre, pendant lesquelles le sang coula par torrents et des centaines de milliers d'hommes périrent ; la Russie se vit à plusieurs reprises au bord du précipice, et ne put accomplir qu'avec l'aide du reste de l'Europe ce qu'elle aurait accompli seule glorieusement. Triste imprévoyance de la raison humaine ! Tout Russe, tout patriote ne pardonnera jamais à Kutusoff d'avoir, par sa mollesse, enlevé à l'armée et au peuple un de ses plus beaux triomphes !

Ney défait, nous ne rencontrâmes jusqu'à Borissoff presque plus d'ennemis en armes, seulement de misérables traînards, exténués, se soutenant à peine, et se nourrissant des débris des chevaux morts ; nous les voyions dévorer les aliments les plus immondes et tomber mourants à côté des cadavres de leurs compagnons. Depuis longtemps ils avaient jeté loin d'eux toute espèce d'armes comme un fardeau trop pesant ; ils ne gardaient guère que leur baïonnette, dont ils

se servaient pour y embrocher un morceau de cheval et le faire rôtir, quand seulement ils trouvaient du feu. Jamais, je crois, ne s'est vue misère pareille, aucun récit ne saurait en donner l'idée.

De Krasnoi, Kutusoff avait envoyé des troupes par différents chemins avec recommandation de ne pas trop presser l'ennemi, afin de donner à Tschitchagoff et à Wittgenstein le temps de le rejoindre et de lui couper le chemin à la Bérésina. La brigade de hussards que j'accompagnais suivit donc la grande route. Les villages étaient brûlés ou détruits, les habitants en fuite, on ne trouvait plus de vivres, sinon de l'eau-de-vie de temps en temps. Nous autres officiers avions un peu de thé, emporté par les Français de Moscou et que nous leur avons repris dans un de leurs fourgons. Nous le buvions dans de l'eau de neige, sans sucre. Il y avait de vingt à trente hommes hors de combat par escadron ; les chevaux étaient en mauvais état, la plupart si fort écorchés par la selle que l'odeur en était insupportable.

C'est dans cette condition que nous atteignîmes Borissoff, où se trouvait le corps de Wittgenstein. En regardant le pont de la Bérésina, j'eus mes idées sur le plan de Napoléon de passer la rivière plus bas, et ne pus m'empêcher de m'étonner des manœuvres de Tschitchagoff et de Wittgenstein. Ce sont des événements connus sur lesquels je ne reviendrai pas, mais ce que je puis dire, c'est que parmi nos jeunes officiers de la garde, il dut y en avoir bien peu qui dans leurs rêves n'aient pas pris en cet endroit la bride du cheval de Napoléon en lui criant : « Sire, rendez-vous ! »

Nous ne demeurâmes, nous, que 24 heures à Borissoff ; la ville était à moitié brûlée. A mesure que

nous nous éloignâmes, les fatigues et les difficultés devinrent plus grandes. Le thermomètre s'abaissa jusqu'au-dessous de 20 degrés ; il y eut des jours où il n'était pas possible de se tenir plus d'un quart d'heure à cheval ; il fallait descendre et se mettre à courir, mais une neige épaisse vous fatiguait bientôt. Hommes et bêtes souffraient fort ; à tout moment il fallait laisser des hommes et des chevaux en arrière dans les villages ; ceux qui demeurèrent ainsi ne se réunirent qu'à Vilna au régiment, dont les cadres diminuaient de plus en plus. Dans l'infanterie le découragement se propageait aussi, et il devenait très difficile d'arracher les soldats des maisons de paysans bien chauffées, quand par hasard ils en trouvaient, pour aller bivouaquer en plein air par ce froid rigoureux. Si dans ce moment nous avions été forcés à une retraite, nos pertes auraient été immenses. Du reste, cette éventualité n'était guère à craindre. La guerre finissait faute de combattants, et l'on ne faisait plus de prisonniers parce qu'on ne rencontrait plus de soldats vivants. Des deux côtés de la route on ne voyait partout que des ennemis morts et des chevaux à demi dévorés. Sur une longueur d'un verste, j'ai compté jusqu'à 78 chevaux et 148 Français tous morts de froid ou de faim ; la route entière offrait le même aspect.

Budberg, mon frère et moi trouvâmes à nous procurer un petit traîneau de paysan, et nous fîmes le chemin moitié en traîneau, moitié à pied ; le froid était si intense que celui qui menait le cheval était obligé, au bout d'un petit moment, d'abandonner les rênes à un autre et de descendre. Nos hussards s'étaient fabriqué avec les bonnets à poil enlevés aux Français des gants et des chaussures, et c'est sous

cet accoutrement grotesque que nous fîmes notre entrée à Vilna. —

III

M. de Lœwenstern prit une part active aux guerres qui suivirent la retraite de Russie, et les événements de 1813 et 1814 l'amènèrent à Lutzen, à Dresde, devant Hambourg, à Anvers, finalement à Paris, où nous le verrons faire son entrée avec l'armée alliée.

— Au bout de quelques jours, dit-il, je reçus tout à coup une dépêche de Woronzow qui contenait un ordre de Winzingerode de le rejoindre sans retard, pour me préparer à entrer avec lui en France. Bien que je ne me séparasse qu'avec répugnance de mon chef, qui me pressait de rester auprès de lui, je ne m'en décidai pas moins à répondre à un appel, lequel allait me tirer de l'inaction où m'avait mis la suspension d'armes. J'allais reprendre ma part aux opérations de la guerre, dans le lieu qui en a été depuis des siècles comme le sol classique, dans les Pays-Bas. Je fis donc mes préparatifs de départ.

Je remis mon escorte de cosaques au général Ry-lejew, puisque je devais moi-même prendre la poste pour voyager ; je donnai le soin de me conduire mes chevaux de main et mes équipages à mon domestique Alexis, avec quelques cosaques pour l'escorter et la mission de descendre le Rhin ; je ne me doutais guère alors que je ne reverrai jamais ni les uns ni les autres. Je ne pris avec moi que quelques centaines de louis, remettant la garde du reste de mon bien à mon fidèle Alexis.

J'avais avec moi mon frère Georges et le brave

Meier, qui n'avait jamais manqué de me prodiguer ses honnêtes et bons services. Bien que reçu avec amitié par mes nouvelles connaissances de Dockenhuden et de Blankenese, pas moyen de m'arrêter, il fallait marcher. Ce ne fut pas sans danger qu'à Stade je passai l'Elbe sur la glace; pourtant j'atteignis Brême sans malheur, et là je me remis en buvant du vieux vin de la cave. J'arrivai dans les premiers jours de janvier à Düsseldorf.

C'est sous ces auspices qu'allait s'ouvrir la troisième année de cette guerre malheureuse, laquelle avait commencé sur les bords du Niémen. Quelles émotions, quelles fluctuations, quelle suite de victoires et de défaites : du Niémen à Moscou, de Moscou à Leipzig, de Leipzig au Rhin — pas de géants ! Après chaque guerre un pays perdu — la Russie, l'Allemagne ! — à présent c'était le tour de la France, dont la terre avait été si longtemps vierge ; le troisième pas allait nous conduire du Rhin à Paris.

Déjà les armées alliées, partagées en trois, marchaient en avant dans trois directions : le plus grand corps d'armée, commandé par Schwarzenberg, avait passé le Rhin à Lorrach, près de Bâle ; au milieu, Blücher entourait Caub et descendait de la Hollande, tandis que Winzingerode devait le suivre et entrer en Belgique. Le but et la direction de toutes ces armées, c'était Paris ; chacun le sentait, ce n'était que là et rien que là que se déciderait la guerre.

Napoléon n'avait en ce temps-là que peu de chose à opposer aux puissants moyens des alliés. Sa grande armée, l'invincible, la superbe, celle qui avait été se promener dans toutes les capitales de l'Europe, elle était restée en Russie ; les quelques centaines de mille conscrits levés à la hâte couvraient pour la

plupart de leurs os les champs de bataille d'Allemagne, ou languissaient prisonniers en Russie ; le peu qu'il en était resté se voyait dévoré par des épidémies. Les forces, les moyens étaient épuisés, mais la volonté puissante de Napoléon frémissait à l'idée de laisser la France plus amoindrie que lorsque la Révolution la lui avait livrée. Il était décidé que la guerre allait continuer, jusqu'au couteau, jusqu'à la défaite suprême du lion repoussé et traqué dans son repaire, ou, ce qui semblait impossible, jusqu'à son triomphe.

Les pauvres restes de troupes revenus à Napoléon des batailles d'Allemagne, 60 à 70,000 hommes, il les avait divisés en trois armées de force ou plutôt de faiblesse égale, et il les opposait aux alliés : au sud, en Alsace, sous les ordres du maréchal Victor ; entre Sambre et Moselle, sous Marmont ; dans le Bas-Rhin, sous le maréchal Mac-Donald ; mais ces armées, trop faibles pour résister efficacement, devaient nécessairement reculer de toutes parts. Avec l'activité qui lui était propre, l'empereur ne tarda pas à réunir autour de Paris des forces nouvelles, qui, du centre de cette vaste circonférence, devaient se précipiter par bonds impétueux sur l'ennemi. Toutefois le genre de guerre affectionné par le grand joueur était connu, percé à jour ; on savait son impétuosité, sa manière de décider du sort par de grands coups ; tout cela, on le savait assez pour ne pas avoir appris à l'éviter et l'on connaissait l'endroit sensible où le matador devait frapper le taureau pour le tuer plus sûrement.

Ce fut au milieu de toutes ces considérations et de bien d'autres pareilles que je m'approchai, à Düsseldorf, des bords du Rhin, qui avait l'air, pour le

quart d'heure, de vouloir opposer une digue puissante à toutes les opérations, grâce à ses flots soulevés et courroucés qui charriaient d'énormes glaçons. La plus grande partie du corps de Winzingerode était d'un côté, tandis que la seule avant-garde sous Czernischeff, avec l'état-major, avait passé. De quelques jours on ne pouvait songer à jeter un pont et à y hasarder les troupes. J'employai ces heures d'inactivité forcée avec des amis tels qu'Alexandre Benkendorf, Léon Narischkin, Serge Wolkonsky, qui n'engendraient point mélancolie à rire, à jouer, à plaisanter, et le temps passa. Toutefois, au bout de trois jours j'en eus assez et, à force d'or sonnante, je trouvai un batelier qui entreprit, en dépit de la glace, de l'eau du fleuve et de ses dangers, de me faire passer sur l'autre bord; nous nous embarquâmes, mon frère et moi, dans un petit bateau pour Cologne; Meier resta provisoirement avec ma voiture à Deutz.

A Cologne je trouvai à me loger chez le riche marchand de vins Mumm, celui qui, en 1811, avait loué du maréchal Kellermann les vignes de Johannisberg; c'était la fameuse année de la comète et Mumm, de cette aventure, devint un homme riche, au moins en vins. Quelques jours chez lui passèrent pour moi comme un songe, à admirer des œuvres d'art comme le dôme et à savourer tous les plaisirs de la société dans la vieille Colonia Agrippina, plaisirs que la spirituelle compagne de mon hôte savait rehausser encore. A la fin Meier put passer avec ma voiture; rien ne nous retenait plus; je partis pour Aix-la-Chapelle; je dus éviter Juliers que les Français occupaient encore. A Aix-la-Chapelle je pris un bain, visitai le tombeau du grand empereur Charles et partis pour atteindre cette vallée riante que tra-

verse la Meuse, avec à côté la sombre ville de Liège.

Dans les derniers jours de janvier, quand je me présentai à Winzingerode, il me confia qu'on allait avoir besoin de moi, moins pour manier le sabre que pour une occurrence, laquelle ne tarderait pas à se présenter, de me confier des missions à la fois militaires et diplomatiques. Pour le moment il allait m'envoyer à lord Lyndok (Graham), dont on attendait le débarquement en Hollande à la tête d'un corps de troupes, et en même temps au général de Bülow-Dennewitz. Il me fallait leur exposer à tous les deux ses vues sur l'entrée en France, et surtout m'entendre avec Bülow sur les mesures à prendre pour faciliter son occupation de la Picardie (le département du Nord et l'Aisne). De plus, je devais prendre le commandement de deux régiments de cosaques qui étaient sous les ordres des frères Melnikow, et qu'il avait laissés pour quelque temps au général Bülow pour que celui-ci les lui ramenât; mais le général prussien, sous toutes sortes de prétextes, ne s'était pas fait faute de les garder; Winzingerode me dit qu'il espérait que je serai plus heureux dans ma mission que ceux qu'il avait dépêchés à Bülow et qu'il lui avait renvoyés bredouilles. Il me recommanda de mener toute l'affaire avec une extrême discrétion, mais il me congédia avec la ferme espérance que je ne reviendrais pas sans les régiments.

Je reçus mes ordres par écrit et, après les avoir lus, je dis en riant au prince Serge Wolkonsky, l'adjudant de Winzingerode qui me les remit : « Il me semble, d'après ces ordres, qu'on a l'air de croire à une résistance qu'il faudra nécessairement briser. Pourquoi ne s'y prend-on pas d'une façon moins brutale ? Voilà déjà plusieurs fois qu'on me donne

la position effective d'un général, tandis que ma nomination est encore à venir. » Wolkonsky me répondit que Winzingerode l'avait déjà plusieurs fois entretenu de la chose et que ma nomination prochaine au grade de général était certaine. Confiant dans cette promesse, je quittai Liège plus riche d'une espérance, laquelle toutefois me semblait encore bien trompeuse. Je ne pus pas prendre avec moi mon frère Georges ; il resta, je ne le revis qu'à Soissons.

Je voyageais avec des chevaux de poste, mais le temps devint si abominable que je fus obligé de passer la nuit à St-Tron ; le lendemain, je tâchai d'atteindre le général Léon Narischkin, qui commandait les avant-postes ; je le trouvai à Lean. Il me dit quel était le meilleur chemin à prendre et me donna une escorte de dix cosaques. Louvain, Malines, comme presque tout le midi de la Belgique étant encore aux mains des Français, il ne s'agissait pas pour moi de prendre à gauche, ce qui m'aurait inévitablement fait tomber dans leurs mains ; force me fut de m'accommoder d'un grand contour par des routes de traverse, qui me causèrent en cette saison de l'année un grand embarras et une grande fatigue.

Ce fut avec une peine infinie que j'atteignis Diest, où je passai la nuit, vu qu'un poste d'une centaine de cosaques me permit d'y dormir tranquillement. Le lendemain je partis avec de grandes précautions pour Turnhout où, en partie grâce aux mauvais chemins, je n'arrivai qu'à la nuit. Là, je trouvai le prince Pückler-Muskau, qu'on avait donné comme aide-de-camp au duc de Weimar, puis un prince de Reuss qui venait d'Espagne. Tous deux étaient comme moi, ils cherchaient à gagner le quartier du général de Bülow ; aussi nous partîmes tous ensemble le lende-

main. Nous nous attendions à rencontrer le général à Hoogstraten ; il n'y était plus ; nous apprîmes qu'il s'était dirigé du côté de la chaussée qui conduit à Anvers par Westmalle. A la fin, j'arrivai à Schilde, un grand et beau village où se trouvait le quartier du général, mais lui n'y était pas, à cause de l'attaque sur les faubourgs d'Anvers qu'on préméditait pour le 1^{er} février.

Je me procurai en toute hâte un cheval de paysan et je courus à Deurne, où je trouvai le général de Bülow et le duc de Weimar, qui venait d'arriver entouré d'un brillant état-major. L'affaire à laquelle j'assistai fut sanglante, elle n'apporta aucun avantage bien signalé. Les Prussiens perdirent plus de 600 hommes ; on avait concerté de faire une attaque en commun avec les Anglais ; ils furent retenus par les mauvais chemins et ne vinrent pas ; l'affaire eut une fin malheureuse. Le combat terminé, Bülow retourna à Schilde, où à la fin je réussis à pouvoir l'aborder et où je l'entretins de ma mission. —

Notre auteur, moitié diplomatie, moitié menaces, finit par avoir raison du susceptible et récalcitrant Prussien ; les régiments de cosaques furent rendus, non toutefois sans lenteur ni hésitation.

— Ma mission, dit M. de Lœwenstern, et une mission singulièrement délicate était heureusement accomplie ; elle me donna l'occasion de faire la connaissance plus intime du général de Bülow, l'homme au grand courage et à l'esprit pénétrant, comme aussi de son entourage composé de gens fort distingués. Le général avait bonne table et aimait la conversation et la gaîté ; pour la nuit je trouvai à me loger avec le prince Pückler-Muskau, le prince de Reuss, les colonels Geismar et de Martens, qui

s'accommodèrent en riant à partager leurs paillasses avec moi. —

A Bruxelles, où le Conseil municipal donna un beau logement à notre auteur, chez une riche famille anglaise qui demeurait sur le parc, il fit d'agréables connaissances, la comtesse de Liedekerke, la duchesse de Beaufort, née comtesse de Stahrenberg.

Le séjour était charmant, malheureusement il ne fut pas de durée ; les ordres arrivèrent, il fallut partir. Peu de temps après, le prince d'Orange faisait son entrée à Bruxelles au milieu de l'enthousiasme et des cris de joie ; il est vrai que les ducs d'Ursel et d'Arenberg avaient distribué force pièces d'or pour crier : « *Oranje boven !* Vive Orange ! »

— A Mons, continue M. de Lœwenstern, après avoir pourvu de mon mieux aux besoins de mes hommes, je pris mon logement chez un richard de la ville. Il avait la goutte et était au lit ; à sa place c'était sa petite femme, jolie, l'œil provocant, l'air joyeux, qui tenait la direction du ménage. J'avais acheté une foule de belles choses à Bruxelles ; je les montrai pour amuser mon hôtesse ; elle prit plaisir à tous ces fitripis ; le mari goutteux et malade n'était guère à redouter, je retrouvai mon ancien métier, et j'amenai bientôt sa moitié, dont j'avais pu admirer les formes flamandes, ces formes qu'aimait Rubens, à me faire les plus tendres aveux..... Nous passâmes ensemble une soirée charmante ; puis il fallut se séparer, non de ma part sans promettre à la belle que, tant que je serais dans son pays, je penserais toujours à elle, je lui écrirais etc. Malheureusement, le soir du même jour, je devais, non loin de Beaumont, commencer de fouler le sol de la France, ce pays de la *volagerie* et de l'infidélité.

A Capelle, nous trouvâmes de grandes provisions du tabac de la régie, que le général Winzingerode fit abondamment distribuer aux troupes, ce qui causa une joie inexprimable à toutes ces vieilles moustaches, et le lendemain ce fut au milieu d'un nuage de fumée que nous avançâmes sur le sol de la France, avec devant nous notre général, au regard toujours aimable, qui fumait plus que personne. Winzingerode était un des plus grands fumeurs que j'aie jamais connus ; soit à la maison, soit en marche, la pipe, pour ainsi dire, ne quittait jamais sa bouche. Les marches, il les faisait volontiers à cheval, tenant sa monture presque toujours au pas ; sa pipe finie, son ordonnance lui en offrait aussitôt une nouvelle. Il avançait sans rien dire, ne manquait jamais de tirer poliment sa coiffure à chaque soldat qui le saluait ; rarement il prononçait une parole et ce n'était qu'au moment où l'étape approchait de son terme, qu'il mettait son cheval au galop et arrivait avec un certain fracas au lieu où la halte était commandée. Il était admirable cavalier et à cheval faisait grande figure, mais avec les soldats ne valait pas grand'chose, parce qu'il n'avait pas le don de leur parler, avantage auquel le soldat russe tient plus qu'aucun autre. De tous les généraux que j'ai connus, c'est Jermolow qui avait le plus ce don-là ; quelques paroles de sa bouche suffisaient pour enflammer le soldat et lui gagner son amour. Beaucoup ont cherché à l'imiter, mais sans succès.

Le don de la parole est un don de nature ; Suwarow, Napoléon l'avaient à un haut degré ; Frédéric II beaucoup moins, Wellington, que je sache, pas du tout. Cependant chaque nation doit être traitée différemment, ce qui va à l'une ne va pas à l'autre ; aux Russes il faut d'autres motifs qu'aux Français et aux

Français d'autres qu'aux Anglais et aux Allemands. Un Français, notamment, aurait fort apprécié la politesse du général Winzingerode vis-à-vis de ses soldats, tandis que le Russe y demeurait insensible ; il aurait été beaucoup plus reconnaissant à son général s'il lui avait adressé de temps en temps des questions telles que celles-ci : « As-tu eu assez à manger ? As-tu eu un bon logement ? Ton hôtesse était-elle jolie ? » ou autres semblables.

En temps de paix on est maître et on fait des bataillons ce qu'on veut, mais en temps de guerre on n'électrifiera ou n'enlèvera jamais le soldat, si l'on n'a pas su gagner son amour ; jamais on ne lui fera supporter des marches forcées, endurer des fatigues de toutes les natures et cela patiemment, sans le don de la parole, de manière à s'emparer de son imagination. Le prince royal de Suède (Bernadotte) possédait un grand talent dans ce genre ; il ne savait pas le russe, mais il faisait traduire ses discours, qui ne laissaient pas que de faire une impression agréable à la troupe. —

Le 9 février, Avesnes ayant été prise, l'armée russe marcha sans rencontrer aucune résistance sur Laon. Le colonel de Lœwenstern, cette fois, foulait le sol de la France non pas très loin du lieu où les Prussiens, soixante ans plus tard, devaient opérer leur troisième invasion ; seulement les Russes, que les Français avaient obligés à mettre le feu à leur vieille et merveilleuse capitale, ne venaient pas chercher leur ennemi, l'esprit de destruction dans la tête, la soif de la vengeance plein le cœur. « Si je m'appelais l'empereur Charles, » disait il y a quatre cents ans le chevalier Gœtz de Berlichingen, à propos d'une expédition qu'il faisait en France, où les Allemands

prétendaient déjà aller jusqu'à Paris, « il me semble que je ferois partout main basse sur la route, et pour laisser derrière moi mémoire, je brûlerois tout, de telle sorte que dans cent ans on diroit encore : L'empereur Charles a passé par là. »

L'armée russe était campée sur des collines d'où Winzingerode, aiguillonné par Czernischew, jetait un regard de convoitise sur Soissons, ce dernier boulevard du côté du nord avant Paris. Il espérait ainsi faciliter ses communications avec l'armée de Silésie, dont il ne connaissait absolument point encore les mésaventures. C'est pourquoi, quittant Laon le 14, il se dirigea sur Soissons, dont Czernischew avait déjà entrepris l'investissement avec son avant-garde. Le général Rusca, un compagnon d'armes de Napoléon, des premiers temps de sa carrière, qui commandait à Soissons, avait fait à la hâte quelques préparatifs de défense; mais la bravoure et l'impétuosité de Czernischew ayant donné de l'élan aux troupes, la ville fut prise avant même que l'ennemi s'en doutât; un brillant fait d'armes!

Le général Rusca, dès le commencement de l'attaque, reçut un coup de biscaïen qui l'étendit raide mort; les généraux de brigade étaient occupés sur d'autres points, et si grands étaient la confusion et l'embarras des chefs, que plusieurs songèrent à prendre la fuite et à se tirer comme ils pourraient de la forteresse. Les généraux Danloup-Verdun et Berriuyer s'ouvrirent un passage à la tête de quelques cavaliers et s'enfuirent du côté de Compiègne; mais le général Longchamps, avec l'infanterie et quelques pièces de canon, se vit entouré par la cavalerie de Czernischew et dut mettre bas les armes.

— Mais à côté de ces événements heureux que

nous devons à notre Czernischew Poliorcète (car tel était le surnom que nous lui avions donné, qui le rapprochait de ce héros de l'antiquité, forceur de villes, Démétrius Poliorcète, fils d'Antigonus et de la belle Stratonice, l'un des plus beaux guerriers de son temps, lequel conquit un grand nombre de villes, entre autres Athènes), les mauvaises nouvelles ne manquèrent pas; elles venaient de l'armée de Silésie, dont les défaites récentes étaient assez complètes pour que Winzingerode vît la nécessité de se procurer à cet égard les informations les plus certaines avant de continuer ses opérations. Ce fut sur moi que tomba l'honneur d'être son messenger; il me fallut prendre en toute hâte des chevaux de poste pour gagner le lieu de ma destination et, quels que fussent les dangers d'un voyage pareil, je ne songeai pas un instant à m'y soustraire.

Le prince de Reuss, qui arrivait d'Espagne, où il avait servi dans l'armée de Wellington, et qui devait rejoindre le quartier général des souverains alliés, me demanda la permission de voyager avec moi, et je n'eus garde de refuser un compagnon pareil. Ce fut dans un cabriolet de poste, avec une escorte de dix cosaques à cheval, que nous quittâmes Soissons pour prendre la direction de Laon. Comme en ce temps l'on croyait Blücher en retraite entre Epernay et Reims, je pensai commencer par aller à Laon pour gagner de là la grande route de Reims, la seule où l'on pourrait trouver des chevaux de poste.

Comme je poursuivais de la sorte mon itinéraire, à l'endroit où l'on passe l'Aisne, à Béry-au-Bac, je me trouvai soudain livré à un grand danger. En entrant dans le village, je remarquai le trouble du postillon, qui était plein d'effroi. Il avait remarqué que tous les

paysans étaient sur pied, tenant des fusils, des faux et des fourches. Comme je l'avais menacé, avec un sérieux complet, de le coucher bas sans miséricorde à la première attaque de l'ennemi, on comprend qu'il se sentît fort mal à son aise sur sa selle; déjà il faisait mine de tourner bride. Moi-même je remarquai le mouvement qui se faisait dans le village, il n'annonçait rien de bon. Il était, d'ailleurs, déjà trop tard pour retourner. Impossible en outre de franchir la rivière en aucun autre endroit. Je donnai l'ordre au postillon tout tremblant de continuer de marcher et de ne s'arrêter que devant la maison de poste. Les cosaques de l'escorte se tenaient autour du cabriolet et ce fut sans aucun obstacle que nous atteignîmes la poste.

Pour lors je sautai bien vite hors de l'équipage, et sans demander des chevaux, ce qui aurait montré que j'avais peur, j'ordonnai, au contraire, qu'on attendît pour atteler que j'eusse vu le maire, que je fis appeler, lui ou son adjoint. Puis je demandai de l'encre et du papier, et le maire s'étant présenté, j'écrivis devant lui des réquisitions pour deux mille hommes de cavalerie qui devaient arriver le soir même et occuper le village. Le maire m'écouta dire d'un air de bonne foi, prêt à obéir à l'ordonnance. Comme je m'entretenais avec lui, je lui fis observer à quel point la nouvelle de l'arrivée de cette cavalerie, dont j'étais le quartier-maître, devait s'être vivement répandue; ceci, je le dis en montrant les hommes qui portaient des fusils; j'en appelai un, et lui ayant demandé pourquoi il s'était armé de la sorte et, sans attendre sa réponse: « Je le vois bien, vous êtes un vieux militaire, vous avez fait la guerre, vous savez ce que sont les maraudeurs. Vous voulez vous défendre contre toute cette canaille, vous avez grande-

ment raison. N'est-ce pas là votre idée, camarade ? » — « Oui bien, mon général, » me répondit-il, en portant à son front sa main osseuse (il avait déjà depuis un moment ôté son bonnet); alors, me tournant vers le reste des paysans et avisant une troupe de filles qui me regardaient, je m'approchai et je leur dis: « Le village a de bien jolies habitantes! » — « Allez donc, me dit l'une d'elles, vous en avez vu des bien plus jolies! » A quoi une autre ajouta tout aussitôt: « Comment sont vos cavaliers, sont-ce de jolis hommes ? » — « Ils sont comme moi; comment me trouvez-vous, la belle aux yeux noirs ? » — « Ah! me répondit la fille, M. le général est joli et propre comme un Français! » — « Quel dommage que je sois obligé de partir, » répondis-je, puis glissant une pièce d'argent dans la main d'un gars qui était là à jaser: « A présent, va, mon garçon, et dis qu'on attelle. »

Je fis à pied le court chemin qui me séparait de la poste, et pus me convaincre qu'entre le village et moi la paix était conclue. Sur la voie se trouvait une foule de mendiants, comme on en rencontrait dans presque toutes les localités en France; ici ils avaient été jusqu'alors absents, ce que je n'avais pas remarqué sans une sorte d'inquiétude: on n'invoque pas trop la pitié de celui qu'on veut tuer ou mettre en pièces. Comme j'allais remonter en voiture, je dis à la multitude mendicante qui m'étourdissait de ses clameurs: « Mes amis, je n'ai point avec moi de petite monnaie, mais voici un souvenir que je veux laisser à l'indigence! » Sur quoi je mis un gros écu dans la main d'une pauvre: « Partagez-vous-le. » Et ce fut au milieu du tapage, des réclamations sans fin du peuple mendiant que je repris ma place dans mon cabriolet; le postillon fit claquer son long fouet

au manche court, quelques pas plus loin nous franchissions l'Aisne avec mes dix barbus qui trottaient après nous, la lance au poing.

Le prince de Reuss, que j'avais prié de rester tranquillement dans la voiture, surtout de ne pas bouger, admira ma présence d'esprit et mon sang-froid ; il rit des ours que j'avais donnés à garder à ces braves gens ; il ne se doutait pas à quel point le cœur m'avait battu, et je ne repris vraiment haleine qu'en me sentant de l'autre côté du pont. Nous apprîmes le lendemain à Reims que, douze heures après nous, un courrier avait été tué dans ce même village que nous venions de traverser, et un colonel russe, le comte de Saint-Priest, aurait été réservé au même sort, si son nom français ne l'avait sauvé.

Il me restait encore trois postes à courir jusqu'à Reims ; ma pauvre escorte m'avait suivi toujours au trot, sans jamais laisser souffler les chevaux ; je ne voulais pas la laisser dans des villages où elle aurait couru le risque de tomber sous les coups des paysans excités de Paris. Par bonheur, à Reims je trouvai le capitaine de Schilling avec un poste de 200 cosaques ; je lui remis les miens ; lui-même n'était pas dans un mince embarras de devoir se soutenir dans une ville populeuse comme Reims avec une troupe aussi insignifiante. Deux circonstances lui vinrent en aide : la première, c'est que le maire de Reims, Andrieux, esprit modéré, n'était pas hostile aux Bourbons et avait su répondre aux excitations sauvages de Napoléon ; la seconde, la plus importante, c'est que les corps de Sacken et d'York, après leurs mésaventures du 11 et du 12 février à Montmirail et à Château-Thierry, se retiraient sur Reims, où leur arrivée prochaine était connue.

J'appris la présence du prince Alexis Scherbatow, du corps de Sacken; je courus chez lui pour avoir des nouvelles de l'armée de Blücher; il ne sut rien me dire de bien positif, ni sur l'armée, ni sur la direction que Blücher avait prise; il ne put que m'instruire du malheur de l'armée de Silésie et m'apprendre qu'Olsufiew et Poltoratzky avaient été faits prisonniers à la suite des journées de Champaubert et de Montmirail. Plus tard je vis arriver les débris des corps de Sacken et d'York et, n'ayant pu rien savoir des généraux qui les commandaient sur la position qu'occupait Blücher, je résolus de me rendre à Epernay, espérant rencontrer en chemin ses colonnes, vu qu'il ne pouvait marcher que sur Reims ou sur Châlons.

Dans le voisinage de la forêt d'Epernay je rencontrai les Prussiens, ils marchaient dans un grand désordre, presque à la débandade, et ne surent à peu près rien m'apprendre. Je continuai donc d'avancer, mais à l'entrée d'un petit bois des coups de fusil me dirent dans quel danger j'étais. Les paysans surexcités avaient occupé le bois et tiraient sur les Prussiens, sur les traînards; heureusement ils me firent le même honneur; s'ils m'avaient laissé passer sans m'avertir, pour me barrer ensuite le chemin, j'étais un oiseau pris au trébuchet. Je retournai; de ce moment je ne pouvais plus douter que Blücher n'eût pris la direction de Châlons et j'enfourchai la grande route qui y conduit.

J'arrivai à minuit; le feld-maréchal dormait déjà. Je fis réveiller le général Muffling, il me conduisit auprès de Gneisenau; il s'ensuivit un long entretien pendant lequel Gneisenau me fit de nombreuses questions sur l'état des troupes de Winzingerode et

sur ses plans. Il me donna ses instructions et, la même nuit, j'étais de nouveau en voiture, courant à Soissons trouver mon général que j'y avais laissé. Pendant le court séjour que je venais de faire à Reims, j'avais, de concert avec le capitaine de Médem, envoyé un rapport au général sur ce qui venait de se passer relativement à l'armée de Silésie, afin qu'il prît ses mesures en conséquence. C'est ce qu'il fit, mais avec beaucoup trop de hâte; il évacua Soissons et se retira sur Reims, ce qui fit que cette forteresse, si heureusement et glorieusement conquise, retomba peu de jours après aux mains des Français.

Quant à moi, je pus passer quelques jours en repos à Reims; le corps de Winzingerode occupait les environs et l'armée de Silésie se réorganisait à Châlons, où Sacken et York avaient été la rejoindre. Pour quiconque n'avait pas grand'chose à faire, Reims offrait bien quelques plaisirs : il y avait dans ce temps-là un excellent théâtre; les jolies femmes, dont Reims compte un bon nombre, y paraissaient en grande toilette; dans quelques maisons il y avait le soir des réunions, entre autres chez le maire, M. Andrieux. Sa femme était aimable et ses filles étaient fort jolies; de plus, le ménage Andrieux avait à demeure la comtesse de Hunoltstein et ses deux filles. La comtesse avait des propriétés près d'AI; craignant les troubles de la guerre, elle s'était enfuie à Reims. Il y avait dans la maison même le noyau d'une petite société, à laquelle venaient se joindre de fréquentes visites. L'opinion de tout ce monde était modérée, on évitait les discussions, volontiers on se comprenait à demi mot; ainsi s'établissaient des entretiens animés, vivants, bien que les interlocuteurs appartenissent à deux camps très distincts; les can-

cans sur les événements de la guerre ne manquaient pas, comme on va le voir.

Un soir, comme j'étais au coin de la cheminée à causer tranquillement avec la comtesse Hunoltstein, mon frère Georges, qui était depuis quelques jours à Reims, où on le connaissait également chez M. Andrieux, entra dans le salon et me remit sans rien dire une gazette française, un numéro du *Journal de l'Empire*. Qu'est-ce que je lus dans la feuille maudite ? Elle racontait sur un ton de bravade que, non loin de Laon, dans le village de Mons en Laonnais, une bande de guérillas patriotes avaient attaqué le général Løwenstern qui passait (mon nom était entre parenthèses) et l'avaient fait prisonnier. Il est vrai que, grâce à la confusion du moment et aux ombres de la nuit, le général avait pu s'échapper, mais l'on avait retenu son adjudant et tous ses équipages ; bon nombre d'admirables chevaux de trait et de selle étaient restés aux mains des vainqueurs, avec une bonne somme d'argent.

Dans tout cela il devait y avoir un mélange de vérité et de fausseté, mais que la majeure partie de la nouvelle fût vraie et que j'eusse perdu mes équipages, voilà ce dont malheureusement je ne pouvais douter. On me donnait le titre de général que je n'avais pas, on faisait de mon ordonnance mon adjudant, j'étais à quinze lieues de là, mais à Laon il n'y avait point d'autre Løwenstern que moi à qui attribuer une pareille mésaventure, et j'appris bientôt tous les détails de la façon dont j'avais été pillé. Mes gens étaient arrivés un soir, avec mes équipages et mes chevaux, dans ledit village et y avaient trouvé bon accueil ; on apporta du fourrage et des vivres en abondance, les gens étaient prévenants, si bien que

mon monde résolut de s'accorder un jour de repos dans ce village où ne se préparaient que des embûches, vu que les paysans, tout miel et tout sucre en apparence, mais le venin dans le cœur, n'eurent pas de plus grande hâte que d'envoyer en secret un des leurs au commandant militaire à la Fère, l'avertissant qu'il y avait chez eux une belle prise à faire. A minuit, des artilleurs à cheval débarquaient devant la maison où tout mon monde dormait du plus paisible sommeil; on sonna les cloches, bientôt tout le village fut sur pied, mon escorte de cosaques, surprise, fut massacrée; il ne fallut pas plus d'un moment pour ce tour de main où je perdis six chevaux de trait, quatorze chevaux de selle, 4000 roubles en assignats et 2000 louis d'or.

Pourtant on sauva quelque chose; d'abord mon fidèle Alexis s'échappa avec un petit cosaque nommé Grégoire, puis mon brave sous-officier cosaque Jhelatinzow, bien que blessé, trouva moyen de se cacher dans les vignes, puis au travers de toutes sortes de dangers vint me rejoindre à Reims. Les Français oublièrent de s'emparer d'un petit fourgon avec deux admirables étalons qui le traînaient. Le cocher, un Gascon du nom de Théophile, pendant qu'on criait et qu'on s'égorgeait, ne perdit pas sa présence d'esprit, il fouetta et partit loin du village. Dans ce fourgon se trouvaient quelques vêtements, une collection de cartes, une batterie de cuisine et des provisions de bouche. Tout cela fut sauvé, en revanche je perdis dans la bagarre : un service de table en argent, pris jadis au maréchal Oudinot, toute ma correspondance, mes journaux, mes papiers et bien d'autres choses de valeur, si bien que j'évaluai mes pertes totales à 80,000 roubles. De tous mes chevaux de prix, qu'on

m'avait si souvent et si fort enviés, c'en était fait d'un seul coup.

Je fis mon rapport au sujet de cette affaire au général Winzingerode, qui envoya un commandant avec de l'infanterie occuper Mons ; l'officier avait l'ordre de faire les recherches les plus positives pour savoir si l'on ne pourrait rien rattraper de ce qui m'avait été enlevé, et puis après de mettre le feu au village ; je m'opposai toutefois à cette dernière partie de l'ordre donnée dans un moment d'excès de zèle, et il n'en fut rien. Il n'y avait qu'un petit nombre des villageois qui avaient pris part au meurtre et au pillage, auxquels s'étaient mêlés d'ailleurs des militaires ; c'était un cas de guerre, pas autre chose. —

Notre auteur avait vu Reims sous une étoile relativement paisible, il devait la revoir pendant des jours plus agités. Laissons-le en faire le récit :

— Le 17 mars, Napoléon avait à la fin quitté Reims pour se retirer sur la Marne et sur l'Aube (Reims, abandonnée par les alliés, s'était vue de nouveau occupée par les Français) et essayer si ses manœuvres n'auraient pas sur l'armée principale de la coalition meilleur effet qu'elles n'avaient sur Blücher. — Ah ! vraiment oui, mais pour cela il aurait fallu que Napoléon n'eût affaire qu'à Schwarzenberg seul ! Car si, d'un autre côté, il avait devant lui les forces de Blücher, de l'autre il avait la volonté parfaitement arrêtée d'Alexandre.

Pour couvrir sa retraite et Paris, Napoléon laissa les maréchaux Marmont et Mortier sur l'Aisne, mais son absence à lui-même fut bientôt éventée, l'armée de Silésie n'avança que lentement, pendant que Winzingerode recevait l'ordre de s'emparer de Reims,

que Mortier détenait encore. Czernischew, qui conduisait l'avant-garde, comme Mortier s'était retiré à Fismes, vint et prit Reims; j'étais auprès de Winzingerode quand il reçut le rapport, aussi il courut et ne fut pas peu surpris d'être reçu à coups de fusil et de trouver la ville aux mains des Français : Mortier, revenant soudain sur ses pas, avait envoyé un régiment de dragons courant au grand galop, ils avaient eu facilement raison de quelques cosaques.

Il fallait donc reprendre Reims à la pointe de l'épée, nos troupes se rapprochèrent de la ville; mais comme nous n'avions que de la cavalerie et seulement un petit nombre de pièces montées, il fallut se borner pour le moment à envoyer quelques boulets et à parlementer. L'ennemi, qui ne voyait point d'infanterie et qui se sentait protégé par la division Rousset, laquelle avançait sous les ordres du général Belliard, ne voulait pas entendre parler de se rendre. On barricada les portes et une vive canonnade retentit le long de la Vesle, près des portes de Laon et de Reims. Le feu de l'artillerie des Français dura jusque tard le soir, quand Winzingerode, qui ne savait rien de l'arrivée de Belliard, fit chercher dans les villages d'alentour des échelles pour donner l'assaut; pendant ce temps Belliard, qui vit bien qu'à la longue il ne pourrait pas tenir, eut hâte de profiter des ténèbres de la nuit pour battre en retraite, il ramena sa division au général Mortier.

Pendant qu'on cherchait des échelles, on envoya le major Busch en parlementaire, mais on ne voulut pas le laisser pénétrer. Un officier de l'état-major, Suédois de naissance, dont le nom m'est échappé, fut tué d'un coup de feu pour avoir essayé d'entrer en conversation avec une sentinelle. J'avais fait

avec ce Suédois, un moment auparavant, le tour d'une partie de la ville, et j'avais remarqué que tous les postes étaient occupés par des dragons démontés; nulle part je n'avais aperçu un seul soldat d'infanterie. Je me hâtai d'aller au général Winzingerode lui faire mon rapport, en lui demandant de me donner deux pièces d'artillerie; je prenais sur moi d'enfoncer la porte de Laon et de l'occuper, si seulement on me remettait un bataillon de chasseurs. Le général comprit les raisons que je lui donnais et mes prières instantes le décidèrent; il m'accorda les pièces que je lui demandais et ordonna au général Krassowsky de m'appuyer avec un bataillon de chasseurs.

Je fis avancer les pièces proche de la porte, sans m'occuper des coups de fusil qu'on nous tirait des murailles et des balles qui tombaient assez drues autour de nous; l'officier ayant pointé, le feu commença. Au cinquième coup la porte vola en éclats; alors une vingtaine de chasseurs armés de haches s'avancèrent et débarrassèrent ce qui en restait. J'étais maître de la porte, mais ce qui m'ennuyait, c'était de voir qu'en dedans on avait palissadé et que devant il y avait un grand fossé; comme, d'ailleurs, tous ces motifs de défense étaient sans défenseurs, ma compagnie de chasseurs eut bientôt fait de renverser ou de briser les palissades et de passer outre. Nous étions désormais les maîtres de la ville; l'ennemi avait cessé toute résistance et s'était retiré.

Je me hâtai de conduire une partie de mes chasseurs le long de la rue qui menait à la municipalité. La nuit était sombre, aux fenêtres pas une lumière; les habitants se tenaient partout derrière leurs portes barricadées, comme des souris dans leurs

trous. Tandis que nous marchions faisant sonner nos sabres sur le pavé, je vis venir à nous un groupe d'hommes sans armes, portant des torches et des flambeaux ; je reconnus le maire de la ville, M. Andrieux ; j'allai à lui d'un air de confiance ; ma vue parut le reconforter. Son dessein était de chercher les vainqueurs pour recommander la ville à leur clémence. Je tâchai de le consoler en quelques mots, puis je le conduisis au général Krassowsky et le laissai à sa garde.

La ville était à nous, sa prise de possession allait de soi ; seulement, en pareil cas je fis ce qu'on ne fait guère, je crus devoir à mon cœur d'aller au plus tôt rassurer sur leur sort des gens qui m'étaient devenus chers. J'avais appris que la femme et les filles d'Andrieux s'étaient sauvées dans les caves et s'y étaient barricadées, car ce n'était que trop souvent que Napoléon avait fait revivre l'usage de livrer les villes prises au pillage à tous les excès de sa soldatesque ; à Reims, les habitants devaient évidemment craindre d'avoir le même sort. La vieille ville du couronnement se croyait, pour le coup, arrivée au jour du jugement. On avait renvoyé un parlementaire, on en avait fusillé un autre : l'ennemi venait de forcer la porte, chaque Rémois devait voir dans toutes les barbes des cosaques, dans toutes les frimousses des Kalmouks autant de vengeurs.

Sifflant un petit air d'opéra, traînant mon sabre derrière moi, je dirigeai ma marche solitaire au travers de rues à moi à peine connues, dans la direction de la maison Andrieux. C'était de ma part une grande imprudence, car je me trouvais au milieu d'une ville ennemie ; mais s'il y a jamais eu le goût des aventures, la vraie bosse doit en être à ma tête. Pour le coup il ne

m'arriva rien de fâcheux ; j'atteignis la maison et me mis à frapper ; le vacarme que je fis ne cessait pas, personne ne répondait, quand à la fin parut une figure de vieille femme, qui mit le nez à la fenêtre du rez-de-chaussée. Je me nommai, je dis que je venais de voir M. Andrieux, que je lui avais parlé, que j'apportais de sa part des commissions, sur quoi je nommai sa femme et ses filles. Il n'en fallut pas davantage, le verrou de la porte tomba, on me conduisit à la cave. Là je trouvai la jolie M^{lle} Clémentine avec son aussi jolie sœur Louise, qui entouraient leur digne mère.

Toutes trois étaient livrées aux plus mortelles angoisses. Le bruit des pièces de campagne avait retenti jusque sous les voûtes de la cave ; on s'attendait à l'incendie, au pillage, à tout ce qu'il y a de plus horrible. Je fus assez heureux de pouvoir absolument tranquilliser ces dames. Nous étions dans la cave, le champagne était sous la main ; les bouchons ne tardèrent pas à sauter, le vin s'épancha en gouttes cristallines dans les coupes, de tendres lèvres s'humectèrent de son écume. C'était une scène de guerre digne d'inspirer le pinceau d'un Wouwerman (c'est d'un Téniers ou mieux d'un Palamède que l'auteur aurait dû dire) : un soldat couvert d'habits qui portaient encore les traces du combat, dans une cave, au milieu des tonneaux, éclairé d'une lampe fumeuse, entouré de très jolies femmes, qui l'aidaient à remplir les verres d'un vin délectable et à le boire, quelle scène de genre ! J'ai eu le bonheur de vivre pour la voir et d'en être le héros !

Content de mon service de preux chevalier, j'allai chercher autre aventure. Pendant mon premier séjour à Reims, j'avais passé un certain temps en loge-

ment militaire chez M. de Meaupoux, qui avait une femme très belle et très aimable ; je me mis en devoir d'aller visiter cette dame, afin de la calmer. Les rues par lesquelles je passai étaient encore obscures et solitaires, néanmoins on entendait dans la rue prochaine battre le tambour russe et au bruit du tambour se mêlaient les sons de la trompette des chasseurs. Arrivé devant la maison Meaupoux, je commençai à frapper à coups redoublés ; pour lors, ce fut Meaupoux qui mit la tête à la fenêtre, demandant qui était là ? Je répondis : « Ami ! » et je donnai mon nom. Sur quoi Meaupoux eut la sotte brutalité de s'informer si j'avais avec moi mon billet de logement. A cette question saugrenue la moutarde me monte au nez : « Quand on a enfoncé les portes d'une ville à coups de canon, lui dis-je, il me semble qu'on n'a pas besoin de billet de logement. Du reste, je ne veux pas venir demeurer chez vous ; ce que je désire seulement, c'est de voir votre femme, pour calmer ses terreurs si elle en a. » Pendant ce temps M^{me} Meaupoux ayant entendu ma voix, laquelle témoignait de mon humeur, parut à son tour à la fenêtre en mantelet de nuit. Elle conseilla à son mari de m'ouvrir, me remercia de mon amabilité et me demanda de prendre mon logis chez elle ; mais j'étais sous l'impression de la colère et je portai mes pas ailleurs.

Pendant ce séjour précédent à Reims dont j'ai parlé, j'avais connu un riche marchand de vin, cidevant militaire, qui se nommait David Gadiot. Il avait été adjudant de Kléber et avait à raconter une foule d'histoires amusantes des guerres de la révolution et de l'expédition d'Egypte. C'est chez lui que j'allai prendre quartier. Il me reçut à bras ouverts,

même Gadiot me remercia sincèrement, au milieu de ce brouhaha et de ce désordre, d'avoir pensé à lui. Quant à Meaupoux, aux fins de lui témoigner mon ressentiment, c'est chez lui que je logeai mon monde; il eut pour sa part des palefreniers, des cochers, dix cosaques, des chevaux de trait, de bât et de selle, plus un couple de chiens de chasse. De bouches à nourrir, de toutes les sortes, et de vacarme par-dessus le marché, c'est ce dont il ne manqua pas; aussi il ne tarda pas à venir à moi se plaindre : « Que voulez-vous, lui dis-je, tout le monde est chez vous en vertu d'un billet de logement. » Ce sont là de ces petites vengeances que l'ennemi victorieux se croit parfois en droit d'exercer.

Je me réveillai du court sommeil auquel je m'étais abandonné, sous le toit hospitalier de Gadiot, en proie à une excitation fiévreuse. Les efforts des jours précédents m'avaient violemment attaqué les nerfs. Je m'habillai néanmoins et je me rendis chez Winzingerode et chez Woronzow. J'appris là que nous passerions deux ou trois jours à Reims pour attendre des nouvelles de la grande armée; aussi, dès que j'eus dîné en ville, je n'eus plus grande hâte que de retourner à mon logis m'y mettre au lit, dans l'espérance de calmer ma fièvre. Elle me tourmenta encore si fort le lendemain, que mes amis me conseillèrent de ne pas me lever. M. et M^{me} Gadiot furent pour moi pleins de soins et d'attention; des amis allaient, venaient; je passai deux jours au lit à remettre mon corps endolori et à jouir d'un doux repos.

Le troisième jour, ne voyant venir personne et pas un ami ne faisant mine de paraître, j'envoyai mon cosaque dans la maison de Winzingerode savoir ce qui se passait; il revint avec la nouvelle que Win-

zingerode et toutes les troupes étaient loin ; il n'y avait plus là que les équipages du général, mais on les attelait et ils ne tarderaient pas à disparaître. Sans comprendre rien à ce départ précipité ni pour quelle cause on m'avait laissé ainsi absolument sans nouvelles, je donnai l'ordre qu'on attelât pour moi immédiatement et qu'on suivît les équipages de Winzingerode. Moi-même, bien que faible et souffrant, montai à cheval et pris le chemin de Châlons qu'avait pris le corps de Winzingerode. J'avais quatre bons milles pour y arriver, je n'y fus qu'à minuit. Je n'appris rien de ce qu'avait fait Winzingerode et eus peine à me procurer un logement, dont j'avais pourtant grand besoin.

L'armée de Silésie campait autour de Châlons et le quartier général de Blücher était dans la ville. Etant pourvu de foin pour mes chevaux et de provisions d'ailleurs, je ne m'aperçus pas trop de l'encombrement et pus me reposer. Deux vieilles demoiselles, chez qui j'avais mon quartier, me firent une excellente soupe au bouillon avec les tablettes que je leur donnai ; elles m'offrirent après du tilleul, sur lequel j'allai me mettre au lit. A côté de tous les bons offices que ces braves vieilles demoiselles me rendirent, je ne pus de ma part pas leur éviter l'ennui d'installer mes chevaux dans une de leurs chambres ; il n'y avait point d'autre place, pas même dans la rue qui était pleine de voitures et des valets qui les suivaient.

Pendant que, le 24 mars, j'avais fait ma promenade de Reims à Châlons livré à des réflexions profondes, les affaires venaient soudainement de prendre une tournure nouvelle. Napoléon, voyant la vanité de ses efforts pour faire reculer l'armée de Silésie, s'était

retourné du côté de la grande armée des alliés afin d'essayer si là il ne trouverait pas meilleure fortune. Schwarzenberg, dès que Napoléon levait seulement le doigt, était toujours prêt à reculer, mais ici Alexandre se rebella et déclara qu'à Arcis-sur-Aube on opposerait à l'ennemi une résistance sérieuse. Se voyant repoussé partout, Napoléon hésita un moment; derrière il avait l'armée de Silésie forte de cent mille hommes, devant il avait l'armée alliée forte d'autant, tandis que lui n'avait, en tout comptant, à opposer que cent mille hommes serrés de plus en plus près; il devait craindre de trouver dans les grandes plaines entre la Marne et l'Aube un second Leipzig.

Deux issues s'offraient à lui pour sortir de cette impasse, à droite et à gauche : à droite vers Paris, pour couvrir ce cœur de son empire avec le noyau de ses troupes; à gauche, entre les forteresses de la Meuse et de la Moselle, où il pouvait trouver un champ favorable à ses manœuvres, protégé qu'il aurait été par ses places fortes. Alors encore il eût été capable de faire grand mal aux alliés, habitué surtout qu'il était à donner le branle et à voir l'ennemi le suivre jusque dans ses moindres mouvements. C'est ce qui eut lieu : Schwarzenberg avec la grande armée marcha lentement après lui jusqu'à Vitry; Blücher, au contraire, avait atteint la Marne et s'était rendu maître de son cours de Châlons jusqu'à Château-Thierry.

Napoléon aurait probablement atteint son but s'il ne s'était trahi lui-même. Il annonçait à sa femme quel était son plan, il lui disait qu'il avait entrepris cette marche pour éloigner les alliés des environs de Paris, où ils lui étaient incommodes. Cette missive fut saisie par les cosaques de Tettenborn, elle jeta la lumière; de plus, les circonstances étaient favorables. L'empe-

reur d'Autriche demeurait à Bar-sur-Aube avec le corps diplomatique, qui ne manquait pas de peser lourdement sur le quartier général, tandis que Schwarzenberg et le roi de Prusse avaient marché en avant jusqu'à Vitry. Alexandre avec ses fidèles, Barklai, Diebitsch, Toll, Wolkonsky, séjournait à Sommepeuis et s'y consultait. D'une part, on eut la nouvelle que la cavalerie de Winzingerode était arrivée à Vatry ; ainsi la jonction avec l'armée de Silésie se trouvait rétablie ; d'autre part, la lettre de Napoléon à Marie-Louise montrait la vulnérabilité du talon d'Achille. Fallait-il attendre plus longtemps de se diriger droit sur Paris et d'y terminer la guerre ? C'était le moment ou jamais ; tel devint le mot d'ordre pour tous ceux qui avaient quelque intelligence de la chose ; la lâcheté ou l'intrigue pouvaient seules être d'un autre avis.

Alexandre, s'étant décidé à marcher en avant, courut après le roi de Prusse et après Schwarzenberg pour les gagner à sa cause. Dès lors, ce ne fut dans toute l'armée qu'un immense cri de joie : « Paris ! Paris ! à Paris ! » L'armée fit sa conversion, on ne laissa derrière que la cavalerie de Winzingerode pour tromper Napoléon. Blücher, de son côté, était prêt, rien n'arrêtait plus. Partons pour Babel la pécheresse, comme les pieux Allemands la nommaient alors.

C'était le 30 mars, l'armée alliée campait devant Paris. Tous les soldats étaient occupés à se fabriquer et à se nouer aux bras des écharpes blanches ; ils coupaient à cet effet les draps de leurs lits ; l'ordre venait d'en haut que tous les militaires eussent à arborer ce signe de ralliement, afin que dans l'armée alliée, au milieu de la multiplicité des uniformes, on

pût se reconnaître; les Bourbons n'étaient encore pour rien dans la couleur de l'écharpe.

Le comte Pahlen se mit en marche avec sa cavalerie et se dirigea sur le ravissant village de Montreuil; l'ayant occupé, il appuya sa droite sur Romainville, qui avait été dès longtemps attaqué, et l'ennemi voyant la faute qu'il avait commise de ne pas le protéger suffisamment, fit les plus grands efforts pour le reprendre; aussi le général Helfreich eut-il un combat très vif à soutenir. Peu à peu les forces arrivèrent, les corps du prince Eugène de Wurtemberg et de Gortschakow furent amenés à l'attaque; nous nous tîmes à Romainville et à Pantin jusqu'à l'arrivée de Blücher, qui venait de Saint-Denis occuper Montmartre. Pendant ce temps Pahlen s'était emparé des hauteurs de Charonne et avait envoyé des régiments de cavalerie intercepter le chemin qui, de la Barrière du Trône, conduit à Vincennes.

Pahlen était descendu de cheval, on avait étendu sur le gazon sa barka¹ circassienne en manière de tapis, et lui, le général Rüdiger et moi nous nous assîmes tout autour. L'air était pur, l'atmosphère transparente; devant nous s'étendait l'immense ville, livrant à nos esprits un vaste thème à réflexions. Une ordonnance apporta une bouteille avec un petit gobelet d'argent, puis il nous versa du contenu de la fiole; Pahlen nous dit: « Buvez! c'est de l'eau-de-vie de Courlande n° 1; c'est mon père qui me l'a envoyée. N'est-ce pas un bien merveilleux coup que nous allons boire là? »

Pendant que nous étions à nous restaurer avec ce

¹ Long manteau contre la pluie.

nectar vénérable de la patrie, nous vîmes un train d'artillerie sortir de la Barrière du Trône et se ranger sur la chaussée de Vincennes; le feu commença, un boulet vint frapper entre Pahlen, Rüdiger et moi; sur quoi nous délogeâmes et moi de dire : « Ce serait pourtant bien maladroit de venir se faire tuer comme ça, le nez sur les barrières de Paris. Après tant de combats sanglants, de marches fatigantes, ne pas pouvoir atteindre le but; après surtout avoir tant tué de Français, ne pas pouvoir serrer la taille aux belles Parisiennes ! » Il n'y eut pas jusqu'au sombre Pahlen, l'homme de la gravité et du silence, qui à mon observation ne sourit.

Au même moment le corps du prince royal de Wurtemberg, qui arrivait de Neuilly-sur-Marne, se mit en devoir d'occuper les hauteurs de Nogent, étendant ses forces jusqu'à Fontenay. Pahlen s'efforça de masquer ce mouvement, mais comme le brave régiment de hulans de Tchougoujew souffrait grandement sur la chaussée du feu de l'artillerie, Pahlen donna l'ordre de s'emparer des canons, ce que le major Isumow, tout plein d'intrépidité, fit en un tour de main. Les hommes furent tués sur les pièces, pris ou mis en fuite. Les gendarmes qui protégeaient l'artillerie ne purent pas tenir devant les hulans; ils regagnèrent en désordre la barrière, où la garde nationale les accueillit.

Le théâtre du combat offrait l'image de la terreur et d'un sanglant désordre; les armes, les charrettes de cartouches étaient jetées pêle-mêle, les attelages se rebellaient et leurs conducteurs inexpérimentés ne savaient à quel saint se vouer. On parvint à emmener seize pièces d'artillerie qu'on venait de prendre; le reste demeura là, parce que les chevaux manquaient.

Ce détachement d'artillerie avait été conduit par de jeunes polytechniciens, qui avaient montré plus de courage et de résolution que de savoir. Plusieurs d'entre eux, faits prisonniers, furent conduits au général Pahlen. Du nombre il y en eut deux qui me demandèrent des recommandations pour la Sibérie, où ils se proposaient de donner des leçons de mathématiques et sur l'art de la guerre. A cette nouvelle, les traits sombres de Pahlen ne purent s'empêcher de laisser échapper un sourire; il répondit avec courtoisie à ces jeunes gens qu'il ne pouvait croire que leur captivité durât bien longtemps. Effectivement, peu de jours après, le baron Sacken, nommé gouverneur de Paris par l'empereur Alexandre, les renvoya à leurs parents.

Pendant le 31 mars 1814 était arrivé; l'empereur de Russie et le roi de Prusse étaient à Bondy, Barklai campait à Romainville, le gros de l'armée bivouaquait à Pantin, sur les hauteurs de Belleville, à Ménilmontant et à Mont-Louis, pendant que les corps du prince royal de Wurtemberg et de Giulay occupaient Saint-Maur et Charenton. Quant à moi, mon attention était tout entière aux événements que cette journée ne pouvait manquer d'amener; c'est pourquoi je demeurai fidèle au bivouac des cuirassiers, que commandait mon cousin le général de Budberg; il occupait la chaussée de Pantin, et tout ce qui à ce moment s'éloignait du quartier général des monarques pour se rendre à Paris devait passer devant nous; le lieu, selon moi, pour un observateur ne pouvait être mieux choisi.

Déjà avant mon arrivée, c'est-à-dire vers les 3 heures du matin, la députation de Paris, composée de membres de la préfecture et de la municipalité,

avait passé allant implorer la clémence des monarques en faveur de la ville de Paris. Les députés étaient dans de magnifiques carrosses de gala, que Napoléon avait fait établir et décorer pour les jours de grandes cérémonies; leurs riches dorures s'éclairaient aux feux du bivouac des soldats étrangers. Je vis les députés seulement à leur retour. Leurs figures exprimaient le contentement et la joie, et il y avait, certes, bien motif. Un moment après, je vis Caulaincourt à cheval; il revenait de Bondy. Il avait l'air abattu, préoccupé; évidemment c'était pour lui un jour auquel il ne s'était pas attendu. La veille au soir, le comte Nesselrode avait entamé toutes les négociations relativement à la trêve d'armes, expédié pendant la nuit les affaires courantes, puis s'était rendu, par l'ordre de l'empereur Alexandre, à Paris auprès de Talleyrand. Le palais de l'Elysée-Bourbon avait été désigné comme résidence d'Alexandre, quand un billet anonyme annonça que le palais était miné; c'est pourquoi on décida à la hâte que l'empereur logerait dans l'hôtel de Talleyrand, qui le mit à la disposition du monarque. Ce fut ce séjour dans l'hôtel de Talleyrand que les bourbonniens surent exploiter à leur avantage, comme le rusé vieillard sut le faire tourner au sien; cette circonstance, suite du billet anonyme, comme le fait des écharpes blanches, fut purement accidentelle.

Pendant ce temps les barrières s'étaient ouvertes et avaient été occupées par nos troupes avec un ordre parfait; elles reçurent l'ordre, pour le quart d'heure, de ne laisser entrer dans la ville personne de l'armée alliée. Petit à petit les généraux se rassemblèrent et parmi eux le prince de Wurtemberg; ils attendaient

l'entrée solennelle des souverains ; elle eut lieu à 3 heures et fut fort imposante. Plus de mille officiers et, parmi, bon nombre de princes suivirent l'empereur et le roi, qui tenaient à cheval la tête de la colonne, Alexandre sur son cheval favori, gris-blanc, nommé Mars. Il avait passé, ce cortège de triomphateurs, quand je me joignis à ses derniers rangs et j'entrai dans Paris pour la première fois de ma vie. C'était un beau jour et une circonstance glorieuse. Je montais ma magnifique jument arabe, ce trophée recueilli sur des champs sanglants, où la vaillante troupe de Pachtod était demeurée.

L'empereur et le roi de Prusse s'arrêtèrent à l'entrée des Champs-Élysées et là ordonnèrent à la troupe de défiler au pas ordinaire. Le nombre des spectateurs de la ville et de curieux peu à peu alla en augmentant jusqu'à une masse incroyable ; on peut se l'imaginer, les curieuses ne manquaient pas. Les Françaises sont curieuses comme toutes les femmes, elles sont aussi plus courageuses ; le hennissement des chevaux, leur piaffement sur le pavé n'avaient point le don de les épouvanter. Elles se pressaient, se foulaient en dehors, en dedans de la troupe, jassaient, regardaient au risque de sentir leurs petits pieds écrasés sous les fers des chevaux. Je ne tardai pas à entamer la conversation avec une jeune et très jolie dame, fort bien mise, qui de sa main gantée avait saisi la bride de mon cheval pour y trouver un point d'appui contre la foule. Je fus obligé de lui montrer les monarques, le prince de Schwarzenberg etc. ; puis comme sa position au milieu du flot humain me parut devoir lui être gênante, je lui proposai de l'enlever et de l'asseoir à côté de moi sur la selle, proposition qu'elle accepta sans se faire prier ; elle

s'élança légère, prit place devant moi sur le pommeau de la selle et se tint pendant tout le temps à la crinière du cheval. Son exemple trouva des imitatrices, et bientôt ce fut une douzaine de dames élégantes qui furent assises de la même façon à cheval. L'empereur Alexandre le vit et le montra en riant au roi de Prusse, puis au prince de Schwarzenberg qui doit avoir répondu : « Pourvu que ça ne devienne pas un enlèvement des Sabines ! »

A 5 heures, le défilé était achevé et les monarques se rendirent dans leurs demeures respectives. L'empereur avait pour résidence l'hôtel du prince de Talleyrand, il y alla à pied. La foule s'écoula peu à peu, et parmi les militaires quiconque n'avait pas son logement déjà tout désigné s'en fut en chercher un, en même temps que passer ses premières heures de divertissement dans Paris.

J'avais rencontré mon frère Georges et mon ami le major prussien Steinäcker; nous résolûmes de faire ce à quoi le moment et notre estomac nous pressaient le plus, chercher le restaurant où nous pourrions le mieux manger. D'après sa renommée répandue jusqu'au lointain, nous pensâmes au *Rocher de Cancale*; mais comment arriver dans la terre de promesse? Heureusement un intermédiaire se trouva là à point nommé: un jeune homme, de bonne mine, la cocarde blanche au chapeau, qui pendant tout le temps qu'avait duré le défilé des troupes s'était tenu constamment à cheval à côté de moi et avait répondu poliment à quelques questions que je lui adressai; il offrit de nous conduire au restaurant et nous acceptâmes sa proposition. Nous passâmes rapidement la place Louis XV, puis le long du jardin des Tuileries, la place Vendôme; arrivés dans

des rues éloignées, je vis notre compagnon qui prenait sa cocarde blanche à son chapeau et qui la mettait dans sa poche. Je lui en demandai la raison, il me dit : « Dans ces endroits écartés la nouvelle de l'avènement des Bourbons n'y est pas encore parvenue et ma cocarde pourrait nous attirer des désagréments que je tiens à vous éviter. » Naturellement je le laissai faire comme il entendait.

Arrivés devant le *Rocher de Cancale*, nous trouvâmes des Savoyards, comme on les nomme, joyeux petits lurons qui, moyennant un faible salaire, s'engagèrent à garder nos chevaux ; sur quoi nous entrâmes dans le célèbre palais de la gastronomie. Ce jour-là nous n'y rencontrâmes pas de nos camarades, ils s'étaient jetés sur les restaurants du Palais-Royal ; donc nous représentions à nous tout seuls l'armée alliée ; nous étions d'autant plus obligés à tenir haut le drapeau victorieux. Je commandai le dîner le plus exquis, le meilleur Clos-Vougeot, et recommandai surtout de me mettre bon nombre de bouteilles d'AY dans la glace.

Notre guide bourbonnien, qui chemin faisant avait laissé tomber plusieurs paroles, comme s'il se serait fait un plaisir de nous commander notre premier dîner à Paris, commença pour lors de prendre un air pas mal effrayé, surtout il fit une triste figure. Fêter de la sorte la restauration des Bourbons lui paraissait un peu cher, surtout s'il devait payer les violons ; aussi, pour ne point voir de longue figure à notre table, je lui déclarai d'entrée de jeu que nous lui étions fort reconnaissants de son offre, laquelle nous accepterions une autre fois ; que pour le moment, fatigués de la cuisine du bivouac, nous ne demandions qu'une chose, c'était d'avoir les coudées franches ; que, du

reste, s'il voulait rester, il serait le bienvenu, que même nous pourrions mettre à profit ses conseils et sa science gastronomique. Le bourbonnien accepta ma déclaration avec joie et remplit sa place à table avec tant d'honneur, qu'il nous aurait rendu des points à nous autres affamés et altérés ; il augmenta de plus pour nous les charmes de la table en attirant notre attention sur des bons morceaux qui, sans lui, nous auraient échappé ; la carte à payer ne l'effrayait plus ; tant il est vrai que les Français, quand il s'agit de leur bourse, y vont avec le bout des doigts, avec la main quand il s'agit de celle des autres. Outre les mets les plus divers, nous eûmes des huîtres et d'excellent poisson de mer nageant dans un bourgogne parfumé. On m'apporta la carte à payer, je donnai 180 francs, enchanté de m'en être tiré à si bon marché ; à Pétersbourg, c'est au moins 300 roubles qu'il m'aurait fallu cracher au bassin, comme on dit.

La nuit était venue quand nous quittâmes la salle hospitalière et que nous retrouvâmes nos chevaux. Il nous parut désagréable, après une pareille journée, d'aller rechercher le bivouac, dont la place même devait avoir été changée ; nous n'étions pas même sûrs de savoir le retrouver. Nous résolûmes plutôt de passer la nuit dans une auberge et notre obligé bourbonnien s'offrit à nous faire arriver dans quelque logis convenable. A la porte de plusieurs hôtels on nous renvoya, disant qu'il n'y avait plus de place ; sans doute qu'on avait peur de recevoir des militaires en cantonnement.

Toujours cherchant, nous traversâmes la place Vendôme, où le peuple était occupé à enlever l'image de bronze de Napoléon de sa haute colonne. Une troupe affairée et bruyante était sur la place, qui

criait : « A bas le tyran ! à bas l'usurpateur ! » pendant que quelques audacieux, montés sur la colonne, avaient passé autour du cou de Napoléon des cordes qu'ils avaient jetées en bas. La populace s'y attela et tira, mais Napoléon résistait à toutes les attaques. C'était amusant de regarder d'en bas la statue avec ses deux longues cordes qui ressemblaient à des guides, le peuple furieux tirant après. J'entendis une vieille moustache grise, qui se tenait un peu à l'écart de la troupe, murmurer à part, à demi-voix : « Regardez ce vieux diable, il se tient encore tout de même bien ! » Cette scène, laquelle devait avoir été occasionnée par des porteurs de cocardes blanches, prit fin parce qu'un détachement de la garde de Jemenow arriva, et sans dire mot, sans peine et sans trop de trouble, entourra la colonne ; la foule se dispersa sans murmurer et la place reprit sa tranquillité.

Mais nous, pendant ce temps, étions toujours sans logement. Notre bourbonnien, profitant de l'attrouplement qu'il y avait sur la place Vendôme, s'était éclipsé ; notre position, perdus sur le pavé de Paris, n'était rien moins qu'agréable. A ce moment, un jeune homme qui avait la tournure d'un garçon de café s'approcha et nous dit : « Messieurs les colonels, si vous cherchez un logement et si vous voulez le payer, j'aurai l'honneur de vous en indiquer un. » J'acceptai et je promis une bonne main ; sur quoi notre homme se mit à courir devant les chevaux, comme ceux qui portent les torches à Vienne, et il nous conduisit à la rue Neuve Saint-Augustin, où il frappa à une grande porte ; le portier ouvrit et s'informa si nous payerions, même d'avance. « Sans aucun doute, » fut la réponse. Le prix fixé à 30 francs

par jour, 100 francs mis sur la main, trois jours payés d'avance, la porte s'ouvrit; nous trouvâmes bon accueil et le service le plus attentif.

C'était le Grand Hôtel Richelieu qui venait de nous ouvrir ses appartements, dans lesquels avait logé jadis le célèbre maréchal, sans songer assurément que des officiers ennemis viendraient à 30 francs par jour reposer leurs têtes dans ses murailles. Le palais, au temps de la révolution, avait été vendu comme bien d'émigré, de là était devenu un hôtel. Nous trouvâmes d'excellents lits et toutes sortes de confort; nos chevaux aussi furent très bien soignés. « Pourtant, nous dûmes-nous en prenant le thé, si le garçon ne nous avait amenés dans ce lieu éloigné de nos troupes, que pour nous faire égorger cette nuit par des napoléoniens ? » Et à cette pensée, naturellement de rire; elle ne nous empêcha pas de passer une excellente nuit.

Le lendemain, je trouvai que je manquais de linge aussi bien que d'habits à changer, ce qui me parut fort désagréable. Je fis appeler un commissionnaire à qui je donnai 10 francs, et je lui en promis 10 de plus s'il allait au camp me chercher mes gens, qu'il m'amènerait à l'hôtel. A tout événement je lui donnai un billet pour mon chasseur Meier; sur quoi mon commissionnaire partit avec sa commission, sans se faire prier et sans le moindre embarras. Il s'y prit même si adroitement qu'au milieu de ce flot de militaires, au sein de ce peuple étranger, il trouva mes gens qu'il ramena. Mes cosaques le suivirent, si bien que dans la cour du ci-devant hôtel du maréchal de Richelieu il ne tarda pas à y avoir un véritable campement; comme j'avais avec moi une meute de chiens de chasse, le bruit ne manqua pas, on peut le croire.

Notre ménage installé provisoirement, non sans un certain désordre, nous partîmes, partisans et éclaireurs désormais sans utilité, pour aller flâner dans la grande ville, un laquais de place nous montrant le chemin. Il nous conduisit voir des bâtiments, des statues, des jardins, puis à la fin au Palais-Royal, où nous déjeunâmes chez Véry, dînâmes chez les Frères Provençaux et finîmes notre soirée au théâtre du Vaudeville. Ce fut ma première journée bien complète à Paris, la seconde se passa de la même manière. Je commandai un dîner chez Robert, hôtel Grange-Batelière, et j'invitai le général Lœwenstern ainsi que le comte Modène, avec qui j'avais servi dans un même régiment et que j'avais eu la joie de retrouver à Paris; il y vivait même depuis un certain temps et avait été un des premiers à arborer la cocarde blanche.

Nous étions au début de nos joies gastronomiques, néanmoins déjà fort en train, quand les garçons nous dirent qu'il y avait en bas dans la salle un officier de hussards qui voulait absolument monter. « Soit, répondit le général en riant, nous ne défendrons pas la redoute, qu'il la prenne d'assaut ! » Le hussard entra; pour le coup, Georges et moi nous sautâmes de dessus nos chaises : c'était notre frère Edouard. Envoyé par le comte Pahlen, qui était à Fontainebleau avec l'avant-garde, au prince de Schwarzenberg, sa dépêche remise, il avait fort désiré me voir, me sachant à Paris. Mais où me trouver ? Pour cela il s'y prit fort adroitement : c'était précisément l'heure du dîner, il se fit conduire d'un restaurant à l'autre, ne choisissant que les plus en renom et demandant s'il n'y avait pas là des officiers étrangers qui faisaient bombance; c'est de cette façon qu'à la fin il me découvrit chez Robert.

A 8 heures, nous allâmes au Théâtre français, où nous trouvâmes heureusement encore une loge de troisième rang. Talma et M^{lle} Duchesnois jouaient. La pièce du lever de rideau achevée, quelques jeunes Français, parmi Modène, Montmaur, la Rochefoucauld, entrèrent dans notre loge et nous demandèrent la permission, cachés derrière nous, de jeter sur la scène un papier au moment où le rideau se lèverait pour le second acte. Nous opposâmes à leurs projets quelques objections, mais ils nous firent remarquer que de beaux yeux appuyaient auprès de nous leur prière; de fait, nous vîmes bon nombre de jeunes dames dans les loges qui clignaient de l'œil pour appuyer la demande. Comment résister? Nous masquâmes de notre mieux la batterie royaliste et laissâmes faire, ce qui, du reste, n'était point défendu par la suspension d'armes.

A peine le rideau était levé qu'un papier vola par les airs, si adroitement lancé qu'il tomba au milieu de la scène; aussitôt une foule de voix de crier: « La lecture! la lecture! » Un acteur s'avança, mais on cria: « Talma! Talma! » Le célèbre acteur, d'esprit bonapartiste, se fit tirer l'oreille; il tardait d'arriver, un autre acteur vint pour relever le papier. « Non, non! cria-t-on de toutes parts, Talma! Talma! » Les crieurs s'échauffaient, la curiosité des bonapartistes était excitée, les voix se croisèrent, se mêlèrent, ce devint un vacarme furieux. A la fin Talma parut, il fut reçu par les plus bruyants applaudissements. « La lecture! la lecture! » Il déplaça le papier, regarda dedans; il avait l'air d'hésiter. « La lecture! la lecture! » A la fin il lut avec sentiment; c'étaient des vers à la louange de Louis XVIII et des Bourbons. C'est bien la première fois depuis une

vie d'homme que ces noms revenaient publiquement sur le tapis et avec éloge, ce qui eut lieu au milieu de grands applaudissements, mêlés néanmoins de voix désapprobatives et de sifflets, auxquels on répondit par des cris furieux demandant une seconde lecture. Talma, redevenu le grand acteur tout pénétré de son rôle, relut les vers avec beaucoup de feu ; de nouveaux applaudissements récompensèrent ses efforts et les napoléoniens, dont il se trouvait parmi la foule, purent se dire qu'ils avaient applaudi le talent du liseur et non pas ce qu'il lisait.

Ce petit intermède terminé, et il montra que la majorité des spectateurs était bourbonnienne, on passa à une autre scène. Planant au-dessus du théâtre, il y avait un grand aigle doré ; tout à coup éclate le cri : « A bas l'aigle ! emportez l'oiseau ! » puis d'autre part : « Des lis ! des lis ! des lis pour toujours ! » Les cris allaient croissant, se multipliant, si bien qu'il n'était plus possible de penser à aucune représentation. Alors un acteur parut sur la scène et, après avoir exécuté force courbettes, force saluts, déclara qu'on n'avait rien sous la main, qu'il était impossible d'atteindre l'oiseau à la hauteur où il volait, mais que le lendemain, sans faute, on ne manquerait pas de l'enlever. L'humilité avec laquelle le brave homme offrit ses excuses tranquillisa la foule ; la seconde pièce commença et put se jouer jusqu'au bout sans interruption.

Pendant l'entr'acte, les champions bourbonniens, Montmaur, Modène etc., parurent dans notre loge, d'où était parti le papier, cause de ce tapage infernal, et nous demandèrent après le spectacle de nous rendre avec eux au *Café Foy*, où quelques dames qui, disaient-elles, nous avaient obligation, se sen-

taient le désir de faire notre connaissance, tout en mangeant avec nous des glaces. J'acceptai, et je fis la connaissance de la comtesse de Montmaur et de trois aimables dames. Elles m'adressèrent un grand nombre de questions sur l'empereur Alexandre; elles voulaient surtout savoir ce qu'il pensait des Bourbons. Leur opinion, à elles, était toute en faveur des Bourbons et absolument hostile à Napoléon. Une de ces dames remarqua sur la poignée de mon épée le chiffre de Napoléon; frappant ses petites mains l'une contre l'autre avec horreur, elle me demanda : « Comment pouvez-vous bien porter encore sur vous ces lettres infernales ? » — « C'est le hasard, lui dis-je, la dépouille de la guerre; j'avais perdu mon épée, j'ai trouvé celle-ci. Je n'ai pas encore eu le temps de mettre ordre à toutes ces petites choses. » Ceci la tranquillisa, toutefois elle me fit promettre de gratter au plus tôt ces lettres maudites et de ne pas tarder à me procurer une autre épée. Ainsi peut faire rage l'esprit de parti, qu'à ses yeux la plus petite des bagatelles devient un crime.

Ainsi pensaient et parlaient ces dames bourbonniennes, qui appartenaient pour la plupart à l'ancienne et haute noblesse; les autres femmes, probablement le plus grand nombre, tenaient plutôt pour l'empereur au petit chapeau; un bon nombre ne savaient rien, n'en demandaient pas davantage et s'en contentaient, satisfaites de leur ignorance. Un soir que j'étais au Théâtre des Variétés, assis à côté de dames, et qu'on chantait cet éternel *Henri IV*, une de ces dames me demanda : « Mais qui était ce roi Henri ? » Avant que j'eusse eu le temps de répondre, une dame sur la banquette lui cria : « Mon Dieu, que demandes-tu là ? Mais c'est le roi de Prusse !

ne le vois-tu pas dans sa loge ? » De fait, Frédéric-Guillaume était à sa place favorite au Théâtre des Variétés. J'eus garde de détromper mes voisins.

Néanmoins, au milieu de tout cela, des voix napoléoniennes ne laissaient pas que de se faire entendre, et même de parler haut, depuis surtout que nous avions commencé de mettre des fracs. Un jour, comme j'étais à l'Opéra au balcon, il y avait à côté de moi un monsieur en frac, d'une tournure militaire, l'air grave, portant sur sa figure sévère une grosse moustache noire taillée courte. Bien qu'assis l'un à côté de l'autre, nous n'avions pas encore échangé une parole, quand le duc de Berry entra dans la loge en face et fut accueilli par des cris et par des applaudissements. « Qui est ce petit homme ? » me demanda mon voisin. Je le lui dis. « Que le diable le prenne ! Pourtant je vais applaudir, parce qu'il a dans sa tournure quelque chose de Napoléon. » De fait, on pouvait trouver dans le duc de Berry, sous son uniforme de la garde nationale, une manière de légère ressemblance avec Napoléon. Là-dessus, nous entamâmes la conversation ; mon voisin avait fait partie des troupes qui accompagnèrent Napoléon à Fontainebleau, mais il en était parti avant l'acte final. Il était de ceux qui avaient éprouvé à l'endroit de Napoléon une amère désillusion ; il n'en était pas pour cela un plus chaud partisan des Bourbons ; le nombre de ces gens-là me parut fort grand en ce temps. L'homme à la moustache ayant promené ses regards courroucés un peu sur toute la salle, s'aperçut que les lis avaient remplacé l'aigle. « Ah ! ah ! me dit-il, l'oiseau est loin ; eh bien ! qu'il s'en aille ; en attendant, celui-là avait un bec et des griffes. Je vous le

demande, qu'allons-nous faire de tous ces pointus et de ces chapeaux noirs ? »

Le 3 avril, on lisait, placardé au coin de toutes les rues de Paris, le décret du gouvernement provisoire déclarant « Napoléon Bonaparte déchu du trône, le droit de succession enlevé à sa famille, le peuple français et l'armée déliés de leur serment de fidélité. » C'est étonnant avec quelle indifférence on lisait toutes ces proclamations; nulle part il ne se formait de groupe, point de figures étonnées, attristées ou irritées. La masse, affairée ou non, courait les rues comme d'habitude; c'était un jour comme un autre. Il est vrai qu'on distribuait dans les rues des feuilles volantes, des pamphlets où le gouvernement provisoire était vertement attaqué; mais ce n'était là que des voix isolées, et l'on débitait contre Napoléon des invectives. La seule chose au milieu de ce brouhaha général qui ne tarissait pas, c'était l'infatigable activité des gratteurs: partout où apparaissait un N, la moindre aigle ou une inscription, la populace était là avec le marteau et le ciseau, soudoyée sans doute pour faire son œuvre.

Je passerai sous silence les grands événements politiques de cette époque, ils sont connus; je ne parlerai que de ce qui pouvait me toucher de plus près. Napoléon, indécis au milieu des graves décisions qu'il devait prendre à Fontainebleau, commença par se jeter impétueusement d'un côté, puis de l'autre; il envoya sa garde à Essonne, ce qui fit qu'au quartier des alliés on crut, malgré la soumission de Paris, devoir faire avancer les troupes. L'armée de Silésie, désormais sous les ordres de Barklai, était depuis le 2 avril campée sur la route d'Orléans, de Palaiseau à Longjumeau, à Chilly. A Paris, il ne resta que les gardes

et les réserves ; la grande armée, sous Schwarzenberg, fit un pas en avant jusqu'à Juvisy.

Dans ces circonstances, je crus devoir quitter Paris pour me rendre au corps de Woronzow. Je trouvai le comte dans un château qui avait appartenu à Mazarin, et mes cosaques me cherchèrent un logement qu'ils trouvèrent dans une jolie maison de campagne, paisible et assez proche, où je m'arrangeai commodément. Au château, chez le comte, c'était comme à la cour, il y avait foule de visites. On mangeait admirablement, causait, s'amusait et tous les jours des figures nouvelles ; de plus l'espérance de retourner bientôt à Paris. Cette espérance se vit néanmoins troublée par le bruit qui se répandit qu'on abandonnerait Paris pour se retirer sur Meaux y prendre position ; on ne voulait pas, le cas échéant de devoir livrer bataille, avoir la grande ville derrière soi. Toutefois la convention entre Marmont et Schwarzenberg fut bientôt signée et l'armée de Napoléon, renonçant dès lors à se battre, se retira derrière les lignes alliées.

Tout danger était passé ; je demandai alors à rentrer à Paris et même à être déchargé de tout devoir militaire. A Paris je repris mon ancien logement, où mes frères vinrent me rejoindre. Mon arrangement à l'hôtel avec mes chevaux, mes valets, mes chiens de chasse me coûtait gros, comme on dit, plus qu'il ne fallait pour ma bourse. Je tâchai de me débarrasser d'abord de mes chevaux de bât, puis de tout le bagage qui m'était devenu inutile ; à cette fin, un beau matin, comme tout le monde dormait encore, j'emballai mes chiens dans un fourgon, auquel j'attelai un couple de méchants chevaux, et puis fouette cocher ; je les envoyai courir le monde : « Les prenne qui

voudra, me dis-je, je les lui donne de bon cœur ! » La police arrêta le fourgon errant et fit offrir par les journaux de le rendre à son propriétaire ; comme je me gardai bien de me démasquer, en conscience je puis dire que je n'ai jamais su ce qu'il est advenu du fourgon, des chiens et des chevaux. Je ne gardai pour le moment que cinq chevaux de selle et deux de voiture ; je les nourris quinze jours durant, mais la chose me devenant trop coûteuse sur le pavé de Paris, je les envoyai avec mon fidèle Alexis à Saint-Quentin, au quartier général, où ils eurent le bonheur d'être nourris aux frais de cette brillante invention des Français, les réquisitions. Je ne gardai avec moi que mon brave chasseur Meier, celui dont j'ai parlé maintes fois.

Mon budget ainsi allégé, l'argent que j'avais me suffit pour le moment ; plus tard, je rencontrai les MM. Bethmann de Francfort qui voulurent bien accepter mes traites.

Je ne manquai pas d'aller de temps en temps présenter mes devoirs à mon vieux protecteur Barklai, devenu feld-maréchal depuis la bataille sous Paris. Il habitait au faubourg Saint-Germain le bel hôtel de Mme Létitia Bonaparte. Je dînai plusieurs fois chez lui, plusieurs fois aussi j'accompagnai la maréchale dans ses courses. Elle avait confiance en moi et prenait souvent mes conseils pour ses achats. Le feld-maréchal n'avait pas jusqu'alors tenu un grand train de maison, ni bien brillant ; il s'agissait de se monter. Il fallait s'acheter un beau surtout de table ; j'en trouvai un de fort bon goût ; il coûtait 6000 francs ; le prix paraissait à la bonne maréchale d'une digestion difficile ; alors je lui montrai des surtouts de 20 jusqu'à 50,000 francs, que des maréchaux français

avaient commandés avant la dernière campagne et que naturellement, après, ils n'avaient pas pu payer; ceci donna du cœur même au héros spartiate, et le sur-tout plus modeste de 6000 francs fut acheté.

Le maréchal, parfaitement affable et poli, n'en faisait pas moins de temps en temps, et même facilement, des anicroches aux exigences du monde, et comme il avait pour moi de l'amitié et beaucoup de bonté, je prenais la liberté de lui rappeler l'obligation où il était d'envoyer des cartes à tel ou tel maréchal français, ou de rendre visite à un autre. Il m'écoutait dire et me priait de lui rappeler son devoir : « Que voulez-vous, me disait-il, je n'ai pas l'ombre de mémoire pour toutes ces bagatelles ; j'ai besoin d'un ami comme vous qui me les rappelle au bon moment. » Du reste, la tenue de Barklai était pleine de dignité et son extérieur inspirait le respect. Les blessures graves dont il souffrait alourdissaient ses mouvements, mais donnaient à son repos quelque chose qui imposait. La maréchale était l'image d'une vraie bonne dame noble livonienne ; elle me témoignait son contentement de toutes mes attentions.

Un matin, comme je me trouvais dans l'antichambre du maréchal, le général Winzingerode sortit de son cabinet ; il vint à moi et me prenant par l'oreille : « Eh bien ! est-ce que celle-ci vous aurait tinté par hasard ? » — « Non ! » lui dis-je. — « Vraiment ? me répondit-il ; elle est pourtant joliment fine. Eh bien ! sachez que je vous ai recommandé au maréchal de la manière la plus pressante. Il m'a promis de demander pour vous à l'empereur le grade de général. Allez vous commander hardiment un uniforme. » Je remercie, je fais ma courbette, j'entre dans le cabinet de la maréchale pour lui raconter les desseins aima-

bles de son mari à mon endroit : « Vous voyez comme il est bon et juste, me dit-elle ; il n'oublie jamais les vrais services. Là-dessus, venez dîner avec nous. »

Après avoir fait quelques courses, sans avoir commandé mon uniforme comme me l'avait conseillé Winzingerode, je reviens à l'hôtel de Mme Létitia. Barklai à ce même moment revenait de chez l'empereur ; il me regarde, me salue, ne dit pas un mot, je ne fais aucune question. Au dîner, le maréchal demande du champagne et dit à la maréchale et à tous ses convives : « Levez vos verres, nous allons boire à la santé du nouveau général. » Tous les yeux se tournent de mon côté, je m'attends à entendre proclamer mon nom. Dans ce moment un valet de chambre entre et apporte une paire d'épaulettes ; il les présente au colonel Belogradsky, commissaire des hôpitaux russes à Paris ; en même temps Barklai lève son verre et proclame son nom. Mon sang court froid dans mes veines, néanmoins je bois à la santé de l'élu ; mon regard cherche le maréchal, il évite de me voir. Le dîner fini, je n'ai plus grande hâte, sans dire un mot ni à maréchal ni à maréchale, que d'aller me jeter dans ma voiture et de prendre l'air.

Deux jours après, je retournai à l'hôtel Létitia et je parlai de la chose à la maréchale. « Ah ! me dit-elle, depuis tout ça j'ai boudé ou, comme on dit en bon livonien, j'ai un peu *engueulé* mon mari. Des affaires du service, je ne m'en mêle pas, c'est tout naturel ; mais à table, où je suis maîtresse, où je préside, il n'a pas besoin d'aller faire de la peine à un vieil ami. Pourtant, je dois vous dire qu'il est innocent, le coup est parti de plus haut. Quant à la santé de Belogradsky, il l'a bue dans toute l'innocence de son cœur ; c'est maladresse de sa part, vous savez que

nous y sommes tous les deux passés maîtres. Il l'a reconnue, il en est désolé ; mais qu'y faire ? Vous congédier, c'aurait été bien pis. Du reste, parlez de tout cela avec mon mari, il vous écoutera très volontiers. » Je baisai la main de la bonne maréchale, mais ne parlai jamais de la chose au maréchal ; j'y avais une extrême répugnance.

A peu près dans ce temps, le prince royal de Suède vint à Paris ; je me hâtai d'aller lui rendre mes devoirs. Au moment où je venais de quitter ma voiture, comme je montais les escaliers, j'entendis la garde d'honneur russe qui était dans la cour de l'hôtel battre aux champs et je vis le prince royal monter derrière moi. Il me fit l'honneur de me reconnaître aussitôt, il me prit par la main et monta avec moi les escaliers. Arrivé en haut, il ne lâcha point ma main, me fit traverser avec lui plusieurs appartements où se trouvaient des généraux, des officiers, et m'introduisit dans son cabinet. Là, il me dit de la façon la plus aimable : « *Je suis bien aise de vous voir. Qui aurait dit que nous nous reverrions à Paris ; concevez-vous quelque chose à tout cela ?* » Ne sachant trop que dire, je répondis que *tout paraissait avoir été amené comme par un coup de baguette*. Il répliqua : « *Non, pas par un coup de baguette, mais à force de sottises ! — Enfin, voilà la guerre finie, vous n'êtes pas général ? il faut que vous le soyez, j'en parlerai à l'empereur !* » Je remerciai ; il continua : « *Non, ce n'est pas un service que je veux vous rendre, mais bien un très essentiel à votre Maître ; il faut faire connaître aux souverains les sujets qui sont dignes de leur attention. Je vous ai vu sur les lieux et je dois rendre justice à votre mérite. — Entendez-vous, mon ami ? Adieu, mon ami !* » Je quittai le prince royal le cœur joyeux, je

crois même qu'il a rempli sa promesse ; ses paroles dans ce temps n'eurent pas plus de poids que celles de tant d'autres.

Je ne parlerai pas des événements publics qui occupèrent Paris, sinon de l'entrée du comte d'Artois. De jeunes bourbonniens de famille se formèrent en garde d'honneur pour donner plus de pompe à la scène. On avait éloigné les troupes alliées, la garde nationale faisait la haie. Je vis toute la solennité du balcon d'une maison au coin du boulevard des Italiens. Partout aux fenêtres, sur les balcons, des dames bourbonniennes agitaient leurs mouchoirs de batiste. Le comte d'Artois, sur un cheval blanc, saluait à droite, saluait à gauche, et le mot qu'il devait avoir prononcé : « Il n'y a rien de changé, il n'y a qu'un Français de plus, » se répandit avec la rapidité de l'éclair et fit un heureux effet.

Le jour de Pâques, j'assistai à la grande messe commémorative sur la place Louis XV, au lieu où avait été exécuté le malheureux Louis XVI. La fête fut imposante par la part qu'y prirent les plus puissants monarques de la terre et par la tenue de leurs troupes victorieuses. On remarqua aussi, ce jour-là, la garde nationale qui avait arboré la cocarde blanche, ce qu'elle n'avait point voulu faire jusqu'alors. On vit aussi, en signe de réconciliation, à la suite de l'empereur Alexandre, des maréchaux et des généraux français mêlés aux nôtres, qu'ils avaient si longtemps traités en ennemis. Toutefois le feu couvait sous la cendre et l'on voyait la rancune au fond de tout cela.

Louis XVIII fit son entrée ; on traitait de la paix ; on fit une convention pour la retraite des armées alliées, après quoi l'armée russe se mit en marche en

cinq colonnes. La paix se signa le 30 mai, le 1^{er} juin elle fut proclamée; le 2 juin, les souverains alliés quittaient Paris et la France et s'embarquaient pour l'Angleterre.

Il m'était impossible de prolonger davantage mon séjour à Paris; je demandai au feld-maréchal un congé pour me rendre à Carlsbad auprès du comte Pierre de Pahlen. Je pus dire adieu à Paris sans trop de tristesse, absolument rassasié, ne me doutant guère qu'un an se passerait et que les événements me ramèneraient encore une fois dans la grande capitale.

Ici s'arrêteront pour nous les souvenirs d'un Livonien. Les guerres des alliés terminées, Woldemar de Løwenstern rentra dans sa patrie et se fixa à Pétersbourg, où son existence se prolongea presque au delà des limites ordinaires. Il mourut en 1858, âgé de 82 ans. Retiré du service actif, il habita pendant les 25 dernières années de sa vie l'hôtel bien connu de Demouth et s'était baptisé lui-même « l'ermite de la Moïka. » Recherché pour ses manières aimables et pour son esprit, M. de Løwenstern réunissait dans son modeste logement tout ce que la capitale de la Russie renfermait de ministres, de généraux, de savants et d'artistes; on rencontrait chez lui le comte de Nesselrode, le prince Czernischew, le général Woronzoff, le comte Pahlen etc. C'est ainsi qu'il vécut, conservant jusqu'au bout de sa longue carrière la fraîcheur comme l'activité de son esprit, prêt, nous dit son éditeur, à rendre son âme à Dieu quand il Lui plairait de la lui redemander. La paix soit aujourd'hui à la cendre du vieux soldat!

(Bibliothèque universelle.)

LE

COMTE OSTERMANN TOLSTOÏ

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

LE

COMTE OSTERMANN TOLSTOÏ

Le 14 février 1857, comme la cloche de l'église du Petit-Saconnex allait sonner 2 heures après midi, le modeste cimetière de la commune voyait passer sous sa porte funèbre un cercueil qu'ornaient deux couronnes de laurier, et devant lequel marchaient l'aumônier et deux desservants de la chapelle russe, psalmodiant des chants de mort et faisant fumer l'encens : ce cercueil était suivi de tous les Russes de distinction domiciliés à Genève, de quelques amis du défunt ou de sa famille d'adoption, et de la population du Petit-Saconnex, attirée par la nouveauté de ce spectacle. Chacun, à la vue de ces dépouilles mortelles qu'on allait rendre à la terre, se sentait l'âme pleine d'un recueillement profond, saisie de je ne sais quel sentiment mystérieux, car ce corps inanimé n'était pas l'enveloppe d'un homme ordinaire : il avait été celui d'un des guerriers de notre époque, d'un vaillant soldat qui, chose éternellement glorieuse, avait répandu son sang pour la défense de son pays et, circonstance toujours triste, venait de mourir loin du foyer où il avait reçu le jour.

Alexandre-Ivanowitsch Tolstoï naquit à St-Pétersbourg vers 1770. Son père, Ivan Tolstoï, de vieille souche russe, était un gentilhomme sans fortune, qui commandait l'artillerie dans l'armée de Souwarow sous Catherine, et mourut à St-Pétersbourg chef de l'Ecole des cadets. La mère d'Alexandre était une Bibikow, d'une famille originairement tartare, convertie au christianisme. Les commencements de la vie durent être pour le jeune homme tout particulièrement rudes dans la maison paternelle, puisque le vieux soldat, devenu riche, se plaisait, au déclin de son existence, à raconter comment, à 17 ans, sa première campagne aux embouchures du Danube, avec toutes les fatigues et les privations qu'elle entraînait après elle, lui avait paru une succession de jours de fête en comparaison du joug pesant qu'il laissait derrière lui. Alexandre Tolstoï devait cependant faire tout d'abord un dur apprentissage du métier de la guerre, et avoir sous les yeux un des exemples les plus terribles des maux qu'elle peut amener. Il eut pour son début ce mémorable siège d'Ismaïl, où périrent, dit-on, plus de 30,000 Turcs, dont on jeta les corps dans le Danube, si bien que, quelques semaines après, les soldats russes se refusaient à manger les poissons qu'on y pêchait.

Le lieutenant Tolstoï fut de bonne heure remarqué par Catherine et, la paix faite, il retourna à St-Pétersbourg, jouissant de la faveur de sa souveraine. Il devint capitaine aux gardes, et retrouva dans la capitale les deux fils du célèbre comte André Ostermann, le fondateur de sa maison, qui, tous deux avancés en âge, vivaient sans postérité.

Henri-Jean-Frédéric Ostermann, fils d'un pauvre pasteur de Westphalie, était arrivé en Russie en

1704, muni de bonnes recommandations pour la cour du czar Pierre. Il entra dans la marine et fit promptement son chemin. En 1711, dans la mémorable campagne sur le Pruth, il rendit de grands services à l'armée russe, et c'est lui qui, de concert avec Catherine et Saphiroff, négocia, en 1721, la paix de Ny-stadt. Conseiller intime et baron sous Pierre I^{er}, Ostermann devint successivement chancelier de l'empire sous Catherine I, comte sous Pierre II, ministre sous l'impératrice Anne ; enfin, sous la régente, il fut nommé à ce poste élevé que notre compatriote Le Fort avait occupé avec tant de distinction sous Pierre I^{er} : il fut créé grand-amiral. Mais là devait s'arrêter la fortune pour Ostermann : sa roue inconstante allait tourner. A l'avènement au trône de l'impératrice Elisabeth, précipité du faite des grandeurs où l'avait porté le sort, il dut prendre le chemin de la Sibérie et y mourut en 1747, laissant deux fils et une fille.

Pendant plus de vingt ans, la famille Ostermann vécut en butte à toute la rigueur de la destinée, jusqu'à ce que l'élévation de la Sémiramis du Nord lui fît retrouver une partie de ce qu'elle avait perdu. Catherine rendit aux enfants de l'exilé non seulement les biens qui leur avaient été confisqués, mais en outre elle les combla de faveurs nouvelles. Nous avons vu que les fils du grand-amiral n'avaient pas eu d'enfants : en mourant, ils instituèrent comme héritier de leurs biens et de leurs titres le capitaine aux gardes Alexandre Tolstoï, leur petit-neveu par sa grand'mère Sophie Ostermann, qui avait épousé un Tolstoï, à la charge par lui de prendre le nom et le titre de comte Ostermann Tolstoï.

Les biens des Ostermann consistaient en trois

vastes majorats d'un revenu considérable, dans les gouvernements de Pétersbourg, de Moscou et de Mohilew : voici donc notre jeune lieutenant d'Ismaïl, quelques années auparavant si incertain de son avenir, qui, grâce à cet opulent héritage et à un mariage qu'il contracta avec une princesse Galitzin, se trouva à 27 ans l'un des seigneurs les plus riches de la Russie, à une époque où les richesses abondaient dans ce pays. De toute façon l'un des favoris de la destinée humaine, il ne tarda pas à devenir l'un des officiers les plus justement estimés de l'armée, l'un des plus appréciés de son souverain.

Les années se passèrent. Au temps où se livrait en Autriche la bataille d'Austerlitz, le comte Ostermann commandait un petit corps d'occupation russe à Nienbourg sur le Weser. En 1807, le jeune et brillant général servait à l'avant-garde de cette armée qui, sous le commandement de Beningsen, vint à Narew et à Pultusk, plus tard à Eylau et à Friedland, briser ses efforts contre le génie du moderne César.

Malgré ces revers, la bravoure, la promptitude du coup d'œil qui caractérisaient le comte Alexandre Ostermann Tolstoï étaient à l'ordre du jour dans l'armée russe, où son renom demeure encore vivant après tant d'années. Sa troupe même dut payer cher la confiance aveugle qu'elle mettait en lui et le rude privilège d'être menée par lui au feu, car après la lutte désespérée que soutint la Russie contre celui qui se posait comme l'arbitre souverain des destinées du continent, le corps d'armée commandé par Ostermann, fort, au commencement de la campagne, de 25,000 hommes, à la suite des batailles d'Ostronow, de Smolensk, de Borodino et de la retraite sur Malo-Jarowlawitz, ne comptait plus guère que 2000 sol-

dats en état de porter les armes. Le comte Ostermann n'échappa lui-même que par miracle à tant de dangers, et quelques jours après ces sanglantes défaites, il siégeait dans le conseil des généraux russes où, sous la présidence de Koutousow, se décida l'incendie de Moscou, acte, selon certains auteurs, peut-être inutile, mais inouï de grandeur et de patriotisme, qui, en sauvant l'indépendance de l'empire russe, allait porter le coup mortel à la puissance de Napoléon.

Ce n'est pas une biographie complète de la vie du comte Ostermann que nous avons l'intention d'écrire ici ; les matériaux nous manqueraient ; aussi avons-nous hâte de retrouver celui qui fait le sujet de ces lignes à la veille de cette bataille de Kulm, son plus beau fait d'armes et l'apogée de sa gloire militaire.

L'année 1813 était arrivée ; la nécessité d'une résistance commune avait réuni toutes les puissances du continent dans une vaste coalition, qui pouvait seule les mettre en état de résister à leur ennemi et de le terrasser. Toutefois, les premiers efforts communs des alliés ne devaient pas être heureux, et la bataille de Dresde, défavorable à leurs armes, venait de remettre en question l'indépendance continentale et la durée de l'alliance elle-même. L'armée alliée, dissoute en partie, fuyait en désordre vers ces montagnes qu'elle venait de franchir peu de jours auparavant avec cet air d'orgueil que donne une victoire qui semble assurée ; l'avenir ne se présentait que sous les couleurs les plus sombres ; si Napoléon réussissait à rejoindre les fuyards avant qu'ils eussent pu se rallier, leur perte était certaine. A quoi donc ont tenu les destinées politiques de l'Europe contemporaine ? Qui peut dire les suites d'un événement pareil ? Vandamme marchait à la tête d'une forte armée

pour disputer aux alliés les passages des montagnes de la Bohême; le moment était suprême, tous fuyaient, personne ne songeait à se défendre.

Le comte Ostermann, convalescent encore d'une blessure grave qu'il avait reçue à Bautzen, se trouve par hasard, et sans commandement fixe, au quartier impérial; il voit le péril et songe de lui-même à se mettre à la tête des troupes, commandement que ni l'envie, ni l'ancienneté, ni la faveur, ni l'intrigue ne songèrent à lui disputer, tant la situation semblait désespérée. Au travers de mille dangers, au prix de mille fatigues et avec un coup d'œil qui lui fera éternellement honneur, le comte Ostermann parvient, par une suite de stratagèmes habiles, et par des marches et des contre-marches, accompagnées de combats incessants, à s'éloigner de Dresde et à gagner les défilés de la Bohême, où, pendant un jour et une nuit, avec un héroïsme et un mépris de la mort presque inouïs, il soutint les attaques furieuses d'un ennemi victorieux. C'est en vain que les Français renouvellent leurs tentatives, c'est en vain que leur mitraille fait dans les rangs des Russes les plus horribles trouées, ils ne parviennent pas à leur faire perdre leur position, que maintient Ostermann, jusqu'à ce que les débris de l'armée allemande, ralliés et ramenés au combat, viennent le délivrer et faire prisonnier Vandamme.¹ Telle fut la bataille de Kulm,

¹ Dans cette campagne, les troupes sous le commandement du comte Ostermann firent non seulement Vandamme prisonnier, mais le général comte Philippe de Ségur, l'auteur de la *Guerre de 1812* et de quelques autres ouvrages historiques, membre de l'Académie française; emmené en Russie, il y demeura six mois jusqu'à l'échange des prisonniers.

« J'ai, en effet, été fait prisonnier dans l'affaire de Nafelsk

d'où le général comte Ostermann ne devait sortir que mutilé, mais où il eut la plus grande et la plus glorieuse part. Atteint, pendant l'action, d'un boulet qui lui emporta le bras, il voulut néanmoins rester à cheval, mais, vaincu par la souffrance, on dut l'enlever de sa monture et le transporter loin du champ de bataille. C'est une anecdote caractéristique et qui demeurera attachée à la mémoire d'Ostermann, que, pendant l'amputation qu'il fut obligé de subir, il ordonna à ses tambours de battre aux champs et à sa musique de jouer les airs les plus bruyants, pour que ses soldats n'entendissent pas les cris que devait inévitablement lui arracher la douleur.

La paix du monde rétablie, le comte Ostermann retourna en Russie, se fixa à St-Pétersbourg où, tout en s'occupant à former un corps de grenadiers, puis un régiment des gardes, il se fit bâtir un palais somptueux, sa résidence durant toute la fin du règne d'Alexandre. Il était, sans contredit, l'un des hommes les

par la division aux ordres du comte Ostermann. J'étais alors chef d'escadron attaché à l'empereur et détaché par lui, avec le général Rapp, pour attaquer l'arrière-garde russe. C'est dans ce combat et après deux charges heureuses, qu'ayant poussé trop loin une troisième charge, suivi seulement de vingt-cinq dragons, j'ai été enveloppé, blessé deux fois et enfin pris avec deux de ces dragons, tous les autres, dans notre défense désespérée, ayant succombé.

« Conduit au comte Ostermann et reconnu par lui, après un premier moment d'irritation de ce général, provoqué par mon refus de lui donner des renseignements sur l'armée française, je n'ai eu qu'à me louer de son urbanité. Mais il ne pouvait et n'a point songé à me renvoyer à l'empereur. C'est l'empereur qui lui a fait proposer inutilement de m'échanger. J'ai donc été conduit en Russie, où je suis resté six mois prisonnier. »

(Extrait d'une lettre du général comte de Ségur à l'auteur.)

plus influents comme les plus puissants à la cour. Le comte ne parlait que trop rarement et avec une infinie discrétion de sa carrière passée ; mais, parfois, faisant allusion à cette période, l'une des plus heureuses de sa vie, il avait coutume de dire : « Oui, comme homme et comme soldat, j'ai eu, moi aussi, bien des bons jours. »

On sait la mort de l'empereur Alexandre, enlevé subitement par une fièvre intermittente pendant un voyage qu'il faisait dans le midi de ses Etats. Avec la disparition de ce souverain commença, pour le comte Ostermann, une phase entièrement nouvelle dans son existence. Le czar Nicolas avait d'autres vues, d'autres sympathies que son frère ; aussi, quoiqu'à peine âgé de 57 ans, le héros de Kulm résolut-il de s'éloigner à jamais de la scène politique. « Il y aurait, dit M. Fallmerayer, à qui nous empruntons la plupart des détails lesquels forment cette notice, quelque chose de piquant à rechercher les circonstances qui durent accompagner cette retraite ¹, mais

¹ Peut-être ce moment serait-il aujourd'hui venu, s'il se trouvait quelqu'un qui possédât les documents nécessaires ; en tous cas, voici une anecdote que nous tenons d'une personne de l'entourage le plus intime du comte :

Le général, banni de la cour pour ses opinions libérales, d'une façon passablement brutale, par l'empereur Nicolas, se rendit dans ses biens de l'Ukraine, où il vivait dans une solitude à peu près complète, quand il vit un beau matin arriver un des tenants de la cour, quelqu'un même de sa parenté. Le général ne fut pas longtemps à démêler le but de cette visite, il le devinait même d'avance. La découverte qu'il fit de certains papiers, qui devaient avoir été tirés d'un bureau et lus, ne lui laissa plus de doute ; le général ne dit rien. A peu de jours de là, comme il était à dîner avec son trop curieux visiteur, on entendit de la musique dans la

le temps n'est pas venu de lever le voile qui recouvre le passé. »

C'est à peine si, pendant le temps du règne de Nicolas, le général Ostermann revit deux fois sa patrie : il vécut exilé volontaire alternativement en Italie, en France et en Allemagne. En 1831, il partit de Munich, en compagnie de M. Fallmerayer, pour un voyage en Orient qui ne dura pas moins de trois ans. Il visita la Grèce, la Turquie d'Europe et celle d'Asie : on vit le nouveau pèlerin sur le Nil, transportant avec lui sur son bateau une bibliothèque de cinq cents volumes, l'image du Christ couronné d'épines, le buste de l'empereur Alexandre, et un petit oratoire où deux cierges brûlaient nuit et jour, tandis que l'encens y fumait sans cesse, ce qui faisait croire aux sectateurs de l'islam qu'ils avaient sous les yeux quelque adorateur d'images : « Regardez, criaient les jeunes mahométans, surtout dans la haute Egypte, regardez, voilà le Dieu des Moskofs ! *Elleri jok, Kollari jok* ; il n'a ni main ni bras. » Jérusalem ar rêta les pas du touriste ; c'était l'un des buts de son voyage, et ce ne fut pas l'un des spectacles les moins saisissants, que de voir le soldat de Borodino et de Kulm à genoux sur le Golgotha, à la place où s'était dressée la croix du Sauveur des hommes.

cour du château. « Qu'est-ce ? de la musique ? » demanda le convive. « Des Tsiganes, sans doute, qui font danser des ours privés, lui répondit le général ; approchez-vous de la fenêtre, vous verrez ce qu'il en est. » Le convive s'approcha de la fenêtre, il vit une bande de Tsiganes qui jouaient pour faire danser deux ours, dont le plus beau avait été affublé de toutes les décorations du comte. « N'est-ce pas des Tsiganes ? dit le comte à son convive ; eh bien ! quand vous retournerez à Pétersbourg, ne manquez pas de raconter ce que vous avez vu. »

A leur passage à Constantinople les voyageurs furent présentés à Mahmoud, le sultan alors régnant, et à cette visite se rapporte une anecdote que voici. Depuis l'amputation qu'il avait dû subir, il ne pouvait marcher sans un appui, tant il est vrai qu'un seul de nos membres, quelque étranger qu'il semble d'abord à la faculté que nous avons d'avancer, n'est indifférent à l'équilibre de notre corps. Il se servait dans ce but d'une lourde canne terminée par une pomme simulant une tête de mort. Celui qui avait fait massacrer les janissaires fut curieux de savoir pourquoi Ostermann portait cet emblème sinistre. Le comte lui répondit par l'adage latin : *Hodie mihi, cras tibi*. « Ajoutez de plus, dit-il à l'interprète, que malgré toutes les têtes qu'a fait abattre Sa Hautesse, la sienne ne peut manquer de ressembler quelque jour à celle que je tiens dans ma main, et cela même peut-être plus tôt que nous ne pensons, lui et moi. » L'interprète eut-il le courage de rendre la réponse fidèlement, c'est ce qu'on ne sait pas et ce dont on doute ; quoi qu'il en soit, le fatalisme oriental ne s'accommode point trop mal de la brusque franchise du vieux militaire, car, tant que dura son séjour à Constantinople, Ostermann fut de la part de Mahmoud l'objet des attentions les plus délicates.

A son retour d'Orient, le comte se rendit à Florence dans son palais, où il demeura trois ans et où la lettre suivante vint le surprendre. Elle lui prouvait, du moins, qu'éloigné de ceux qu'il avait servis, il n'était pas — et ceci n'est pas toujours chose habituelle en ce bas monde — complètement oublié d'eux.

« Tœplitz, octobre 1835.

« Mon cher comte Ostermann Tolstoï, l'empereur mon père avait résolu de consacrer un monument à la mémoire des gardes russes dont l'héroïque résistance arrêta la marche du corps d'armée français du général Vandamme, le 29 août 1813. Il m'a été réservé d'exécuter ce projet de feu mon père, et vous n'apprendrez sûrement pas sans émotion que, le 29 septembre dernier, l'empereur votre auguste maître, Sa Majesté le roi de Prusse et moi, nous avons posé la première pierre de ce monument. Nous avons regretté, dans ce moment solennel, l'absence de celui qui, lors de ce glorieux combat, commandait les braves troupes russes, et dont le nom est désormais inséparable de la journée que nous venons de célébrer. Pour y suppléer en quelque manière, je vous envoie la médaille que j'ai fait frapper pour cette occasion. Vous éprouverez quelque jouissance en recevant ce souvenir d'une journée si glorieuse pour vous, pour vos braves frères d'armes, pour le souverain que vous avez servi au prix de votre sang. Je désire que vous le gardiez aussi comme un témoignage des sentiments de haute estime que feu mon père avait pour vous et que je vous conserve également.

« FERDINAND, empereur. »

En 1837, le comte Ostermann quitta Florence et l'Italie, à laquelle il était cependant sincèrement attaché, et vint se fixer à Genève où s'écoulèrent, au sein d'une retraite profonde, les dernières années de son pèlerinage terrestre.

Au commencement du mois de février, il fut atteint d'une indisposition grave; sa constitution ro-

buste semblait devoir lui faire encore une fois surmonter la maladie, mais des symptômes alarmants ne tardèrent pas à se manifester ; S. A. I. le grand-duc Michel vint un matin s'annoncer à la porte du malade, qui ne put le recevoir, qui ne put même jamais connaître cette dernière marque de sympathie du neveu de son ancien bienfaiteur. Trois jours après, le héros des temps passés expirait entre les bras de sa fille, entouré de son gendre et de ses petits-enfants, répétant avec le poète latin :

Nec mihi mors gravis est posituro morte dolores.

Le comte Ostermann avait eu une première éducation négligée, lui-même se plaisait à le reconnaître ; mais la nature l'en avait amplement dédommagé par la vivacité d'esprit, l'intelligence pénétrante et prompte, l'imagination ardente qu'elle s'était plu à mettre en lui. A d'autres qu'à nous la tâche de raconter ce que fut toute la carrière du comte Ostermann ; sa figure appartient à l'histoire ; à une plume plus compétente que la nôtre le soin de caractériser cette physionomie, l'une des plus originales de notre époque ; ce que nous avons voulu surtout, dans cette esquisse rapide, c'est consacrer quelques lignes à la mémoire d'un homme célèbre qui, fuyant les populeuses capitales européennes, choisit notre ville pour y reposer, durant une longue vieillesse, sa tête fatiguée. Genève, en aucun temps, ne doit être ni oublieuse ni ingrate.

(Journal de Genève.)

~~1852~~

LE

GÉNÉRAL JOSEPH DESSAIX

THE HISTORY OF THE

REVOLUTION OF 1848

LE

GÉNÉRAL JOSEPH DESSAIX

ÉTUDE HISTORIQUE

Le général Dessaix, sa vie politique et militaire, par JOSEPH DESSAIX et ANDRÉ FOLLIET. Annecy, Chambéry, Paris et Genève.

Le 14 février 1739, Elisabeth Woobten, d'Oxford en Angleterre, veuve de sir Thomas Fitzgerald, mariée à André-Joseph Dessaix, maître chirurgien, bourgeois de Thonon, donnait naissance à un enfant qui reçut les noms de Charles-Joseph-Eugène, et devint plus tard un médecin distingué. Il épousa, le 23 octobre 1763, Marie-Philippine Favrat. Sept garçons et sept filles naquirent de cette union : deux des garçons moururent en bas âge, et parmi les cinq qui survécurent et qui tous combattirent pour les mêmes idées, sous les drapeaux de la France, l'aîné devint plus tard leur protecteur et leur chef comme aussi la plus grande illustration de la famille.

Joseph-Marie Dessaix naquit le 24 septembre 1764. Son enfance s'écoula paisiblement au sein d'une famille patriarcale, entouré des soins les plus affectueux. A l'âge de huit ans, il fut placé chez M. Claude-Antoine Peray, qui tenait un petit pensionnat à

Meillerie ; là, il poursuivit pendant trois ans ses premières études latines, puis quitta M. Peray, où il fut remplacé par ses deux frères cadets, pour entrer au collège des Barnabites de Thonon.

Loin de montrer des penchants guerriers, Joseph, que dans sa famille on appelait *Joson*, montrait un goût prononcé pour la vie champêtre. Il passait ses jours de congé à la campagne, y dessinant tant bien que mal, y cueillant des fleurs, y jouant de la flûte.

Son père avait acheté de M. de Bellegarde, marquis des Marches, une grangerie, autrement dit une ferme à la Chavanne, sur le territoire de la paroisse des Allinges ; elle était située à une demi-heure de Thonon, sur un plateau au milieu d'un bois, au devant une verte pelouse ; impossible de trouver à deux pas d'une ville, au sein d'un des pays les plus pittoresques, une retraite plus douce, plus isolée, moins accessible aux bruits du dehors. Dans la cour, de grands châtaigniers, une fontaine, un grenier rustique ; au fond la petite maison aux volets verts qu'aurait rêvée Rousseau. Au-dessus des portes les bustes de Virgile et d'Horace. Sous le premier l'inscription suivante :

La terre libérale et docile à nos soins
Contente à peu de frais nos rustiques besoins.

Sous le second :

A l'abri de l'ennui, on vit ici tranquille ;
On jouit de plaisirs inconnus à la ville.

Était-ce la main du jeune écolier, cette main, laquelle un jour devait tenir l'épée, qui commença par vouloir tenir la lyre, nous ne le pensons pas ; qui sait néanmoins : car ce fut à la grangerie de la Chavanne que Joseph Dessaix passa les plus douces heures de son enfance et de sa jeunesse.

Cependant la famille Dessaix augmentait rapidement. A la fin de 1778 Joson avait quatorze ans ; il entra chez le révérend Jean-Georges Dubouloz, prêtre de la Sainte-Maison de Thonon, pour y faire sa philosophie.

Le docteur Dessaix (il était médecin, c'était une profession héréditaire dans la famille) est représenté comme un homme qui aimait tendrement ses enfants, mais chez qui une autorité native, qu'il tenait peut-être de sa mère anglaise, corroborée par les habitudes des anciennes familles de Savoie, excluait la familiarité et l'abandon ; ce sentiment survécut, et plus tard, quand le général écrivit à son père de toutes les capitales de l'Europe, ce fut toujours avec l'accent de la soumission.

Joson ayant terminé à seize ans ses études classiques, fut envoyé à Turin ; il partit le 16 octobre 1781 et s'en alla suivre dans la capitale du royaume les cours de médecine à l'université. Il fut reçu docteur le 30 juin 1785 ; il avait alors vingt et un ans.

Dessaix le père était proto-médecin de la province du Chablais. Depuis deux siècles ses ancêtres exerçaient la profession médicale, le fils aîné continuait les traditions.

Reçu docteur, Joseph Dessaix se rendit à Paris au printemps de l'année 1786 pour fréquenter les hôpitaux, puis s'y fixa et s'y maria ; il épousa, en 1788, Anne-Marguerite Virot, née le 3 avril 1768 à Pont-l'Évêque où son père était employé dans les fermes du roi. Dessaix eut deux filles : Constance, née à Paris, mariée au colonel Breissand, général de brigade tué à Dantzig en 1813 ; trois enfants, un garçon et deux filles, sont issus de ce mariage ; la cadette des filles de Dessaix, Caroline, née à Thonon en 1793,

fut élevée à Ecoeu en et épousa le baron Frédéric Favrat de Bellevaux ; elle est morte à Amphion en 1873, sans laisser de postérité.

Nous dirons tout d'abord et pour n'y point revenir que l'union de Joseph Dessaix ne fut pas heureuse. La comtesse Dessaix a survécu à son mari ; séparée de lui depuis de longues années, elle s'était retirée à Fernex-Voltaire et elle est morte à Genève le 17 septembre 1845.

Joseph Dessaix, médecin, se lia à Paris avec plusieurs Savoisiens qui y faisaient leur résidence, entre autres avec l'illustre Bertholet, arrivé dans ce temps au faite de la célébrité. Mais les sciences et sa profession n'empêchaient pas le nouveau docteur de s'occuper de politique ; jeune et enthousiaste, il embrassa avec feu les idées libérales et avec ardeur les principes de la Révolution de 1789.

Inscrit dès le 12 juillet de cette même année dans les rangs des premiers volontaires de la garde nationale parisienne, il assista avec eux, deux jours après, à la prise de la Bastille.

Le 19 octobre 1790, Dessaix était de retour à Thonon, où semblait l'appeler la vie calme et paisible d'un médecin de campagne ; l'ardeur de son tempérament et les événements qui allaient se dérouler en décidèrent autrement.

Cet événement immense, la révolution française, frappait aux portes du vieux monde, ébranlant l'édifice qu'elle allait renverser. La Savoie, par sa position géographique, par les institutions qui la régissaient, moins qu'aucun autre pays d'Europe pouvait y demeurer étrangère, car si les princes de la maison de Savoie, en particulier Victor-Amédée III, étaient personnellement aimés non seulement de la noblesse,

mais du peuple, les gouverneurs et les commandants militaires étaient détestés.

La cour de Turin, d'ailleurs, avec une imprudence qu'elle paya cher, se montrait singulièrement hostile à toutes les idées de réformes libérales proclamées en 1789, pour épouser avec chaleur la cause des princes et des émigrés.

Un torrent, déchaîné par un orage, dont on veut entreprendre d'arrêter les flots gronde d'abord, puis renverse toutes les digues qu'on lui oppose; c'est ce qui arriva en Savoie. En 1790 paraît une brochure hostile au gouvernement, *le Réveil de la Savoie*; à Montmélian le peuple reste victorieux de la force armée; à Chambéry, des désordres sans gravité, causés par les provocations des émigrés, sont réprimés avec brutalité et violence; l'année suivante paraît une brochure: *Premier cri de la Savoie vers la liberté*. On sent le diapason où les esprits commencent à se monter.

En Chablais, l'effervescence se manifeste par des attroupements et des cris séditieux que les récits de Dessaix de ce qui se passe à Paris sont loin de calmer; les cafés se remplissent, on y pérore, les têtes se montent; à ce moment survient un événement, insignifiant en apparence, mais qui allait brusquement changer la carrière du jeune médecin Joseph Dessaix et décider inopinément la carrière que lui réservait l'avenir.

Un soir, nous dit son biographe, — c'était le 2 juin 1791 — au milieu d'un des attroupements comme il s'en formait fréquemment à cette époque, un jeune homme, un inconnu, car c'est à peine si la postérité a conservé autre chose que son nom, se mit à chanter le *Ça ira* dans les rues de Thonon; sur quoi grande

rumeur, le refrain séditieux mit toute la ville en émoi, la police arrêta le chanteur et le conduisit dans la prison de la ville.

Cette mesure, loin de calmer les esprits, ne fit que les irriter; dans la nuit du 7 au 8, une troupe de jeunes gens, parmi lesquels se trouvait le docteur Joseph Dessaix, s'étant fait ouvrir par ruse les portes de la prison, enlevèrent leur camarade du cachot où il était enfermé.

Le lendemain de l'événement, comme l'alarme est donnée, le tocsin sonne, un moment on croit à une émeute; les auteurs de cette échauffourée se répandent dans la campagne et appellent aux armes les habitants; mais ceux-ci restent sourds à cet appel et les insurgés, se voyant seuls, non soutenus, n'ont qu'un parti; celui de la fuite; ils se rendent à Nernier, puis de là traversent le lac et abordent à Versoix, où quelques Suisses viennent les rejoindre.

En attendant, le tribunal de Thonon fonctionne; le juge-major Rivolat, en sa qualité de premier syndic de la ville et de juge de police, en dépit de sa parenté avec plusieurs des jeunes émeutiers, n'hésita pas à commencer une information et les habitants de Thonon virent arriver un détachement de dragons; la ville fut mise en état de siège.

De cet événement, d'assez mince conséquence en lui-même, allait découler la carrière du futur général Dessaix, avec ses dangers, ses revers et ses jours de gloire; ainsi le veut la vie humaine, où l'homme marche sans cesse vers un avenir inconnu et où Dieu, seul apte à tirer le bien du mal, le conduit comme par la main dans des chemins détournés, si loin du but qu'il semblait poursuivre, souvent à sa perte, s'il

n'y prend garde, souvent aussi à la fortune et aux plus grands succès.

L'éloignement de tous ces jeunes gens réfugiés à Versoix, bannis momentanément de chez eux, n'était pas fait pour ramener le calme dans les esprits ; presque tous appartenaient aux meilleures familles de la ville, et les parents s'inquiétaient fort de l'absence de leurs enfants ; sur quoi, convocation générale de la commune pour « protester de l'inviolable attachement des habitants de Thonon pour leur bien-aimé souverain et appeler la clémence royale sur la tête des jeunes égarés. » On délibère d'envoyer une députation au roi, la population se presse aux abords de la maison de ville, le peuple est consulté par les fenêtres, tous les suffrages pour conduire la députation tombent sur M. Dessaix, « avocat estimable, rempli d'esprit et d'éloquence, » disent les Mémoires du temps, et sur le chevalier de Foras, major au régiment de Maurienne, « brave militaire, ami zélé et sensible. »

La députation part, elle arrive à Chambéry, où elle se présente chez le général Perron, gouverneur du duché, qui la reçoit d'une façon assez peu rassurante et, après quelques phrases pas mal équivoques, lui déclare que, s'il plaît au roi de faire grâce, lui général Perron demandera au roi la grâce de se retirer.

L'accueil peu encourageant que la députation trouva à Chambéry fit qu'elle ne s'y arrêta guère ; elle repartit pour Turin y porter ses vœux au roi. A Turin, elle trouva le ministre commandeur Graneri, qui lui promit une audience de Sa Majesté, mais en attendant conseilla d'engager les jeunes réfugiés de Versoix à se livrer à la discrétion du gouverneur de

Savoie ; ce qu'ils ne firent point, menant plutôt une existence agitée. Traqués par la police piémontaise, échappant à ses embûches et répondant aux conseils de soumission qu'on leur donnait « que leur liberté leur était chère, qu'ils y attachaient le plus grand prix ; mais qu'ils ne voulaient rentrer dans leur patrie que lorsqu'elle aurait cessé d'être en proie à la plus affreuse tyrannie, que les droits de l'homme y seraient gravés dans tous les cœurs, et lorsque les hommes seraient égaux devant la loi *comme devant l'Auteur de la nature.* »

Pendant ce temps, la députation ne recevait pas un beaucoup meilleur accueil à Turin qu'à Chambéry ; le roi déclara à MM. de Foras et Dessaix que la procédure suivrait son cours : tout ce qu'il pouvait leur promettre, c'était que ces jeunes gens ne seraient soumis à aucune peine qui pût flétrir les familles. On en était là, quand une nouvelle incartade des réfugiés vint compliquer et aggraver leur position.

Le 3 juillet, douze d'entre eux débarquèrent à Hermance, armés et tambour en tête, se dirigeant sur Douvaine, où ils espéraient saluer à leur passage et remercier MM. de Foras et Dessaix, à leur retour de Turin. Ils n'arrivèrent pas à temps et retournèrent s'embarquer à Hermance, ayant manqué le but de leur voyage. Cette équipée prit dans les esprits affolés des proportions formidables. Le bruit courut à Thonon que les réfugiés marchaient sur la ville à la tête de 4000 Français. Le résident de Sardaigne à Genève, l'Épine, annonçait une invasion de 10,000 Français, et le sénateur Rolf de Marigny, chargé de l'instruction de l'affaire à Thonon, recevait les avis les plus alarmants sur une prétendue campagne des réfugiés dans les montagnes du Chablais. Des cour-

riers expédiés de toutes parts annoncèrent que dans les vallées la tranquillité était complète, que les bruits répandus étaient des fables; toutefois l'autorité, médiocrement rassurée, renforça la garnison de Thonon de 46 hommes.

Quoi qu'il en fût, le Conseil de la ville n'en demeura pas moins consterné; aussi le proto-médecin Dessaix se rendit à Versoix pour faire comprendre à son fils la responsabilité que la continuation de cette révolte pouvait faire peser sur lui, et il obtint l'éloignement de toute la troupe, qui partit à pied, tambour en tête, pour Paris. Tel fut le premier acte du drame; voici le second, il ne se fit pas attendre.

La procédure de lèse-majesté suivit son cours; le 23 juillet, le commandeur Graneri informe le Conseil que les excès commis à Thonon ne sont pas de nature à intéresser les bontés du roi en faveur des auteurs et des complices, d'autant qu'il s'agit de faits répétés. Les coupables devront être jugés selon la rigueur des lois.

Le Sénat de Chambéry prononça la sentence le 7 septembre 1791. Joseph Dessaix, médecin, et deux de ses acolytes furent condamnés à être pendus en effigie, leurs biens confisqués au profit du fisc; son frère Claude Dessaix ainsi que certains de ses complices passeront sous l'échafaud et iront aux galères perpétuelles, leurs biens seront confisqués; les peines les plus douces furent vingt ans, dix ans et deux ans de galères. A l'exception de deux des coupables qui furent arrêtés et incarcérés, tous les autres avaient pris le large.

L'arrêt n'en fut pas moins exécuté..... en effigie. On vit avec stupeur, le 22 septembre 1791, la potence se dresser sur la place de la Halle. Le juge-mage, absent depuis quelque temps, s'empressa d'ac-

courir à Thonon et de se prêter à l'odieuse comédie de l'exécution en effigie, pour laquelle il acheta lui-même les mannequins destinés à figurer les suppliciés. Le dégoût et l'indignation s'emparèrent de toutes les âmes. Les avocats et les procureurs décidèrent qu'ils ne se présenteraient plus devant le tribunal de ce juge-mage qui, la nuit qui suivit l'exécution, fut lui-même pendu en effigie par le peuple.

Tels furent les événements, lesquels après le jugement rendu, parurent à la plupart assez peu importants ; ils allaient être néanmoins gros de conséquences, et méritent après coup et à environ un siècle de distance quelques réflexions. Un acte de clémence de la part du roi n'aurait pas manqué de rapprocher de lui les cœurs, une sévérité outrée les éloigna et rendit sa position dans l'avenir plus difficile. Mais c'est là le malheur des gouvernements en dissolution : sans reconnaître leur faiblesse, presque tous pensent qu'une sévérité intempestive leur rendra l'assiette qui leur manque ; calcul trompeur qui mène droit à l'abîme ; cette brutalité mise à la place d'une juste et impartiale fermeté, a presque constamment été le premier et inévitable pas vers la ruine.

En attendant, deux des frères Dessaix étaient condamnés par cet arrêt : l'un à mort, l'autre aux galères à vie, sans compter leurs biens confisqués. Ils furent bientôt rejoints à Paris par leurs deux frères cadets, François et Aimé. Le docteur Joseph Dessaix comptait dans ce temps 27 ans, son père en avait 52.

L'année suivante, le Sénat manda le proto-médecin Dessaix à sa barre pour avoir à rendre compte de la conduite de son fils, notamment de l'introduction clandestine en Savoie d'un grand nombre d'exem-

plaires du *Tocsin de la Savoie*, attribué à Joseph Dessaix. Mais, nous dit son biographe, comme cette Cour souveraine n'avait fixé ni le jour ni l'heure, le père Dessaix se mit en route à pied, marchant à petites journées, couchant chez ses amis, dînant chez l'un, soupant chez l'autre, fêté partout ; voyage pittoresque qui dura longtemps, si bien que lorsqu'il entra dans Chambéry, les Français y entraient par une autre porte.

Joseph Dessaix avait embrassé les opinions de la révolution avec feu ; la sévérité du jugement qui venait de le frapper, son peu de mesure devait le jeter avec une exaltation nouvelle dans un parti où il trouvait pour compagnons, outre ses trois frères, François, Claude et Aimé, d'autres jeunes Savoisien, Bétemps, Souviran, les deux Chastel. Vivant en commun, pensant en commun, ils rédigèrent une brochure, toute empreinte de l'emphase de l'époque, laquelle, sous le titre de *Tocsin de la Savoie*, racontait les événements qui s'y étaient passés. Introduit en fraude dans le pays, cet opuscule y eut un succès immense ; il s'en débita vingt mille exemplaires en peu de temps, et il prépara les événements ultérieurs.

Les réfugiés chablaisiens formèrent, avec leurs compatriotes proscrits des diverses provinces de la Savoie, une société qui prit successivement les noms de *Propagande des Alpes*, de *Club des patriotes étrangers* et enfin de *Club des Allobroges*. Il en résulta une propagande active en Savoie, de là l'idée vint à la société de former une légion composée de Suisses, de Savoisien et de Piémontais, destinée à partager avec les troupes françaises le soin de la défense de la patrie : ainsi naquit la fameuse *légion des Allobroges*.

L'Assemblée nationale ayant autorisé, le 2 août 1792, la levée d'un nouveau corps de troupes légères, décréta, le 8 du même mois, que la légion porterait le nom de *Légion franche allobroge* et la commit aux soins du général commandant à Grenoble.

Le fond de l'habillement était de drap vert, casque à la française, bonnet, botte, culotte à la hongroise, buffleterie en cuir verni. Dessaix, qui avait travaillé à l'organisation de la légion, en fut nommé capitaine le 7 août. Trois jours après, il devait recevoir le baptême du feu : il marcha, le 10 août, à la tête d'un détachement des Allobroges contre les Suisses des Tuileries. Après la victoire, nous dit son biographe, il protégea les vaincus et sauva la vie à un grand nombre de Suisses, dont la plupart furent incorporés dans la légion ; premier fait d'armes de Dessaix, première occasion de montrer cette générosité qui fut un des traits nobles, un des traits saillants de son caractère.

Le décret qui formait les Allobroges leur donnait Grenoble pour dépôt. Avant de quitter Paris, ils se présentèrent à la barre de l'Assemblée nationale et, par la voix de Doppet, lieutenant-colonel, leur compagnon d'armes, ils dirent en style du temps : « Nous sommes ces Allobroges à qui vous avez permis de verser leur sang pour la France.... Recevez nos derniers adieux ; nous allons mourir, mais nous mourons teints du sang des despotes. Que le nom Allobroge, ce nom jadis si célèbre, renaisse avec sa splendeur ! » Sur quoi, les Allobroges d'être admis aux honneurs de la séance, où ils renouvelèrent le serment de vivre libres ou de mourir.

A Grenoble, la légion ne tarda pas à se grossir d'un assez grand nombre de volontaires savoisiens,

suisses et piémontais ; elle allait entrer en ligne, vu que tout se préparait à une rupture entre la France révolutionnaire et le Piémont qui soutenait ouvertement le parti des émigrés ; le 22 septembre au matin, le général Montesquiou passait la frontière à Chapa-reillan, le jour où la Convention proclamait à Paris la république.

Les redoutes de Myans furent rapidement tournées, les troupes piémontaises se replièrent précipitamment ; Montesquiou entrait, deux jours après, à Chambéry sans coup férir.

En Savoie, la légion allobroge trouva le terrain tout préparé pour la recevoir, les matériaux inflammables étaient prêts et assemblés, il ne manquait qu'une main pour y mettre le feu. Aussi le récit de cette première expédition nous paraît-il plutôt celui d'une excursion rapide faite par les vallées, par les montagnes, que celui d'une campagne.

Les soldats de Dessaix, Savoisiens pour la plupart, ivres de joie de fouler le sol de la patrie, suivaient leur jeune capitaine en répétant un refrain que la mémoire vivace du peuple a conservé ; ils cheminaient dans les gorges de la Maurienne en chantant :

Soit dans les bois, soit dans la plaine,
Suiyons Dessaix not' capitaine.

Dessaix, devant la colonne, se porta sur Lans-lebourg, au pied du Mont-Cenis, où il entra à la tête de son escorte de cinq cavaliers, sous le feu de l'arrière-garde ennemie ; heureusement pour lui, elle ne tarda pas à se débânder et se sauva par les ravins ; ce qui restait mit bas les armes. Dessaix s'empara des équipages, d'un grand nombre de voitures et des munitions, puis l'avant-garde réunie, il poursuivit l'en-

nemi par la route pénible dite de la Ramasse et, ayant atteint le point culminant du Mont-Cenis, y planta le drapeau de la liberté. Ainsi le proscrit affirmait son retour sur le sol natal. On voit ce que fut la belle conduite de Dessaix pendant cette première campagne; il était lieutenant-colonel le 13 août, un an environ après le jour de la promulgation du décret sur l'organisation de la *Légion franche allobroge*.

La Savoie évacuée par l'armée sarde était occupée par l'armée française; le terrain avait été préparé avec soin, comme il devait l'être soixante-cinq ans après. Une assemblée de députés élus au suffrage universel se réunit à Chambéry, se constitua en Assemblée nationale souveraine des Allobroges et ne tarda pas à déclarer, comme de raison, que « le vœu général de la nation des Allobroges, libre et indépendante, était d'être réunie à la nation française pour en faire partie intégrante. » La Convention ne se fit pas trop prier pour agréer le vœu des Allobroges, et le 15 décembre 1792, les représentants Simond, Grégoire, Hérault et Jagot vinrent prendre possession du quatre-vingt-quatrième département, auquel on donna le nom de département du Mont-Blanc.

Auparavant, car c'était le 13 octobre 1792, le Conseil de la ville de Thonon réuni s'était adressé au général de Montesquiou pour obtenir que la première compagnie de la légion allobroge fût envoyée en garnison à Thonon. Le général accéda à cette demande, et quelques jours après, Dessaix fit son entrée à la tête de sa compagnie dans Thonon, au milieu des acclamations universelles.

Le général Montesquiou, qui avait établi son quartier général à Landecy, près de Genève, vint le

rejoindre avec son état-major. La ville lui offrit une fête, un banquet fut dressé sur la place de l'hôtel de ville ; autour de la table figuraient les proscrits et, parmi eux, plusieurs portaient déjà les épaulettes : les quatre frères Dessaix, les deux Chastel, Dupas, les deux Souviran etc. Après le banquet, un arbre de la liberté fut planté à l'endroit même où la potence avait été érigée, et la procédure criminelle concernant Dessaix et ses coaccusés fut brûlée ; puis le 4 décembre, une assemblée populaire ayant eu lieu dans la salle du Conseil de la ville, le citoyen Joseph Dessaix, capitaine de la première compagnie de la légion franche allobroge, monta à la tribune et ayant fait lecture des articles insérés dans les feuilles publiques, déclara que la réunion à la République française, demandée par les Allobroges, avait été acceptée pour le bonheur de la nation des Allobroges, nouvelle « qui a pénétré de joie toute l'assemblée séante. »

La saison étant avancée, la neige couvrant les sommités des Alpes, les hostilités cessèrent en Savoie ; les Français jouirent paisiblement de leurs conquêtes. Les bataillons nationaux, dont était en grande partie composée l'armée de Montesquiou, ayant pour la plupart regagné leurs foyers, le vide qu'ils firent fut presque aussitôt rempli par les volontaires savoisiens qui, en vertu du proverbe : Tout ce qui est nouveau doit être beau, montraient un grand enthousiasme. Quant à l'armée de Montesquiou, en conséquence des ordres du ministre de la guerre, elle vint camper près de Genève.

Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de raconter la première occupation de la Savoie par les Français, comment le général Montesquiou, à l'habileté et

à la résolution de qui l'on devait le succès de l'expédition, en butte à d'odieuses calomnies, fut décrété d'accusation et, ayant réussi à se réfugier sur le territoire de Genève, fut remplacé d'abord par Larroque-Dornac, plus tard par Kellermann : ceci n'intéressait plus que médiocrement Dessaix, qui passa une partie de l'hiver et du printemps de 1793 avec son bataillon à Rumilly, pour se rendre au mois d'avril de la même année à Montmélian.

Une vie nouvelle, une vie à laquelle il n'avait sans doute point pensé venait de commencer pour lui ; médecin, une sévérité injuste de son souverain l'avait jeté hors de sa carrière et proscrit de ses foyers, il venait d'y rentrer triomphant. Quelle leçon pour les gouvernements venus avant Dessaix, pour ceux surtout qui devaient lui survivre. L'aveuglement des hommes est tel, qu'il est à croire que ceux qui viendront n'en profiteront guère, nul sans doute n'en profitera jamais.

PREMIÈRE PARTIE DE LA CARRIÈRE MILITAIRE
DE DESSAIX.

Voici Joseph Dessaix qui a reçu le baptême du feu, il va devenir colonel de la légion allobroge, son sort se confondra avec le sien si bien que, dans les temps de guerre qui suivront, nul ne représentera mieux que lui avec elle le pays où il est né, le pays d'où elle sort, ce vieux duché de Savoie, souvent agité, batailleur, sobre, contenu, ardent en ses passions, fidèle en ses amitiés, courageux autant que lent à abandonner ses traditions.

Au printemps de 1793, l'Europe était en armes contre la République française, jusqu'à l'Espagne qui avait envahi le Roussillon, et, chose plus grave, le désordre et l'anarchie régnaient dans le pays; la condamnation des Girondins, envoyés à la mort pour avoir voulu une république autre que celle que voulaient les Jacobins, soulevait tous les esprits droits et justes, l'indignation était générale dans tous les départements du sud-est, sans en excepter le Mont-Blanc, le fédéralisme du Midi se soulevait contre la Montagne.

Le Comité de salut public donna l'ordre à la légion d'entrer en France, et Dessaix et ses compagnons d'armes eurent pour première tâche de combattre, non l'ennemi, mais les Français qu'ils venaient de se donner pour compatriotes. La légion allobroge, placée sous les ordres du général Carteaux, forma le noyau d'une petite armée destinée à marcher contre les insurgés provençaux.

La campagne, au moins en ce qui regarde la Provence et ses alentours, ne fut pas de longue durée et n'offrit pas des difficultés sérieuses. Dessaix continua d'y déployer sa vaillance, d'y montrer la générosité de son âme en sauvant la vie à bon nombre de fédéralistes. Ce fut, comme on sait, dans cette campagne du Midi que Napoléon Bonaparte, officier d'artillerie, fit ses premières armes; dans une curieuse brochure qu'il écrivit en juillet 1793, il faisait le plus bel éloge de « l'excellente troupe légère des Allobroges; » on croit même, non sans quelque fondement, que Bonaparte commandait en second la compagnie d'artillerie de la légion.

La Provence était soumise, la ville de Toulon ne l'était pas; après avoir pris part à la fédération du

Midi, elle n'avait pas craint d'invoquer le secours des étrangers, et Toulon venait d'ouvrir ses portes aux coalisés anglais, espagnols, piémontais et napolitains ; il fallait en faire le siège. On sait quelles en furent les suites et le résultat.

Le 21 septembre, le colonel Dessaix reçoit l'ordre de se porter avec 400 hommes sur les hauteurs qui couronnent la Seigne, pour débusquer les Anglais qui, au nombre d'un millier environ, s'étaient emparés de ce poste important. Il ne tarda pas à rencontrer les postes avancés d'un bataillon ennemi, qui lui disputa chaudement le terrain. Heureusement Dessaix est renforcé de quarante bons tireurs qui, sous les ordres de Pauthod, se dispersent dans les bois où ils ouvrent le feu sur l'ennemi ; cette manœuvre semble réussir, l'ennemi va être délogé, mais Dessaix reçoit une balle en pleine poitrine ; il est grièvement blessé. Obligé de se retirer à Marseille pour s'y faire soigner, il écrit à son père une lettre où l'on retrouve cette ardeur contenue, cette sobriété de langage que Dessaix semble avoir apportées avec lui de ses montagnes :

« 24 septembre 1793.

« Mon très cher père, depuis la dernière lettre que je vous ai adressée, j'ai eu le malheur d'être blessé le 21, à 5 heures du soir, au côté droit. La balle n'est pas restée, elle a roulé sur les deux côtes. La blessure me cause une grande douleur dans la poitrine ; je respire avec difficulté. Cependant, ayant été saigné plusieurs fois et devant l'être encore tout à l'heure, j'espère que je serai bientôt débarrassé de ce symptôme fâcheux.....

« Après avoir été blessé, je restai encore plus d'une

deux heures sur le champ de bataille ; enfin, n'ayant plus de forces, on m'emporta. J'ordonnai la retraite, qui se fit avec le plus grand ordre ; ce qui m'y força, c'est que nous étions encore, outre les coups de fusil, battus de trois côtés à boulets de 36 et à mitraille.

« Nous avons perdu deux Allobroges et environ quarante blessés entre Montblanc et nous. Montblanc s'est bien comporté, ainsi que Paethod, qui s'est conduit avec beaucoup de courage. Nous sommes trois officiers blessés. Les Anglais ont laissé soixante morts, nous ignorons le chiffre des blessés. »

Au siège de Toulon, les Allobroges se trouvèrent disséminés sur presque tous les points d'attaque. Deux d'entre eux firent prisonnier le général anglais O'Hara. Le colonel Dessaix fit preuve d'une telle bravoure que le général Dugommier et les représentants en mission à l'armée de Toulon, Saliceti et Gasparin, voulurent lui conférer sur le champ de bataille le grade de général de brigade ; avec une modestie qui l'honore et qui mériterait d'être imitée, il refusa, préférant rester à la tête des braves qui s'étaient déjà illustrés et qui lui étaient très dévoués.

La ville de Toulon était retombée au pouvoir des Français ; la légion allobroge, sans qu'on lui permît de prendre aucun repos, sans même qu'on changeât son habillement, fut dirigée sur Perpignan pour combattre les Espagnols qui avaient envahi le Roussillon.

Dessaix écrivait, le 25 ventôse an II de la République française, au citoyen Davet, d'Evian, une lettre qui montre quelle était l'ardeur de ses sentiments républicains :

« Tu sauras que le quartier général établi à Perpignan va s'approcher de l'ennemi ; un grand mou-

vement va s'opérer dans toutes les ailes de l'armée, et je pense que sous peu une bataille générale aura lieu. L'armée républicaine est dans les meilleures dispositions et bientôt les esclaves des tyrans éprouveront la valeur d'un peuple qui, combattant pour sa liberté, ne craint ni le péril ni la mort pour assurer la félicité de sa patrie sur des bases inébranlables. Les despotes ont toujours compté sur la trahison de nos généraux, et leurs succès n'étaient dûs qu'aux *noires perfidies et aux scélératesses* de nos chefs ; mais pour le coup, tout espoir leur est ravi : nous avons des généraux sans-culottes, dignes des soldats qu'ils ont l'honneur de commander, et avec eux on est sûr de la victoire. Périrent les tyrans, et soient anéantis tous les gouvernements ennemis de la nation et de l'humanité ! Salut et fraternité. »

La campagne dans le Roussillon dura tout l'été de 1794 ; elle fut rude, l'ennemi ne laissant pas que d'y offrir en maintes occasions une grande résistance ; le colonel Dessaix trouva encore à s'y distinguer, tantôt faisant la guerre en partisan dans les montagnes, tantôt attaquant de front les Espagnols. Ce fut à un heureux coup de main de sa part que les Français durent de s'emparer de la petite ville de Saint-Laurent de la Monza, qui renfermait des fabriques de drap et une fonderie considérable, laquelle avait coûté plus de six millions à l'Espagne et servait à l'approvisionnement des places fortes de la Catalogne. Le drap fut employé à habiller les soldats français et dans la fonderie ils s'emparèrent d'une grande quantité de projectiles, de quatre canons, de deux obusiers et de deux pièces françaises qui leur firent retour.

Mais si la fortune des armes semblait sourire à

Dessaix, d'autre part son cœur fut blessé d'un coup douloureux : dans un combat meurtrier livré sur le Tich, — il dura trois jours, — où la résistance des Allobroges mérita d'être mise à l'ordre du jour par Dugommier, Dessaix eut la douleur de perdre son frère Claude, qui fut tué sous ses yeux. De même périrent le chef de bataillon Souviran, de Thonon, et le lieutenant Arnaud, de Chambéry, deux jeunes officiers de la plus belle espérance.

Les Espagnols, repoussés du Roussillon, voulurent essayer une pointe hors de la Cerdagne espagnole. Le colonel Dessaix y est envoyé en toute hâte ; dix mille Espagnols tiennent la campagne, le colonel Dessaix rassemble quatre à cinq cents hommes de différents corps, combat l'ennemi, l'enfonce à la baïonnette, fait douze cents prisonniers, et reste maître d'un champ de bataille qui est couvert de morts.

C'est là un des derniers faits d'armes ; peu de temps après, la légion allobroge fut détachée dans la vallée d'Arran, où elle prit ses quartiers d'hiver à la fin de 1794. Elle resta dix mois dans ce pays de montagnes qui, avec ses hauts pics, ses torrents et ses neiges, devait lui rappeler le sol natal.

Pour charmer leurs loisirs dans ces cantonnements pyrénéens, les officiers allobroges s'amusaient à jouer, surtout aux dames. Le lieutenant Aimé Dessaix posait des problèmes de coups difficiles qu'il transmettait à ses amis du Chablais, l'on jouait par correspondance de Thonon aux Pyrénées. Le colonel Dessaix se plaisait à faire des excursions, dessinant à la sépia les sites pittoresques du pays.

L'hiver est long et rigoureux dans la vallée d'Arran, au moins autant que dans les vallées de la Savoie. Pour atténuer les privations du soldat et les lui faire

oublier, des chasses furent organisées ; on tua même un ours qui, au dire de la chronique, fut mangé à la satisfaction générale.

Cependant le traité de Bâle, conclu le 20 juillet 1795 entre la France et l'Espagne, mettait un terme à une guerre pendant laquelle, dit Dessaix dans ses notes, « l'armée s'est trouvée sans solde, réduite à la demi-ration et dans le dénuement ; elle supporta toutes ces privations sans se plaindre, en donnant journellement des preuves du plus grand courage, d'un dévouement sans bornes à la patrie. »

En quittant la vallée d'Arran, la légion se rendit à Toulouse, où elle se reposa trois mois et où cinq cents réquisitionnaires vinrent la rejoindre ; mais là un coup devait la frapper. On appliqua à l'ancienne légion allobroge la loi d'amalgame qui créa les demi-brigades à trois bataillons et neuf compagnies, l'amalgamant ainsi à d'autres corps, manière sans doute de récompenser sa belle conduite.

La paix avec l'Espagne avait rendu disponibles les troupes qui s'étaient battues aux Pyrénées ; elles furent désignées pour aller en Italie, où les hostilités venaient d'éclater.

Les pauvres Allobroges, — c'était en janvier, — eurent étrangement à souffrir du froid ; la journée de Jumel à Nîmes, en particulier, fut terrible ; la neige tombait si fort qu'à peine la troupe pouvait cheminer ; chacun avait la figure glacée à tel point que les visages en étaient enflés. Sur quatre cents hommes que comptait le bataillon, cinquante arrivèrent à Nîmes, le reste demeura dispersé et perdu dans la neige.

Quelques jours après, Dessaix était en Italie ; nous le retrouverons sur ces nouveaux champs de bataille.

JOSEPH DESSAIX EN ITALIE.

Dessaix arriva avec sa demi-brigade à l'armée d'Italie au moment où le général Bonaparte en prenait le commandement; les Français venaient de remporter, sous Scherer, une victoire inutile; les forces, qui comportaient 40,000 hommes, étaient échelonnées le long de la côte de Nice à Savone. L'armée piémontaise se composait de 20,000 hommes de bonnes troupes commandées par le général Colli, qui avait pour chef d'état-major le général marquis Costa de Beauregard, dont l'âme était remplie de sinistres pressentiments sur l'issue de la campagne, à cause du manque d'unité dans le commandement. (Voir l'intéressant ouvrage : *Un Homme d'autrefois.*) Enfin 40,000 Autrichiens, sous les ordres de Beaulieu, campaient sur le revers des Apennins.

Dessaix fit partie de la division d'Angereau; son général de brigade était Rusca, médecin comme Dessaix, né sujet du roi de Sardaigne, banni pour ses opinions; il était destiné à diriger les troupes dans des vallées qu'il connaissait dès l'enfance. Les Allobroges formaient l'avant-garde de la division. Avec le printemps les hostilités recommencèrent.

Le plan de Bonaparte — on sait que c'était son système favori — était de se jeter vivement entre les deux armées et de les battre isolément avec des forces supérieures; c'est ce qui devait lui réussir cette fois.

Le 11 avril, Beaulieu attaque Gênes pendant que son lieutenant d'Argenteau cherche à déboucher sur Savone par le col de Montenotte. Bonaparte concentre rapidement ses divisions, tombe en force sur d'Ar-

genteau qu'il bat, en lui prenant 2000 hommes. Telle fut la bataille de Montenotte.

Le 12, Dessaix reçoit du général Rusca l'ordre d'attaquer les redoutes de San-Giovanni, défendues par les Piémontais. Il les attaque de vive force et s'en empare; mais en entrant dans l'une d'elles, il reçoit un coup de baïonnette à la tête. Après avoir arrêté l'hémorragie, il continue sa marche, débusque l'ennemi de toutes ses positions, le poursuit jusqu'à 11 heures du soir. Il lui prend deux pièces de campagne; plusieurs officiers du régiment aux gardes et des chasseurs de Colli sont faits prisonniers; les soldats voulaient les fusiller, le colonel les prit sous sa protection, c'est à grands coups de sabre et au péril de sa vie qu'il sauve la leur; entre autres, il arrache à la mort un chevalier Campion, de Turin.

La fureur de la soldatesque avait été excitée par des inscriptions au charbon écrites par des Piémontais sur les murs de quelques maisons isolées, renfermant des injures grossières et des menaces à l'endroit des Allobroges, à qui guerre à mort était déclarée.

Grâce à l'audace que déploya le général Bonaparte, surtout à la rapidité de ses mouvements, cinq jours décidèrent de la campagne; sans s'inquiéter des instructions du Directoire, Bonaparte s'acharne contre la faible armée piémontaise, la défait à Mondovi, lui prend 4000 hommes. François Dessaix, le frère du colonel, écrit à ce sujet :

« La nuit du 20 au 21 germinal, l'ennemi attaqua et surprit un de nos postes avancés qui étaient sur la montagne de la Cota. Il nous fit quelques prisonniers, entre autres l'officier Bœuf qui commandait ce poste.

« Après cette surprise, la division du général Rusca, qui était à Bardinetto, composée de la qua-

trième demi-brigade allobroge, eut ordre de bivouaquer et de se tenir prête à soutenir une attaque.

« Nous pensions, d'après les dispositions de l'ennemi, que le 22 germinal nous serions attaqués, il n'en fut rien..... Le 12 avril, à 11 heures, nous arrivâmes vers la redoute de Maramozzo ; elle fut emportée après une petite résistance. L'ennemi se replia sur une deuxième redoute, elle fut de même emportée ; il continua sa retraite sur la troisième, qui eut le même sort ; enfin, l'ennemi se croyait en sûreté dans sa quatrième redoute, qui était garnie de deux pièces de canon et de doubles retranchements ; de plus tous les défenseurs des autres redoutes s'étaient réfugiés dans cette dernière. L'ennemi, fier de ses grands moyens de défense, semblait défier nos républicains ; il poussait des cris de mépris contre les Français à chaque coup de canon qu'ils tiraient..... Déjà nous avions perdu quelques bons soldats, déjà l'ennemi avait connu notre intrépidité en montant au pas de charge aux redoutes qu'ils venaient d'abandonner ; mais leurs fanfaronnades ne servirent qu'à les humilier.

« Rusca (le général) avait une trompette qu'il sonnait lui-même pour annoncer le pas de charge ; tout à coup la trompette sonna, le pas de charge fut battu ; aussitôt les soldats, se pressant dans les rangs, volèrent à cette fameuse redoute, et malgré la canonnade et la fusillade, l'ennemi ne fut pas plus heureux que dans ses précédents retranchements..... »

Le 2 floréal, les Allobroges étaient dans le camp retranché de Céva, où les troupes devaient couper toutes les communications des ennemis. « C'est là, continua François Dessaix, que nous apprîmes que l'ennemi avait abandonné sa position, après avoir été

complètement battu, et qu'une partie de l'armée occupait Montascaro, Dogliani, Mondovi et les environs. Ce fut dans cette affaire que le roi sarde perdit l'espoir de sauver le Piémont, car il ne lui restait, pour ainsi dire, plus d'armée. Ses troupes gardaient les forts de Coni et autres, et les Autrichiens, qui n'avaient rien à manger, fuyaient de toutes leurs forces.»

Le 10 mai 1796, après une marche forcée d'un jour et d'une nuit sans relâche, le colonel Dessaix arrive avec sa demi-brigade devant Lodi. Après quelques instants de repos, il reçoit l'ordre du général Bonaparte de faire passer le pont sur l'Adda en colonnes serrées à ses Allobroges. Il dispose aussitôt deux bataillons pour soutenir la première colonne d'attaque, commandée par le chef de bataillon Dupas et composée de huit compagnies, à la tête de laquelle chargent Augereau, Rusca et Dupas. A son tour, Dessaix, après avoir harangué ses soldats en quelques paroles énergiques, s'élance sur le pont à la tête de deux bataillons en colonne serrée, rompue par sections. La troupe passe le pont à la course aux cris de *Vive la République!* et arrive à temps pour soutenir l'intrépide Dupas qui s'était jeté sur les canons établis à la tête du pont et que l'ennemi s'efforçait de reprendre. Dans cette charge le lieutenant Belle est tué, le chef de bataillon Dupas et plusieurs officiers sont blessés, plusieurs soldats sont tués ou blessés.

« Vous avez sûrement appris, mon très cher père, écrit le colonel Dessaix, les succès glorieux et rapides de l'armée d'Italie; il m'a été toutefois impossible de vous en instruire, car depuis notre arrivée à Nice nous n'avons eu qu'un seul jour de repos. Nous avons été continuellement en courses, d'abord sur les montagnes couvertes de neige, où nous avons beaucoup

souffert, ensuite dans les plaines riantes du Piémont. Il en était temps, car nous étions exténués de faim, de fatigue et de misère....

« La bataille du 20 floréal, qui s'est donnée à Lodi, a été décisive. Nous avons, au pas de charge, traversé un pont très long, ayant en front 30 pièces de canon et étant inquiétés sur notre flanc droit par des obus et un feu de mousqueterie très nourri. Nous avons pris 20 pièces de canon; Dupas s'est conduit comme un brave qu'il est, cela fait honneur au pays. Je l'ai soutenu de mon mieux avec nos intrépides Allobroges. J'ai été fort content de mon frère François.

« A minuit nous étions encore à la poursuite de l'ennemi, et le combat finit faute de combattants. Si nous avions eu le talent de Josué et que nous eussions pu faire rétrograder les ombres de la nuit, il ne se serait pas échappé un Autrichien. Il faut cependant avouer qu'ils se battent mieux que les Piémontais.

« Nous n'avons pas encore appris le résultat de la demande que le roi de Turin a faite au sujet de la paix, qu'il nous a, à genoux, supplié de lui accorder, pour ne pas se voir réduit au royaume de Chypre.

« Je pense aussi que l'empereur nous demandera bientôt la paix; sans cela, il peut renoncer à ses possessions en Italie et se contenter de son titre d'empereur et roi des Romains. »

Ainsi parlait le jeune colonel qui, quatre années seulement auparavant, quittait la terre natale en proscrit.

La paix avec le roi de Piémont fut faite, on sait ce qu'il y perdit (*Un Homme d'autrefois*) : son prestige, son autorité, une partie de ses Etats et jusqu'à ce tableau merveilleux, triomphe de l'art, honneur de Turin, qui s'en alla orner le Louvre, pour ne plus

le quitter (*La femme hydropique* de Gérard Dow). La Lombardie était ouverte à l'armée française, qui l'occupa.

« Nos troupes sont à Milan depuis cinq jours, continue le colonel Dessaix, à Milan ainsi qu'à Crémone. Nous allons nous avancer du côté de Mantoue. Nous attendons l'armée des Alpes, et après cela je crois qu'une colonne de 25 à 30,000 hommes ira du côté de Naples et de Rome. »

Le premier grand coup de hache au vieil arbre européen était porté.

« Depuis notre départ de Nice, dit-il plus loin, nous n'avons reçu aucune nouvelle de l'intérieur; nous ne savons pas ce qui s'y passe. L'esprit public était si mauvais dans la Provence, le Languedoc etc., lorsque nous y avons passé, qu'un républicain rougissait de s'y appeler Français... »

Le 25 mai, l'armée française reprit sa marche sur le Mincio. Quant au colonel Dessaix, il fut détaché sur Peschiera au bord du lac de Garde, chargé de surveiller les mouvements des Autrichiens.

Bonaparte employa les mois de juin et de juillet à s'emparer, au mépris de la neutralité vénitienne, de la ligne si fort convoitée de l'Adige et à former le siège de Mantoue. Cependant, loin de se laisser abattre par ses revers, la Cour de Vienne donnait à la guerre une impulsion plus énergique, en faisant avancer le maréchal Würmser à la tête d'une nouvelle armée de 70,000 hommes; de là une autre campagne où l'ardeur du colonel Dessaix va l'entraîner dans de nouveaux faits d'armes, mais aussi le jeter dans toutes sortes de périls.

La troupe que commandait Dessaix, refoulée par le grand nombre des ennemis, se trouvait entre Salo

et Desenzano dans un lieu dit le Camp des Piémontais. Il était 7 heures du matin quand soudain les Autrichiens, fondant des hauteurs de Salo, renversent tout sur leur passage ; les troupes refoulées défendent leurs positions de leur mieux. Dessaix est blessé d'un coup de feu à l'épaule gauche ; les généraux Sauret et Rusca le sont aussi, un grand nombre d'officiers et de soldats perdent la vie.

La position de l'armée française était des plus critiques. Bonaparte voit le danger et accourt ; c'est alors une série d'attaques des Français et des Autrichiens où tantôt les uns, tantôt les autres sont repoussés ou victorieux. Le colonel Dessaix, à la tête de ses Allobroges, ne cesse de se distinguer ; il est assez heureux pour sauver la vie au général de brigade GUYEUX. Mais le 3 août, à la bataille de Lonato, il est encore blessé d'un coup de feu à la cuisse.

Bonaparte qui voit la fortune hésitante, sur le point de l'abandonner, conçoit le plan hardi de s'engager dans les gorges du Tyrol ; les divisions de l'armée, s'étant réunies à l'extrémité du lac de Garde, culbutèrent l'ennemi à Roveredo ; le chemin s'ouvrait.

A ce moment, — c'était le 4 septembre, — l'avant-garde allobroge se trouvait en face des positions de Mori ; le colonel Dessaix reçoit l'ordre de forcer le passage et d'attaquer de front une redoute armée de pièces de canon qui le défend.

Le colonel fait battre la charge et met sa troupe en marche en colonnes serrées ; mais il est bientôt arrêté par un feu terrible ; son cheval est tué sous lui, il est blessé lui-même d'un coup de feu au pied droit et assailli de pierres que les boulets détachent des murs qui longent la gauche de sa colonne. En un instant le passage est couvert des braves Allobro-

ges, de canonniers, de chevaux, d'une pièce renversée.

Malgré des prodiges de valeur, il faut suspendre l'attaque; alors le colonel fait passer un de ses bataillons dans un taillis situé à gauche de la route, qui est en une demi-heure balayé des tirailleurs qui le garnissent; l'ennemi, trompé par cette manœuvre et craignant d'être tourné, se met en mesure d'évacuer. Le colonel, à la tête de ses braves, se précipite dans la redoute, prend deux pièces aux Autrichiens et leur fait des prisonniers. L'affaire fut sanglante, le terrain est couvert de morts; Aimé Dessaix, capitaine de carabiniers, frère du colonel, est grièvement blessé.

Qui le croirait? pendant l'affaire, un officier dont le nom s'est perdu se mit, au milieu des cadavres, à dessiner cette scène meurtrière et en fit le sujet d'un tableau qui existe encore et fut envoyé à Thonon au père de Dessaix par son fils François, qui lui écrivait:

« Je vous envoie la représentation de la bataille de Mori. Vous trouverez à mon frère l'air un peu méchant, mais il faut faire attention qu'il se trouve dans une chaude affaire, le sabre à la main; il vient d'être démonté, ayant eu l'épaule fracassée, s'étant fait passer un mouchoir autour du cou pour soutenir son bras gauche. Il donne l'ordre aux grenadiers d'avancer; la route est couverte de cadavres et de mourants. Celui qui est près d'un canon, ayant les deux jambes rompues, est un Genevois, nommé Cubi, que j'avais engagé à Thonon. »

Quelques jours plus tard, le colonel Dessaix fut assez heureux pour délivrer le général Leclerc, futur beau-frère de Napoléon, tombé dans un guet-apens et prisonnier des Autrichiens.

Le 17 septembre (1796), les Autrichiens attaquèrent tous les postes occupés par la demi-brigade allobroge ; ils furent vivement repoussés et laissèrent beaucoup de morts.

Cependant l'épuisement des forces autrichiennes avait amené une sorte de trêve, laquelle dura six semaines. Pendant ce temps le Conseil aulique de Vienne s'efforçait de mettre des troupes en campagne. Würmsér était bloqué dans Mantoue.

Pendant le temps que dura cette suspension d'armes, la légion allobroge subit une nouvelle refonte : à partir du 27 vendémiaire (7 octobre) elle devint la 27^e demi-brigade ; cette dernière organisation fut définitive, la brigade allobroge demeura le 27^e léger. Ces diverses transformations de la légion, qui avait conservé quelque chose des allures d'un corps franc, influèrent favorablement sur sa discipline :

« Nous prenons enfin, écrivait Dessaix, une attitude militaire. La discipline devient chaque jour plus sévère ; les grades ne sont plus confondus, l'officier commence à être estimé. L'organisation, c'est-à-dire l'épure du corps des officiers, mettra un terme *aux vices du gouvernement*. C'est ce que nous désirons tous. »

Dès les premiers jours de novembre la guerre recommença ; les Autrichiens étaient sur la Piave avec 40,000 hommes. Les débuts de la campagne ne furent pas heureux pour les Français ; la division Vaubois, qui occupait Trente et Lavis, dut se retirer sur tous les points d'attaque ; l'ennemi descendit le Tyrol comme un torrent fougueux et chassa Vaubois de Lavis, Trente et Roveredo, le rejetant par la rive orientale du lac de Garde jusqu'à Savone, près de Rivoli. Le colonel Dessaix fut chargé de protéger

cette retraite, ce qu'il fit avec intrépidité et bonheur, détruisant tous les bacs et toutes les barques qu'il trouva sur l'Adige, jusqu'à ce que vint le 17 novembre avec la grande victoire d'Arcole, qui devait rétablir les affaires de Bonaparte, mais qui fut fatale à Dessaix.

Durant la bataille, le général Vaubois apprend que son avant-garde, sous les ordres de Joubert, est vigoureusement attaquée par l'ennemi. Le colonel Dessaix se hâte de lui envoyer rapidement le 27^e léger; une heure et demie se passe, Joubert se défendait toujours; Dessaix paraît, fait battre la charge, sa brave demi-brigade se précipite sur l'ennemi au cri de *Vive la République!* Joubert est délivré.

Mais la journée n'était pas finie que la division Vaubois est délogée de ses positions; ordre est donné au colonel de tenir sur le plateau de Rivoli jusqu'à la dernière extrémité, afin que les autres corps aient le temps de se rallier. Dessaix obéit avec une rare valeur; il se bat toute la journée, sentant bien qu'il est sacrifié, mais que de la résistance qu'il opposera dépend le salut de la division. Manquant de cartouches, il ordonne l'attaque à la baïonnette. La demi-brigade éparpillée fait des prodiges de valeur; elle tue beaucoup de monde à l'ennemi, devenu formidable par l'arrivée de nouvelles troupes.

Le jour baissait, le combat durait encore; aucun renfort n'arrive; le colonel comprend que la division Vaubois doit avoir été tournée et qu'il n'a plus à compter que sur lui-même. Il se bat en désespéré; cerné de toutes parts, il cherche à se faire jour pour gagner les hauteurs qui dominant le lac de Garde, il ne peut y parvenir. Ses pertes en morts et en blessés sont considérables; enfin, entouré de toutes parts,

après cinq heures de combat, Dessaix, ayant reçu deux blessures, est ramassé sur le terrain pris et emmené prisonnier avec le chef de bataillon Bérard, 52 officiers, 200 sous-officiers et soldats.

Par un hasard singulier, à l'heure même où se passait ce combat malheureux de Rivoli, le général Doppet écrivait une lettre à Dessaix pour féliciter les Allobroges de leurs glorieux faits d'armes ; elle est un curieux témoignage du trouble que ces temps de révolution, de renouvellements et de luttes avaient jeté dans les esprits. Voici cette lettre :

« Chambéry, 25 brumaire an V.

« Je profite, mon cher et ancien camarade, de l'occasion d'un de nos frères d'armes pour te renouveler les sentiments d'amitié que m'ont inspirés tes vertus civiques et militaires. Que tu es heureux de te voir encore au sein et à la tête des braves Allobroges ! Quoique dans l'obscurité, je jouis de vous suivre dans les journaux à travers vos glorieuses opérations ; cette jouissance me fait, il est vrai, regretter la vie que j'ai passée parmi vous ; je gémissais sur l'avancement où m'entraînèrent les circonstances et surtout l'enthousiasme de la liberté, puisque c'est cet avancement qui m'ôte maintenant le droit d'être un des vainqueurs d'Italie.

« Je suis dans mes foyers avec un congé de convalescence du Directoire exécutif. Je ne suis pas fâché d'être privé de l'honneur des commandements, mais je t'assure, dans la sincérité de mon âme, que je voudrais bien n'avoir été que soldat, parce que j'aurais le droit de porter un fusil, parce que la mort que je pourrais trouver dans les rangs me débarrasserait des déchirements des partis de l'intérieur.

« Tel est l'effet bouillant du ferment des révolutions, qu'il ne suffit pas d'être exempt de reproches pour n'être pas persécuté. Les républicains qui eurent le courage d'accepter de grandes places seront, pendant longtemps, l'objet de la haine ou au moins de l'inquiétude de tous les hommes dont les intérêts furent froissés dans la révolution ; chacun a l'injuste manie de rejeter l'effet nécessaire des choses sur les personnes, et l'on ne rougit même pas de demander compte au zèle du patriotisme des crimes et des forfaits du royalisme.

« Ce n'est pas la crainte d'être victime des actions et réactions possibles qui m'arrache ces réflexions ; et pourquoi serais-je plus exempt de maux que tant de braves républicains qui furent victimes de leur dévouement ?..... Mais si la mort n'éprouve pas l'homme probe et raisonnable, il faut avouer que son âme n'a pas la même force lorsqu'il a à supporter les tourments de l'injustice.... C'est peu que de mourir, mais il est affreux d'être jeté dans la tombe avec les noms d'assassin, de brigand etc....

« Pardonne, mon camarade, à cet épanchement fraternel ; ne crois pas qu'il diminue jamais en moi l'amour brûlant que j'eus pour ma patrie. Ne prends pas le tableau que je viens de faire pour un dégoût, ni pour un chagrin d'avoir servi mon pays. Je suis toujours le même. J'aime la République et je compte sincèrement sur son affermissement..... »

Dessaix, prisonnier, fut transporté à Gratz, en Styrie, où il passa plus de deux mois au lit à se guérir de ses deux dernières blessures, reçue l'une et l'autre à la jambe droite. Dès qu'il put supporter le voyage, il fut transféré à Komorn, en Hongrie, où il séjourna

cinq mois, jusqu'à ce que la suspension d'armes de Léoben du 18 avril 1797 ayant stipulé l'élargissement des prisonniers, Dessaix et tous les militaires de son corps furent rendus.

Les deux frères de Joseph, Aimé et François, faits prisonniers en même temps que lui, ne furent rendus qu'après lui; ils ignoraient même ce qu'était devenu leur frère. François, écrivant à son père, disait : « Il y a deux mois qu'il (Joseph) est nommé commandant de place à Milan; un chef de bataillon, qui le remplace à ce poste par intérim, a déjà fait sa fortune. » On verra que Dessaix n'était pas homme à faire sa fortune dans un pareil poste.

Rentré à l'armée d'Italie en juin 1797, Dessaix occupa les places de Legnago, Bevilacqua, Mantoue où il contracta une fièvre épidémique qui le priva de l'avantage de faire l'expédition d'Égypte, pour laquelle il était désigné; enfin il vint occuper des cantonnements à Coni.

L'état matériel de l'armée à Coni, loin de s'être amélioré, était, à la suite de tant de souffrances, dans l'état le plus alarmant; des signes d'insubordination se montraient dans presque tous les corps; grâce à la fermeté, unie à la justice, que montra Dessaix, la contagion n'atteignit pas le 27^e léger. Les habitants de Coni n'hésitèrent pas, sur la parole de Dessaix, à fournir à la troupe les objets indispensables dont elle était privée; plus tard le gouvernement fit honneur à tous les engagements pris en son nom par le chef de brigade, et l'on peut dire que dans cette occasion Dessaix sauva la ville de Coni d'une émeute militaire, dont les conséquences auraient pu être très graves.

Ce fut à Coni que Dessaix reçut deux témoignages

précieux de sa belle conduite : une lettre qui lui fut adressée au nom du Directoire par le général Leclerc ; l'autre témoignage dut le toucher davantage encore : les électeurs savoisiens, ses compatriotes, donnèrent à Dessaix la plus haute preuve de leur confiance en le nommant membre du Conseil des Cinq-Cents ; le collège électoral du Mont-Blanc l'avait désigné pour son représentant.

Dès que l'état de sa santé, fortement ébranlée par les fatigues, les blessures et les fièvres, lui permit de supporter le voyage, Dessaix quitta son commandement de Coni pour se rendre à Thonon, où il arriva le 16 mai et où il passa quelques jours ; puis il continua son voyage, quoique souffrant, pour aller occuper son siège législatif.

DESSAIX MEMBRE DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

La Convention, qui avait réuni pendant trois ans dans ses mains la plénitude des pouvoirs et avait donné à la République une forme régulière et une constitution, laquelle devait être définitive, légua en expirant son pouvoir à deux Chambres appelées, l'une le Conseil des Cinq-Cents, l'autre le Conseil des Anciens. Les membres des deux Chambres étaient nommés pour trois ans et élus dans chaque département par des électeurs du second degré réunis en collège électoral, lesquels étaient eux-mêmes nommés par les électeurs primaires à raison de 1 pour 200 électeurs primaires. Etait électeur primaire ou citoyen *actif*, tout homme âgé de 21 ans accomplis, né et résidant en France, domicilié dans le même canton depuis une année au moins et payant une contribution quel-

conque. L'un et l'autre Conseil se renouvelaient tous les ans par tiers, mais de manière que chaque département avait à renouveler annuellement un tiers de sa députation, système défectueux qui fatiguait le corps électoral par d'incessants appels. Il fallait, en principe, avoir 30 ans pour être élu député au Conseil des Cinq-Cents ; il en fallait 40 pour appartenir aux Anciens, être marié ou veuf. Les Anciens étaient au nombre de 250.

Les deux Conseils étaient exclusivement chargés de la confection des lois ; proposées aux Cinq Cents, pour avoir force légale elles devaient avoir été adoptées par les Anciens.

La Convention ne s'était pas contentée de faire ratifier ses lois constitutionnelles par l'acceptation du peuple ; elle avait tenu à veiller elle-même au fonctionnement de la Constitution, elle avait décidé que les deux tiers au moins des deux nouveaux Conseils seraient choisis parmi les membres de la Convention. Le 26 octobre 1795, les deux tiers et le nouveau tiers élu se répartirent entre les deux Conseils, qui commencèrent le même jour leur première législature, après avoir nommé directeurs Rewbell, Barras, Laréveillère-Lépaux, Letourneur et Carnot.

Toutefois, pendant que les armées de la République se couvraient de gloire au dehors, les royalistes conspiraient au dedans et le brigandage désolait une partie de la France livrée à une sorte d'anarchie. Les élections de 1797 amenèrent dans les Conseils beaucoup de députés royalistes, même des agents des Bourbons, qui portèrent Barthélemy au Directoire et commencèrent une guerre acharnée contre le Directoire et la République. Ces luttes et ces complots amenèrent le coup d'Etat du 18 fructidor qui, aveugle

et brutal comme presque tous les coups d'Etat, enveloppa dans ses proscriptions le conspirateur Pichegru et des républicains modérés, mais éprouvés, comme Carnot, l'intègre patriote.

Cependant revenons à Dessaix qui avait été élu aux Cinq-Cents et dont l'élection fut validée par le Conseil des Anciens. Il était encore très souffrant de ses blessures et de la fièvre quand il reçut la nouvelle de son élection, et ne put se mettre en route que le 29 mai pour se rendre à sa destination. Le voyage fut pénible et se fit lentement; Dessaix arrive à Paris, il est repris par la fièvre. Le nouveau député écrit, le 16 juin, à son père :

« 28 prairial.

« La fièvre, qui m'a tourmenté les premiers jours de mon arrivée, paraît vouloir se tempérer : hier, j'ai dû me rendre au Conseil et y prêter le serment ordonné par la loi... Je n'ai pu encore me loger convenablement, c'est cependant ce que je désire pour me rendre utile à mes concitoyens et consacrer à ma patrie un temps précieux que je suis obligé de perdre en courses inutiles. »

La députation du Mont-Blanc se composait aux Anciens de deux membres, Curial et Duffour, aux Cinq-Cents de Gavard, Favre, Mermoz, Mansord, Chastel et Dessaix. Tous appartenaient au parti constitutionnel; le plus jeune, Dessaix, avait 34 ans, il était le plus ardent; pour parler notre langage d'aujourd'hui, il aurait dû prendre sa place à l'extrême gauche de l'Assemblée.

Les deux mesures administratives les plus importantes auxquelles Dessaix s'associa dès son entrée au Conseil des Cinq-Cents furent la formation d'un

département nouveau, par suite de la réunion de Genève à la France, l'autre la construction de la route du Simplon par le Chablais et Meillerie, que la République eut la gloire de décréter.

L'organisation du nouveau département donna lieu à de nombreuses difficultés. Il s'agissait de former un département composé de Genève et de son territoire, du pays de Gex détaché de l'Ain, de la partie la plus septentrionale du Mont-Blanc ; mais quels cantons détacher de ce dernier département ?

Les aspirations comme les souvenirs des principaux intéressés n'étant, ce semble, guère consultés, on tailla comme dans un gâteau, et Joseph-Marie Chénier, à qui les besoins des populations du Léman étaient sans doute inconnus, en tous cas fort indifférents, déposa son rapport à la séance du 8 thermidor.

Le 13, la discussion commença ; le projet de la Commission fut attaqué avec une extrême vivacité par plusieurs députés, surtout par Mansord, qui le repoussa comme contraire au Traité de réunion, à l'intérêt de Genève et de la République, blessant tous les principes. Chénier répliqua avec beaucoup d'aigreur, le projet fut adopté, le département du Léman était décrété.

On voit avec quelle désinvolture on décidait du sort des populations ; peut-on dire qu'on n'en fait plus autant de nos jours ?

Dessaix écrit :

« J'ai reçu les plans et mémoires qui m'ont été adressés, et je m'occupe de préparer un plan que je présenterai au Directoire pour la confection du chemin qui doit porter l'abondance et vivifier le commerce dans notre ci-devant district. »

Cette route, que la République avait eu la gloire de décréter, l'Empire eut la bonne chance de la faire exécuter.

L'établissement d'une route par le Simplon, le Valais et le Chablais n'était, d'ailleurs, pas le seul projet qui intéressât les populations des rives du Léman; on entrevoyait la canalisation du Rhône de Genève à Seyssel et l'on rêvait *Genève port de mer*: « Les Français, dit plus loin Dessaix, rendront le Rhône navigable jusqu'à Seyssel, afin de pouvoir communiquer par le Léman avec les deux mers, ce qui rendra notre patrie florissante. »

Ainsi écrivait Dessaix en 1798; que dirait-il aujourd'hui, si pour un jour seulement il revenait au monde? Tant il est vrai que l'histoire de la civilisation, comme l'histoire des hommes, est une roue dont la main du despote peut par moments entraver ou accélérer la marche, mais il ne dépend pas d'elle de l'arrêter ni de la guider dans ses rotations incessantes et incommensurables en leurs résultats.

Dessaix, dès son arrivée à Paris, prit place parmi les patriotes les plus exaltés, sans que son caractère désintéressé, ferme et droit laisse prise contre lui à aucun soupçon; il ne poursuivait dans ses écarts fougueux qu'un but: le bien du pays. Au lendemain du 18 fructidor, on avait fait une de ces lois d'exception dont le pouvoir en France s'est toujours montré si prodigue. Dans un écrit intitulé *Opinion sur la liberté de la presse*, Dessaix demande son retrait:

« Représentant du peuple, dit-il, plus accoutumé à défendre ma patrie au champ de Mars qu'à la tribune, j'ai émis toute ma pensée sans art et sans apprêt; j'ai cru qu'il était de mon devoir de faire connaître à mes concitoyens mon opinion sur cette matière im-

portante, sur la liberté de la presse qui est la sauvegarde de la liberté du peuple. Ami ardent et sincère de ma patrie, l'on me verra toujours dans les rangs de ses plus fermes défenseurs : puisse-t-elle bientôt sortir de l'état affreux où elle se trouve plongée, et puisse son triomphe couronner nos efforts ! »

On le voit ailleurs flétrir « les traîtres qui vendent les Républiques aux rois, » allusion pour le moins transparente au sans-gêne, pour ne pas dire davantage, avec lequel Bonaparte avait trafiqué de l'existence de la République de Venise, qui avait excité l'indignation de tous les républicains sincères.

Dessaix se mit à la tête d'un journal intitulé *Journal des hommes libres*, qui, supprimé, reparut sous celui de *Persévérant* et, prohibé à son tour, prit le nom de *Républicain*. Nouveau phénix, il renaissait incessamment de ses cendres. La collaboration de Dessaix ne consistait pas seulement en articles, mais aussi en correspondances de Turin et d'Italie qu'il signait D.....x. Le journal ne vécut que quelques mois, revit le jour sous le nom de *Correspondance des représentants* et fut, après 62 numéros, définitivement supprimé.

Dessaix, au Conseil des Cinq-Cents, est nommé rapporteur d'une Commission pour examiner les propositions faites relativement aux citoyens dont les emplois avaient été supprimés, qui avaient droit à quelque pension dans la ci-devant Savoie, et dans un discours plein d'enflure, il demande leur rétablissement et réussit à faire adopter ses conclusions.

Plus tard Dessaix fut appelé à défendre les droits des Italiens ; voici à quelle occasion.

Les désastres des armées françaises en Italie, à la suite de l'invasion des Austro-Russes, avaient forcé

un grand nombre d'Italiens à se réfugier sur le territoire français, où ils étaient en proie à tous les besoins. Les membres des gouvernements et des Assemblées des Républiques italiennes, tous les hommes qui avaient pris part en Italie à l'administration et au mouvement libéral, et qui avaient réussi à échapper aux vengeances d'une réaction sans pitié, avaient trouvé en France un refuge, mais étaient sans aucune ressource. La France, qui avait profité dans une énorme mesure des richesses de l'Italie, ne pouvait laisser ces patriotes dans une affreuse misère : le 28 prairial, 200,000 fr. furent votés pour les citoyens de la République cisalpine réfugiés en France. Cette somme ne suffisant pas, un message du Directoire demanda un nouveau crédit de 100,000 fr. Dessaix fut rapporteur de la Commission ; on sent dans son langage le ton d'une profonde honnêteté, qui est celui de tous les écrits de Dessaix, mais c'est aussi dans son rapport de vives sorties contre les odieux proconsuls dont les rapines avaient fait exécuter le nom français en Italie (il aurait pu ajouter : et ailleurs), qui avaient pillé les monts-de-piété et livré ensuite la péninsule à l'invasion.

Le renouvellement annuel du tiers des Conseils amena, le 23 germinal, des élections et si, prises dans leur ensemble, elles renforcèrent l'élément républicain, elles amenèrent dans l'Assemblée certains hommes qui dès leur entrée songeaient à un coup d'Etat : tel était Sieyès, tandis que Lucien Bonaparte se livrait à des menées dangereuses que signalait le *Journal des hommes libres*, qui attaquait vivement Sieyès et Lucien Bonaparte, son élève, s'élevant avec force contre les dilapidateurs des deniers publics ; ces hommes, en répondant, ne cessaient de mêler le

nom du général Bonaparte aux discussions avec la nécessité d'une dictature.

Comme dans tous les systèmes qui expirent, si l'on sentait en l'air le reste d'un souffle de liberté, les abus, les dilapidations sans mesure, les exactions ne faisaient que trop sentir un régime nouveau qui, sans doute, allait s'introniser par la violence. Ces phénomènes morbides, suivis d'une contrefaçon à la fois grotesque et sanglante, devaient se représenter cinquante ans plus tard dans cette même France, au sein de la capitale.

L'inquiétude était dans le Conseil des Cinq-Cents. Bertrand du Calvados accuse Merlin et Laréveillère-Lépaux d'être les auteurs des revers des armes françaises à l'extérieur. On lui répond : « Nous sommes toujours en permanence : nous espérons sauver la patrie et anéantir ses coupables et perfides ennemis. » Néanmoins, victimes des menées de ceux qui avaient déjà dans le cœur de perdre la république, Merlin et Laréveillère sont obligés de donner leur démission ; il ne reste dans le Directoire, à côté d'hommes sans valeur, que Sieyès, le séide de Lucien Bonaparte, et le corrompu Barras.

Sur ces entrefaites, Bonaparte arriva inopinément d'Egypte, après avoir furtivement abandonné son armée. Il débarquait avec l'intention bien arrêtée de s'emparer du pouvoir ; il ne perdit pas un instant pour préparer le coup d'Etat qu'il méditait.

Le 18 brumaire (9 novembre 1799), le Conseil des Cinq-Cents est convoqué à la hâte à Saint-Cloud ; le cas était prévu par la Constitution, pas de discours, aucune opposition. Le lendemain, les Cinq-Cents se réunissent dans l'Orangerie, tandis que les Anciens, gagnés en partie, entrent en séance dans la Galerie.

Aux Cinq-Cents, tout le monde sentait l'imminence du péril, mais on ne démêlait pas encore la vérité entière, malgré le grand déploiement de troupes. Sur la demande de Delbrel, le Conseil procéda à l'appel nominal et à la prestation de serment à la Constitution, aux cris de *Vive la République!* Le Conseil reçut ensuite communication d'une lettre de Barras par laquelle il donnait sa démission de directeur.

On agitait la question de savoir s'il y avait lieu de pourvoir sur-le-champ au remplacement de Barras, lorsque tout à coup Bonaparte paraît à l'entrée de la salle, entouré de grenadiers avec leurs armes. A cette vue, un sentiment d'indignation indicible s'empare de l'assemblée, qui est aussitôt debout : « Qu'est-ce ? s'écrie-t-on ; des sabres ici !... des hommes armés !... » Un certain nombre de députés s'élancent vers Bonaparte, l'entourent, le repoussent, l'accablent d'injures : « Hors d'ici ! Hors la loi le dictateur ! Vivent la République et la Constitution ! » s'écrient une foule de représentants descendus de leurs bancs, menaçant du geste le violateur des lois. Les uns l'apostrophent vivement : d'autres le prennent au collet et le secouent violemment en lui reprochant sa trahison.

Le général pâlit ; il joue la comédie, il feint de se trouver mal ; il tombe en défaillance dans les bras des grenadiers qui l'entraînent hors de la salle. Tandis qu'au milieu d'une agitation inexprimable le général Bonaparte est déclaré hors la loi, au dehors les conjurés excitent les soldats. Lucien, qui avait quitté le fauteuil de la présidence pour se réfugier au milieu des troupes de son frère, monte à cheval avec le général et harangue les troupes. Murat et Leclerc entraînent au pas de charge un bataillon de grenadiers.

Lorsqu'ils arrivent à la porte de la salle des séances, les soldats s'arrêtent sur le seuil comme saisis d'un respect involontaire. Le colonel qui les commande invite les représentants à se retirer. Ils restent immobiles en invoquant l'inviolabilité législative. Alors l'ordre est donné de marcher en avant. La charge est battue, les tambours étouffent les protestations des représentants. Pas à pas et homme par homme, les députés sont lentement refoulés par les baïonnettes vers les issues de la salle. On entend quelques voix et, parmi, celle de Dessaix crier : *Vive la République!* appel désespéré de la liberté mourante.... Quelques instants après, l'attentat était consommé : à 5 heures et demie la salle n'était plus occupée que par les grenadiers de Bonaparte.

Tel fut le coup d'Etat du 18 brumaire ; premier attentat contre la liberté que laissa tranquillement perpétrer la France, faute qu'elle devait avoir et le temps et les occasions de déplorer, puisqu'il fut le point de départ de cette dynastie funeste qui a amené trois fois l'ennemi à envahir son sol et a fini par ruiner et démembrer son territoire.

Le soir du 18 brumaire, à minuit, une cinquantaine de membres du Conseil des Cinq-Cents, partisans du coup d'Etat, qu'on avait rassemblés à la hâte, prennent une résolution comme s'ils étaient le Conseil lui-même ; elle est aussitôt convertie en décret par les Anciens : le Directoire est aboli, Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos sont nommés consuls provisoires revêtus d'une puissance dictatoriale ; les consuls et les Commissions sont chargés de rédiger une constitution nouvelle.

Par ce même décret, 61 députés sont exclus du Corps législatif, pour les excès et les attentats aux-

quels ils se sont constamment portés, notamment le plus grand nombre d'entre eux dans la séance du matin. Ainsi les coupables, aux yeux des vainqueurs, n'étaient pas ceux qui avaient violé la représentation nationale : les coupables étaient ces bons citoyens qui avaient défendu le sanctuaire des lois ! A ce procédé, qui consiste à accuser les victimes, il est aisé de reconnaître Bonaparte (traditions qui devaient rester dans sa famille). C'est au rang des fables qu'il faut reléguer le conte des poignards d'Arena, de même que les représentants s'évadant par les fenêtres.

Dessaix fut porté le dix-neuvième sur la liste de proscription, où il se trouvait avec un autre Savoisien, Philippe, membre comme lui du Conseil des Cinq-Cents. C'est un honneur pour le pays que l'exclusion de ses deux représentants, coupables seulement d'avoir protesté contre la violation de la loi.

Ils eurent le bonheur, l'un et l'autre, de n'être pas compris dans une mesure plus cruelle qui atteignit plusieurs de leurs collègues ; ils échappèrent à la déportation ou à l'internement. Dessaix, de représentant redevenu chef de brigade, reçut l'ordre d'aller reprendre le commandement de la 27^e légèrè, dans lequel il n'avait été remplacé que provisoirement.

Ainsi périt la République : fruit à ses débuts d'aspirations nobles, elle succomba sous ses excès, sous ses abus, sous sa corruption, sous ses exactions sans nombre. Le régime qui lui succéda, en donnant plus de régularité et plus de force au gouvernement, accepta cet héritage, auquel il ajouta Dieu sait quelles autres misères ; seulement, à tout cela il donna un

cadre nouveau et ce cadre devait être *le premier empire*.

DESSAIX PENDANT LES GUERRES DE L'EMPIRE.

Nous nous sommes étendu avec quelque détail sur la première partie de la vie du général Dessaix, la moins brillante, mais sans contredit la plus glorieuse. Dessaix inconnu quitte la carrière qu'il avait embrassée, se jette avec ardeur dans une nouvelle, défend avec passion la patrie qu'il a adoptée contre l'ennemi qui l'attaque, se distingue, acclame des maximes exagérées peut-être dans leur beauté, mais nobles et généreuses, est accueilli avec distinction par ses compatriotes qui le réhabilitent; il trouve moyen de leur être utile dans les assemblées comme il les aide individuellement.

Ici le vent change, le feuillet tourne.

Les coups d'Etat, ces dernières ressources des pays en décadence et des systèmes expirants, ont ce défaut immense, en changeant brusquement un gouvernement existant, de substituer pour un temps au règne des lois celui de la force qui prime le droit, de porter au pinacle quelque aventurier habile ou heureux; de ce moment les sentiments s'oblitèrent chez ceux qui ne demandent pas mieux qu'à les sentir s'oblitérer dans un sens comme dans un autre; tous se tournent vers le soleil levant, éblouis par une fausse gloire ou amoureux des faveurs de la fortune; l'encens fume, les statues s'élèvent et il ne manque pas de poètes comme Stace, quand on avait élevé sur le forum une statue à Domitien, pour féliciter le nouvel élu, vanter ses vertus, le mettre fort au-dessus de

César, supposant que les vieux héros républicains viendront lui faire des compliments.

On ne peut pas laver Dessaix entièrement du reproche d'avoir, à cette époque de sa vie, brûlé ce qu'il avait adoré, et s'il vit tomber l'empire les mains nettes, ce que tant d'autres parmi ses frères d'armes ne pouvaient dire, il n'en resta pas moins pendant de longues années, lui qui s'était si fort élevé contre les exactions de la République, passionnément attaché à un régime qui, parce qu'il avait la force en mains, ne craignit pas de mettre l'Europe entière au pillage. Responsabilité dangereuse que Dessaix, revenu de son ivresse, dut envisager non sans une terreur secrète, en repensant au passé, en se portant vers l'avenir. Toutefois cette nouvelle phase dans sa carrière allait s'ouvrir par une disgrâce.

Bonaparte, devenu consul et tout-puissant, n'aimait pas mieux ceux qui s'étaient opposés à ses volontés et les utopistes, qu'il ne les aima plus tard quand il s'appela Napoléon. Il n'oublia pas le rôle que Dessaix avait joué au Conseil des Cinq-Cents, son *Journal des hommes libres*, les accusations qu'il avait lancées; aussi il ne devait, pendant quatre ans, n'avoir qu'une série de missions obscures aux Pays-Bas, dans l'Allemagne du Nord. Joseph Dessaix était un homme mal noté auprès du pouvoir; heureusement son cœur est assez haut pour le mettre au-dessus de la mauvaise fortune; il s'en venge en laissant partout d'excellents souvenirs.

Il rejoint sa demi-brigade à Yverdon le 12 février 1800; le 31 mars il est à Nimègue, après une marche pénible. Le lieutenant François Dessaix fait à son père de la route un récit poétique et plaisant, qui pourrait faire croire que sa plume n'était pas étran-

gère aux inscriptions placées sur la maison paternelle :

Nous atteignons enfin notre destination.....
 Nous avons voyagé par une route affreuse ;
 Pour faire un temps pareil, une comète aqueuse
 Devait avec la terre être en conjonction,
 Mais en conjonction nuisible et très maligne,
 Et sans l'épais brouillard qu'il faisait tous les jours,
 On eût pu voir au ciel de ce funeste signe
 Quel était l'apogée et quel était son cours.

En 1801, Joseph Dessaix fut nommé commandant supérieur de Francfort, qu'il quitta au mois de mai pour retourner une seconde fois en Hollande, emportant les regrets et l'estime des habitants. « C'est un devoir pour nous, lui écrit le bourgmestre, que de rendre justice à vos mérites, et nous nous empressons de vous témoigner toute notre reconnaissance de vos procédés honnêtes pendant le temps de votre commandement en cette ville, et de vous assurer que les égards que vous n'avez cessé de nous rendre ne s'effaceront jamais de notre mémoire. »

Successivement nommé au commandement supérieur de La Haye, puis destiné à une expédition à Saint-Domingue, qui n'eut pas lieu, ses effets étaient déjà à bord du *Plutus*. Dessaix, commandant de Bréda en 1804, était envoyé au camp d'Utrecht, sous les ordres de Marmont. Là, un chagrin attendait Dessaix : il dut se séparer de la 27^e légère, et jamais peut-être chef ne laissa d'aussi vifs regrets ; c'était une troupe où Dessaix était un père vigilant et chéri.

Au camp d'Utrecht la vie était monotone ; comment Dessaix employait-il ses loisirs ? « J'ai encadré, écrit-il, deux petits paysages que j'ai dessinés et

placés dans la chambre que Constance (sa fille aînée) occupera. »

Constance accompagna pendant plusieurs années son père dans ses expéditions. Elle épousa en 1808 un officier, le colonel Breissand, commandant le 35^e de ligne. « C'est un de nos anciens et braves amis, » écrit le général. M^{me} Breissand, dont le mari devint baron et général de brigade et fut tué au siège de Dantzig en 1813, était une femme aussi belle que spirituelle ; elle a laissé, si nous ne nous trompons, trois enfants. C'est pendant son séjour au camp d'Utrecht que Dessaix fut nommé commandant de la Légion d'honneur, le décret est daté du 14 juin 180 .

Il passa tout l'hiver de 1804 à 1805 en Hollande, occupé à garder les côtes, employant ses loisirs à étudier l'agriculture de la Hollande, dessinant, empaillant des oiseaux, rêvant des embellissements pour la ville de Thonon et de voir se fermer les portes du temple de Janus pour se retirer et jouir d'un repos dont il avait, disait-il, besoin sous beaucoup de rapports physiques et moraux. Il n'en devait rien être : Bonaparte avait forcé la France et la révolution d'abdiquer entre ses mains, et le temple de Janus allait demeurer ouvert plus que jamais.

Au commencement d'août 1805, au moment où Dessaix caressait ses projets de retraite, il reçut le commandement d'une expédition *maritime*, dont il raconte fort sérieusement les préparatifs ; la fin de sa lettre a quelque chose de grotesque :

« Ayant reçu l'ordre de me rendre au Helder, je suis parti de Delfzyl le 12, et le 13, étant arrivé, je vis le général en chef Marmont qui me donna le commandement de l'expédition secrète qui se pré-

pare ici (à Helvoetsluis), et qui, en attendant mon arrivée, était commandée par le général Sébastiani. Je suis ici depuis le 16, après avoir fait près de cent douze lieues en quatre jours par barques ou en mauvaises charrettes. L'expédition que je commande se compose de deux vaisseaux de ligne bataves de 90 canons, le *Chatam* et le *Peter Paulus*; de deux fré-gates de 40 canons, l'*Irène* et l'*Eurydice*, aussi bata-ves; de deux corvettes françaises de 18 pièces, le *Phaëton* et le *Voltigeur*, et de cinq gros bâti-ments de transport. Les troupes de débarquement doivent être au nombre de 3000 hommes, Français et Bataves, une compagnie d'artillerie, 6 pièces de canon de terre et 2 obusiers; 2200 hommes, infanterie, artille-rie et cavalerie, sont déjà embarqués au Helder.... Quelques personnes croient que je me dirigerai vers les *Grandes-Indes*, peut-être sur l'*île de Ceylan*, mais on ne sait rien de positif. »

Est-il besoin d'ajouter que l'expédition maritime aux *Grandes-Indes* et à *Ceylan* n'eut pas lieu ?

L'espèce de disgrâce qui pesait sur Dessaix durant toujours, pendant cette étonnante campagne qui se termina par le coup de foudre d'Austerlitz, il fut en quelque sorte systématiquement toujours laissé de côté. Après une série d'expéditions, lesquelles n'offrent qu'un intérêt médiocre, et un mois de congé passé à Thonon, le premier congé qu'il demandait depuis 1792, il se trouvait en 1807 en résidence en Italie, à Palma-Nova. Or il arriva que Napoléon visita son royaume d'Italie en novembre et décembre 1807; les provinces vénitiennes conquises sur l'Autriche en 1805 attirèrent surtout son attention. Il y eut à Venise, à cette occasion, de grandes fêtes, dans les- quelles les états-majors déployèrent ce luxe que le nou-

vel empire venait de mettre à la mode, et qui finit par devenir si funeste à l'armée. Dessaix fut remarqué par Napoléon ; l'empereur exerça sur lui ce charme de séduction qu'il savait employer avec un art consommé ; il trouva des paroles flatteuses pour son ancien compagnon d'armes du siège de Toulon.

« Aux manœuvres, où mon frère s'est distingué, écrit le docteur Dessaix à son père, au dîner de l'empereur et au bal, mon frère a obtenu de l'empereur les paroles les plus agréables. Cela a été remarqué avec plaisir de toute l'armée et de toute la ville ; votre digne fils est partout adoré. Constance a dansé avec une grâce et une décence que l'empereur a remarquées. Dessaix lui a dit alors que c'était sa fille, et le chef de l'Etat lui a dit là-dessus des choses très jolies. Constance a dansé dans la contredanse avec le prince Murat et le vice-roi. Ces deux généraux ont fait beaucoup d'amitiés à mon frère, surtout Murat. »

Hélas ! c'en était fait : Dessaix de ce jour, brûlant ce qu'il avait adoré, adorant ce qu'il avait brûlé, oubliant le Conseil des Cinq-Cents, le *Journal des hommes libres*, et qu'il se trouvait dans cette république de Venise dont il avait dénoncé l'asservissement et la vente comme un crime, était désormais attaché sans arrière-pensée au char du nouveau César et à sa fortune. De ce moment aussi sa carrière allait prendre une activité nouvelle et une autre tournure.

Quoique séparé depuis longtemps de ses braves Allobroges, le général Dessaix ne cessait de prendre un vif intérêt à son ancien corps devenu le 27^e régiment d'infanterie légère, qui s'était particulièrement distingué dans la campagne de Prusse. A cette époque, les recrues du Léman étaient versées dans le 5^e de

ligne, qui était en Dalmatie. Dessaix était le protecteur naturel des Savoisiens, surtout des Chablaisiens qui se trouvaient sous les drapeaux ; il les accueillait tous avec une bonté et une obligeance infatigables ; sa vaste correspondance seule peut donner une idée du nombre des familles pauvres ou riches, nobles ou obscures, qu'il a obligées.

Cependant les populations du trop vaste empire de Napoléon, fatiguées de guerres incessantes, sans but connu, entreprises sans causes sérieuses pour satisfaire l'ambition d'un seul, ne se soumettaient plus qu'avec peine aux appels des classes, qui devenaient chaque année plus lourds¹. La guerre, qui s'était faite pendant la révolution pour défendre le territoire, avait perdu tout caractère national : il s'agissait maintenant d'aller courir tous les champs de bataille de l'Europe au gré des caprices personnels ou des désirs insensés du maître que la France avait accepté dans l'enivrement de la victoire. La désertion, inévitable sous un régime militaire à outrance comme le pratiquait Napoléon, la désertion, ce mal qui fut une des principales causes de sa ruine, minait déjà profondément l'empire en 1808. Les populations du Léman, qui, en d'autres temps, avaient montré un si patriotique empressement à marcher sous les drapeaux de la République contre les coalisés qui envahissaient le sol de la patrie, ne subissaient qu'avec peine les exigences accablantes du service militaire.

« Le chef de bataillon Joly, écrit à cette époque Dessaix, qui se rend en Dalmatie pour conduire des conscrits, est venu dîner hier avec moi en passant. Il m'a dit que son régiment n'était pas très content

¹ Voir les *Mémoires* de Mme de Rémusat.

des conscrits de notre département. On fait tout ce qu'on peut pour les encourager; ils sont traités avec la plus grande douceur; on donne de l'avancement à ceux qui savent lire et écrire et qui annoncent quelques dispositions. Malgré cela, il y a beaucoup de déserteurs. Il en a perdu plus de quarante en venant de Venise ici, en quatre marches. J'ai été bien affecté de tout ce qu'il m'a dit à cet égard. »

Dessaix était en ce moment en quartier général à Udine; il habitait, à quatre lieues de la ville, l'ermitage de San-Stefano, où il mit plusieurs mois à se guérir d'une fièvre pernicieuse.

« Breissand, écrit-il, est parti avec Constance il y a huit jours pour visiter Aquiléja, où l'on ne voit plus que des ruines; de là ils doivent être allés à Gorizia et peut-être à Trieste. Je les attends prochainement dans mon petit ermitage perché sur le sommet d'une montagne qui ressemble à celle où l'on voit le fort des Allinges. Je m'amuse à dessiner les ravissants paysages dont je suis environné. Mes enfants y sont déjà venus, et Constance trouve le pays charmant parce qu'il rappelle le nôtre.....

« L'on m'avait prévenu qu'il serait possible que je reçusse l'ordre de partir pour l'Espagne avec deux régiments; je suis encore dans l'attente à cet égard. Si cela a lieu, je tâcherai de m'esquiver un moment pour aller passer agréablement vingt-quatre heures auprès de vous. »

Ce projet ne put se réaliser; Napoléon venait de commettre l'une des plus grandes fautes qu'il ait commises: il s'était laissé engager dans cette guerre inique, cruelle, contre la nation espagnole, guerre sans fin et sans issue, qui amena les suites les plus désastreuses pour son régime. L'Autriche jugea le

moment favorable¹ pour venger ses humiliations et recouvrer ses pertes. Elle forma avec l'Angleterre et la Russie une coalition, la cinquième, et envahit la Bavière et l'Italie, pendant que Napoléon était occupé dans la péninsule ibérique. Dessaix allait rentrer plus activement que jamais en scène.

L'armée de l'archiduc Jean envahit inopinément le Frioul, et les hostilités commencèrent le 10 avril, à 5 heures du matin. Dessaix reçut l'ordre de quitter son quartier général de San-Stefano et de se porter sur Ospitaletto. Le lendemain Dessaix fut attaqué par l'ennemi; ne pouvant disposer encore que de la moitié de ses troupes, il soutint l'attaque pendant toute une journée en arrière de Vinzone, quand, à 5 heures du soir, un coup de feu à la tête le mit hors de combat, et comme il passait entre les tirailleurs français et autrichiens, il reçut encore à la mâchoire inférieure un coup d'une balle à ricochet qui lui occasionna une contusion très douloureuse. Ces blessures le forcèrent à se retirer, après avoir, toutefois, pris les mesures nécessaires pour ne faire opérer qu'à nuit close une retraite que la brusque attaque de l'ennemi rendait indispensable. Le général se fit transporter à Vérone pour s'y faire soigner.

Les blessures de Dessaix commençaient à se cicatrizer, lorsqu'il reçut, le 7 mai, le commandement de l'avant-garde. Ses longs et brillants services dans l'infanterie légère, ses nombreuses blessures reçues sur le champ de bataille avaient à la fin attiré sur Dessaix l'attention de Napoléon; ses titres étaient nombreux à ce commandement, qui parut à ses yeux une faveur signalée.

¹ Voir les *Mémoires* de Metternich.

L'avant-garde était composée de 28 compagnies de voltigeurs, du 9^e régiment de chasseurs à cheval, de 4 pièces d'artillerie légère, de 2 obusiers; elle reçut l'ordre de se rendre sur les bords de la Piave. C'est là que se passa un des plus beaux faits d'armes dans la vie du général Dessaix.

Il était 7 heures du matin; à peine l'avant-garde, sous les ordres de Dessaix, achevait de s'établir dans une vaste plaine avoisinant la Piave, qu'elle se voit inopinément en face de l'armée autrichienne forte de 40,000 hommes, commandée par l'archiduc Jean. Les Français sont assaillis d'une nombreuse cavalerie; le carré se forme, on la salue d'un feu de deux rangs exécuté avec tant d'ordre et de sang-froid que l'ennemi s'enfuit.

Mais tandis que l'avant-garde faisait cette contenance héroïque, le péril de la position devenait extrême par suite de la crue rapide des eaux qui, sous l'influence d'un soleil brûlant, s'élevaient déjà à plus de six pieds et rendaient problématique le passage de l'armée restée sur l'autre rive.

Un officier de l'état-major fut alors envoyé par le général en chef au général Dessaix; le vice-roi voulait rappeler l'avant-garde, craignant qu'elle ne pût soutenir le choc de l'ennemi pendant le passage de la rivière, nécessairement très long et très difficile. A cette proposition, Dessaix, montrant à cet officier l'avant-garde immobile comme un roc, sur un front couvert de cadavres ennemis: « Vous voyez, lui dit-il, la contenance de ces braves gens, les rappeler serait perdre un jour pour la patrie et pour la gloire; veuillez assurer le prince que nous sommes prêts à tenir, que nous tiendrons tous jusqu'au dernier. »

Cet officier, témoin à l'instant même d'une nouvelle

attaque repoussée avec vigueur, vola au quartier général, où le passage de l'armée fut aussitôt ordonné. Ce ne fut qu'à 2 heures après midi que les premières divisions, ayant trouvé un gué praticable, purent entrer en ligne. L'énergie de Dessaix avait sauvé l'armée; les Autrichiens furent repoussés. « Ce fut une bataille considérable, dit l'historien Botta, les Allemands y souffrirent beaucoup; ils y perdirent près de 10,000 hommes tués ou blessés, 15 canons, 30 caissons, un grand nombre de munitions et de bagages. L'honneur de cette journée revient, du côté des Français, principalement aux généraux Dessaix et Pully. »

Dessaix poursuivit sa marche en avant, continuant de se distinguer à la tête de sa troupe à Malborghetto et à St-Michel, chaudes affaires. Le 26 mai, la brigade était à Bruch; le général profita de deux jours d'arrêt, il écrivit à son père :

« Mon très cher père, je profite d'un instant de repos pour vous donner de mes nouvelles. Nous avons marché rapidement pour chasser l'ennemi d'Italie; nous avons eu des affaires très brillantes. J'ai commandé une avant-garde de 48 compagnies de voltigeurs, un régiment à cheval, 16 pièces d'artillerie. Si l'ennemi a eu momentanément quelques succès, nous avons pris amplement notre revanche.... Nous sommes ici à trois journées de la Hongrie, et nous attendons les ordres de l'empereur pour nous mettre en marche. »

Le 13 juin, la brigade était devant Raab, et la division Durutte se reliant aux divisions italiennes, on attaqua les positions avantageuses que l'ennemi occupait près de Raab. Dessaix fut chargé d'attaquer Saback; grâce à son énergie, l'ennemi fut défait,

abandonnant dans sa fuite des drapeaux, des canons, des prisonniers. A la suite de ces victoires, la malheureuse ville de Raab était investie et bombardée; elle se rendit le 23, sur quoi l'armée d'Italie marcha rapidement sur Vienne.

Le 5, elle passa le Danube et prit part à la bataille de Wagram. La brigade Dessaix fut engagée de 1 heure de l'après-midi à 10 heures du soir. Le lendemain, le canon tonna à la pointe du jour et la bataille recommença avec un nouvel acharnement.

« 1100 bouches d'airain ont vomi toute la journée une grêle de boulets, dit le journal de Dessaix. Cette journée, si glorieuse pour les armes françaises, a été le prélude de la paix de Vienne. Les ennemis ont perdu 60 pièces de canon, et on leur a fait 25,000 prisonniers. Le nombre des morts était immense et celui des blessés effrayant : on est resté cinq jours pour ramasser les blessés. »

Dans la seconde de ces terribles journées, Dessaix fut atteint à la cuisse d'un biscaïen ; dans la nuit il pensa être brûlé vif : un incendie violent réduisit en cendres le village de Hamsen, et le feu fut si prompt qu'à peine on put sauver les chevaux et les bagages du général ; Dessaix perdit même dans la bagarre un porte-manteau contenant ses effets les plus nécessaires pour la campagne.

Le 10, de grand matin, le général était couché dans une baraque de planches et de feuillage, lorsqu'on vint lui annoncer, de la part du grand état-major général, sa nomination au grade de général de division, datée de la veille, 9 juillet. Sa blessure de Wagram n'avait pas empêché Dessaix de monter à cheval ; en traversant les divisions de la Grande Armée, il reçut partout les félicitations de ses anciens

compagnons d'armes : toute l'armée applaudissait à sa nomination au grade de divisionnaire.

Il demanda la croix de la Légion d'honneur pour François Dessaix, à la fois son frère et son aide-de-camp, et fut assez heureux pour l'obtenir.

Quant au général, il avait échappé aux périls de la campagne avec trois blessures légères et trois chevaux tués sous lui : l'un à la Piave, l'autre à Raab, le troisième à Wagram ; il était arrivé au premier grade de l'armée, il était enfin et décidément sorti de l'obscurité où on le laissait depuis le 18 brumaire.

La brillante campagne commencée sur la Piave, terminée à Wagram, avait mis en relief les qualités brillantes de Dessaix, l'audace alliée à une prudence consommée. Son passage de la Piave était cité par les hommes de guerre les plus renommés comme un des plus beaux faits d'armes connus, dont l'enthousiasme républicain de 1793 pouvait seul offrir d'autres exemples. Le prince Eugène, pendant son séjour à Vienne, faisant un jour à deux généraux divisionnaires de la Grande Armée le récit des opérations de l'armée d'Italie, se tournant tout à coup vers Dessaix : « Voilà, dit-il, notre pivot. »

L'empereur ne fit pas moins bon accueil au héros du jour. Parti pour Vienne le 17 juillet, Dessaix fut présenté le 24 à l'empereur, qui le retint à déjeuner, en tiers avec Berthier, le prince de Neuchâtel, ce qui était considéré comme une faveur très rare. Dessaix crut devoir remercier l'empereur pour le grade élevé qu'il venait de lui conférer ; Napoléon l'interrompit brusquement : « Vous l'avez bien mérité. Vos affaires de la Piave, de Saint-Daniel, de Vinzone et autres sont brillantes ; elles vous couvrent de gloire. D'ailleurs je vous connais depuis longtemps. Vous êtes un

brave et un brave homme. » Il ajouta qu'il se souvenait de Toulon et de Lodi.

Mais une distinction plus flatteuse encore attendait Dessaix à courte échéance. Le maître absolu qui régnait sur la France avait imaginé de créer une nouvelle aristocratie, et de transformer les rudes soldats de la République en princes, ducs, comtes, barons et chevaliers. Dessaix fut fait comte de l'Empire. « Par son décret du 15 août, écrit-il à son père, l'empereur m'a nommé comte de l'Empire; ma dotation de 10,000 francs de rente est dans le pays de Hanovre. » Rien de plus dans toute la correspondance.

Les armoiries du nouveau comte rappelaient les traits saillants de sa carrière : on y voit le *cor*, en souvenir des longs services de Dessaix à l'avant-garde, dans l'infanterie légère; une *rivière* et des *canons* en position, en mémoire du passage de la Piave; les branches de chêne et de laurier rappellent à la fois ses anciennes fonctions législatives et sa gloire militaire.

Ces nouveaux honneurs ne changèrent rien au caractère de Dessaix, pas plus que les nombreuses occasions qu'il eut de s'enrichir dans d'importants commandements n'accrurent son patrimoine d'une obole. Les plus nobles sentiments inspiraient sa conduite. Dédaigneux des richesses que tant d'autres recherchaient avec avidité, refusant les présents, protégeant les vaincus et les faibles, réprimant énergiquement le pillage et les dilapidations, il se fit chérir dans tous les pays où le conduisit la fortune des armes : bel exemple, mais rare, il faut l'avouer, chez les généraux français de cette époque.

La grâce polie et l'exquise urbanité de ses manières, l'élévation et la générosité de ses sentiments,

sa bravoure chevaleresque, laissaient une impression durable chez ceux qui l'approchaient ; sa vaste correspondance montre en quelle estime le tenaient les hommes considérables du temps ; nous nommerons Berthollet, le comte Beugnot, Bassano, l'historien Botta, presque tous les généraux, ses compagnons d'armes, parmi lesquels plus particulièrement Oudinot, qui ne voulut pas laisser partir Dessaix sans lui remettre le billet suivant pour Davoust, sous lequel il allait servir :

« Je connais, écrivait Oudinot, cet officier général depuis longtemps, et je n'ai eu qu'à me louer de son zèle, de ses talents et de son dévouement. C'est un officier du plus grand mérite. Je te réponds de lui, mon cher prince, comme de moi-même ; ainsi sois-lui utile et confie-toi en ses qualités.

« Ton ami, le maréchal duc de Reggio. »

Protecteur obligeant des militaires savoisiens, si nombreux à cette époque, le général explique ainsi, dans une lettre à son père (1810), les causes d'insuccès que rencontraient parfois ses démarches :

« Malheureusement l'écriture est fort négligée dans nos contrées, car j'ai rencontré sur les champs de bataille plusieurs de nos compatriotes, braves comme Bayard, mais qui ne savaient signer leur nom qu'avec le pommeau de leur sabre, ce qui a mis un obstacle invincible au désir que j'éprouvais de solliciter pour eux de l'avancement. »

Nous allons abandonner momentanément le général Dessaix pendant une campagne qu'il fit en Hollande, pour le retrouver à Magdebourg, à la veille de la guerre de Russie.

Dessaix allait être appelé à servir sous les ordres de Davoust, le plus méthodique des lieutenants de

Napoléon, celui qui passait pour le plus capable, après Masséna et à l'égal de Soult, de commander et de faire mouvoir une grande armée. Il était chargé, à cette époque, de la tâche colossale de réorganiser la Grande Armée en vue de la guerre de Russie et passait pour le principal instigateur de cette conception extravagante¹. Davoust était un homme savant, d'une activité extraordinaire, d'une exactitude rigoureuse, mais dur, sévère et d'un caractère difficile. Il professait pour le génie de Napoléon une admiration passionnée, et quoiqu'il n'eût pas été consulté sur le nouveau divisionnaire, sachant que le choix venait de l'empereur, il lui fit d'abord bon accueil : « L'empereur, lui dit-il, m'a parlé de vous comme d'un militaire dont il fait beaucoup de cas : aussi j'éprouve beaucoup de plaisir de servir avec un officier qui a d'aussi bons services et un pareil suffrage. » Ce qui n'empêcha pas plus tard Davoust de traiter Dessaix avec sévérité et encore plus d'injustice.

Dessaix était chargé de préparer, d'organiser sa troupe en vue de la terrible aventure qui se préparait, déjà décidée en haut lieu ; sa besogne était grande, d'autant que, quoi que pût faire écrire le gouvernement, l'enthousiasme des soldats semble avoir été médiocre. « Ces malheureux réfractaires venus de

¹ Insensée nous semblerait plutôt le terme ; la manie de Napoléon de combattre les Anglais et de les atteindre allait jusqu'à l'insanité. L'auteur de ces articles, se trouvant à Saint-Petersbourg en 1839, eut l'occasion d'y rencontrer le général de Jomini, dont il tient le détail suivant, auquel il n'aurait pas ajouté foi s'il n'était sorti d'une bouche aussi autorisée : dans les bagages de la Grande Armée il y avait trois mille paires de lunettes vertes pour les soldats destinés à passer le désert et à s'en aller conquérir les Grandes Indes.

Walcheren, écrit Dessaix, nous causent bien de l'ennui; rien ne peut les attacher aux drapeaux. Rien n'a été oublié pour leur rendre agréable le service militaire, mais près de 50 ont déserté d'ici..... »

Plus loin : « Les bruits de guerre vont et viennent; quoi qu'il en soit, nous sommes prêts à marcher; les préparatifs que fait notre gouvernement sont immenses. »

Le 5 mars 1812, Dessaix reçoit l'ordre de partir et de concentrer ses troupes. Ce mouvement était le signal précurseur de la guerre; l'ambition de Napoléon d'une part, de l'autre le refus de la Russie d'accéder au système continental la rendaient inévitable. L'empereur de Russie prenait le commandement de son armée et portait son quartier général à Wilna; de son côté, la Grande Armée se rapprochait de la frontière.

La guerre fut déclarée et la division commandée par Dessaix se mit en route. Les débuts de la campagne éprouvèrent beaucoup le général. Pour comble de malheur, pendant les pénibles marches dans la Lithuanie, il lui arriva un accident qui faillit le mettre hors d'état de continuer la campagne : le 19 mai, en cheminant dans un fort mauvais chemin semé de trous, son cheval s'abattit si malheureusement, que le général fut relevé avec la jambe gauche assez froissée et une luxation du bras gauche dont il souffrit cruellement. Pendant trois semaines, il ne put monter à cheval et suivit sa division en voiture, malgré ses vives souffrances qui auraient exigé un repos absolu.

Dessaix avait alors 48 ans à peine, et voici le portrait qu'en font ses contemporains : ses cheveux étaient entièrement blancs; de sa personne il était

homme de stature moyenne, même petit, mince et d'une taille bien prise, au grand et large front, à la physionomie fine et expressive, aux sourcils noirs et bien dessinés ; la vivacité juvénile de son regard et des traits de son visage contrastaient singulièrement avec la blancheur éclatante de ses cheveux bouclés et relevés naturellement en arrière.

Dessaix eut, pendant la campagne de Russie, pour nouvel aide-de-camp le capitaine, devenu plus tard général, baron Girod de l'Ain ; il avait alors 22 ans et venait de franchir en poste, à ses frais, la distance des lignes de Cadix aux rives du Niémen ; il rejoignit la division Dessaix le 19 juin, à deux lieues de Gumbinen.

Le général baron Girod, mort en 1874, à l'âge de 85 ans, a laissé, sous le titre de : *Dix ans de mes souvenirs militaires*, des mémoires, lesquels pour le public en quelque sorte n'existent pas, l'édition n'ayant pas été livrée au commerce. Nous nous permettrons, d'après les biographes du général Dessaix, d'en faire maintes citations.

« Je n'avais, dit le baron Girod, jamais vu le général auquel j'allais être attaché en qualité d'aide-de-camp, et je n'avais sur son caractère et sur ses sentiments que de vagues informations ; aussi ce ne fut pas sans quelque anxiété que je l'abordai ; mais je fus bientôt mis à mon aise par son air de bonté et l'accueil qu'il me fit et que me fit également son entourage.

« Quand j'arrivai, on allait se mettre à table dans une grange où elle avait été dressée avec quelques mauvaises planches ; les vivres paraissaient abondants, et un fourgon qui suivait le général portait une ample provision de bons vins ; tout cela était bien

fait pour charmer mon début dans mes nouvelles fonctions.

« Le général Dessaix n'avait avant mon arrivée que deux aides-de-camp, son frère le commandant et le capitaine baron du Bourget, gentilhomme savoyard, plus un autre frère du général attaché à sa personne comme médecin..... enfin un vieux cousin, M. Naz, qui, n'ayant plus d'autre ressource que de rester le commensal de son bon parent le général, le suivait en chassant tout le long du jour sur le flanc des colonnes en marche. Très bon tireur et menant avec lui un très bon chien griffon, que le hasard lui procura dès le début de la campagne, il était rare qu'en rentrant le soir au bivouac, il ne rapportât pas son carnier bien garni de gibier de toute sorte ; seulement il arrivait quelquefois que perdant de vue notre division, il ne savait plus où la retrouver, si bien que deux ou trois jours se passaient sans que nous le revissions. »

Plus loin : « Ce qui me frappait surtout dans le contraste que formait la Grande Armée avec l'armée d'Espagne que je venais de quitter, c'était l'immense quantité de voitures et de bagages de toute espèce que la première traînait après elle : chaque division en avait à sa suite une file occupant un espace de près de deux lieues ; il est vrai qu'une grande partie de ces bagages se composait de voitures chargées de vivres, que chaque corps avait reçu l'ordre de mettre en réquisition en traversant la Prusse et la Pologne, et qui n'étaient congédiées, avec leurs attelages et leurs conducteurs (quand ils l'étaient), qu'au fur et à mesure que s'épuisaient les réserves de vivres, auxquelles on ne touchait, bien entendu, que lorsque manquaient les ressources des lieux mêmes où l'on

se trouvait; mais les officiers généraux ou supérieurs de troupes et de l'état-major avaient tous des fourgons et des calèches à deux chevaux, ou même des cabriolets à deux roues ou chaises de poste; ajoutez à cela les trains d'artillerie des grands parcs, les équipages de ponts, les ambulances, etc., vous jugerez ce que devait être l'aspect d'une pareille armée. »

Le 22 juin, tout étant prêt, Napoléon donna l'ordre de franchir le Niémen et lança sa fameuse proclamation : « La Russie est entraînée par la fatalité ! Ses destins doivent s'accomplir ! » L'insensé ! dirons-nous avec les biographes de Dessaix, les destins qui allaient s'accomplir (et il en était temps) étaient ceux de l'ambitieux insatiable qui bouleversait l'Europe ! Cette armée, si grande qu'on n'en avait guère jamais vu une pareille, allait s'engloutir à peu près tout entière dans les neiges de la Moscovie.

Le 29 et le 30, la division que commandait Dessaix occupa des positions en avant de Wilna. Le 1^{er} juillet, à 5 heures du matin, après avoir pris les ordres personnels de l'empereur, Dessaix partit avec toute sa troupe et la division de cavalerie à la poursuite des forces russes; le 9, la division arriva à Minsk, sans doute exténuée par cette marche.

Le maréchal Davoust, ayant trouvé sur sa route, avant d'arriver à Minsk, un grand nombre de traînards du 33^e léger, entra dans une grande colère et commanda que ce régiment défilât devant lui *la crosse en l'air*. Cette punition tombant précisément sur les innocents, c'est-à-dire sur ceux qui n'avaient pas quitté leurs rangs, produisit un très mauvais effet; le général Barbanègre et le général Dessaix en furent également affligés, et en vain représentèrent au maré-

chal que le 33^e léger, composé entièrement de Hollandais, qui ne passent pas pour bons marcheurs, ne méritait pas un si grand affront. Le maréchal, paraît-il, ne pardonna pas à Dessaix d'avoir blâmé son absurde sévérité, et comme il était vindicatif, n'attendit que la première occasion de lui faire éprouver son ressentiment.

Elle se présenta après la bataille de Mohilew, où Dessaix s'était particulièrement distingué. Vers le milieu du jour, le maréchal Davoust était arrivé de sa personne sur les lieux, et avait affecté de s'adresser, pour se faire rendre compte de la situation, au général Friederich, sans avoir l'air de prendre garde à Dessaix. Celui-ci fut, comme de raison, outré d'un procédé pareil, d'autant que l'accueil plus que froid du maréchal, quand il s'en approcha, acheva de le mettre hors de lui. Alors descendant de cheval et se retirant à l'écart, il déclara dans l'amertume de son âme qu'il ne lui restait plus qu'à céder le commandement de la division à un autre. Il n'en fut rien toutefois. Plus tard, le rapport de Davoust, élogieux pour le général Friederich, ne nomme pas même Dessaix ; les officiers qui aimaient beaucoup leur général se montrèrent indignés de cet oubli volontaire.

Nous allons retrouver le général Dessaix à la bataille de la Moskowa.

C'était le 7 août avant le jour, la division était sous les armes, le ciel était gris, aux grandes chaleurs avait succédé un froid vif. A 5 heures, la division Dessaix prit position, la 5^e division engage la bataille en face des nombreuses redoutes de l'ennemi ; ces redoutes n'étaient que des *redans*, c'est-à-dire des ouvrages de campagne ayant la forme de che-

vrons, qui n'étaient pas fermés à leur gorge, de sorte que les positions de l'ennemi en balayaient l'intérieur par un feu de mousqueterie et de mitraille. Le général Dessaix resta longtemps tout à fait à découvert à côté de la seconde redoute, examinant les mouvements des corps russes. « J'étais auprès de lui, écrit son aide-de-camp, le général Girod, considérant le même tableau, lorsqu'une balle vint briser, dans l'une des fontes de pistolets de sa selle, un flacon d'eau-de-vie dont il avait eu soin de se munir; ce lui fut un vrai chagrin; il ne put s'empêcher de dire avec humeur : « C'est votre maudit cheval blanc qui me vaut « cela ! » Mon cheval était, en effet, d'une éclatante blancheur, et les chevaux de cette robe se distinguant mieux, sont volontiers le point de mire de l'ennemi. »

La position n'était plus tenable. Dessaix porta ses troupes en avant, à une certaine distance sur la lisière d'un bois taillis qu'il fit fouiller et occuper par ses tirailleurs. Il occupait le bois depuis un moment, quand tout à coup arriva comme un ouragan une charge de 1500 cuirassiers russes qui se précipitèrent sur cette grande batterie. Cette charge, en passant près de la 4^{me} division, rencontra la tête du brave 85^e; elle ne put l'entamer, en essuya un feu des plus vifs, mais la rapidité de la charge ne fut pas ralentie par cette fusillade meurtrière, pas plus que par les décharges à mitraille de la batterie; la cavalerie russe la culbuta, en sabrant sur leurs pièces ceux des canonniers qui ne purent, en se jetant entre les roues des canons et des caissons, se mettre à l'abri des coups des cuirassiers ennemis. Quelques escadrons français vinrent au secours de la batterie et continrent les cuirassiers russes. A ce moment, sur l'ordre de

Dessaix, on battit la charge, au moment où les cuirassiers russes allaient repasser sur le flanc de la colonne. Les soldats de Dessaix, dont les chefs ne purent contenir l'ardeur, sortirent alors en foule des rangs, la baïonnette en avant, pour couper la retraite à l'ennemi, et se précipitant au milieu de cette cavalerie, en firent un affreux carnage, délivrèrent la batterie et prirent un obusier russe. Mais à peine les cuirassiers avaient disparu qu'on aperçut à peu de distance une forte masse d'infanterie qui, à la faveur de leur charge, était parvenue jusqu'auprès de la deuxième redoute. Restée à découvert et isolée après leur retraite, la troupe avait fait halte; vivement attaquée par les têtes de colonne de la 4^e division, on vit cette masse un instant comme tourbillonner sur elle-même et se retirer en désordre.

Alors le général Dessaix fit faire un roulement et le feu cessa. La division vint reprendre, sur la lisière du bois, la position qu'elle occupait et pénétra environ deux cents pas dans le taillis. Malgré cette précaution, la 4^e division souffrit beaucoup du feu de l'ennemi qui, en disparaissant, avait démasqué deux batteries dont le feu croisé décima les Français. Le général Rapp reçut quatre blessures, et Dessaix, qui avait quitté ses propres troupes pour le remplacer, fut frappé à son tour. C'était la deuxième blessure grave, sans compter quatre légères. Sous ce feu épouvantable, il perdit son aide-de-camp frappé un instant auparavant à ses côtés. M. Frédéric du Bourget n'avait pas l'intention de rester au service, il avait de la fortune et voulait seulement acquérir le grade de chef d'escadron; il était écrit qu'il ne reverrait pas les bords de son lac; on retrouva son corps entièrement nu, dépouillé par les maraudeurs.

Le général avait le bras droit complètement brisé. Il fut ramené en arrière par les capitaines Girod et Marquiant ; ils rencontrèrent plusieurs chirurgiens, entre autres celui du roi de Naples qui, après avoir examiné la blessure, engagea fortement le blessé à subir l'amputation de l'avant-bras. « Sans doute, lui disait Larrey, il y aurait quelques chances de sauver votre bras, mais il faudrait pour cela des soins tout particuliers et des ressources qui vous manquent dans un pays comme celui-ci, à mille lieues du vôtre, tandis que vous pouvez être certain de voir en quinze jours votre plaie d'amputation parfaitement cicatrisée. »

Le général Dessaix demeura sourd à toutes ces exhortations et inébranlable dans sa résolution de garder son bras ; l'événement lui donna raison, mais il fut condamné à souffrir toute sa vie ; au bout de dix ans il sortait encore des esquilles. Dans la soirée, l'aide-de-camp rejoignit le bivouac de son général, qu'il trouva au milieu de son monde, et telle était l'énergie de Dessaix que, malgré les douleurs que lui causait sa blessure, il dicta au jeune officier le rapport à adresser au maréchal Davoust et le signa de la main gauche.

Le lendemain, 8 septembre, l'ennemi avait disparu, la division vint à Mojaïsk où le général s'installa. Un chirurgien-major, excellent homme et docteur habile, vint loger avec lui et depuis ce moment ne le quitta plus jusqu'à son retour sur la terre natale.

L'armée continua sa marche sur Moscou, où elle entra. Pendant ce temps Dessaix était à Mojaïsk avec de nombreuses ambulances et le corps westphalien, commandé par Junot ; mais bientôt les blessés de Mojaïsk se demandèrent si la protection d'un tel chef

suffisait à leur sûreté. Le général pensait à rejoindre le gros de l'armée dès que sa blessure lui permettrait de se faire transporter; il envoya un de ses aides-de-camp au quartier général, ce fut le capitaine Girod qui alla voir Junot. « Je le trouvai, dit-il, assis à côté d'une table couverte de flacons de diverses formes et grandeurs, les uns pleins, les autres à moitié vides; il me fit asseoir, et après m'avoir laissé dire ce que je venais lui demander, il articula ou plutôt balbutia quelques mots qui achevèrent de me montrer en lui un homme à moitié ivre, à peu près abruti, et duquel il n'y avait rien à tirer. L'état d'hébétude dans lequel l'ivrognerie mettait trop souvent le maréchal Junot, avait fait manquer deux fois, depuis le commencement de la campagne, les savantes combinaisons de Napoléon, qui avait eu l'incroyable faiblesse de lui pardonner et de le laisser à la tête d'un corps d'armée. »

Le premier empire, ajoute judicieusement le biographe de Dessaix, a fini comme le second, par les généraux de cour et les commandements de faveur. Les fautes du roi Jérôme pendant cette même campagne sont un autre exemple du favoritisme qui avait corrompu les hauts grades de l'armée.

François Dessaix écrivait de Mojaïsk, le 16 septembre, au général Breissand qui était à Hambourg :

« Je profite de l'occasion d'un courrier, mon cher général, pour vous faire part d'un triste événement survenu à mon frère le général. Nous avons eu grande bataille le 7 du courant, et il a eu le malheur d'être blessé au bras droit : un bisciaïen lui a fracturé les deux os de l'avant-bras..., il conservera cependant la main, mais la guérison en sera peut-être un peu longue. Si la paix se fait bientôt, il se propose, aussi-

tôt qu'il pourra supporter le voyage, de se mettre en route pour Thonon. Le papa vous embrasse de tout son cœur, ainsi que moi ; nous vous donnerons des nouvelles le plus souvent qu'il sera possible. »

Le séjour de Dessaix à Mojaïsk devenant de jour en jour plus difficile, son aide-de-camp partit pour Moscou ; un incident curieux signala son voyage. Il se rendit, en compagnie du colonel baron Couture, chef de la 4^e division, chez le maréchal Davoust. Le prince d'Eckmühl fit une réception foudroyante au colonel Couture, l'accusant de s'être retiré de la bataille avec une simple contusion. Après avoir brutalement congédié le colonel, au moment où le capitaine Girod allait aussi se retirer, le maréchal le retint et le questionna sur les mouvements de la division à la dernière bataille.

Le jeune capitaine répondit par le récit détaillé de tous les mouvements de la division Dessaix durant cette terrible journée du 7 septembre, sans oublier ceux de la 5^e division que le général avait commandée après la blessure du général Compans, et dont il avait repris le commandement après la mise hors de combat du général Rapp.

« Le maréchal, dit le général Girod dans ses Mémoires, écoutait assez paisiblement mon récit, lorsque je vins à citer le 57^e régiment de ligne comme manœuvrant sur la gauche de notre division, à certain moment de la journée :

« — Ce régiment n'était pas là ! s'écria-t-il en se levant.

« — Il se peut que je me sois trompé, repris-je ; mais je crois être certain que ce régiment appuyait dans ce moment-là sa droite à notre gauche.

« Là-dessus le maréchal, affectant de ne plus avoir

confiance dans mon récit, fit encore quelques pas de long en large dans son cabinet, puis se tournant vers moi :

« — Allez, Monsieur, vous êtes le faiseur du général Dessaix.

« — Vous me faites beaucoup d'honneur, Monseigneur, répondis-je en me levant pour me retirer. Pourtant Davoust se radoucissant quelque peu :

« — Dites au général Dessaix qu'il vienne à Moscou, et quand il sera arrivé, vous viendrez m'en prévenir. »

On transporta le général Dessaix à Moscou.

Il a assumé une lourde responsabilité devant l'histoire, l'homme qui *d'un cœur léger*, sous des prétextes que n'admettra jamais une impartiale postérité, obligea les Russes, pour se défendre, de mettre le feu à la capitale de l'antique Moscovie. Celui-là seul qui a pu contempler du balcon du Kremlin ce qu'est aujourd'hui sa pâle fille et qui se reporte par l'imagination à ce que devait être celle qui l'a précédée, avec ses palais, ses jardins, ses bazars, ses trois ou quatre mille chapelles aux cinq clochetons dorés, spectacle féérique à la vue duquel Mme de Staël déclara que Moscou était la *Rome tartare*, peut se faire une idée de la grandeur du sacrifice.

Le général parvint à se loger dans un bel hôtel du quartier allemand, épargné par l'incendie ; pauvre oiseau survivant à un immense naufrage, il était demeuré debout au milieu des ruines ; c'était la demeure d'un seigneur russe. « Le riche mobilier, dit le général Girod, avait échappé au pillage ; quelques domestiques laissés à sa garde se trouvaient là pour nous recevoir et nous fûmes bientôt installés. Comme tous les beaux hôtels de Moscou, celui-là offrait un

grand luxe d'appartements de réception : salons ornés de tentures de soie, salle de bal en dôme avec galeries et tribunes supérieures revêtues en stuc et surchargées de dorures, riche bibliothèque composée en grande partie de livres français, cabinet de physique etc. »

Le jour même de son arrivée à Moscou, le général envoya son aide-de-camp chez le maréchal Davoust, qui le reçut assez poliment et l'invita à venir le lendemain le joindre au Kremlin, à l'issue du lever de l'empereur, afin de le conduire chez le général.

« Je fus, dit le capitaine Girod, très exact, comme on pense, au rendez-vous. J'attendis dans le service que le maréchal sortît du cabinet de l'empereur, et m'avantai dès que je le vis paraître. Il me fit signe de le suivre ; nous trouvâmes au pied du grand escalier son *wurst* qui l'attendait. Il me fit monter à côté de lui, et par son ordre je fis prendre au cocher le chemin de notre hôtel. Introduit auprès du général Dessaix, il passa quelques minutes avec lui. En sortant, ayant aperçu un beau télescope placé sur une console du grand salon qu'il avait à traverser, il s'arrêta un instant devant cet instrument, puis, se tournant vers moi, il me dit : « Faites porter cela chez moi ; » et le télescope ne tarda pas à le suivre. »

Un paysan savoyard, ancien militaire, à qui l'auteur de ces lignes contait semblable chose, lui répondit dans son rude langage : « C'était comme ça la coutume des généraux à *Napolion*, ils ne laissaient jamais rien traîner. »

« Mon général, dit encore le baron Girod, ayant cessé de commander sa division et n'ayant plus à s'occuper que des soins qu'exigeait sa blessure, je me trouvai avoir du loisir durant tout ce séjour que nous

fîmes à Moscou ; j'en profitai pour visiter tout ce qui était resté debout, notamment le Kremlin et son arsenal..... Quelques acteurs et actrices français se trouvaient à Moscou quand l'armée y entra ; ils réussirent à organiser leur troupe et à recruter un orchestre, de telle sorte qu'ils purent donner des représentations de pièces françaises dans une salle échappée à l'incendie. De cette troupe faisait partie une femme qui s'appelait, si j'ai bonne mémoire, M^{me} Fusil, qui a acquis quelque célébrité, plus, peut-être, par ses malheurs et ses souffrances dans la retraite de Moscou que par son talent ¹.

¹ M^{me} Fusil suivit l'armée française dans sa retraite. Malgré tout ce qu'elle eut à supporter durant ces jours d'épreuves, elle trouva moyen de recueillir une toute jeune enfant abandonnée, fille de paysans russes qui avaient péri ; elle la ramena avec elle en France, lui donna le nom de Nadège et l'éleva jusqu'à l'âge de vingt ans, où Nadège mourut de la poitrine. Voici les vers touchants que M^{me} Desbordes-Valmore composa à son sujet :

Elle est aux ciëux, la douce fleur des neiges ;
 Elle se fond au bord de son printemps.
 Voit-on mourir de si jeunes instants ?
 Mais ils souffraient ; mon Dieu ! tu les abrèges.

Son sort a mis des pleurs dans tous les yeux !
 C'était, on croit, l'auréole d'un ange,
 Tombée à l'ombre et regrettée aux ciëux.
 D'un peu de vie, oh ! que la mort te venge,
 Fleur dérobée au front d'un séraphin !
 Reprends ton rang avec un saint mystère,
 Et ce fil d'or, dont nous pleurons la fin,
 Va l'attacher autre part qu'à la terre !

SUR SA TOMBE.

Sous les frimas du nord tendre fleur enfermée,
 Dans la neige et le sang a germé ton destin,

La gravité de la blessure du général Dessaix, le délabrement de sa santé lui faisaient une nécessité d'un repos absolu et lui ôtaient toute espérance de reprendre de longtemps le commandement de sa division. Quel ne fut pas son étonnement, un beau matin, de recevoir de la part de l'empereur l'offre du gouvernement de Berlin. D'abord il refusa, prétextant sa santé ; Berthier insista.

« Dans les premiers jours d'octobre, raconte le général Girod, le général de Narbonne, aide-de-camp de l'empereur, vint un matin demander à parler au général Dessaix ; on l'introduisit ; après qu'il l'eut quitté, Dessaix me dit :

« — Savez-vous ce que le général de Narbonne venait me proposer de la part de l'empereur ?

« — Non !

« — Le gouvernement de Berlin ; mais j'ai refusé, ma blessure ne me permettant pas de remplir de telles fonctions.

« — Comment, mon général, vous avez refusé ! mais c'était tout ce qui pouvait vous arriver de plus heureux ; vous seriez là admirablement pour vous reposer, vous soigner et vous guérir.

« — Croyez-vous ? » Puis, après quelques moments d'hésitation, il me dit : « Eh bien, allez, tâchez de rejoindre le général de Narbonne et dites-lui que j'accepte... »

Lorsqu'aux plis du drapeau de notre vieille armée,
Dieu lui-même abrita ton orageux matin.

L'incendie épura leur vieille et sainte gloire ;
Toi, ton jeune parfum s'exhale vers les cieux.

Nadège ! il restera frais à notre mémoire,
Comme le doux regard où tremblaient tes adieux

A vingt ans,

A vingt ans !

« Je courus, en effet, à toutes jambes sur les pas de ce général, et j'eus le bonheur de le rejoindre au moment où il allait entrer chez l'empereur ; il me parut charmé de n'avoir pas un refus à lui annoncer ; le soir même le général Dessaix reçut sa nomination ; pour lui la campagne de Russie était finie. »

Le 10 octobre, il quitta Moscou avec un convoi de blessés qu'on dirigeait sur Smolensk et Vilna ; sa blessure exigeant d'extrêmes ménagements, il fut placé dans un bon coupé avec son chirurgien ; son frère le commandant et le cousin Naz prirent place dans la calèche du général, enfin les aides-de-camp Girod et Marquiant s'accommodèrent du cabriolet à deux roues que l'infortuné capitaine du Bourget avait amené de Paris. Un fourgon chargé de valises et de toutes les provisions de bouche qu'on avait pu se procurer suivait avec les chevaux et les domestiques.

Le quatrième jour, nos voyageurs traversèrent le champ de bataille de Mojaïsk ; il était encore couvert de débris d'armes, de caissons et de cadavres de chevaux ; de malheureux blessés russes, qui s'étaient traînés jusque sur le bord de la route, y vivaient de ce que les passants leur donnaient.

Pendant que le général suivait la route de Smolensk, l'empereur quittait Moscou le 19 octobre ; inutile de dire ce que fut cette retraite, tout le monde le sait ; quant à l'empereur, il fuyait avec sa garde, sans s'inquiéter des souffrances de l'armée, sans songer un instant à faire face de sa personne à l'ennemi, fermant, en dépit de la réprobation future de l'histoire, les yeux devant le désastre et laissant le commandement de l'arrière-garde à ses lieutenants.

Dessaix et le convoi des blessés arrivèrent à Smolensk le 26 octobre. « Nous bivouaquions toutes les

nuits, raconte le capitaine Girod, car nous ne trouvions nulle part à nous loger dans ce pays dévasté. Les villes et les villages que nous traversions avaient tous été incendiés; des cadavres d'hommes, de chevaux et des débris d'équipages jonchaient la route et n'offraient à nos yeux, quelque habitués qu'ils fussent y être depuis longtemps, qu'un bien triste spectacle.

« Entre Borisoff et Minsk nous courûmes un très grand danger de tomber dans les manœuvres de l'amiral Tchitchakoff. Avertis et guidés par des Lithuaniens nos amis, nous quittâmes la grande route et nous nous jetâmes dans les bois, où des chemins de traverse nous ramenèrent en sûreté à Minsk; de là nous gagnâmes sans peine Wilna, où nous passâmes deux jours. Ce fut à Wilna que les grands froids nous prirent : le thermomètre descendit jusqu'à 24 degrés Réaumur au-dessous de zéro. Mais, depuis Wilna, le général ayant trouvé des relais réguliers organisés, le voyage dès lors se poursuivit sans incident et le général était rendu le 3 décembre 1813 dans la capitale de la Prusse. »

Dessaix trouva à Berlin Augereau, qui était chargé d'organiser le 11^e corps de la Grande Armée, plus son gendre Breissand, destiné à être tué bien peu de temps après au siège de Dantzig.

Le général Dessaix fut, dès son arrivée, installé à l'hôtel du gouverneur, sur la Wilhelms-Platz. Il avait autour de lui un nombreux état-major; sa table, défrayée par la ville, était tous les jours de quarante couverts, et une belle berline, fort bien attelée, se tenait constamment à sa disposition. Le général s'en servit pour rendre visite à tous les personnages de distinction de Berlin, notamment au prince Henri de Prusse, le frère du grand Frédéric.

« Le prince, dit le capitaine Girod, nous reçut debout, en grande tenue, bottes à l'écuillère, culotte blanche, ceinture serrée à la taille, habit boutonné et agrafé jusqu'au menton, coiffure et longue queue à la prussienne, enfin dans le costume du grand Frédéric, tel qu'il est partout représenté dans ses portraits. La ressemblance des deux frères, quant à la taille, à la tournure et aux traits du visage, était d'ailleurs complète, et nous crûmes, quand il entra dans le salon où l'on nous avait introduits, voir apparaître le grand Frédéric en personne. Il fut très aimable et se plut à entretenir longuement le général de cette campagne dont, comme nous, il ne prévoyait pas la déplorable issue. »

Cependant les événements marchaient et la position à Berlin devenait fort délicate. Aux nouvelles des désastres répétés de l'armée française, la population entraînait dans une émotion facile à comprendre. D'abord le roi désavoua la conduite du général York, mais son gouvernement n'en fut pas moins forcé de suivre l'impulsion de l'opinion publique qui, dans toute l'Allemagne, se soulevait violemment et très légitimement contre la domination française. Cédant enfin au sentiment national, le gouvernement prussien consomma sa défection le 6 février 1813; le roi se retira en Silésie, laissant le soin de l'administration à un Conseil de régence, présidé par le comte de Goltz. En même temps, l'Autriche faisait une déclaration de neutralité armée.

On comprend ce que devait être le poste d'un gouverneur français dans de telles circonstances. Dessaix montra pendant les trois mois qu'il passa à Berlin le même tact, la même générosité, le même désintéressement qu'il avait montrés toute sa vie.

Le temps s'écoulait et les mouvements populaires devenaient d'autant plus inquiétants que le général Czernitcheff avait envoyé sur Berlin quelques troupes légères destinées à soulever la population. Prévenu par un sous-officier que les cosaques étaient aux portes de la ville et qu'ils y avaient même pénétré en s'emparant de quelques petits postes, le général s'habilla en toute hâte et se rendit avec son aide-de-camp Girod chez le maréchal, qu'il trouva déjà à cheval et se disposant à quitter son hôtel, escorté seulement d'une compagnie de grenadiers et de quelques cavaliers. Le général lui ayant demandé ce qu'il devait faire :

« Que veux-tu que je te dise ? lui répondit Augereau, fais comme moi ; je vais me promener par les rues et voir ce qui s'y passe ! »

Le général, qui ne pouvait se résoudre à se mettre ainsi à pied à la suite d'Augereau, prit le meilleur parti : il se rendit à son hôtel attendre les événements.

« Nous revînmes, raconte le capitaine Girod, sur la Wilhelms-Platz ; mais, au moment où nous arrivions au haut du perron de l'hôtel, nous vîmes en face de nous, de l'autre côté de cette petite place, une grande foule de populace s'avancer par la Mohren-Strasse en poussant des clameurs et ayant en tête quelques cosaques qui agitaient leurs lances. Un petit poste de quatre hommes et un caporal, que nous avions à l'entrée de la place, fut surpris et enlevé sous nos yeux par cette troupe. La prudence nous aurait conseillé de rentrer immédiatement en fermant et barricadant nos portes de notre mieux ; mais non, nous restâmes en évidence sur notre perron, debout et la tête haute : le général avec son bras en écharpe

et sa belle tête ornée de cheveux blancs, coiffé du grand chapeau bordé ; moi, à côté de lui, les bras croisés, comme les sénateurs romains attendant les Gaulois sur leurs chaises curules. La foule traversa la place et, chose inexplicable, défila devant nous sans nous rien dire et comme faisant semblant de ne pas nous voir.... »

Il se trouva qu'on n'avait eu affaire ce jour-là qu'à quelques coureurs de l'avant-garde russe, qui avaient pu essayer de soulever la population, mais étaient hors d'état de chasser les Français, quel que fût leur petit nombre.

Dessaix persista à son poste jusqu'à l'arrivée du prince Eugène, qui atteignit enfin Berlin à la tête de 13,000 hommes, faibles restes de la Grande Armée. Dessaix remit le commandement à Giffenza, aide-de-camp du prince, et libre désormais, s'apprêta à partir, prenant la route de France par la porte de Leipzig, un peu à la grâce de Dieu, ne sachant pas trop, disait-il plus tard, si, au lieu de la route de France, on ne lui ferait pas prendre celle de la Sibérie.

« Notre confiance dans la Providence, raconte l'aide-de-camp Girod, fut justifiée..... Nous ne rencontrâmes âme vivante jusqu'à Potsdam. Là nous demandâmes des chevaux de poste qu'on nous fit attendre bien longtemps. Une foule compacte entourait nos voitures, et des propos assez malsonnants venaient jusqu'à nos oreilles. Nous fîmes bonne contenance cependant, et notre ton comme notre attitude en imposèrent tellement qu'on n'osa pas nous mettre la main dessus, bien qu'il fût évident que la tentation en était forte, et que la question était même sérieusement en délibération. »

Le reste du voyage se passa sans autres incidents. Le 9 mars, le général Dessaix était à Lausanne d'où, après avoir déjeuné, il s'embarqua sur le beau lac, malgré une bise violente, avec toutes ses voitures et tout son monde. Il mit pied à terre à Thonon où, pour le coup, il avait grand besoin de se reposer et de soigner son bras dont on extrayait journallement des esquilles d'os.

Quelques jours après le départ de Dessaix, dans la nuit du 3 au 4 mars, Berlin était évacué par ce qu'il y restait de l'armée française ; désormais l'Allemagne était perdue pour Napoléon.

C'est à Thonon que le général reçut la nouvelle du départ des Français, par une lettre du comte de Saint-Marsan, ambassadeur de France en Prusse, lequel ajoutait qu'il était chargé personnellement par le roi de Prusse d'exprimer au général toute la satisfaction que ce souverain avait éprouvée pour la conduite loyale, probe et ferme que Dessaix avait tenue pendant tout le temps qu'il avait eu le gouvernement de sa capitale.

Cette attestation, dit avec un juste orgueil le biographe de Dessaix, est toute la fortune qu'il rapportait de Berlin ; il devait en recueillir plus tard une autre récompense, plus flatteuse encore et qui justifie ces paroles d'un historien, que, s'il est beau de forcer l'estime de ses ennemis par sa valeur et son courage, il est plus digne d'admiration encore de gagner l'amour des peuples vaincus.

Dessaix passa le reste de l'année 1813 dans ses foyers, à s'y rétablir de ses blessures. Il maria au printemps sa fille cadette Caroline, qui sortait de la maison impériale d'Ecouen, avec le baron Frédéric Favrat de Bellevaux.

Bien qu'en congé, Dessaix était demeuré en activité de service et le ciel de l'Europe, de toutes parts gros d'orages, annonçait que l'épée du vieux guerrier ne tarderait pas à être réclamée. Nous l'avons suivi dans les deux parties de sa vie : la première, la plus glorieuse, où, après avoir embrassé les principes républicains avec toute l'ardeur de la jeunesse et d'un caractère enthousiaste, il devient soldat sans l'avoir cherché, combat à la tête des Allobroges pour l'indépendance de son pays ; après et jusqu'au 18 brumaire, législateur intègre, il représente son pays dans les Conseils de la nation, et s'oppose de toutes ses forces à l'établissement de cette dictature impériale qui devait précipiter la France au plus profond d'un abîme.

Dans la seconde partie de sa vie, la plus brillante, entraîné par ce grand mouvement qui allait emporter les imaginations comme la sienne, du 19 brumaire à la Moskowa, il versera son sang pour l'honneur de sa nouvelle patrie et rapportera une réputation vierge de taches.

Dans la troisième, pour nous la plus intéressante, Dessaix, toujours ardent et toujours généreux, infatigable malgré ses blessures, défendra sa patrie, celle où il est né, contre l'invasion de l'ennemi.

DESSAIX PENDANT L'INVASION.

La folle ambition de Napoléon venait de coaliser l'Europe, et les désastres subis par l'armée française à Leipzig avaient amené les armées alliées sur le Rhin, où la frontière de l'est de la France se trouvait à peu près complètement dégarnie, vu, comme le re-

marque judicieusement M. Thiers, que, pour conquérir le monde qui lui échappait, la France était demeurée sans défense. 250,000 Français étaient disséminés dans les places fortes de l'Allemagne ou dans les camps de l'Italie et dans la Catalogne, et c'est à peine s'il y avait 40,000 soldats en France au moment où l'ennemi allait franchir le Rhin ; les places fortes, qui auraient pu servir d'appui à l'armée, étaient dépourvues des moyens de résistance.

Dans le Léman, dont le général Dessaix allait entreprendre la défense, les difficultés étaient particulièrement grandes. Le peuple des campagnes y était mécontent par suite des appels réitérés et anticipés des classes ; dans les montagnes du Chablais surtout, les prédications du clergé, hostile à l'empire depuis les démêlés de Napoléon avec Pie VII, avaient excité au plus haut degré le mécontentement des populations. Le dernier appel de 1813 fut même, à Thonon, l'occasion d'une émeute que la popularité du général Dessaix ne put prévenir. Le préfet du Léman, baron Capelle, et le conseil de recrutement furent assaillis à coups de pierre par une troupe de montagnards dans le lieu des séances ; le capitaine de recrutement fut blessé à une jambe ; ce fut avec peine que la garde nationale et quelques douaniers parvinrent à faire sortir les rebelles de la salle. Le général Jordy (celui qui commandait à Genève) écrivit que, dans le trouble, les rebelles avaient mis en pièces la voiture de M. le général Dessaix, « ce qui est d'autant plus étonnant que ce général est très aimé dans le pays. » Ce trouble avait été élevé par des montagnards des environs d'Evian.

A Genève, la situation était bien plus grave encore, la garde nationale et, en général, toute la popu-

lation étant profondément hostile à la domination française. Cette ville, importante par sa position, puisqu'elle était en quelque sorte la clef de la Savoie et que du sort de Genève dépendait plus ou moins celui de Lyon, avait conservé, il est vrai, ses anciennes fortifications; mais bien qu'elle fût ainsi à l'abri d'un coup de main, elle ne pouvait résister à une attaque sérieuse. Un grand nombre de canons de divers calibres gisaient sur les remparts ou à l'arsenal, dépourvus d'affût, et il n'y avait point de canonniers dans la place pour les monter et les servir. Quelques centaines d'hommes des dépôts du 8^{me} léger et du 40^e de ligne, mal armés et assez mal équipés, avec une compagnie départementale, formaient toute la garnison. Quant à la garde nationale et à la population, leurs dispositions étaient assez contraires au régime français pour que, loin de pouvoir compter sur elles pour la défense de la place, il fallût plutôt une force armée afin de les contenir.

Arrivé à ce point de notre récit, en face du rôle en quelque sorte prépondérant que Genève va jouer dans les événements qui marqueront la fin de la carrière du général Dessaix et se dérouleront sous nos yeux, il vaut la peine de quitter un moment le héros de cette histoire, pour nous occuper de la ville de Genève, de sa réunion à la France, de sa position pendant le temps que dura le premier empire français, des causes d'éloignement qu'elle conserva constamment pour ses envahisseurs, partant de l'attitude qu'elle prit sans hésiter au milieu du bouleversement qui, semblable à un orage lointain, annonçait son arrivée par un grand fracas. La chose nous semble d'autant plus opportune que Genève, dans ce temps,

n'était point une ville banale, et son sort allait être plein d'originalité.

« Genève, dit M. Prosper de Barante dans ses *Souvenirs*, — et il l'avait bien connue, — ne ressemble nullement à une ville de province ; on n'y trouve pas cette imitation vulgaire des mœurs de Paris ; la société supérieure est formée de gens riches, instruits, bien élevés, les voyages des étrangers à Genève et des Genevois à l'étranger les mêlent à l'aristocratie européenne et leur donnent de bonnes façons, qui sont convenables, si elles ne sont pas toujours faciles. C'est un centre de lumières, de religion, de richesse ; on y peut vivre avec des hommes spirituels et éclairés qui, se trouvant au large et sur leur terrain, ont toute leur valeur et ne sont pas restreints et étouffés comme dans nos provinces. ¹ »

GENÈVE SOUS L'EMPIRE.

Le 15 avril 1798 fut un jour de douleur pour Genève : elle vit tout à coup une troupe de hussards français entrer à l'improviste dans la ville, occuper ses places, parcourir ses rues en vainqueurs, d'un air de triomphe, pendant que les véritables patriotes versaient des larmes sur les fautes de la patrie et sur la dure expiation qui lui était réservée. C'en était fait de la République genevoise : après trois siècles d'indépendance, elle était absorbée dans la République française. Nulle punition ne pouvait lui être plus dure ; au bout de soixante ans, ce n'était pas sans émotion que ma mère me parlait de ce jour néfaste.

¹ Guizot, *Mélanges biographiques de Barante*.

Voici ce qui était arrivé. Genève, insignifiante par sa grandeur au sein du monde européen, était devenue un point stratégique indispensable aux plans coupables de ceux qui gouvernaient la France; ils avaient dit : « Il nous la faut. » Ils essayèrent d'arriver à leur but par les intrigues du résident, Félix Desportes ; n'ayant pas réussi, ils eurent recours à la force. Sous le prétexte d'un passage de troupes qu'on ne pouvait leur refuser, ils occupèrent la ville, puis répondirent ce qu'au faible répondent volontiers les forts : « Ce qui a été bon à prendre, sera bon à garder. » Ce fut la réponse que ne manquèrent pas de recevoir les Genevois à toutes leurs réclamations.

Cet acte déloyal fut considéré comme un des actes les plus iniques qu'ait commis le Directoire, l'un des gouvernements les plus corrompus qu'ait jamais eus la France; il fut l'œuvre de Barras et de Rewbel, avant tout de Talleyrand, ministre des relations extérieures, qui devait préconiser dans le secret de l'intimité la résistance de l'Angleterre aux prétentions autoritaires de Napoléon¹, et dont l'âme sèche et l'esprit sceptique ne pouvaient pas comprendre qu'une République, parce qu'elle n'avait pas les forces de la puissante Albion, pût regretter la perte de son indépendance et éprouver le désir de la recouvrer.

Mais, et c'est là une des illusions les plus graves dont se berceront toujours les dominateurs de ce monde, dont ils se bercent encore, à laquelle ils succombent assez habituellement, c'est que si l'on s'empare de ce qui n'est que matériel, on n'a aucun pouvoir sur l'intelligence; si l'on prend l'homme, on ne

¹ Voir les *Mémoires* de Mme de Rémusat.

prend pas son âme ; c'est que, dans le domaine moral, il faut compter avec le faible aussi bien qu'avec le fort. A Genève, il en devait être ainsi, et les Genevois montrèrent à l'étranger que si, par la force, il s'était emparé de leur ville, il n'avait pas le pouvoir de transformer leurs affections et leurs habitudes ; au contraire, ils eurent à cœur, comme le dit si bien M. A. Rilliet, dans son admirable ouvrage sur la restauration de la République, ils eurent à cœur de montrer à leurs nouveaux maîtres que, devenus Français malgré eux, ils demeureraient toujours Genevois au fond du cœur, et jamais ils ne perdirent le désir et l'espoir de retrouver leur indépendance, que les combinaisons de la ruse et de la force leur avaient enlevée ; ce qui faisait dire devant l'auteur de ces lignes au savant M. Mérian, de Bâle : « J'ai vu votre ville pour la première fois en 1811 ; c'était pour vous tous un triste temps et vos compatriotes faisaient de tristes figures, mais les Genevois supportaient leur malheur comme des hommes qui sont dignes de revoir de meilleurs jours. »

Dans un corps qui souffre, la vitalité se retire au cœur ; à peine si le corps tient à la vie, que le cœur palpite encore. Il en fut ainsi de Genève, dont on pouvait dire qu'à peine elle tenait encore à la vie, mais son cœur palpitait toujours. Différentes circonstances contribuèrent à cet heureux phénomène.

La *Société économique*, fondée au moment où la vieille République allait disparaître, qui garantissait les débris de la fortune genevoise, fut respectée ; les *cercles* d'hommes, les *coteries* de femmes, des institutions de bienfaisance, à la direction desquelles hommes et femmes prirent part, avant tout l'esprit de famille qui se réveilla avec une grande intensité, un

éloignement systématique des envahisseurs, lequel permit à bon nombre de familles genevoises de dire que, pendant tout le temps de l'occupation, pas un Français n'avait passé le seuil de leur demeure, furent les éléments qui gardèrent du naufrage la nationalité genevoise.

Ainsi la puissance impériale, dit M. Rilliet, avait beau prendre de la durée, Genève ne devenait pas française; Genève n'était pas ce lion toujours frémissant dont parle Dante, il était plutôt le peuple hébreu emmené en captivité à Babylone, dont ne manquaient pas de l'entretenir ses pasteurs dans leurs sermons, ou ce chrétien de l'évangile qui sait être libre jusque dans ses chaînes; tant qu'après treize années d'occupation un fonctionnaire français, le colonel d'Hautpoul (cité par M. Rilliet) écrivait en 1811, de Grenoble :

« La plus forte raison que l'on peut donner contre la conservation des fortifications de Genève, est sa population nombreuse et le mauvais esprit qui l'anime....

« Quant à l'esprit public, il est bien mauvais, j'en conviens; mais aussi on n'a encore fait que bien peu de chose pour l'améliorer. Le préfet actuel (M. Capelle), homme d'esprit et de moyens, y porte tous ses soins, et l'on doit dire à sa louange que déjà l'on remarque une différence, si ce n'est dans les sentiments, du moins dans les propos et les manières des Genevois. Mais il reste presque tout à faire, et il faut attaquer le mal dans sa racine. Tant que la Société économique existera, Genève se croira et sera par le fait séparée du reste de l'empire....

« En second lieu, il existe à Genève plusieurs réunions, connues sous le nom de cercles, où les Gene-

vois seuls sont admis. C'est principalement là que l'esprit public genevois se ranime et se perpétue. Ces sociétés, pour le moins inutiles, devraient être supprimées. »

Heureusement l'empire ne dura pas assez pour que ces mesures vexatoires, qui étaient, on peut le croire, dans le sentiment de l'empereur et de ses gouvernants, pussent être prises ; le jour de la délivrance était proche. « De grandes catastrophes, dit l'auteur de *la Restauration*, avaient précédé la ruine de la République genevoise ; de grandes catastrophes allaient préparer sa restauration. »

Pendant le temps de son occupation Genève eut trois préfets : MM. d'Eymar, de Barante et Capelle.

Le comte Ange-Marie d'Eymar, né en 1740 en Provence, avait consacré ses premières années à la culture des lettres et donna quelques productions qui ne sont pas restées. Homme de la noblesse, il se réunit un des premiers au tiers état et adopta les principes de la révolution française ; il appuya la proposition de Sieyès sur la nécessité d'une nouvelle division du royaume et, dans une brochure imprimée en 1790, demanda de faire disparaître jusqu'aux dernières traces de la féodalité. Admirateur passionné de Rousseau, il avait réclamé pour l'auteur du *Contrat social* une statue et que ses restes fussent transportés au Panthéon. Désigné par son collègue à l'Assemblée constituante pour remplacer Ginguené dans l'ambassade de Piémont, ce choix parut annoncer de la part du Directoire des intentions plus bienveillantes envers le roi de Sardaigne ; mais si d'Eymar, connu par son caractère doux et sage, était incapable de faire le mal, il manquait aussi de l'énergie pour l'empêcher, et le malheureux Charles-Emma-

nuel se vit bientôt obligé d'abandonner ses Etats après avoir abdicqué.

A la création des préfectures, d'Eymar fut nommé préfet du Léman. Homme de science, il sut se concilier l'affection de ses administrés par sa douceur et en favorisant leur goût pour les sciences et les arts, si bien que Bonaparte, consul, — il n'était pas encore Napoléon empereur, — disait, non assurément sans une pointe d'ironie, qu'en donnant aux Genevois M. d'Eymar pour préfet, il les avait traités en enfants gâtés.

Le 1^{er} septembre 1801, d'Eymar eut le plaisir d'embrasser à l'hospice du Grand Saint-Bernard, où il lui avait donné rendez-vous, l'illustre Dolomieu qui, sorti depuis quelques semaines des prisons de Naples, avait voulu visiter les montagnes de la Suisse et de la Savoie, afin d'en étudier la structure. D'Eymar, chargé de déterminer l'emplacement d'un hospice à construire sur la nouvelle route du Simplon, profita de cette circonstance pour accompagner Dolomieu pendant le reste de son voyage scientifique. Le 8 septembre, il inaugura le monument qu'il avait obtenu l'autorisation d'ériger à la mémoire de Frédéric-Auguste Escher, jeune et malheureux naturaliste, englouti le 7 avril 1800.

M. le comte d'Eymar avait toujours eu une santé délicate; peu après son arrivée à Genève il fut pris d'une maladie cruelle, qui dura près de deux ans et à laquelle il succomba le 11 janvier 1803. Il fut enterré en grande pompe dans le cimetière français, au lieu où s'élève aujourd'hui la nouvelle école de chimie.

Genève ne doit pas être ingrate; elle n'eut pas à se plaindre de l'administration de M. d'Eymar, dont le

portrait peint par Saint-Ours a été conservé et orne encore le salon de la Société des Arts. Ses traits sont doux, sa cravate blanche et son costume rappellent l'époque du Directoire. Outre les sciences qu'il cultivait, M. d'Eymar aimait les arts ; sa femme avait un remarquable talent de peinture ; des témoignages en sont restés à Genève en une maison particulière.

Ce dut être au temps de l'administration de M. d'Eymar qu'eut lieu la seconde visite de Napoléon, alors encore Bonaparte.

Dans l'année 1797¹, un jeune général français avait, en se rendant d'Italie au congrès de Rastadt, traversé Genève. Logé quelques jours aux Délices, il y avait reçu une députation des autorités genevoises, et dans sa réponse se trouvait cette phrase remarquable :

«Il serait à désirer que la France pût être entourée d'une ceinture de républiques comme la vôtre. L'indépendance de Genève importe à la République française. Si elle n'existait pas, il faudrait la créer. Aussi, vous pouvez compter sur la bienveillance et la protection du gouvernement français..... »

Verba volant, dit le proverbe.

Peu de mois après, le même général Bonaparte, — puisque c'était lui, — s'embarquait pour l'Egypte, accompagné du Trésor de Berne, volé par le Directoire, qui servit à payer l'expédition ; puis au retour, le 18 brumaire et, après le coup d'Etat si heureusement réussi, le Consulat, les adulations sans fin et sans nombre. Le nouveau siècle n'était pas encore là que :

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

¹ Pictet de Sergy, *Genève sous l'Empire*.

J'ai souvent ouï conter à mon père que, se trouvant un jour sur la place Neuve, il entendit soudain de grands claquements de fouet sur la route de Carouge et vit entrer dans la ville une chaise de poste avec deux chevaux l'un devant l'autre, montés par deux postillons en gala : chapeaux cirés, cheveux poudrés, épaisses queues enrubannées comme on les portait alors, habits fraîchement galonnés, grandes bottes à chaudrons, lourdes et bien capitonnées, rien n'y manquait ; ils avaient de ces fouets courts, mais retentissants, en usage chez les postillons d'alors. Ils conduisaient un homme jeune, en uniforme, et montrèrent la Treille en jouant avec leurs fouets, dont ils frappaient l'air, alternativement le *Ça ira* et la *Car-magnole* ; c'était sur ces deux airs révolutionnaires que celui qui se trouvait dans la chaise s'appêtait à se rendre à Marengo.

Arrivé à Genève, le premier consul logea dans la maison de Saussure ¹. Il fut particulièrement aimable pour les Genevois, et même pour les dames de Genève dont il s'occupa, au dire de ses aides-de-camp, plus qu'il ne l'avait fait d'aucun autre groupe de femmes. Une chose, cependant, paraissait l'occuper plus encore que le beau sexe : c'était le soin de sa santé. Il se donnait pour souffrant de la poitrine, s'imposait une cure de lait d'ânesse, montait même, dit-on, la rue de la Treille avec deux de ses nourrices attachées derrière sa voiture, et prétendait vouloir louer, pour s'y reposer, une belle maison de campagne qu'il visitait souvent. Cependant, quiconque eût été le surprendre dans cette retraite, l'eût trouvé bien moins occupé à se soigner qu'à étudier, couché sur

¹ V. Pictet de Sergy.

ses grandes cartes militaires, les passages des Alpes et à piquer les points stratégiques avec de grosses épingles à tête de cire rouge, dont on a retrouvé, longtemps après, quelques-unes dans un tiroir oublié de l'habitation de *Beaulieu*.

Quelque peine que le général Bonaparte crut devoir prendre pour séduire et gagner les Genevois, j'ai su par mon grand-père, présent aux réunions données à l'occasion de son passage, qu'il n'y avait qu'imparfaitement réussi ; on l'avait trouvé brusque et grossier dans ses manières, mal élevé en un mot ; d'autre part, l'esprit de critique et d'indépendance des Genevois, qui ne lui avait sans doute pas échappé sous leur réserve, n'était pas fait pour le captiver. Il repoussa assez brutalement plus tard les demandes qu'on lui adressa ; les relations que les Genevois entretenaient en secret avec l'Angleterre l'irritaient et firent qu'il répondit dédaigneusement qu'il ne savait pas assez l'anglais pour aller à Genève. On se quitta pour ne se jamais revoir, et quand le divorce final eut lieu, ce fut sans regrets de la part de la petite république, mieux que cela, à son indicible satisfaction.

Après le comte d'Eymar, Genève devait avoir pour préfet M. de Barante. C'était un homme sérieux, sincèrement instruit, peut-être un peu froid de caractère, qui appartenait à une honorable famille d'Auvergne, à peu près sans fortune, famille de robe puisqu'elle tenait à la magistrature provinciale. Voici l'agréable portrait qu'en trace son fils, M. Prosper, l'historien : « Un de mes regrets, dit-il, et lui l'avait souvent aussi sans le dire, c'est qu'il n'ait pas été apprécié ; il a bien passé dans le monde où il a vécu pour un homme rempli de raison, de savoir, de capa-

cité et de vrai mérite; mais s'il n'avait eu une sorte de timidité d'amour-propre, si une position de quelque éclat ou de quelque activité l'eût encouragé, si le succès l'eût animé, il eût bien mieux manifesté tout ce qu'il avait d'esprit et de talent. Le malheur l'a frappé au milieu de sa carrière et l'a plongé dans le découragement. »

M. de Barante avait été, comme tant d'autres, mis dans les prisons de la Terreur; il ne dut son salut qu'à l'infatigable dévouement, à la courageuse présence d'esprit de sa femme, surtout à l'heureuse intervention du 9 thermidor. Au retour de l'ordre social, le commissaire de la Convention en Auvergne appela M. de Barante aux fonctions de procureur-syndic du district de Thiers; sous le consulat, il commença sa carrière administrative comme préfet à Carcassonne; il vivait sombre et solitaire dans sa préfecture. M. de Barante avait perdu sa femme une année auparavant, lorsqu'un incident imprévu vint troubler son repos.

Le concordat conclu en 1801 avait été promulgué solennellement au mois d'avril 1802, et il s'était trouvé peu en harmonie avec les opinions et les habitudes alors dominantes. Le premier consul, selon sa politique, ne se pressa point et laissa aux esprits le temps de s'accoutumer au grand acte qu'il avait risqué. Ce fut seulement vers la fin de l'année qu'on installa les évêques. Malgré ce délai et cette précaution, le moment fut critique: presque partout le déchaînement fut visible contre cette restauration de l'autorité ecclésiastique; dans quelques villes il y eut même des émeutes. A Carcassonne elle fut violente; des pierres furent jetées, le prêtre fut assailli et blessé devant l'autel.

« Mon père, dit M. Prosper de Barante, n'était jamais porté à mettre de la dureté et de la violence dans l'exercice du pouvoir ; mais il montra de la fermeté, ne recula point devant la sédition et fit commencer des poursuites contre les perturbateurs. Le parti révolutionnaire se mit en grand mouvement ; il envoya des courriers à Paris où il avait, près de l'entourage du gouvernement, plus de crédit que le préfet. Le premier consul prit pour règle en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, de donner tort à ceux qui n'avaient pas réussi ; plusieurs préfets furent destitués, soit qu'ils eussent été trop faibles, soit qu'ils se fussent montrés trop sévères dans la répression. Autant en serait arrivé à mon père, mais il m'écrivait chaque jour les détails de sa situation ; M. Chaptal était très bien disposé ; il défendit mon père auprès du premier consul qui finit par lui dire : « Eh bien, mettons-le à Genève qui est vacant ; il s'arrangera mieux avec les protestants.. »

Avec un homme de ce caractère on comprend ce que fut l'administration de M. de Barante : grave, douce, mesurée, épargnant aux Genevois les vexations inutiles. Le préfet vivait à ses fonctions, à ses études, au sein de sa famille, éloigné de la société genevoise qu'il ne cherchait ni à influencer dans ses idées, ni à contrarier dans ses habitudes : « Nous avons le bonheur, écrivait en 1809 M. de Sismondi à la comtesse d'Albany, la veuve du dernier des Stuarts, d'avoir ici un beau modèle de l'honnête homme. M. de Barante, notre préfet, s'efforce d'adoucir les misères que sème le gouvernement, et sait amplement compenser le mal qu'il est forcé de faire par le bien qu'il fait volontairement. Il sait se faire adorer dans l'exécution même de la conscription et de la levée des impôts.

Nous sentons que sa probité, sa douceur, sa justice, l'ordre parfait qu'il a établi dans tout ce qui dépend de lui, nous sauvent chaque jour des milliers de vexations, et que nous n'éprouvons d'autres maux que ceux qui sont inévitables. »

M. Necker et sa fille M^{me} de Staël vivaient à Coppet, objet l'un et l'autre de la curiosité empressée de tous les voyageurs en Suisse, le centre permanent d'une société d'élite européenne sans cesse renouvelée.

« M. Necker, dit M. Prosper de Barante dans ses *Souvenirs*, était alors vieux et malade, et sa vie privée le rendait un objet de vénération, même pour ceux qui jugeaient hostilement sa vie politique. Ce fut lui surtout dont la société plut à mon père. La conversation de M^{me} de Staël le séduisait ; mais elle avait quelque chose de plus vif, de plus rapide, de plus hasardé que les habitudes de son esprit ; il n'était pas accoutumé à voir les impressions les plus fugitives se traduire en un langage qui avait autant de mouvement et de force que les sentiments les plus réellement passionnés et les pensées les plus profondément méditées. »

On assura dans le temps que l'intimité trop grande de M. de Barante à Coppet, sa présence trop fréquente dans ce foyer d'opposition, lequel ne pouvait manquer de déplaire à un homme comme Napoléon, lui furent comptées à mal ; en outre, son administration était trop douce : avec l'ambition de l'empereur, les besoins d'argent, surtout d'hommes croissaient, la tyrannie s'accroissait ; il fallait aux Genevois un conducteur au bras plus ferme, M. de Barante fut révoqué.

« C'est que nous avons eu des temps bien durs à

traverser, m'a dit souvent ma mère, des temps si durs que vous, délicats, d'une époque amollie, vous ne vous en ferez jamais bien l'idée, vous ne pourrez même pas les comprendre. La patrie captive et sous un joug qui nous inspirait de la répulsion, nos fortunes menacées et amoindries, des douanes à nos portes, pas la possibilité de nous rendre chez nos parents et nos amis dans le canton de Vaud sans être au retour fouillés jusqu'à la peau; voir les belles étoffes anglaises dont nous aurions aimé à nous vêtir jetées dans les Bastions et brûlées en tels tas, si hauts que la flamme s'en élevait au-dessus du mur qui soutient la voie charrière; des guerres sans cesse renouvelées, les victoires de notre dominateur proclamées à haute voix dans les rues; le jour, la nuit, le soir, quand les ténèbres s'étaient répandues sur la ville, à cette heure paisible où l'on aime à rêver au coin du foyer en écoutant les cloches de la cathédrale sonner les heures, soudain le silence des rues interrompu par la voix du crieur public: « Grande victoire de l'empereur Napoléon, trente, quarante mille hommes restés sur le champ de bataille! »

Et la conscription! qui pourra jamais concevoir, sur la fin de l'empire, ce qu'elle était devenue! « Il me souvient d'un jour, me dit ma mère, où j'entendis quelque tumulte dans la rue; je me mis à la fenêtre, je vis passer deux soldats soutenus par deux ecclésiastiques; les soldats avaient vingt ans à peine, ils pleuraient à chaudes larmes; on les menait fusiller dans les fortifications, et le crime de ces pauvres enfants, des Basques, était de n'avoir pas pu vivre loin de leurs foyers auxquels on les avait arrachés; ils avaient voulu les revoir. Ils furent passés par les armes. Dans la ville l'indignation était à son comble,

on criait au meurtre, à l'assassinat, à l'infamie ! Chacun dans son cœur disait : Mort au tyran ! qu'il meure, qu'il meure celui qui peut faire commettre de telles choses ! Cris inutiles, plaintes sans écho ! La loi était formelle : toute désertion, dans ce temps funèbre, entraînait la mort, et la loi fut exécutée.

« Il ne m'arrivait presque jamais, continuait ma mère, quand j'allais à la campagne, et dans ce temps j'y allais toujours à pied, de ne pas trouver la route encombrée de soldats, conscrits arrachés à Dieu sait quel coin de l'Europe ; accablés de fatigue et de chagrin, ils se couchaient de lassitude le long des fossés ; ce spectacle avait fini par m'être tellement triste que je ne retournais presque plus à la campagne. » Ce que c'est que la guerre ! « Il faut l'avoir vue, disait ma mère, mais les hommes seront toujours trompés, et ce sera éternellement à leurs dépens qu'ils apprendront ce que valent ceux qu'on a si justement nommés les fléaux de Dieu ; va ! les mères savent cela.

« A côté de ce spectacle si sombre, ajoutait-elle, je n'ai jamais vu un temps où la famille genevoise ait été aussi unie. Rapprochés par le malheur, retrempés sous ses coups, nous n'avions qu'un cœur et qu'une âme ; chacun ne pensait qu'à la patrie, ne voyait qu'elle, se demandant si elle ne reverrait pas à la fin un ciel plus pur, un jour plus serein. »

C'est dans ces circonstances que, M. de Barante ayant été révoqué, M. Capelle ou plutôt le baron Capelle fut appelé à prendre sa place et l'administration de la ville. M. Capelle était né dans le département de l'Aveyron, d'un père qui était dans la magistrature ; lui-même avait commencé par les armes avant d'entrer dans la carrière administrative, où des circonstances assez mystérieuses, au sujet desquelles

on chuchotait tout bas, n'avaient pas tardé à le porter vite très haut, puisqu'en 1810 lui fut attribuée la préfecture du Léman. Il était grand, il avait les cheveux noirs et frisés, quelque chose de théâtral dans la pose qui donnait à gloser ; il arrivait à Genève avec une réputation de don Juan, laquelle faisait sourire les maris et inquiétait peu les femmes, certaines qu'elles étaient qu'on ne les verrait point aux soirées de la préfecture.

Du reste, je dois dire d'entrée de jeu, pour l'avoir appris de mes parents, que le baron Capelle, dont on ne voyait pas l'arrivée à Genève sans une certaine préoccupation, ne réalisa pas ces craintes ; il donna quelques preuves d'esprit et de fort bon goût ; comme l'assuraient mes parents, il fit exécuter la loi peut-être plus durement qu'elle ne l'avait été ; en cela il fit le mal qu'il devait faire, il n'en fit pas davantage.

Destitué de la place de préfet par Napoléon, à la suite de la prise de Genève, le baron Capelle se tourna du côté de la royauté ressuscitée, qui l'accueillit. En 1830, il était l'un des ministres de Charles X ; il conseilla à cet aveugle et malheureux monarque d'apposer sa signature au bas des ordonnances ; lui-même échappa par la fuite, laissant à ses quatre collègues le soin d'expier à Ham cet acte insensé. Nous croyons nous souvenir que le baron Capelle vécut assez pour être compris dans l'amnistie et qu'il revint mourir sur le sol français.

M^{me} de Staël a caractérisé le baron Capelle en quelques lignes : « Enfin, dit-elle, au mois de mars 1811, un nouveau préfet arriva de Paris. C'était un de ces hommes supérieurement adaptés au régime actuel, c'est-à-dire ayant une assez grande connaissance des faits et une parfaite absence de principes

en matière de gouvernement, appelant abstraction toute règle fixe et plaçant sa conscience dans le dévouement au pouvoir. »

Cependant à Genève, où nous sommes présentement, deux ans se sont écoulés, les événements ont marché; Napoléon, enivré par ses succès, a entrepris la guerre de Russie, on en suit avec angoisse les péripéties; on apprend l'incendie de Moscou, la fuite de l'empereur, sa retraite; la puissance du nouveau César est ébranlée; le colosse est-il vraiment aux pieds d'argile? le jour de la délivrance, ce jour après lequel on a si longtemps soupiré serait-il proche?

Voici qu'arrive la nouvelle du désastre de Leipzig; l'empire est expirant; les alliés vont faire payer à leur ennemi tous ses triomphes; ils sont décidés à rendre la paix à l'Europe. Aussi, à Genève, comme les poitrines se dilatent, comme tous les cœurs battent quand on apprend que, la grande armée autrichienne du prince de Schwarzenberg ayant passé le Rhin à Bâle le 21 décembre, le comte de Bubna, — il faut le dire, au mépris de la neutralité helvétique, — marche en avant avec une division légère de 5 bataillons et de 30 escadrons, 4500 fantassins et 6000 cavaliers, et se dirige sur Genève à grandes marches, en longeant le revers du Jura. A la fin, à la fin, le ciel s'éclaircit, c'est la liberté qui arrive!

Prévenu, dans la nuit du 22 au 23 décembre, du passage du Rhin par les Autrichiens et de leur marche à travers la Suisse, le glorieux blessé de la Mojaïsk quitta en toute hâte son domaine de Marclaz et vint à Genève, où il trouva le général Jordy et le préfet du Léman, baron Capelle, réunis avec le colonel du génie d'Hautpoult et le commandant d'artillerie Montfort, cherchant vainement des moyens de défense.

La consternation de tous était extrême. Dessaix, sentant qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour sauver une place qu'il considérait avec raison comme la clef de Lyon, partit en poste pour Grenoble, d'où il espérait ramener de prompts secours. A Grenoble, le général Delaroche, qui commandait la division militaire, était aussi embarrassé que les officiers de Genève; le 23 décembre, il ne trouvait rien de mieux à faire que d'écrire au ministre de la guerre pour lui demander des instructions! D'ailleurs Grenoble était dépourvu de troupes et d'artillerie; cependant, sur les vives instances de Dessaix, Delaroche fit venir en poste de Valence 50 canonniers, qui furent aussitôt dirigés sur Genève. Dessaix les accompagnait; ni les uns ni l'autre ne devaient arriver à leur destination.

Les événements qui vont suivre acquièrent une si haute importance pour notre patrie, il y a tant d'intérêt, à la distance où nous sommes, de juger les sentiments qui animèrent en certains moments solennels les contemporains, que nous croyons ne pouvoir mieux faire que de transcrire quelques pages des souvenirs d'un homme qui, en tenant son journal à cette époque mémorable, ne se doutait pas qu'il se préparait ainsi à devenir l'un des magistrats les plus honorés de Genève rendue à la liberté¹.

« Depuis la bataille de Leipzig, les armées alliées s'approchaient du Rhin, et quoiqu'on eût été habitué à croire à la fortune de Bonaparte et à des retours inespérés de succès, même lorsque sa position paraissait la plus mauvaise, les forces imposantes qui mar-

¹ Jean-Jacques Rigaud, ancien premier syndic de Genève, notice biographique par Auguste Cramer, ancien magistrat.

chaient de partout contre la France, faisaient entrevoir quelque nouveau et grand désastre pour cette puissance, récemment encore si colossale.

« Pour Genève, la décision que prendrait la Suisse relativement à sa neutralité, était d'une immense importance ; l'opinion à ce sujet variait chaque jour, et des nouvelles, que l'on donnait toujours pour positives, amenaient fréquemment à des résultats contradictoires.

« Le 22 décembre 1813, j'arrivai le soir au Cercle de la Rive. Je vis la salle pleine de monde ; on était dans la plus grande agitation. Quelques personnes arrivées de la Suisse avaient apporté la nouvelle du passage du Rhin, de l'occupation de Bâle et de l'entrée en Suisse d'une colonne autrichienne se dirigeant sur Aarau, et traversant le pays avec les armées dans les caissons.

« Le lendemain, la nouvelle de l'entrée de l'armée alliée en Suisse se confirma ; la colonne autrichienne se dirigeait sur Berne, où elle était attendue. Une grande fermentation régnait dans le canton de Vaud.

« A Genève, on était fort inquiet. La nouvelle se répandait qu'il arrivait des troupes françaises pour nous défendre. Il n'y avait alors dans nos murs qu'environ 1400 à 1500 hommes, la plupart conscrits, mal exercés et dont cinq cents au moins n'étaient pas armés.

« Le vendredi 24 décembre, on apprit l'arrivée des Autrichiens à Berne, et on eut la certitude que la colonne se dirigeait sur Genève. Le préfet l'avait su dès la veille. Aussi, pendant toute la nuit, on entendit le bruit des voitures des fonctionnaires français qui quittaient Genève.

« M. Le Maître, l'un d'eux, vint de grand matin voir mon père, avec qui il avait eu quelques relations,

pour prendre congé de lui ; il lui apprit que le préfet avait invité les autorités à quitter Genève et à se rendre à Lyon. Les Français croyaient que l'avant-garde autrichienne devait coucher le soir même à Lausanne.

« Tout le monde faisait mettre en ordre ses maisons de campagne, pour le cas où l'on aurait des troupes à loger. Les administrations des douanes et de l'octroi avaient abandonné les postes de la ville ; toutes les voitures étaient mises en réquisition, l'on ne pouvait s'en procurer. En même temps que les Français fuyaient, plusieurs Genevois s'étaient retirés au canton de Vaud.

« Toute la garde nationale fut convoquée pour midi sur la Treille. Elle ne se composait guère que des deux compagnies de grenadiers Cayla et Favre. J'étais inscrit dans la seconde, mais je n'avais jamais fait jusqu'alors aucun service. Je m'empressai de me rendre sous les armes. Nous restâmes sur la Treille jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Pendant ce temps les officiers se rendirent chez le général Jordy, commandant de place, qui offrit de remettre tous les postes de l'intérieur à la garde nationale.

« L'offre fut acceptée. Tous les postes de l'intérieur furent relevés : j'étais à celui de l'hôtel de ville. La porte de la douane avait été occupée dès le matin. Les bâtiments de la douane contenaient des marchandises d'une assez grande valeur, qui avaient été saisies peu de jours auparavant à la maison de commerce Favre et Malcontent ; ces messieurs, aidés de leurs amis, voulaient les reprendre ; les chefs de la garde nationale comprirent qu'un commencement de désordre pourrait en entraîner d'autres ; le poste de

la douane et tout ce qu'il contenait fut religieusement gardé.

« Les tentatives de MM. Favre et Malcontent prirent de jour en jour un caractère alarmant : on renforça le poste de la douane de 80 hommes avec armes chargées. Une vingtaine d'hommes armés firent un nouvel essai dans la nuit ; une sentinelle tira contre eux, ils se retirèrent.

« On continuait à être fort inquiet sur l'arrivée de renforts français qui pourraient défendre la ville.

« Le samedi 25 décembre, les marchandises et les registres de la douane furent transportés à Carouge, sous la protection de la garde nationale et expédiés de là sur la route de Lyon. Il y avait certes bien de la loyauté dans cette conduite de la garde nationale ; il y avait aussi de la prudence, car il était difficile de prévoir quelles seraient les chances finales de la guerre. Le jour même, le général Jordy fit répandre le bruit de l'arrivée de troupes françaises ; il fit conduire du canon sur les remparts, sept pièces furent mises en batterie du côté de Cornavin. Toutes les autorités civiles françaises avaient quitté ; il ne restait plus que le préfet, le sous-préfet, M. de Jessaint et M. le baron de Melun.

« Je n'avais encore que bien peu d'espérance.

« Je fus encore appelé, la nuit qui suivit, à la garde de l'hôtel de ville. Notre poste faisait des patrouilles nombreuses.

« A minuit on vit de l'agitation dans la ville ; beaucoup d'officiers français étaient en mouvement ; les casernes étaient éclairées ; on assurait que les troupes françaises se préparaient à évacuer la ville ; on avait entendu cinq à six coups de fusil lâchés par

les sentinelles sur les fortifications. On vint dire au capitaine Favre que tout était disposé pour le départ dans les casernes et que les Français, avant de quitter, devaient faire sauter les magasins à poudre. On nous fit mettre sous les armes, chargées, les tambours prêts à battre la générale.

« La nuit se passa en fausses alertes, les Français n'avaient point quitté....

« Le dimanche, 26 décembre, j'allai avec mon frère faire le tour des fortifications. A Cornavin les troupes étaient exercées sur la fortification même; on faisait flamber les canons. Il y eut une publication du général pour annoncer que Genève était en état de siège et ordonner de se pourvoir de vivres. La ville était pleine de chars qui apportaient des denrées et des mobiliers des campagnes. Le sous-préfet était parti à 6 heures du matin....

« La députation à l'état-major allié venait de se mettre en route; elle se composait de MM. Lullin, Des Arts, Gourgas, Micheli-Perdriau et Auguste Saladin....

« Les préparatifs de défense des Français continuaient; le général promettait qu'il ménagerait la ville, mais il voulait soutenir, disait-il, une première attaque et courir la chance de renforts.

« Un coup de feu, parti dans la cour de la préfecture, du poste de la garde nationale, avait causé un tel effroi au préfet qu'il était parti le matin même.

« Après ce départ, le bruit se répandit qu'il était arrivé au général un courrier qui lui portait l'ordre de soutenir trois assauts avant de rendre la ville. Ce bruit était sans fondement, néanmoins une députation nombreuse, dans laquelle figuraient M. le capitaine des grenadiers Cayla et M. Revilliod-Bertrand, avec lesquels le général était fort lié, vint lui demander

des explications. Un général de Bonaparte, qui aurait eu plus de confiance dans ses moyens de défense, aurait dû se refuser à une pareille conférence. Le général Jordy se montra l'ami de Genève plus que le lieutenant de Napoléon. Il s'attendrit, protesta qu'au risque de perdre la tête, il ne sacrifierait pas inutilement la ville de Genève. Il finit par promettre qu'il ne ferait que ce que l'honneur exigerait impérieusement de lui.

« Le mardi 28, on apprit l'arrivée certaine des Autrichiens à Lausanne. Elle avait été retardée par la fermentation qui régnait dans le canton de Vaud. A Genève, on ne parlait de rien moins que de se rendre maître de la personne du général Jordy et de désarmer la faible garnison.....

« Le retour inopiné du préfet causa une vive inquiétude ; honteux de sa fuite précipitée, il venait faire une dernière fois acte de présence.....

« Le mercredi 29 décembre, je fus de nouveau de garde avec mon frère ; toute notre compagnie, au nombre de près de 200 hommes, était de service. On établit au haut de Coutance un corps de garde pour empêcher la foule d'approcher des postes français qui gardaient Cornavin. Les murailles étaient couvertes de sacs de terre : on avait fait couper une partie des arbres en dehors de Cornavin ; tout paraissait préparé pour la défense. Les portes restèrent fermées et ne s'ouvrirent que pour les ordonnances.

« Les Français faisaient des patrouilles à cheval sur la route de Suisse. Les avant-postes autrichiens étaient en bivouac dans les prés de *Malagny*, près de la grande route.

« La députation genevoise avait été bien accueillie par le comte de Bubna : deux jours seraient ac-

cordés aux Français pour évacuer la ville sans être poursuivis.

« Pendant la nuit, on entendit des remparts le galop des patrouilles autrichiennes qui venaient reconnaître la place. J'entendis aussi de la Treille une trentaine de coups de canon dans la direction de Saint-Gervais.

« Nous apprîmes à notre poste, de grand matin, que les Français allaient évacuer la ville ; une publication du général et du maire ordonna qu'au moment où la générale battrait, il n'y eût dans les rues que les hommes armés.

« Le jeudi 30 décembre, à 9 heures du matin, la générale battit en effet. Jamais les événements d'une journée ne m'ont causé une émotion plus vive que celle que j'éprouvai ce jour-là.

« Je faisais partie du premier peloton de grenadiers qui escorta la générale ; M. Sarasin, conseiller provisoire, tira son épée civile et se mit à notre tête ; c'était la première prise de possession que faisait *la République*. Nous parcourûmes tous les quartiers de la ville, faisant retirer tous les gens non armés ; la population, ignorante de ce qui allait se passer et profondément émue, était tout entière entassée aux fenêtres et devant les portes des maisons.

« Toutes les places d'armes étaient occupées par les différents postes de la garde nationale.

« Les Français évacuaient ; la garde nationale relevait les postes encore occupés par eux.

« On oublia de faire garder convenablement les casernes, en sorte qu'après leur évacuation la canaille s'y jeta et elles furent pillées. »

Ici nous allons interrompre momentanément le

journal de M. le syndic Rigaud pour faire appel à d'autres souvenirs.

Si la population était ignorante de tout ce qui allait se passer, l'anxiété devenait d'autant plus croissante dans l'esprit de ceux qui étaient mieux au fait des événements. Le délai fixé par le commandant autrichien était expiré, sa troupe campée autour de la ville, notamment aux environs des Pâquis, où les soldats dépouillèrent, dans le chemin qui en porte encore le nom, les beaux buis de leur verdure pour en parer leurs shakos. Ils souffraient des intempéries de la saison ; leur général était désireux de leur procurer un campement meilleur ; pour tromper son impatience, on l'entraîne aux Délices, où on le fait déjeuner chez M. Tronchin. Le déjeuner est fini, il revient, il insiste. M. Sarasin, conseiller provisoire, surnommé le Prussien parce qu'il avait servi en Prusse, qui savait l'allemand, monte sur les fortifications ; il parlemente ; le général Bubna répond qu'il ne peut plus attendre, que si les portes ne lui sont pas ouvertes de bon gré, il les fera enfoncer à coups de canon ; pas moyen de résister à une injonction pareille, les portes s'ouvrent aux Autrichiens, la ville est prête à les recevoir, les Français sont loin.

Ici se place une circonstance plaisante, si spirituellement racontée par M. Pictet de Sergy¹, que nous ne pouvons résister à la tentation de la raconter après lui. Deux jeunes conscrits français, placés en sentinelle au haut du clocher de Saint-Pierre pour observer la campagne, avaient été oubliés au moment de l'évacuation. Ils ne savaient comment descendre de leur poste élevé. En voyant, surtout en entendant

¹ *La renaissance de Genève.*

leurs camarades s'éloigner sans eux, l'inquiétude les saisit. On les voyait errer sur les galeries supérieures de la tour de Saint-Pierre en faisant des signes de détresse. Un citoyen compatissant leur vint en aide. Il monte au clocher, les fait descendre et sortir, leur donne quelque nourriture, glisse une poignée de menue monnaie dans leurs poches, puis les conduit au poste de la Porte-Neuve, dont le chef les fait accompagner par un caporal et deux soldats jusqu'aux extrêmes limites des fortifications. Dans ce même lieu qui avait vu échouer les efforts des Savoyards deux siècles auparavant, ce caporal, ayant poussé derrière les deux Français la dernière barrière, que l'on appelait le *râteau de l'avancée*, ferma la porte à double tour, mit la clef dans sa poche, puis déposant la clef sur la table du poste, dit : « Cette fois, nous voilà chez nous ! » Ce caporal, devenu le colonel Massé, a écrit sur cette époque un intéressant mémoire que nous aurons l'occasion de citer.

Revenons pour un moment au syndic Rigaud. « Après avoir parcouru la ville, nous fûmes ramenés à la Porte-Neuve, où ma compagnie avait relevé le poste français. Pendant ce temps, le drapeau blanc s'arborait à Cornavin, et les troupes autrichiennes entrèrent. On apprit en même temps que le général Jordy venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie. A l'idée de voir rendre Genève, le commandant français Beaurepaire s'était brûlé la cervelle. »

La colonne autrichienne qui entrait était d'environ 12,000 hommes.

« Je désire, continue le syndic Rigaud, décrire le spectacle qu'offrait la ville pour ceux qui ne l'ont point vue. Toute la Corraterie, le dessous de la Treille étaient encombrés de troupes, de train, de bagages,

d'artillerie ; le même encombrement régnait à Bel-Air, Coutance, jusqu'au dehors de la porte de Cornavin ; des bœufs de Hongrie remplissaient les cours du Bastion de Hollande. Au milieu de ces troupes et de ces bagages entassés, et au son de la plus belle musique militaire qui ne cessait de jouer sur la place Neuve, on voyait reparaître, pour la première fois, des huisiers accompagnant une députation du Conseil provisoire qui allait complimenter le comte de Bubna.

« Environ 2000 hommes ressortirent immédiatement de la ville par la Porte-Neuve, et allèrent occuper les communes environnantes, sans dépasser l'Arve.

« Toute notre compagnie avait arboré la cocarde noire, ancienne cocarde genevoise, que nous avions dans nos poches, et l'on voyait flotter sur les eaux des fossés de Neuve toutes les cocardes françaises qui y avaient été jetées.

« Il est impossible de voir un plus grand contraste que celui que nous offrit le passage successif des conscrits français qui partaient de Genève, mal vêtus, faibles, découragés et en désordre, comparés à la troupe autrichienne, que nous vîmes défilér peu après, où les hommes, de belle taille, bien nourris, tous couronnés de buis à leur shako, sentant la graisse, défilèrent dans un ordre parfait. »

Ma mère, de la même fenêtre où elle avait vu quinze ans auparavant les hussards français se répandre dans toute la ville pour en prendre possession, cette fois vit le défilé des Autrichiens ; elle m'a souvent parlé de leurs bouquets de verdure à leurs shakos et de l'odeur de graisse fade et nauséabonde qui, se répandant de leur personne, s'élevait jusqu'aux fenêtres. Enfant jadis, elle voyait des larmes couler

de tous les yeux ; aujourd'hui femme et mère, elle était dans toute la fleur de la jeunesse et de la beauté ; que ses sentiments étaient différents !

Les troupes autrichiennes campaient dans la ville depuis 2 heures après midi, il était 6 heures du soir, on n'avait pas encore pourvu à leur logement ; le maire et ses adjoints avaient perdu la tête.

Les troupes souffraient du froid et, se trouvant dans les rues de nuit, ne s'y livrèrent néanmoins à aucun désordre. Grâce à l'intervention de quelques citoyens officieux, les troupes furent réparties dans diverses maisons de la ville ; le comte de Bubna et son état-major logèrent à la préfecture (aujourd'hui le bâtiment où est la Société de lecture).

Les laitières, dit un historien du temps, étaient arrivées le matin, fort agitées au sujet des *Kinserlics*, comme elles les appelaient, et de la peine qu'on avait à s'entendre avec eux. Le diable est moins noir de près que de loin. Mes parents eurent, entre autres, à loger deux musiciens bohêmes ; ils étaient jeunes, quelque vingt ans, jolis garçons ; il y a une langue qui est de tous les pays, indépendante de toutes les autres et qui s'apprend vite, celle du cœur ; ils trouvèrent dans l'office de mes parents le meilleur accueil ; mes deux frères avaient dans ce temps, l'un trois ans, l'autre dix-huit mois ; les deux jeunes soldats, les prenant sur leurs genoux ou dans leurs bras, leur enseignaient, au bout de quelques jours, comment il fallait s'y prendre pour souffler dans leurs trompettes.

« Au nom de Dieu, écrivait deux jours après l'entrée des Autrichiens Charles-Victor de Bonstetten à son amie Frédérica Brun, où êtes-vous tous ? Le

vieux Danemark existe-t-il encore ? Je risque cette lettre sans savoir si elle partira, encore moins si elle arrivera ? C'est une feuille lancée dans le chaos. Vous avez dû là-bas être bien inquiets pour nous. En effet, Genève s'est trouvée à son tour saisie par le tourbillon. La ville a couru les plus grands dangers. Si le commandant français avait tiré un seul coup de canon, nous étions tous tués et massacrés. Les Autrichiens étaient aux portes, et leurs échelles prêtes pour donner l'assaut. Heureusement il n'en fut rien. Les Français, au nombre de 1500 ou 1800, se sont retirés quelques jours avant l'entrée des Autrichiens. Les Genevois se sont bien conduits, et les Français les ont quittés de la manière la plus amicale. Les Autrichiens, la plupart Croates et Esclavons, ont été bien reçus et en silence ; mais déjà la Suisse et Genève sont dévorées par ces hordes gloutonnes. A Genève s'est reconstitué, sur l'invitation des Autrichiens, l'ancien gouvernement. Aucune apparition fantastique n'était plus inattendue que celle des vieux syndics ! Ces vieillards retrouvent avec joie leurs jeunes années. Il ne manque pas de railleurs qui se moquent de l'enfant nouveau-né, dépourvu jusqu'ici d'appui sérieux. Des souvenirs disparus, des sentiments étouffés éclatent maintenant de toutes parts. On désire vivement se lier à la Suisse. Il reste fort douteux qu'on y parvienne. En un mot, nous sommes *in trembling hope...* »

Il avait bien raison d'exprimer ainsi ses inquiétudes, l'aimable auteur de *L'Homme du nord et du midi* ; la position était singulièrement grave. Napoléon, en apprenant la défection de Genève, nécessaire à ses plans de défense, entra dans une fort grande irritation et, proférant un de ces mots grossiers qui lui étaient

habituels en pareilles occasions ¹, déclara qu'il reprendrait Genève et « prendrait les quatre syndics à la porte de leur boutique. »

Mais Genève était libre, et elle ne devait plus revoir ceux qui l'avaient tenue captive quinze ans ; que de ciels sombres, que de jours et de nuits d'angoisse avant que son sort fût décidément fixé !

LE GÉNÉRAL DESSAIX DÉFEND LA SAVOIE.

Il est temps de revenir au général Dessaix, que nous avons en quelque sorte perdu de vue pendant ce long épisode, nécessaire à raconter pour avoir une appréciation juste des événements qui suivront.

Ce dut être un coup bien particulièrement douloureux pour Dessaix que de savoir Genève ayant ouvert ses portes à l'armée autrichienne et occupée par elle ; car Genève enlevée à la France, retrouvant son ancienne autonomie sous la forme d'un nouveau canton suisse, c'était la Savoie rendue à ses anciens maîtres, c'était l'asservissement et l'obscurantisme revenant avec eux, c'était tout un avenir de civilisation, de progrès et de lumière, cet avenir qu'avait rêvé Dessaix pour son pays, remis à un temps éloigné ; et le pays fatigué par de longues guerres était ruiné, son état militaire était en quelque sorte à recréer. De plus, Dessaix allait se trouver en face d'un adversaire digne par sa réputation, sa bravoure et son talent de se mesurer avec lui.

Le comte de Bubna-Littiz, homme à la taille mé-

¹ Voir M^{me} de Rémusat, surtout Metternich.

diocre, au regard à la fois discret et imposant, était diplomate habile autant que militaire expérimenté. Il descendait d'une famille de Bohême, ancienne et célèbre par ses hauts faits, mais réduite à un état de fortune si étroit que le jeune Ferdinand, en dépit des parchemins de ses ancêtres, se vit obligé d'entrer comme simple cadet dans un régiment d'infanterie. Il assista au siège de Belgrade, fut nommé porte-drapeau ; son intelligence et son courage lui valurent un avancement rapide. Le hasard, toutefois, joue dans la destinée des hommes un rôle plus grand que tout le reste. Un jour, comme Bubna dînait chez son colonel, le comte Kinski, celui-ci est frappé de la tournure martiale du jeune homme ; il le fait entrer dans le régiment de dragons qu'il commandait, avec lequel il vint à Vienne. Là, le jeune Bubna eut l'occasion de se faire remarquer de ses chefs par le sang-froid et le courage qu'il déploya, se trouvant au Prater, un jour que l'aéronaute Blanchard y faisait une ascension, où il parvint à contenir la multitude prête à se soulever. Ce fut en quelque sorte son premier pas à la rencontre de la fortune.

Nous n'avons pas l'intention de suivre le comte de Bubna dans toute sa carrière ; elle fut très active. Il prit part à la guerre de 1792 contre la France, guerre si malheureuse dans ses conséquences, et s'y distingua. L'archiduc Charles remarqua le comte de Bubna et se l'attacha comme officier d'ordonnance ; il l'envoya en Italie, chargé d'une communication verbale pour le feld-maréchal Souwarow. En 1801, Bubna était colonel et, plus avide d'instruction que d'avancement, il se rendit à Berlin pour assister aux manœuvres d'automne et observer l'organisation de l'armée prussienne. Après la paix de Presbourg, il prit le com-

mandement d'une brigade de cavalerie à Prague, et fut chargé de l'inspection des haras en Bohême. Appelé à Vienne en 1807, il eut, comme conseiller de guerre, la direction des remontes dans toute la monarchie autrichienne. En 1809, lorsque la guerre éclata de nouveau, il fut attaché à la personne de l'empereur et l'accompagna à l'armée. Envoyé à Vienne et trouvant la ville investie, il fit quelques dispositions pour la défense extérieure le long du Danube et fortifia la position du *Schwarzen Lache* qui, quelque temps après, fut défendue avec tant d'opiniâtreté. Après les batailles d'Aspern et de Wagram, l'empereur, pour récompenser la valeur qu'il y avait déployée, le nomma feld-maréchal.

A quelque temps de là, Napoléon ayant manifesté, en passant à Dresde, le désir d'avoir à Paris un ministre d'Autriche à la place de Schwarzenberg qui était resté à la tête d'un corps d'armée, le choix tomba sur Bubna, qui précédemment avait reçu des témoignages d'estime de l'empereur des Français. Présenté avec pompe à la cour des Tuileries, le 1^{er} janvier 1813, il jouit de tous les honneurs d'un ambassadeur de premier rang et ne quitta Paris que le 13 avril, veille du départ de Napoléon pour la Saxe.

Tel était l'homme qui tenait le sort de Genève dans ses mains.

Bubna, la première campagne des alliés achevée, eut le gouvernement général du Piémont, de la Savoie et du comté de Nice; il se rendit à Turin avec l'armée d'occupation; il y était encore quand arrivèrent les Cent jours, pendant lesquels il eut encore une fois l'occasion de se distinguer.

La paix rétablie, Bubna obtint, avec le titre de

conseiller intime, le commandant de la Lombardie. Une grande fermentation régnait alors dans plusieurs parties de l'Europe, surtout dans les contrées voisines de la Lombardie, et menaçait toute la péninsule. Les troupes autrichiennes furent obligées de passer le Pô en février 1821 pour arrêter les premiers mouvements dans le sud de l'Italie, et au même instant les contrées du Nord levèrent l'étendard de la révolte. Mais Bubna, qui observait depuis longtemps les mouvements des insurgés, se trouva tout à coup au milieu d'eux à la tête de ses troupes, lorsqu'ils le croyaient sur un autre point ; pour récompense de cette opération, il fut richement doté par le roi de Sardaigne. Bubna mourut à Milan le 6 juin 1825, après trente-neuf ans de service. L'empereur François, qui l'estimait d'une manière toute particulière, écrivit de sa main à sa veuve une lettre de condoléance fort honorable, et doubla la pension à laquelle elle avait droit.

Nous croyons savoir que la veuve de Bubna, infiniment plus jeune que lui, s'est remariée et a pu surmonter son écusson d'une couronne princière.

Voyons ce que fera Dessaix pendant que son adversaire détient Genève. Ici le vieux patriote de 89, en dépit de son bras mutilé, en dépit des souffrances qu'il endure, retrouve tout le feu de sa jeunesse ; il écrit au ministre de la guerre pour lui faire part de la situation du pays et mettre son épée à son service : « Quant à moi, disait-il en terminant, je regrette beaucoup que l'état de ma blessure, dont on extrait journellement des esquilles, m'empêche de monter à cheval et de faire dans cette circonstance difficile un service aussi actif que je désirerais, car tous mes moyens, mon existence entière sont dévoués à ma patrie. »

On verra dans la suite s'il s'épargna. Les circonstances étaient pressantes, car le général de Bubna, profitant sans tarder de la reddition de Genève et de celle du fort de l'Ecluse, envoya trois colonnes dont l'une occupa le pays de Gex, la Bresse et poussa ses reconnaissances jusqu'aux portes de Lyon; la seconde pénétra en Savoie sous le général Zechmeister jusqu'à Chambéry et Grenoble par Annecy et Rumilly; tandis que la troisième, sous les ordres du colonel Simbschen, partit de Lausanne pour le Valais y surveiller le passage du Simplon, pendant qu'à Thonon M. de Sonnaz, général du roi de Sardaigne, faisait un appel aux Savoisiens, les excitant à prendre les armes contre la France.

A ce moment, dit avec raison le biographe de Desaix, l'homme qui avait envoyé ses soldats mourir au loin et attiré l'ennemi dans sa patrie, qui avait follement refusé la paix à Prague et à Francfort, ce grand coupable, Napoléon en un mot, retrouva en présence de l'invasion le génie de ses plus beaux jours. Tandis qu'il organisait à Paris l'armée qui devait lutter contre les grandes masses de la coalition, il voulait former à Lyon une armée composée de 18 bataillons dite la *réserve de Genève*, dans laquelle on ferait entrer 20,000 conscrits piémontais, plus les conscrits du pays, une armée de 50,000 hommes en un mot, à laquelle se joindraient le prince Eugène venant d'Italie avec ses troupes et Suchet qui était en Catalogne à la tête de 12,000 hommes; cette armée se jetterait sur Chambéry d'abord, Genève deviendrait l'objectif; ainsi les alliés, qui avaient fait une pointe sur Lyon, seraient rejetés au loin et coupés de leur base d'opération.

L'idée était heureuse, le choix qu'on fit des hommes

destinés à la mettre à exécution fut malheureux : Augereau, duc de Castiglione, vieux, fatigué, dégoûté, s'il retrouva en présence du danger quelque zèle, se montra constamment au-dessous de sa tâche ; il semble de plus que l'unité entre Dessaix, Marchand, Poncet, Musnier et en dernier lieu Serrant n'ait pas toujours été parfaite.

Dessaix fut chargé du Mont-Blanc, tandis qu'à Marchand était confié l'Isère. Marchand, l'un des officiers de l'empire les plus estimés, avait à 22 ans quitté une profession libérale pour entrer dans l'armée. Dessaix retrouvait en lui un ancien collègue de l'assemblée des Cinq-Cents.

Le 2 janvier, les sénateurs nommés commissaires extraordinaires dans les divisions militaires de l'Est quittèrent les Tuileries pour se rendre à leurs destinations respectives ; le sénateur Saint-Vallier fut envoyé à Grenoble.

Dessaix se hâte de faire face aux éventualités les plus pressantes ; il prend le commandement des douaniers du Simplon, des gardes champêtres, des forestiers, des gendarmes retraités, adresse une proclamation brûlante aux habitants du Mont-Blanc qu'il appelle aux armes au nom de la patrie, et à la tête d'un petit corps qui n'atteignit jamais même 9000 hommes, il entame une guerre de partisans en bien des points semblable à celles qui s'étaient faites entre catholiques et religionnaires trois siècles auparavant dans le Dauphiné.

Une des colonnes du baron Zechmeister, le général autrichien, s'était portée d'Annecy sur Montmélian par les Bauges, dans l'espoir de couper la retraite aux troupes françaises de Chambéry. Dessaix, traversant le pays par les vallées qu'il connaît, ne lui en

laisse pas le temps ; arrivé, dans la matinée du 20 février, sur les bords de l'Isère avec 600 hommes et 20 chevaux, il prescrivit de faire passer sur la rive gauche de l'Isère tous les bacs de la rive droite et de faire sauter le pont de Montmélian ; mais l'approche de l'ennemi ne donna pas le temps d'exécuter ces ordres. D'ailleurs, le passage n'aurait pu être retardé que de quelques instants, attendu que l'ennemi aurait pu faire rétablir le pont sous le feu de son artillerie.

Dessaix, qui n'avait pas de canon, fit passer vivement le pont à ses conscrits et se dirigea sur Pontcharra, sur la rive gauche de l'Isère, à la hauteur du fort Barraux. Cette retraite fut, au grand effroi des jeunes conscrits, serrée de près par quelques pelotons de cavalerie. Une fusillade assez forte s'engagea ; le désordre se mit dans la colonne, les conscrits jetaient sacs et fusils pour fuir plus vite, une déroute complète était à craindre. Alors Dessaix fit faire demi-tour, marcha au pas de charge sur les coureurs autrichiens, les mit en fuite et alla tranquillement s'établir à Pontcharra avec sa troupe, dont le moral était un peu remonté.

Dessaix y retrouva son collègue Marchand ; néanmoins la position de Dessaix à la tête de quelques centaines de conscrits, sur lesquels il ne pouvait guère compter en face d'un ennemi plus nombreux et mieux exercé, n'était guère rassurante. Les deux généraux toutefois maintinrent leur position, la route du Mont-Cenis fut ouverte et Dessaix ne tarda pas à recevoir un petit renfort de quelques centaines d'hommes, que le prince Camille Borghèse lui envoya de Turin.

Le sort des armes allait pour quelque temps redevenir favorable aux deux généraux français. « Depuis que ces deux généraux commandent nos troupes,

disait le sénateur de Saint-Vallier dans son rapport, nos jeunes conscrits reprennent de la confiance, ils auront bientôt de l'audace, et après avoir constamment fui devant l'ennemi, ils finiront, j'en suis certain, par l'attaquer. Je ne puis trop me louer des généraux Dessaix et Marchand qui, avec cette saison rigoureuse, sont toujours aux avant-postes. »

Par une série de hardis coups de main du poste important de Montmélian, où il trouva des munitions, puis du poste avancé des Marches, pendant que Marchand aurait emporté les Echelles, Dessaix s'adjoignit la colonne du major Bois qui, venant d'opérer une marche en avant, put établir son bivouac à une demi-lieue de Chambéry, où Marchand vint le rejoindre. Le 18, Dessaix occupait un des faubourgs de Chambéry, pendant que Marchand occupait l'autre et que les Autrichiens se fortifiaient dans un troisième. La ville d'un commun accord fut considérée comme neutre; les habitants de la ville n'avaient pas attendu l'évacuation de leur cité pour arriver en foule aux bivouacs de la petite armée française, où les généraux leur annoncèrent les brillantes victoires du 10, 11, 12 et 13 février, à Champaubert, Montmirail, Château-Thierry et Vauchamp. Sang inutilement versé !

Le 19, à la pointe du jour, les trois colonnes françaises se portèrent en avant : tandis qu'une forte reconnaissance était envoyée au pas de St-Saturnin, Dessaix tourna les hauteurs de Lémenc et attaqua avec 4 ou 500 hommes le pont du Reclus, qui fut enlevé au pas de charge. Une affaire générale des plus vives s'engagea jusqu'à la nuit. Le château de Montagny fut pris et repris. Les Autrichiens, se sentant les plus faibles, occupèrent les positions qui pouvaient le mieux protéger leur retraite.

Pendant ce temps Dessaix, ce glorieux écloppe, comme on l'appelait, enthousiasmait ses soldats : « Ce qu'il fait depuis six semaines, écrivait Saint-Vallier, étant tout mutilé et ne pouvant monter à cheval, est incroyable. »

Le 20, nouveau combat, et le château de Montagny étant resté décidément aux mains des Français, Dessaix porta toute sa troupe en avant sur la route d'Aix, vers le lac du Bourget. Les Autrichiens étaient en pleine retraite. Serrant se mit en marche avec 3 bouches à feu et 4 bataillons. Le 25 au soir, il envoya une reconnaissance à Seyssel pour avoir des renseignements sur la marche des Autrichiens ; ils avaient évacué à la hâte ; le 27, Dessaix occupa Frangy, s'empara des positions de Chaumont, poussa jusqu'à l'Eluiset ; il était à treize kilomètres de Genève.

Par quelles émotions passèrent nos pères durant ces temps d'épreuve, où chaque jour leur apportait des nouvelles contradictoires, presque toutes fâcheuses, mettant en question et dans le plus éminent danger la République ressuscitée de ses cendres, à l'époque où nous vivons nous ne pouvons guère nous en faire l'idée. Ce qui doit exciter notre admiration, c'est le calme, le sang-froid, le courage constant dans leur étoile qu'ils montrèrent durant ces temps difficiles.

« Dans la matinée du 31 décembre, dit le syndic Rigaud, fut faite dans tous les quartiers de la ville la publication du Conseil provisoire, qui proclamait la renaissance de la République et la constitution des syndics et du Conseil provisoire. Cet acte courageux, qui a eu une si grande influence sur notre avenir, fut accueilli avec joie par un grand nombre de citoyens ; les jeunes gens en particulier se livraient à une espé-

rance de restauration avec une vivacité de sentiments qui nous a laissé à tous de profonds souvenirs.

« Mais ce serait tromper ceux qui liront ces lignes que de leur dire que ce sentiment était général. La démarche hardie du Conseil provisoire avait bien des détracteurs ; on prétendait que ses membres oubliaient qu'ils étaient sans mandat de leurs concitoyens ; le souvenir de l'affreux traitement qu'avait éprouvé la ville de Hambourg effrayait plus d'un propriétaire et plus d'un capitaliste. »

La ville libre de Hambourg, réunie à la France comme Genève, avait, en mars 1813, profité de l'intervention suédoise pour recouvrer son indépendance. Deux mois plus tard, les Français, rentrant dans ses murs, lui firent payer par la spoliation, l'exil et l'incendie sa trop hâtive émancipation. Des lettres venues de Paris rapportaient que Napoléon aurait publiquement annoncé qu'il réservait à Genève le traitement de Hambourg¹.

« 8 janvier. — L'accueil fait par les souverains à notre députation parut aux Genevois assurer leur avenir. On lut, dans les cercles, les discours pleins de dignité et de convenance qu'avait adressés M. le syndic Des Arts aux trois têtes couronnées ; on fit connaître en même temps la substance des réponses, toutes favorables à notre indépendance. Mais la marche des événements n'avait rien de bien décidé, il y avait de l'incertitude sur le résultat de la campagne des alliés en France. Les Autrichiens paraissaient presque stationnaires dans le corps d'armée du comte de Bubna. On s'observait plus qu'on ne se battait.

¹ A. Rilliet, *La Restauration et la République de Genève*.

« Le 8 janvier, il y eut une petite affaire d'avant-postes près de Frangy : une patrouille autrichienne à cheval, de 30 hommes, perdit la moitié de son monde.

« Cependant, le mercredi 12 janvier, on vit arriver 47 officiers espagnols qui avaient été délivrés à Lons-le-Saunier.

« Je passais mes journées entre la commission des logements et l'hôpital. Notre population urbaine, peu habituée aux logements militaires, commençait à se plaindre beaucoup. Le nombre des malades augmentait considérablement ; le 11 janvier il y en avait déjà 398 à l'hôpital.

« Le 26 janvier, le comte de Bubna fit une demande formelle de 2000 lits de malades.

« Toutes nos salles à l'hôpital étaient pleines, ainsi que quelques corridors dont on avait pu disposer ; la chapelle ainsi que l'église luthérienne étaient également remplies de malades. L'église de Saint-Pierre servait de grenier à blé, son péristyle avait été converti en un magasin à foin ; il ne restait que les églises de la Madeleine, de la Fusterie et de Saint-Gervais.

« J'avais été chargé par la direction de l'hôpital de la comptabilité des hôpitaux militaires et de tous les rapports avec la Commission centrale pour ces mêmes hôpitaux ; je fus chargé d'accompagner le colonel Georgii, commandant de la place, pour visiter avec lui, dans la ville, les différents locaux qu'il accepterait pour la destination d'un hôpital. Nous visitâmes d'abord la Madeleine. Elle ne convenait sous aucun rapport : l'air n'y jouait pas assez ; il commençait à y avoir des typhus, c'eût été les porter dans un quartier populeux.

« Le colonel repoussa également Saint-Gervais, et

choisit en première ligne la Fusterie. Il a fait le compte qu'en mettant deux malades par lit, ce qui se pratiquait alors à l'hôpital même, la Madeleine n'aurait pu contenir que 125 lits, soit 250 malades, Saint-Gervais de même, 125 lits, soit 250 malades. La Fusterie, grâce à ses belles galeries, pouvait contenir 180 lits, soit 360 malades.

« J'allai le soir même avec M. Georgii chez le comte de Bubna, qui agréa cette succursale pour commencer. L'administration de l'hôpital ne pouvait se charger de cette nouvelle direction. La Commission centrale nomma des commissaires : MM. Ruegger-Moudry, Audéoud-Suès, Filliol-Roland, Rey-Filliol, Bellamy-Wyss. Ils firent preuve du plus grand dévouement dans l'accomplissement de leur tâche, qui fut bien augmentée encore lorsqu'on remplit de malades la caserne de Rive.

« M. Ruegger-Moudry fut aux portes de la mort d'une fièvre nerveuse, prise dans cet hôpital.....

« Lorsque je parcourais la ville avec M. Georgii et que nous étions au Bourg-de-Four, il me dit : « Si « nos malades continuent à s'augmenter, vos églises « ne suffiront pas : voici ce qu'il nous faut. » En même temps il me montra les cinq ou six maisons en face de la fontaine, depuis la maison Turretini-Necker à l'angle. « Vous établirez des communications in- « térieures, des murs sont bientôt percés et nos malades « seront au bon air. » Je lui répondis toujours comme si je prenais la proposition pour une plaisanterie ; mais, sans les circonstances qui suivirent, cela n'eût été que trop sérieux.

« Les réquisitions de guerre se succédaient de manière à effrayer sur la prolongation d'un pareil état de choses.

« Le 9 janvier, le comte de Bubna avait demandé 500 ouvriers pour travailler aux fortifications.

« Le 24, il avait réclamé 1200 capotes, 1200 pantalons, 1200 paires de guêtres, 2400 chemises, 2400 caleçons, 4000 paires de souliers, 1000 bottes, 400 grosses bottes, 200 shakos.

« Le 27, M. Talon, colonel autrichien du génie, fit une réquisition de 1500 ouvriers pour établir de nouveaux ouvrages sur Champel, Saint-Jean et Maignou.

« Des corps francs s'organisèrent, et en même temps, dès la date du 4 février, nous vîmes notre artillerie dirigée du côté de Lausanne.....

« L'humeur du comte de Bubna se manifesta d'une manière très forte contre le Conseil provisoire, à l'occasion des plaintes que ce corps lui adressait sur l'enlèvement de notre artillerie. C'est alors que M. Pinon, par les soins qu'il mettait à faire établir des inventaires réguliers, préparait les voies à la restitution qui eut lieu plus tard.

« Elle eut lieu intégralement, sauf deux pièces que le gouvernement autrichien désira garder en souvenir. »

Ce n'est pas sans émotion que l'auteur de ces lignes retrouva deux coulevrines genevoises du XVII^e siècle sur la promenade qui entoure l'arsenal de Vienne.

« Le 18 février, une lettre du baron de Stein au comte de Bubna annonçait la reconnaissance de la République par les souverains. Le comte communiqua cette nouvelle au Conseil, mais demanda qu'elle ne fût pas publiée.

« Dès le 15 février, mes occupations à l'hôpital devinrent plus assujettissantes ; la fièvre nerveuse y faisait de grands ravages ; le chirurgien de l'hôpital,

deux médecins et beaucoup d'infirmiers en étaient atteints.

« M. Revilliod-Bertrand, directeur de la maison, prit la maladie ; on le remplaça par une commission de la maison composée de MM. Nourrisson, Martin-Achard, Masbou et moi. Je mis à mon élection la condition que nous serions sous le secret sur nos nouvelles fonctions ; je voulais éviter à ma famille les inquiétudes qu'elle aurait conçues.

« La mortalité était grande à l'hôpital. M. Fine, chirurgien, mourut, ainsi que plusieurs infirmiers et l'excellent M. Revilliod. Il avait eu le tort de ne point vouloir se soumettre aux précautions de prudence que conseillaient les médecins. Ils lui avaient recommandé de ne jamais s'asseoir sur les lits, de ne pas faire les visites à jeûn, d'ôter toujours son manteau quand il faisait les visites des salles et de ne pas prolonger ses visites sans nécessité. M. Revilliod ne se conformait à aucune de ces prescriptions, et il paya malheureusement de sa vie cette inobservation des règles qui n'auraient point nui à la surveillance qu'il exerçait avec le dévouement le plus complet....

« En dépouillant mes registres, j'ai trouvé que les comptes du seul hôpital de Rive avaient présenté 36,452 journées de malades, du 21 février au 5 juin.

« Les troupes françaises avaient repris l'offensive depuis le milieu de février dans la Savoie. Le 16, le général autrichien Zechmeister avait été attaqué entre Aix et Chambéry, où s'était porté le général Dessaix. Il nous arriva, le 18, de 120 à 150 blessés, qui furent placés presque tous à Rive.

« Les Autrichiens se rapprochaient chaque jour de Genève. Le 26 février au soir, on vit, de Genève, les

bivouacs qui s'annonçaient par de grands feux près de Saint-Julien.

« Le quartier général du baron Zechmeister était à Landecy.

« Le 27 (dimanche), on se battit près d'Archamp et de Landecy. On voyait de la Treille les feux des tirailleurs. On entendit gronder le canon, depuis midi jusqu'à 6 heures et demie du soir. Une foule inquiète assista toute la journée à ce spectacle de la Treille.

« Le 28, on ne se battit pas.

« Le 25, le Conseil provisoire, sur la réquisition de M. de Bubna, avait ordonné que toutes les maisons fussent approvisionnées d'eau et que le bois et le charbon fussent enlevés du haut des maisons.

« Le 28, la ville fut déclarée en état de siège; entre autres prescriptions, dans l'ordre du jour du comte Bubna, celle-ci : « Les habitants de la ville de Genève « doivent s'approvisionner sur-le-champ pour vingt « jours; ceux qui ne sont pas en état de le faire quitteront la ville dans le plus bref délai. »

Pendant qu'à Genève on était livré à de si grandes angoisses, en France on s'était battu; à présent on négociait. Une proposition d'armistice, refusée par Napoléon le 23 février, fut suivie des conférences de Lusigny, le 24, dans lesquelles il demanda que l'on prît pour base d'une suspension d'armes la délimitation des armées de la Belgique et de la Savoie, ce qui laissait à la France Anvers et Chambéry. Les alliés refusèrent absolument de livrer Chambéry; les succès que venait de remporter Napoléon devenaient donc absolument illusoires; l'armée d'Italie ayant reçu contre-ordre et l'armée de Suchet étant encore en Catalogne, il ne restait plus que l'armée d'Au-

gereau pour défendre la frontière des Alpes et avec elle les intérêts de Napoléon.

Heureusement pour Genève, Augereau était vieux, fatigué, dégoûté du métier des armes, peu désireux de se battre, absolument au-dessous de la tâche qui lui était imposée. En vain Napoléon lui faisait écrire : « Sa Majesté me charge de vous faire sentir de nouveau que la meilleure manière de garantir Lyon est de prendre Genève..... le comte de Bubna n'a pas plus de 10,000 hommes à vous opposer, de misérables troupes qui disparaîtront comme le brouillard du matin à l'aspect de nos vieilles bandes. » Ou il écrivait lui-même à Augereau : « Il n'est plus question d'agir comme dans ces derniers temps, mais bien de reprendre ses bottes et sa résolution de 93..... » pendant que, d'autre part, le duc de Feltré écrivait à Dessaix : « Conformément aux ordres de l'empereur, j'ai l'honneur de vous prévenir que je donne aujourd'hui à M. le duc de Castiglione l'ordre exprès de sortir de Lyon et de réunir toutes ses troupes pour marcher sur Genève et le canton de Vaud..... L'empereur, considérant que vous pouvez être dans le cas d'agir séparément contre l'ennemi, me charge de vous faire connaître directement que les Autrichiens qui sont devant vous ne sont que de la *canaille* (ce sont les expressions dont l'empereur se sert) et qu'avec de l'audace et de l'activité tout cela disparaîtra à votre approche comme le brouillard du matin. » Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire....

Rien ne put tirer Augereau de son inertie ; il s'était contenté de détacher Serrant et d'envoyer le général Bardet au travers du Bugey, le long du Rhône, canonner et reprendre ce nid d'aigle posé au flanc de la montagne, le fort de l'Ecluse ou de la Cluse, comme

on disait au moyen âge, qui domine le fleuve impétueux, tourbillonnant de colère de se sentir enfermé dans les montagnes.

Serrant, ce mulâtre à la taille colossale, à la force herculéenne, occupait les postes de Pommier au Châble. Avec l'ardeur qui caractérise sa race, il attaque l'ennemi, le refoule sur Neydens, croit entendre une canonnade à l'Eluiset et Dessaix engagé, il s'élance sur la route de Caronge, mais là se trouve soudain enveloppé par les forces autrichiennes. Serrant, sentant son sang nègre lui bouillir dans les veines, admirable soldat autant que chef imprudent, fit tête à l'orage, se battit avec acharnement et finit, après des efforts inouïs, par se dégager et regagner le mont de Sion. Serrant fut rejoint à Cruseilles par son aide-de-camp Porion, que l'on croyait pris et qui, avec 150 hommes, avait réussi à s'échapper par les sentiers du Salève. Ce n'était là toutefois qu'un combat d'avant-postes que les Genevois, peu accoutumés encore à ce genre de spectacle, contemplèrent de leurs remparts. Trois jours après, de toutes autres émotions leur étaient réservées.

Le 1^{er} mars, dès 10 heures du matin, malgré une bise glaciale annonçant des giboulées, toute la population genevoise sur la Treille, sur les fortifications ou aux fenêtres des appartements qui dominent l'extrémité de la vallée, armés de longues vues, interrogeaient des yeux les campagnes qui s'étendent jusqu'au pied du mont de Sion, avec une curiosité pleine d'angoisse. C'est que les troupes marchaient, le canon avait commencé de tirer et c'était le sort de la vieille République qui allait se décider et que les échos de la montagne leur apportaient menaçant et lugubre. Touristes qui vous rendez aujourd'hui aux Pitons,

admirer les magnifiques spectacles qu'ils vous offrent, et qui ne voyez à vos pieds qu'une vallée verdoyante et paisible, vous ne pensez guère qu'il y a un peu plus de soixante ans le canon, un jour entier, y a fait entendre sa voix tonnante et que ces arbres, encore les mêmes, ces prés verts alors comme aujourd'hui, ont recueilli de tristes plaintes, les cris des mourants et des blessés. C'est là l'exacte vérité, mais vous me direz que la douleur et les angoisses s'oublent vite.

« Le 1^{er} mars, au matin, dit Dessaix, je sus que l'ennemi, qui occupait les belles positions qui se trouvent entre l'Eluiset et St-Julien, prétendait s'y maintenir. Mon premier devoir fut de chercher à les lui enlever, et pendant qu'une colonne détachée de Lyon s'emparait, sous les ordres du général Bardet, du fort de l'Ecluse et que le canon se faisait entendre, je pris mes dispositions pour marcher parallèlement et rejeter l'ennemi sur Genève. »

Les colonnes commencèrent leurs mouvements. Le temps était froid et neigeux. La fusillade s'engagea sur les deux ailes; Dessaix lança en tirailleurs deux compagnies dans les bois qui longent la côte et le centre de l'ennemi; débordé, celui-ci fut contraint de céder le village de la Côte et de se replier à l'extrémité du grand plateau qui est entre ce village et Saint-Julien.

Dessaix fit avancer deux de ses bouches à feu et la canonnade commença; mais les batteries autrichiennes étaient si supérieures, qu'il n'était pas possible de garder beaucoup de monde au centre sans s'exposer à perdre un grand nombre d'hommes; aussi, ne laissant au centre que les compagnies du 79^e, Dessaix fit appuyer l'aile gauche et l'aile droite. Ce mouvement eut un plein succès; toutes les positions furent enlevées par

des colonnes déployées en tirailleurs. Le général autrichien de Klebelsberg abandonna sa belle position, repassa le pont de Saint-Julien et se replia sur les hauteurs qui dominent la ville, où il établit une batterie de 14 pièces, qui démontèrent l'unique obusier de Dessaix et ouvrirent sur ses conscrits une canonnade meurtrière. Dessaix, voyant le danger, résolut d'opérer promptement une diversion; il poussa un bataillon sur Ternier et envoya un de ses officiers au Châble presser l'arrivée du général Serrant.

A ce moment se place un épisode qui pouvait compromettre absolument l'armée française.

Le chef de bataillon Roberjot exécutait le mouvement prescrit par Dessaix, quand ses tirailleurs l'informèrent qu'une colonne marchait sur sa droite. Il pensa que c'était des troupes de la brigade Serrant qui cherchaient à lier leurs mouvements avec les siens et s'avança pour les reconnaître. Confirmé dans cette erreur par le costume de cette troupe, pareil aux uniformes français, il le fut plus encore lorsqu'il entendit le chef de cette colonne prononcer en français : *Colonne en avant!*¹ Il ne fut tiré de son erreur que lorsque la colonne vint, à demi-portée de fusil, faire sur lui une décharge meurtrière.

Cette attaque inattendue mit pour un moment le désordre dans les rangs, mais il fut bien vite réparé par le sang-froid et la fermeté des généraux commandants. Le général Chabert se porta au devant des troupes qui se débandaient, les rallia sur le côté d'un ravin, les ramena sur le plateau, les remit en bataille,

¹ Cet épisode s'explique aisément lorsqu'on se rappelle que l'Angleterre avait organisé et mis au service de ses alliés des corps francs formés de déserteurs ou de prisonniers français.

et lorsque l'ennemi vint de nouveau se présenter, croyant n'avoir affaire qu'à une troupe épouvantée, il le reçut à bout portant et lui fit éprouver une perte considérable. On harcela alors l'ennemi sur ses flancs.

Qu'on juge de l'angoisse avec laquelle les Genevois suivaient de leurs balcons, de leurs fenêtres, de dessus les toits, les péripéties de ce drame d'où dépendait l'existence de leur ville. Une nombreuse musique autrichienne, réunie sur la Treille, jouait constamment pour couvrir autant que possible la voix lointaine du canon.

« Vers le soir, dit Dessaix, je m'aperçus d'un mouvement d'hésitation qui se manifestait sur ma droite ; je vis cette aile fléchir sensiblement ; au même instant l'ennemi faisait charger mes pièces par sa cavalerie. Je donnai l'ordre de ralentir le feu et d'attendre la cavalerie à quart de portée de mitraille, puis fis battre la charge aux compagnies qui étaient en arrière des batteries. Ce mouvement, secondant celui qu'opérait le général Chabert, eut le plus heureux succès ; la cavalerie, mitraillée, reprit au galop la route de Saint-Julien, le feu de l'ennemi se ralentit, et il commença à faire sa retraite et à emmener ses pièces de position. »

Dessaix voulait profiter de ce moment, pousser en avant, enlever Saint-Julien et profiter de ses avantages ; heureusement pour Genève, il paraît qu'il manqua à ce moment d'unité entre les deux généraux commandants ; d'ailleurs, il était tard, la neige tombait depuis longtemps à gros flocons, poussée par de violentes rafales ; les troupes, qui se battaient depuis le matin contre des forces de beaucoup supérieures, étaient harassées, les ambulances encombrées ; les munitions manquaient, de toutes parts les adjudants

annonçaient que les soldats n'avaient plus de cartouches. Le général Klebelsberg était en pleine retraite. Dessaix fit multiplier les feux de bivouac sur toute la ligne ; à 9 heures et demie du soir, Saint-Julien était évacué, et au milieu des ténèbres d'une nuit épaisse, des chars à échelles ramenaient à Genève les blessés autrichiens, marquant leur passage par les cris des victimes et le sang qu'elles répandaient sur la route.

« Ainsi, dit Dessaix dans son rapport, finit le combat de Saint-Julien, où une division de jeunesse soldats, de beaucoup inférieurs à ceux de l'ennemi et dont la plupart voyaient le feu pour la première fois, eut à combattre contre des positions extrêmement avantageuses et en présence d'une artillerie formidable ; officiers et soldats, tous ont montré le plus grand courage.

« Nous éprouvâmes une perte d'environ 300 hommes. Les Autrichiens manœuvrèrent avec précision, beaucoup d'ordre et de sang-froid ; ils eurent près de 1000 hommes hors de combat. »

Pour le général Dessaix, les deux armées l'admirent dans cette journée. On le vit partout, à pied, s'exposant où le danger était le plus certain, avec cette insouciance calme qui le caractérisait. Il dut la vie à son gendre, le baron Favrat, capitaine au corps franc du Mont-Blanc, qui l'attira vivement à lui au moment où un boulet, qui ricochait sur la route, allait infailliblement le tuer. Ce boulet atteignit le chirurgien-major de la division qui causait avec le général, et lui fracassa les deux cuisses.

Le 2 mars, Dessaix entra à Saint-Julien et le lendemain occupa Carouge. L'ennemi, après s'être replié sur Genève, avait emporté ou fait sauter tous les ponts ; le beau pont de pierre de Carouge, œuvre du

génie français, fut endommagé, pas assez pour qu'il ne pût pas être rétabli plus tard.

Le réveil des Genevois, le mercredi 2 mars 1814, fut désastreux, dit M. Massé-de la Rue dans son excellent petit opuscule sur les événements de cette époque; il fut un des plus sinistres dans les annales de la République; le départ de la cavalerie autrichienne faisait prévoir un abandon; les ordres concernant les magistrats et les jeunes gens jetaient la consternation. D'un instant à l'autre la ville pouvait être brûlée par les obus; l'empereur avait dit qu'il n'y laisserait pas pierre sur pierre. La plus affreuse tristesse régnait dans la ville.

La situation du général Bubna dans Genève devenait très grave. En même temps que sa défaite à Saint-Julien le forçait à se retirer au delà de l'Arve, il apprenait que le général Bardet, maître du fort de l'Ecluse, s'établissait à Collonges et à Saint-Genis, coupant ses communications de ce côté. Le plan conçu par Dessaix, adopté par Napoléon, était à la veille de se réaliser. Le comte de Bubna, très inquiet, prit ses dispositions pour l'évacuation de Genève et fit partir ses malades par le lac.

Quelles émotions furent alors celles de nos pères, car que servait d'avoir versé des larmes en entendant le vieux carillon jouer son air du *Cé que l'aino*, d'avoir battu des mains, la cloche se remettant à sonner comme autrefois l'heure de la retraite et de la fermeture des portes, la barque qui portait Genève et sa fortune semblait cette fois proche d'un naufrage dont elle ne reviendrait jamais.

Le Conseil provisoire se décida, le 2 mars, à résigner ses fonctions entre les mains du comte de Bubna, qui accepta cette démission et invita le maire de

Genève (M. Maurice Vagnères ; il avait rendu de grands services à Genève pendant l'occupation française) à reprendre ses fonctions. Le comte de Bubna insista vivement auprès des membres du Conseil provisoire pour qu'ils quittassent Genève, ne voulant pas être responsable des représailles sur leurs personnes si les Français rentraient dans la ville. Comprenant autrement que le général autrichien leur responsabilité, plusieurs résistèrent à ces injonctions. Le syndic Lullin disait : « Laissez-moi, laissez-moi ; je partirai dans le dernier fourgon. » Cédant aux vives instances autour de lui, il se décida et se rendit dans le canton de Vaud. Il tomba malade peu de temps après, ne put jamais se consoler de s'être laissé aller dans cette circonstance à ce qu'il appelait un acte de faiblesse ; l'on a été convaincu dans sa famille que le serrement de cœur qu'il éprouva fut la cause de la maladie qui mit un terme à sa carrière environ vingt-un mois après.

« Tout le monde, dit le syndic Rigaud dans son journal, s'attendait à ce que les Autrichiens évacueraient Genève dans la nuit du 2 au 3. Il n'en fut rien.

« Deux paysans du pays de Gex, soupçonnés d'espionnage, furent fusillés à Genève ce jour-là, par l'ordre du comte de Bubna ; ils résistèrent en marchant dans les rues ; les sous-officiers autrichiens les faisaient marcher à coups de canne.

« Nous vîmes ce triste cortège passer devant l'hôtel de ville.

« On s'attendait à recevoir des obus pendant la nuit ; les Français avaient occupé le bois de la Bâtie ; les façades des maisons dans cette exposition, en particulier l'appartement de mon père (autrefois bâtiment de St-Aspre, aujourd'hui maison de la Caserne).

avaient été en partie démeublés, dans les pièces sur la Treille. (Les habitants se préparaient, s'il l'avait fallu, à se retirer dans les caves.) »

On continuait de transporter par le lac les malades des hôpitaux militaires dans le canton de Vaud.

En attendant, Dessaix s'était établi à Carouge, où il recevait les instructions du gouvernement français par l'entremise du sénateur de Saint-Vallier.

« Vous aurez le gouvernement de Genève, écrit celui-ci à la date du 3 mars. Vous joindrez à votre commandement du Mont-Blanc et du Léman celui supérieur de Genève, lorsque nos troupes y seront rentrées. Je nommerai à Genève un major de place qui commandera provisoirement sous vos ordres et d'après vos instructions, lorsque vous serez dans le cas de vous absenter de la place par suite de vos opérations. »

Les instructions données à Dessaix comme futur gouverneur de Genève sont rigoureuses et témoignent de l'irritation de l'empereur : « Il est important d'avoir cette ville avant l'armistice. Il l'est également d'empêcher que rien n'en sorte. Aussitôt votre entrée dans Genève, faites barrer les routes et couper le lac par quelques barques pleines de soldats et par des canons braqués sur les deux rives du lac, si vous le jugez nécessaire. Il faut empêcher de sortir les chariots, les voitures, les chevaux et les bœufs, mettre un embargo sur tous les bateaux et barques existants dans le port de Genève. — Il est bien important de désarmer la garde nationale et de s'emparer de ses uniformes.....; il faut rendre toute réunion de cette garde impossible..... Partez du principe général que ni hommes ni choses ne doivent sortir du territoire. » Puis le sénateur de Saint-Vallier ajoutait dans une

dépêche du 4 mars : « Je ne me figure pas que Genève résiste à un bombardement ou à des *boulets rouges*. »

Mais ces instructions s'adressaient à un homme au cœur élevé, peu disposé à les exécuter contre une ville que Dessaix, dans ses notes, appelle si recommandable et au bonheur de laquelle il mettait tout l'intérêt dû à l'un des centres de la civilisation européenne, à l'un des berceaux de la liberté.

Il répondit au sénateur qu'il se chargeait de prendre Genève en quarante-huit heures, pourvu qu'il reçût un renfort de 2000 hommes, mais qu'il n'entendait pas bombarder les habitations d'une ville qu'il considérait comme appartenant à sa patrie.

A quoi le sénateur de Saint-Vallier répond naïvement : « Je vous avouerai bien qu'ainsi que vous, je trouve les mesures que je vous avais indiquées un peu trop fortes : on ne peut véritablement pas dépouiller quelqu'un de son habit qui est sa propriété particulière.... Quant au désarmement, je crois que cette mesure doit être mûrie et calculée d'avance.... Je vous envoie demain 300 hommes qui sont bien novices, mais qui, à votre école, seront bientôt de bons soldats. Il est parti ce matin quatre belles pièces d'artillerie qui vont aussi vous rejoindre. »

Les choses allaient bientôt changer de face.

Le 3 mars, tout à coup se présenta à la porte de Genève un parlementaire français : c'était le capitaine Couchaud, qui fut amené à cheval, les yeux bandés, jusque chez le comte de Bubna. Il venait sommer le général autrichien de rendre la ville ; on dit que le comte de Bubna, vexé du ton hautain et des manières peu gracieuses du parlementaire, le reçut fort mal et, quoique décidé à évacuer, ceci le fit rester vingt-quatre heures de plus ; en tout cas il répondit qu'il

demandait un mois pour réfléchir aux propositions qu'on lui faisait. A quoi tiendraient le sort des empires et celui des cités !

Nous pensons, pour notre part, que le général autrichien eut un motif plus sérieux pour faire une telle réponse : il est hors de doute qu'il venait de recevoir de Bâle des nouvelles de l'état-major des alliés qui le rassuraient.

Quoi qu'il en soit, Genève ne fut point bombardée et M. de Bubna, malade, faisait annoncer que la retraite des Français sous peu deviendrait inévitable. En attendant, on ne vivait pas en trop mauvais termes les uns avec les autres.

« Mercredi 9 mars, dit un témoin oculaire ¹, on a appris que le pays de Gex était totalement évacué par les Français. On s'attend que ceux qui sont à Carouge et à la Bâtie ne tarderont pas à en faire autant.

« Jeudi, 12 mars. La batterie de Champel a tué deux hommes aux Français de l'autre côté de l'Arve. Ils s'étaient mis sous le canon par bravade.

« Samedi, 10 mars. M^{me} Favrat (fille du baron Dessaix) a demandé au général Bubna un sauf-conduit pour pouvoir aller à Carouge auprès de son père et de son mari. Non seulement il lui a donné la permission, mais il lui a prêté sa voiture pour aller jusqu'au pont d'Arve, et le général Zechmeister l'y a accompagnée. »

Ce qui avait rendu au comte de Bubna toute sa confiance, c'est la nouvelle que le général Bianchi, à la tête de 50,000 hommes, avait à la fin quitté le gros de l'armée alliée et se dirigeait, au travers de la

¹ A. Rilliet, *Le général Dessaix devant Genève.*

Franche-Comté, vers Lyon, d'où Augereau, toujours en proie à son inertie, ne bougea pas ; certains ont prononcé le mot de trahison, nous ne le prononcerons pas après eux ; toujours est-il que l'armée que commandait Dessaix, tournée par l'ennemi, occupait une position, laquelle était devenue pleine de périls.

Le général Marchand ayant appris, le 22, que les affaires françaises allaient fort mal du côté de Lyon, même que la ville avait été prise, il crut nécessaire de retirer les troupes pour se rallier au mouvement du maréchal ; il écrivit à Dessaix, 22 mars : « Le préfet du Mont-Blanc me fait part ce matin que l'ennemi s'est décidément emparé de Lyon dans la journée d'hier ; dès lors notre position n'est plus tenable, mon projet est de m'établir derrière le Fier.... Il faut tout disposer pour quitter Carouge demain dans la nuit. Nous perdrons tout en voulant tout conserver... »

Dessaix fut désespéré de ces ordres ; il voulait, contrairement à l'avis de Marchand, rester à Carouge en défendant les rives du Rhône, y attendre les troupes venant d'Italie, s'emparer de Genève etc....

Il écrivit aussitôt à son collègue qu'il ne pouvait plus rester à la tête des troupes. Il alléguait, pour quitter l'armée, les fatigues physiques et morales qu'il avait éprouvées et qui, jointes au mauvais état de ses blessures, avaient complètement délabré sa santé.

Dessaix partit pour Chambéry, après avoir remis au général Serrant le commandement des troupes.

La retraite s'effectua le 23 mars. D'abord consternés, puis irrités, les soldats exhalaient leur colère contre Augereau, contre Marchand. Les habitants étaient au désespoir. Un grand nombre suivit les

colonnes portant les sacs des éclopés, soutenant les blessés.

La vieille République de Genève était décidément sauvée.

Nous pourrions presque nous arrêter là, nous n'avons plus que quelques mots à ajouter sur la fin de cette partie de la vie de Dessaix. Le cœur navré, il oublia ses souffrances physiques pour s'adonner, avec une activité et un zèle infatigables, à l'organisation de la résistance. Des compagnies de volontaires se formèrent; des commissions de partisans étaient délivrées, des armes distribuées; on faisait des cartouches; on travaillait jour et nuit à la confection de l'habillement; plusieurs milliers de fusils étaient attendus de Turin. Dessaix rêvait d'attaquer l'ennemi vivement en le prenant à revers, de se porter par Faverges sur Annecy et de reprendre Genève; rêves auxquels les événements se chargèrent promptement de mettre fin. Comment résister à une marée montante, comme celle qui envahissait la France?

Le 10 avril, Dessaix étant à Aiguebelle se décida à l'évacuer pour se porter sur Saint-Jean-de-Maurienne, où la vallée plus resserrée lui permettait une défense plus avantageuse et plus facile. Il mit sa troupe en marche à 11 heures du soir et établit ses avant-postes à Pontamafray.

Les Autrichiens avaient envahi le Dauphiné; le général Serrant ayant été enveloppé par l'ennemi et obligé de se rendre, une convention est faite par laquelle les hostilités cesseront; les troupes françaises occuperont les limites de l'ancienne France et les troupes autrichiennes les limites de l'ancienne Savoie.

Le 11 avril, à 4 heures après midi, un parlementaire se présenta aux avant-postes de Dessaix et

apprit au général que le comte de Bubna désirait avoir, le lendemain, une entrevue avec lui. Pontamafay fut désigné pour cette conférence. Le lendemain, le général de Zechmeister se trouva au lieu et à l'heure indiqués, une indisposition subite ayant retenu le comte de Bubna. Il fit part à Dessaix des événements qui venaient de se passer, de la capitulation de Paris, de la déchéance de Napoléon prononcée par le Sénat, de la défection du duc de Raguse etc., etc., et de la capitulation dont l'un des articles stipulait l'évacuation totale de l'ancienne Savoie.

Dessaix répondit que, faisant partie de la 27^e division militaire, sous les ordres du prince Camille Borghèse qui était à Turin, il devait attendre ses ordres, qu'en attendant il allait évacuer Saint-Jean et se retirer à Thermignon.

Les ordres du prince Borghèse, ratifiant la convention, ne se firent pas attendre, puis arriva la nouvelle de l'abdication de Napoléon le 14 avril à Fontainebleau, d'un gouvernement provisoire, de l'entrée du comte d'Artois à Paris.

Les troupes étant restées dans leurs cantonnements respectifs, le prince Borghèse fit connaître à l'armée, par un ordre du jour, les événements qui venaient de changer les destinées de la France, ainsi que le traité conclu par le vice-roi avec le feld-maréchal de Bellegarde, et ordonna de remplacer la cocarde tricolore par la cocarde blanche et de retirer les troupes au delà des anciennes limites de la France.

Chargé de l'évacuation, Dessaix dirigea sur Turin les troupes avec lesquelles il venait, il y a peu de jours, de remonter la vallée de l'Arve qu'il avait parcourue vingt-deux ans auparavant à la tête de la première compagnie allobroge ; et maintenant, criblé de bles-

sures, couvert d'une gloire acquise sur tous les champs de bataille, l'adversité le trouva non moins résolu qu'au commencement de sa carrière.

Il arriva sans difficulté à son but; les Autrichiens, dont il traversa les cantonnements, ne mirent aucun obstacle à son passage.

« Ainsi, dit Dessaix dans ses notes, se termina au sein des Alpes Cottiennes cette malheureuse campagne qui priva la France d'une de ses frontières naturelles, et qui lui ravit une population brave, loyale et industrielle qui lui avait fourni successivement plus de 50,000 combattants, 800 officiers de tous grades et près de 20 officiers généraux ou supérieurs dont la bonne conduite et la bravoure avaient su leur mériter l'estime et l'amitié des anciens Français. »

Lorsqu'après quatre mois d'une lutte glorieuse Dessaix déposa les armes, la résistance était depuis longtemps terminée. Animé d'un amour chevaleresque pour son pays, il se battait encore, et, comme le dit son biographe, tandis que ceux qui s'étaient gorgés des dépouilles de l'Europe songeaient surtout à mettre en sûreté leur butin, lui, pauvre comme au premier jour, ne pensait qu'à la terre qui l'avait vu naître. Jusqu'au dernier moment il avait déployé, malgré ses souffrances physiques, une admirable énergie qui lui valut de la part des généraux ennemis de nombreux témoignages d'estime et d'intérêt.

Il venait de présider à Chambéry aux derniers détails de l'évacuation, lorsqu'il reçut du général comte de Bubna une lettre qui honore autant celui qui l'a écrite que celui à qui elle était adressée.

« Grenoble, 23 avril.

« Vous m'annoncez, par votre lettre du 27, que vous avez pris la résolution de vous retirer dans vos

foyers ; on ne peut qu'approuver le parti bien naturel que vous avez pris de jouir, au sein de votre charmante famille, des lauriers et de l'estime générale que vous avez acquis. Je suis étonné du doute où vous êtes de ne pas trouver sûreté et protection dans votre patrie : un brave militaire comme vous n'a pas besoin d'égide ; les services qu'il a rendus à son pays suffisent pour le faire aimer et respecter. Comme je viens d'être nommé gouverneur général de la Savoie, du Piémont et du comté de Nice, s'il se présente quelque occasion où je puisse vous être de quelque utilité, vous m'obligerez de ne pas m'oublier. »

A Chambéry, Dessaix reçut les témoignages de l'estime publique de ses concitoyens ; il fut fêté dans un banquet patriotique. Il quitta Chambéry le 27 avril, le 30 il écrivait de Thonon au nouveau ministre de la guerre, général Dupont, pour lui rendre compte de sa glorieuse retraite dans les Alpes Cottiennes, et l'informa de l'état de ses blessures qui le forçaient à prendre un repos nécessaire, étant à peu près perclus des deux bras. « Riche d'honneur et de services, dit sa lettre, je n'ai point acquis d'autres richesses. »

Bubna, en quittant Genève, avait retourné ses goussets : « Voilà, dit-il aux Genevois, tout ce que j'emporte de votre ville. »

LE GÉNÉRAL DESSAIX PENDANT LES CENT JOURS.

De toutes parts, à la suite de l'armée autrichienne, les émigrés étaient rentrés en Savoie, faisant des efforts pour soulever le pays en faveur du rétablissement de l'ancien régime et lui gagner des voix. Les

efforts de la réaction faillirent amener d'irréparables désastres.

Trois individus de Thonon imaginent de compromettre, à l'aide d'une dénonciation signée d'un nom supposé, un grand nombre de citoyens les plus estimés de la ville, en les accusant d'un complot ayant pour but le massacre de la garnison. Heureusement, l'escadron de hussards hongrois qui occupait Thonon avait pour chef un commandant nommé Meindell, aussi humain que brave, qui reconnut la fausseté de l'accusation.

Informé de l'affaire, le général de Bubna donna l'ordre de l'instruire : un grand nombre d'arrestations furent opérées sur les indications des auteurs anonymes de la dénonciation, et les prisonniers, conduits à Genève au milieu des hussards, furent enfermés au bastion de Hollande (anciennes casernes), d'où ils ne sortirent qu'à la nouvelle de l'entrée des alliés à Paris.

C'était le commencement de ce qu'on appela dans le Midi *la Terreur blanche*.

Dessaix écrivait à cette époque : « M. vous fera connaître notre triste et pénible position ; il vous dira que ce n'est qu'au brave commandant autrichien que Thonon doit son existence et un grand nombre de nos concitoyens lui doivent la vie..... Notre pays est perdu s'il retombe sous la domination piémontaise et déjà ses partisans, quoique en très petit nombre, nous accablent du poids de leurs vexations ; ils s'agitent en tous sens pour tromper les autorités sur le vœu réel du peuple, mais un coup d'œil jeté sur la situation de la Savoie suffit pour faire voir de quel côté sont ses véritables intérêts..... Depuis vingt-deux ans, des armées ont été fournies par la Savoie pour consolider

sa réunion avec la France ; il est bien douloureux de penser qu'aujourd'hui tant de sacrifices seront inutiles, et que l'on va peut-être nous abandonner à la vengeance d'un gouvernement ultramontain que depuis des siècles nous avons appris à détester. »

Plaintes inutiles, inutiles efforts. La France devait être diminuée ; on la fit rentrer, sauf quelques légères modifications, dans les limites qui la circonscrivaient au 1^{er} janvier 1792. Le morcellement de la Savoie, opéré par le traité de Paris, mécontenta tout le monde et tous les partis : les émigrés, rentrés en foule à Chambéry, demandaient hautement que la Savoie tout entière retournât à ses anciens maîtres ; le clergé appuyait ouvertement ces prétentions ; les libéraux désiraient l'autonomie ; tous étaient d'accord pour reconnaître que l'état de choses créé par le traité du 30 mars n'était que provisoire.

Dessaix, qui se disposait à se rendre aux eaux d'Aix, se joignit aux députés du Mont-Blanc et se rendit à Paris, malgré les souffrances excessives que sa blessure lui causait, plaider la cause de la Savoie. Il vit M. de Talleyrand et n'en obtint que de fallacieuses promesses. Le vieux diplomate endormit le général Dessaix par de belles paroles.

Le général profita de son séjour à Paris pour protéger, toujours avec la même sollicitude, ses anciens compagnons d'armes, et le comte de Bubna seconda ses vœux avec autant de courtoisie que de déférence.

La première restauration des Bourbons, malgré ses fautes, montra, il faut le dire, une modération relative.

Dessaix fut compris dans une promotion de chevaliers de Saint-Louis. Il se rendit de Paris à Thonon, où il séjourna quelques mois avec l'autorisation du

ministre de la guerre ; vers la fin d'octobre, il se rendit à Chambéry où il passa l'hiver, toujours en activité de service, mais sans commandement ; c'est là que vint le surprendre l'étonnante nouvelle, le 5 mars 1815, que Bonaparte avait quitté l'île d'Elbe, puis qu'il avait débarqué à Cannes et s'était jeté dans les montagnes de la Provence.

Les hautes puissances réunies en Congrès à Vienne déclarèrent alors solennellement que Bonaparte, *en rupture de ban*, s'était constitué le perturbateur du repos public, qu'il ne se trouvait plus sous la protection des lois et qu'elles entendaient maintenir intact le traité de Paris.

En attendant, Bonaparte marchait sur Lyon à travers les montagnes ; les larmes nouvelles et le sang qu'il se préparait à faire verser à la France, l'histoire le dira.

Dessaix rejoignit à Lyon l'empereur qui y entra le 10 mars, à 7 heures du soir, au milieu des acclamations populaires, tandis que le comte d'Artois, après de vaines tentatives de résistance, s'était enfui seul et abandonné. Ce que le peuple, on peut le dire avec le biographe de Dessaix, saluait dans Napoléon, ce n'était pas l'empire avec son faste insultant, ses titres pompeux, son despotisme militaire et policier, c'était l'homme qui représentait les idées nouvelles, opposées à celles d'une société ancienne représentée par les Bourbons.

Toutefois, cédant, assurément contre sa volonté, à un courant d'idées opposé à toutes ses aspirations, — car, ainsi qu'on l'a fait justement observer, jamais le mot de liberté n'eut rien de commun avec le nom de Napoléon, — il se vit contraint de faire des concessions libérales ; à Lyon, il déclara abolie l'œuvre

législative des Bourbons, prononça la dissolution de la Chambre des Pairs et convoqua les collègues électoraux à Paris pour y former une Assemblée du Champ de Mai et s'y occuper de la revision des Constitutions impériales.

Comme nous le verrons plus tard, il fut contraint d'aller plus loin encore, concessions arrachées par la force des circonstances, qui n'auraient jamais fait du pouvoir reconquis pendant les Cent jours qu'un gouvernement éphémère.

L'empereur quitta Lyon le 13 mars, après avoir nommé Dessaix gouverneur, chargé en même temps du commandement de la 19^{me} division militaire.

Les fonctions de Dessaix étaient loin d'être une sinécure : « Je suis accablé de besogne et je passe la plus grande partie de mes nuits au travail, » écrivait-il, le 21 mars, à sa fille, la baronne Breissand ; il ajoutait :

« Tout va bien, ma chère Constance ; l'empereur a dû entrer ce soir ou ce matin à Paris, où il est attendu par tout le monde... L'enthousiasme est à son comble. Une personne, qui est partie de Paris le 14, m'a dit qu'à la nouvelle du débarquement, toute la ville frémissait dans l'attente, qu'on ne se gênait pas pour manifester hautement sa joie, qu'on buvait partout à la santé de l'empereur. Les vils et méprisables brigands qui voulaient nous opprimer si cruellement, qui avaient fait arrêter un si grand nombre de bons et braves habitants de Thonon, doivent être bien honteux du peu de succès qu'ils ont obtenu. Embrasse bien le cher papa pour moi, dis-lui que nos vœux seront comblés, et que les prières qu'il a adressées au Ciel pour qu'il daigne avoir pitié de nous ont été exaucées. Le drapeau tricolore ne tardera pas à flotter

à Thonon. Pour cette fois, j'espère que l'on conviendra que les prêtres ont, en général, justifié la mauvaise opinion que leur conduite nous avait inspirée. Ils ont bien fait voir qu'ils n'avaient d'autre désir que de nous dominer et nous faire payer les dîmes, etc. »

Dessaix était alors en proie à toutes les illusions du premier moment; on verra comment il dut plus tard forcément en rabattre; l'armée n'existait pour ainsi dire pas, et depuis la chute de l'empire la réaction avait mis le temps à profit pour travailler les populations. Lyon fut déclaré en état de siège.

Un coup de la plus extrême audace pouvait seul sauver Napoléon dans la crise désespérée des Cent jours; la chose même est douteuse. L'empereur ne sut pas s'y décider; il hésita, il temporisa, il crut par des ménagements se faire accepter de l'Europe coalisée; erreur profonde, l'Europe était en armes, les souverains l'avaient mis hors la loi; entre eux et lui la lutte était à mort.

De plus, sous la pression des circonstances, le 22 avril, fut publié l'*Acte additionnel aux Constitutions de l'empire*; le titre était de Napoléon, titre malheureux; de fait, l'Acte additionnel était une Constitution nouvelle, libérale et démocratique, œuvre de Benjamin Constant. Le nouveau régime libéral qui cherchait à s'établir en France, malgré la formidable coalition européenne, rencontrait à l'intérieur des ennemis irréconciliables. Tandis que le parti républicain, écrasé au 18 brumaire, se ralliait ardemment à l'Acte additionnel, l'ancienne noblesse et le clergé poussaient ouvertement à la révolte. Le symptôme dominant était, d'ailleurs, le manque de confiance; une invincible force d'inertie arrêta les préfets, les ordonnateurs, ceux qui devaient organiser les armées.

Les troupes étaient à peine habillées, les gardes nationales n'étaient même pas armées. Les rapports de Dessaix et les lettres de Suchet appelé au commandement de la province accusent constamment cet état de choses.

« J'ai l'honneur de vous prévenir de mon arrivée à Chambéry, écrit Dessaix le 25 avril, et je m'empresse de vous transmettre les observations que me suggère la situation actuelle des choses. Une classe d'hommes irréconciliables avec les idées libérales s'agite dans tous les sens pour empêcher l'élan de la nation, surtout parmi les habitants des campagnes, où leur influence est plus grande en raison de l'ignorance du peuple; les perfides suggestions de ces ministres tendent surtout à provoquer la résistance à l'appel fait aux militaires ou à la désertion. C'est avec regret que je suis forcé d'avouer que leurs manœuvres ne sont pas sans effet et que beaucoup de jeunes gens rappelés échappent à la loi. L'influence des prêtres serait moins active, si la présence de quelques troupes en imposait aux éternels ennemis du chef de l'Etat. Aussitôt que j'en aurai à ma disposition, je prendrai les mesures commandées par les circonstances. »

La guerre devenait imminente. Le maréchal Suchet vint prendre possession de son commandement, le 25 mai. Bien supérieur à Augereau, Suchet était un chef actif et avisé; il jugea tout de suite la situation comme très grave.

À peine arrivé à Chambéry, le maréchal signale aux ministres de la guerre et de l'intérieur le mauvais esprit qui anime le clergé. « Les prêtres ont refusé de chanter le *Salvum fac imperatorem*; ils méritent, ajoute-t-il, un regard sévère de l'empereur. » Plus

loin : « L'esprit de ce département est bien différent de celui de l'Isère. Les campagnes sont travaillées par les prêtres pour retourner sous la domination du roi de Sardaigne et éviter la guerre. Cette circonstance offre du danger à faire manœuvrer cette garnison dans les montagnes. »

La correspondance de Suchet n'est, de plus, qu'un long cri de détresse au sujet du pitoyable état de son armée. Néanmoins la guerre encore une fois devient imminente, et c'est dans ces circonstances qu'il fallut l'entreprendre, car, le 12, l'armée reçut l'ordre de l'empereur de suspendre toute communication avec l'étranger.

Le général Maransin, sous les ordres de Suchet, reçut l'ordre de s'établir à Châtillon-Michaille avec deux bataillons et d'envoyer à Versoix trois compagnies de grenadiers et un escadron de dragons, tandis que le général Dessaix se portait à Saint-Julien avec le 53^{me}, un escadron de dragons et six bouches à feu. Ces mouvements amenèrent quelques déserteurs piémontais et forcèrent les troupes qui étaient en Chablais de se retirer dans les montagnes.

Cependant les troupes françaises allaient avoir à combattre un ennemi infiniment redoutable, vu qu'on apprit que le général Frimont, commandant l'armée autrichienne en Lombardo-Vénétie, s'était mis en mouvement dès les premiers jours de juin, avec 54,000 hommes en deux colonnes : celle de droite, 38,000 hommes, se dirigeant par le Simplon sur St-Maurice en Valais ; celle de gauche, 15,000 hommes, sur Turin et le Mont-Cenis pour se réunir à l'armée sarde. Avant de combattre, la position était en quelque sorte déjà désespérée.

Suchet, à cette nouvelle, fut obligé de changer son

ordre de campagne; le général Dessaix porta le général Montfalcon sur Bonneville et, apprenant que les Piémontais occupaient encore Carouge, il s'empara lui-même de cette ville, attendu que les Suisses avaient manqué aux stipulations du traité du 30 mai en n'y tenant pas eux-mêmes garnison. Les bacs et les ponts de l'Arve avaient été détruits : Dessaix fit rétablir celui d'Etrembières, ses ordres portant de chasser l'ennemi du Chablais et de reconnaître les mouvements des Autrichiens qui arrivaient à marches forcées.

Dessaix lança sur Thonon, le 20 juin au soir, le colonel Bochaton avec deux compagnies d'élite, 20 dragons et une pièce de six pour déloger l'ennemi et lui couper toute retraite ; l'ennemi, c'étaient les Piémontais : « Nous sommes dans notre patrie, nous venons la délivrer. »

Les Piémontais n'occupaient pas Thonon, mais le pont de la Dranse qui était encombré de quatre barricades, derrière lesquelles étaient retranchés quelques pelotons du régiment de Montferrat. « Arrivé à Thonon à 7 heures et demie du matin, dit le colonel Bochaton, et instruit que l'ennemi occupait le pont de la Dranse, je n'ai pas voulu m'y arrêter, ni profiter des rafraîchissements que les braves amis de Thonon nous offraient avec profusion ; j'ai marché droit au pont que j'ai été reconnaître. Ayant vu l'ennemi derrière la barricade, je lui ai fait tirer un coup de canon ; les voltigeurs se sont élancés au pas de charge au cri de *Vive l'empereur!* et ont franchi dans un instant et sans un coup de fusil les quatre barricades du pont. L'ennemi a pris la fuite. Les sapeurs et grenadiers ayant jeté toutes les pièces de bois et les pierres dans la Dranse, le détachement du 18^e dragons a pu déboucher du pont ; j'ai ordonné à l'officier comman-

dant de pousser vivement l'ennemi ; il l'a atteint au Clos d'Aulph à Amphion, tout a déposé les armes. Nous avons pris 5 officiers, 7 sergents, 12 caporaux, 85 soldats et 1 tambour. Ce qui se trouvait à Evian, averti à temps par les soins des prêtres, s'est échappé et file sur Saint-Gingolph, où je vais le suivre. »

Lorsque le brave Bochaton, après avoir fait prendre quelque repos à ses soldats dans sa ville natale, quitta Evian à 1 heure après midi pour suivre les ennemis, il trouva, en avant de la Tour ronde, les voltigeurs du 42^e aux prises avec la tête des colonnes autrichiennes, et si Bochaton et sa troupe soutinrent bravement le choc et tuèrent une soixantaine d'hommes à l'ennemi, ils eurent aussi bon nombre de tués et de blessés, notamment parmi les officiers.

Dessaix se rendit lui-même à Thonon et à Evian pour juger de l'état des choses et, voyant l'impossibilité d'obtenir des renforts, voyant la nature du pays qui ne présente pas une seule bonne position militaire de Saint-Gingolph à Annemasse, il rappela Bochaton qui arriva à Annemasse au moment où les Autrichiens entraient à Evian ; ils occupèrent Thonon le 24.

En prévision de l'arrivée des Autrichiens à Genève, Dessaix songeait à se fortifier à Carouge ; afin de mieux relier ses mouvements avec ceux de la position Maransin, qui occupait le pays de Gex, il avait fait établir un bac sur le Rhône, communiquant du Petit-Lancy à Aïre.

Mais, sur ces entrefaites, des événements de la plus haute gravité s'accomplissaient dans les plaines de la Belgique.

Le 21 juin, une dépêche du prince Joseph au maréchal Suchet annonça une grande victoire de l'em-

pereur à Ligny, des milliers de prisonniers, Wellington et Blücher séparés. Ce n'était là qu'une partie de la vérité; elle vint plus tard, en son temps; le maréchal apprit le vrai désastre de Waterloo le 25; il réunit les généraux, les informa de la défaite de l'empereur, de son retour à Paris, de son abdication, de l'attitude des Chambres qui avaient repris le pouvoir souverain. La guerre était virtuellement finie, toute résistance de la part du parti de l'empereur ne pouvait plus être que courte et illusoire.

Genève éprouva pendant les Cent jours de très vives alarmes. Devenue partie intégrante de la Confédération, ce qui semblait assurer son indépendance, un corps de troupes suisses vint l'occuper le 1^{er} juin, au milieu de l'enthousiasme indescriptible de la population. Tout ceci n'empêchait pas que, en face des éventualités, des gens prudents ne jetassent encore des regards inquiets sur l'avenir; le journal du syndic Rigaud nous en donna l'idée :

« Le 6 février, les Suisses nous avaient quittés (un bataillon composé de Vaudois). Nous sentions vivement tout le bonheur que l'avenir semblait nous promettre, lorsque, le 7 mars, une lettre du comte de Bubna à M. le premier syndic Lullin lui apprit le débarquement de Napoléon au golfe Juan et les dispositions supposées de sa marche sur Grenoble.

« Un courrier fut immédiatement expédié pour porter ces nouvelles à Zurich.

« Le 12, on plaça des *voyants* aux portes, pris sur tout entre les membres du Conseil Représentatif.

« Le 13, on apprit l'entrée de Bonaparte à Lyon.

« Le 17, arrivèrent du canton de Vaud deux bataillons et deux divisions d'artillerie, sous les ordres du colonel Guiguer et du lieutenant-colonel Burnat,

de Vevey. Le passage eut lieu par Versoix, malgré une protestation des agents français.

« Dès le 18, le nombre des postes fut considérablement augmenté. Le même jour toutes les milices genevoises, officiers, sous-officiers et soldats, réunis autour des drapeaux, prêtèrent serment de fidélité au gouvernement et à la patrie. Beaucoup de jeunes gens avaient offert leurs services pour des patrouilles extérieures de nuit, à pied ou à cheval. J'étais du nombre, je n'avais alors que le grade de sous-lieutenant.

« Le 16 mars, je faisais un de ces services de nuit commandant des patrouilles qui circulèrent la plus grande partie de la nuit ; j'étais rentré à l'ouverture des portes et étais venu me coucher. Je n'oublierais jamais l'impression que j'éprouvai lorsqu'à mon réveil ma femme m'apprit la défection du maréchal Ney ; le baron Capelle, arrivé la veille à Sécheron, en avait apporté la nouvelle.

« On se rapelle que Ney, en prenant congé de Louis XVIII, avait protesté de son dévouement, dans les termes les plus énergiques ; on lui avait même attribué cette phrase « qu'il ramènerait Bonaparte à Paris dans une cage de fer. »

« Après la défection de Ney et de son armée, il était évident que Napoléon allait arriver à Paris et remonter sur le trône impérial. La conséquence immédiate était la guerre générale, c'est-à-dire une guerre d'extermination ; si Bonaparte avait quelque succès, le sort réservé à Genève n'était pas douteux.

« Il s'agissait pour Genève de s'organiser contre une attaque possible ; le Conseil militaire fut chargé dès le 6 mars :

« 1^o Des mesures à prendre pour résister à une attaque nocturne ;

« 2^o De l'organisation d'un corps d'artillerie de 300 hommes ;

« 3^o Des moyens de mettre la milice en état de défendre la place.

« Avril. Le congrès de Vienne avait décidé que Genève formerait un nouveau canton. Les communications de Genève avec la Suisse par Versoix avaient été assurées par de nouvelles stipulations. La libre administration avec les mandements avait été également garantie.

« Le retour de Bonaparte avait mis en question notre existence ; nous avons vu si longtemps victorieuses ces aigles qui avaient en quelque sorte volé du golfe Juan à Paris, que les décisions du congrès paraissaient à bien des gens d'une exécution très problématique.

« En attendant, il s'agissait de s'occuper d'une manière efficace de défendre la ville. Le Conseil d'Etat, en vertu de ses pleins pouvoirs, nomma M. le conseiller Pictet de Rochemont commandant de la force armée genevoise, avec droit de nommer des officiers, charge qu'il conserva jusqu'à l'arrivée du colonel de Sonnenberg, de Lucerne, qui eut lieu le 26 avril 1815.

« Tout s'organisait en Suisse pour une défense efficace du pays. A Genève le zèle des milices était extrême ; M. le colonel de Sonnenberg, aidé de son chef d'état-major, le colonel Auguste Bontems, ayant pour aides-de-camp MM. Schumacher, depuis avoyer de Lucerne, et M. Elisée Massé, déploya un zèle et une activité remarquables.

« Le 1^{er} mai, il s'adressa à M. Saladin, amiral de la navigation, pour avoir une barque bastinguée, afin d'avoir une communication avec la Suisse, indépendamment du passage de Versoix. Cette mesure était

motivée par l'arrivée de troupes françaises dans le pays de Gex. Il fut même établi deux barques qu'on plaça sous le commandement de M. Kunkler-Rigaud, ancien officier de marine ; il n'en fut fait d'ailleurs aucun usage.

« M. le colonel fribourgeois Vonderweid, brave et excellent militaire, avait été chargé par M. de Sonnenberg de la défense la plus difficile, celle du côté de Saint-Gervais. Il fit couper toutes les haies à 18 pouces et abattre les clôtures à la distance de 100 toises de ce côté de la ville. M. de Sonnenberg avait organisé pour le cas d'alerte, dans chaque compagnie, un piquet composé d'un officier, un sergent, un caporal, dix hommes sûrs et des surnuméraires, avec deux ordonnances. Chaque homme devait être pourvu de vingt cartouches à balle. Au premier cri d'alarme, chaque piquet devait se porter sur le bastion qui lui était assigné.

« J'étais commandant du piquet qui devait se rendre au Bastion bourgeois. Le colonel nous fit donner plusieurs alertes ; il tenait constamment les milices en haleine.

« Les Français se rapprochèrent de Genève, le 16 juin ils occupèrent Carouge ; il n'y eut pas d'hostilités.

« Le Faucigny et le Chablais furent occupés par eux. L'armée suisse avait été renforcée des régiments capitulés au service de France, rappelés dans leur patrie par la Diète.

« Les communications avec la France devenaient chaque jour plus difficiles. Le 20 juin elles furent entièrement interrompues. Un ouvrage en gabions, fait du côté de Genève, interrompait la communication du pont de pierre sur l'Arve ; des factionnaires suisses et français, placés des deux côtés, échangeaient souvent

quelques paroles. La question ordinaire des Français était : « Les Rouges sont-ils arrivés à Genève ? » Ils paraissent redouter le voisinage de ces braves des régiments capitulés.

« On fut informé à Genève qu'une colonne de 54,000 hommes, qui fut portée ensuite à près de 70,000, avait traversé le Simplon et arrivait à marches forcées. Les Autrichiens sortirent des défilés du Valais avant que l'ennemi s'en fût emparé.

« Les avant-postes se rencontrèrent près de Meillerie ; il y eut, le 22 juin, une affaire sur la route qui borde le lac ; l'avantage resta aux Autrichiens. Les corps morts furent jetés dans le lac. Le Faucigny et le Chablais furent évacués peu après par les Français.

« Le 21, le maréchal Suchet était arrivé à Carouge. On était constamment sur le qui-vive ; chaque soir, tout était préparé pour le cas d'une alerte.

« J'occupais l'appartement au rez-de-chaussée de notre maison (de la caserne) et je m'attendais chaque nuit à entendre la générale ; une ordonnance voulait qu'aux premiers trois coups de baguette, les hommes armés et munis de cartouches à balle se rendraient sur leurs places d'armes. En cas de générale, les militaires seuls devaient paraître dans les rues et y observer *le plus grand silence*.

« Le 25 au matin, la nouvelle de la bataille de Waterloo se répandit à Genève. Cette victoire fut aussitôt saluée par une salve d'artillerie et proclamée dans toute la ville par M. Henri Kunkler, adjudant fédéral. »

Genève était cette fois décidément sauvée ; nous reprenons le récit de la vie du général Dessaix.

Les Autrichiens entraient à Genève le 27 juin, avec des forces infiniment supérieures à tout ce que les

Français auraient pu leur opposer. Le lendemain matin, Dessaix se rendit sur le pont de Carouge à une entrevue qui lui était demandée par le feld-maréchal-lieutenant comte de Crenneville. Ne croyant pas pouvoir lutter contre des forces trop supérieures, et ne voulant pas exposer au pillage et à l'incendie le pays qu'il occupait, Dessaix souscrivit à une convention en vertu de laquelle les troupes de sa division durent se retirer sur la portion de la Savoie laissée à la France ; il transféra son quartier général à Saint-Julien.

Dans cette conférence, le général de Crenneville dit à Dessaix, en présence d'un grand nombre d'officiers :

« Général, nous avons donné les ordres les plus exacts pour que vos propriétés et celles de votre famille soient respectées ; c'est un devoir que nous remplissons à votre égard, et que vous a mérité votre conduite franche, loyale et désintéressée dans notre pays et dans tous ceux que vous avez parcourus, où vous avez constamment maintenu la discipline, protégeant toujours les personnes et les propriétés. »

Le général Frimont s'avança en France sur trois colonnes : la première passa le Rhône à Genève et marcha sur Gex pour déboucher sur Saint-Claude et Mâcon ; la seconde, arrêtée par le fort de l'Ecluse, prit la rive gauche du Rhône ; elle devait passer le fleuve vers Nantua et Pont-d'Ain ; enfin la troisième, sous Bubna, prit la route de Chambéry à Lyon par les Echelles. Le 1^{er} juillet, les troupes autrichiennes attaquèrent les postes du Jura, notamment la Faucille ; Dessaix envoya deux forts détachements, le passage fut énergiquement défendu, les Allemands perdirent beaucoup de monde, mais le passage voisin des Rousses ayant été forcé, les Français durent céder et se replièrent sur Nantua.

Pendant l'attaque de la Faucille, un régiment autrichien fut détaché contre le fort de l'Ecluse et parvint, après un combat opiniâtre, à emporter la redoute extérieure dont on l'avait couvert ; les Autrichiens perdirent 200 hommes. Dans la journée suivante, le bombardement commença ; le 6 au matin, le magasin à poudre sauta et le brave capitaine Madelaine, commandant l'artillerie du fort, enseveli sous les décombres avec 32 hommes, par un hasard inespéré fut retiré seul vivant. Le fort démantelé tomba aux mains des Autrichiens, après avoir reçu plus de 100 obus.

Le capitaine Madelaine, qui s'était fixé à Montreux, y est mort il y a peu d'années.

Dès ce moment, la retraite de l'armée française dans l'ouest devint une suite d'escarmouches ressemblant plutôt à une déroute, pendant laquelle on voit Dessaix exaspéré se livrer à toutes les illusions bonnes dans sa jeunesse, aujourd'hui hors de cause, et écrire au maréchal Suchet :

« Vous avez dans votre corps d'armée un très grand nombre de braves, qui sauront s'ensevelir sous les ruines de la patrie, ou la sauver. Nous ne pouvons pas vivre sans l'honneur, et la mort est mille fois préférable au sort affreux qui nous attend. Donnez vos ordres positifs, et ils seront à l'instant exécutés. Les suppôts du royalisme ont bien pu établir une Vendée ; si vous ordonnez, une *Lyonnaise* en faveur de Napoléon II ou de la République sera de suite levée, le tocsin sonnera partout, et la France sera sauvée. »

Ou bien, s'adressant à ses soldats, dans les rangs desquels la désertion se mettait :

« Soldats et gardes nationales de la 23^e division ! Vous resterez dans le chemin de l'honneur : le mau-

vais exemple ne sera point contagieux pour les vétérans de la gloire!

« La patrie a plus que jamais besoin de ses enfants. Elle a éprouvé des revers, mais elle nous reste, elle nous seconde et nous contemple : ah ! lorsque bientôt, affranchie et vengée, elle distribuera des palmes à ses enfants, comment soutiendrait-il ses regards, ce fils ingrat qu'aurait au jour de l'épreuve découragé le souffle passager du malheur ! »

Ce jargon révolutionnaire, d'un autre temps, tomba dans le vide et demeura sans écho ; les peuples n'éprouvaient plus que la lassitude et le dégoût.

L'histoire a ses exigences implacables ; le monde sera trompé, dit le proverbe ; il ne le sera pas éternellement ; malheur à celui qui l'aura abusé trop longtemps, malheur à l'homme qui n'aura été entre les mains de Dieu qu'une verge de châtiment.

L'exil et la mort devaient être le sort de celui qu'on a surnommé l'homme du destin.

Le 8 août au matin, Napoléon montait à bord du *Northumberland*, qui l'emmena vers son île lointaine, d'où il ne revint pas vivant ; peu de jours après, l'armée de la Loire était licenciée, Dessaix faisait ses adieux, ses derniers adieux à ses braves troupes qui avaient « su allier la valeur à la discipline la plus sévère. »

DERNIÈRES ANNÉES DU GÉNÉRAL DESSAIX.

Avec le licenciement de l'armée de la Loire, la carrière active de Dessaix est terminée. Il semble qu'à des années d'agitations et de labeurs ont succédé ces années de tranquillité, ces années de recueillement qui accompagnent la fin de la vie ; mais il est des

existences pour lesquelles le repos n'existe jamais, et le ciel du général allait être bien troublé encore : une longue série de persécutions empoisonnèrent ses jours. On en était à ce moment qu'on a appelé *la Terreur blanche* ; le gouvernement de la restauration, comme tous les gouvernements qui se sentent faibles, crut prouver sa force en montrant qu'il ne savait ni pardonner, ni oublier ; aveuglement fatal destiné à être payé fort cher. Ney et Labédoyère furent fusillés ; le général Mouton-Duvernet, un des meilleurs camarades de Dessaix, éprouva le même sort.

Dessaix s'était retiré à Ferney-Voltaire ; ses fidèles aides-de-camp, le commandant son frère, les capitaines Naz et Mouthon, partagèrent sa retraite ; mais les vexations odieuses (nous espérons que la chose est exagérée) que lui fit éprouver le colonel de Sonnenberg, commandant le contingent suisse qui formait la garnison de Genève, le décidèrent à se placer sous la sauvegarde des généraux autrichiens et à rentrer en Savoie ; le comte Frimont et ses lieutenants s'empresèrent de le couvrir de leur protection, et lui témoignèrent le respect dû à la bravoure et au malheur.

Autorisé à habiter la Savoie une partie de l'année, le général Dessaix, tout en gardant son domicile légal à Ferney, s'établit près de Thonon, dans la petite propriété de Marclaz, héritage de sa mère et dot¹ de sa fille, la baronne Breissand, avec laquelle il vécut entouré de ses trois petits-enfants.

La position des anciens officiers savoisiens au service de la France était fort triste. Ceux qui étaient restés en France, mis en surveillance, étaient envoyés de

¹ Le général Dessaix avait promis 100,000 fr. de dot à chacune de ses filles ; il fut toujours hors d'état de les leur payer.

résidence en résidence avec la demi-solde. Ceux qui rentrèrent en Savoie demeuraient soumis à une surveillance plus humiliante encore : ils devaient se présenter tous les huit jours devant le commandant de place de la province.

Dessaix cultivait paisiblement son jardin, vivant dans l'isolement le plus complet, quand, dans la nuit du 20 au 21 mai 1816, il fut soudain arrêté avec des précautions extraordinaires, conduit en poste à Turin et jeté dans la forteresse de Fenestrelle.

Prévenu à minuit de l'arrestation de son frère, l'avocat Aimé Dessaix part en toute hâte de Thonon avec les deux filles du général, la baronne Breissand et la baronne Favrat, pour implorer le roi Victor-Emmanuel I^{er} qui se trouvait aux eaux d'Aix. Après bien des démarches, une audience est accordée. Les filles du général se jettent éplorées aux pieds du roi ; il reste froid et réservé et ne veut rien promettre.

On n'a jamais su le motif réel de l'arrestation du général Dessaix. Y eut-il des dénonciations calomnieuses ? fut-il arrêté à la suggestion de deux royalistes violents et fanatiques, Donnadiou et Canuel, qui exerçaient une répression fougueuse à Grenoble et à Lyon ? le gouvernement sarde soupçonna-t-il Dessaix de prendre part à une vaste conspiration qui hantait son imagination effrayée ? Toutes ces causes peuvent être invoquées.

Mis d'abord au secret, puis rigoureusement confiné dans une chambre du fort, le général souffrit beaucoup pendant sa captivité ; il tomba malade, ses blessures se rouvrirent ; il passa ainsi trois mois ! Dans les lettres qu'il écrivait à sa fille Constance, il lui recommande, dans des termes touchants, les soins à donner à l'éducation des enfants et il n'oublie pas les

recommandations relatives aux travaux à faire dans la propriété.

Tandis que ses frères, l'avocat et le médecin, étaient en instance, l'un à Turin, l'autre à Paris, pour obtenir son élargissement, son vieux père, le proto-médecin, lui écrivait la lettre suivante, dont nous croyons devoir citer quelques passages émouvants par leur sérénité :

« Fallait-il, mon cher enfant, qu'à mon âge, touchant à la fin de ma carrière, je fusse encore en proie aux maux les plus grands ! J'en remercie le Seigneur, je bénis son saint nom, je sens dans mes plus vives afflictions s'affermir mes espérances. Ce n'est pas en vain que j'étais réservé à de si rudes épreuves : le Dieu des consolations, dont j'ai si souvent éprouvé les bontés, me fait acheter à un prix bien léger un bonheur incalculable autant dans sa durée que dans son intensité. On ne peut prétendre à cette jouissance sans avoir ici-bas fait bien des sacrifices ; mais réjouissons-nous, mon fils, car tous nos maux passeront comme l'ombre journalière, et le soleil de la Justice ne s'obscurcira jamais. Renforcés par les sentiments qu'inspire notre sainte religion, joignons les vertus morales aux vertus chrétiennes. Il nous est permis de recourir à une saine philosophie aussi : fille du Ciel, elle est l'étude de la Sagesse. A cette école, nous apprenons à souffrir à l'exemple de Socrate et de tant d'autres, sans nous plaindre de l'injustice des hommes.....

« Je sens s'alléger le poids de ma douleur en pensant qu'il vaut infiniment mieux souffrir dans l'innocence que de triompher dans le vice. Cette douce perspective se présente à moi quand je me rappelle que, dans tous les postes importants où vous avez été

appelé, en Italie, en Espagne, Hollande, Allemagne, Pologne, Russie, Prusse, toujours et dans tous les lieux vous ne vous êtes jamais écarté des voies de la justice et de l'honneur. Ce que j'exprime ici, je ne le tiens pas de vous ; votre modestie me plaît....

« Tranquillisez-vous, la justice vient lentement quelquefois, mais tôt ou tard elle arrive. Confions-nous en Celui qui est le refuge des persécutés ; je ne passe pas une heure sans l'invoquer pour mon fils que j'aime tant. Sensible à mes gémissements, le Dieu de bonté écoutera ma prière ; endurons nos peines pour acquitter notre dette, pour sa gloire et notre satisfaction ; et viendra le temps où nous le bénirons ensemble. Mes jours sont à leur fin ; j'espère qu'il m'en restera un où j'aurai le doux plaisir de vous serrer entre mes bras : nous oublierons tous nos malheurs ; nous confondrons nos sentiments avec tous ceux de la famille pour ne penser qu'à notre délivrance, *in exitu Israël*. Nous louerons le Seigneur ; mais il ne faut pas retourner en Egypte. *Valete*. — Votre tendre père, DESSAIX, D. M. »

Le lendemain du jour où il recevait cette lettre, le général vit s'ouvrir les portes de sa prison, sans qu'il ait été seulement jamais question de lui dire pourquoi il y avait été mis. Le colonel Farre, arrêté en même temps que le général Dessaix, fut élargi et reprit la route de Thonon, pendant que le général, mis en surveillance, était envoyé à Verceil avec résidence forcée. Deux mois après, il était entièrement libre.

Depuis sa libération de Fenestrelle et son retour de Verceil, le général vécut dans une profonde retraite. Retiré à Marclaz, il s'adonne à la vie champêtre, ne quitte plus sa charrue, se fait recevoir de plusieurs sociétés d'agriculture, correspond avec elles, étudie

de nouveaux procédés de culture et tombe dans un si profond oubli que la Biographie Michaud le fait mourir vers 1825, ce qui n'était pourtant point le cas.

La révolution de 1830 jeta comme un dernier rayon sur les jours du vieux soldat, en réchauffant pour un instant ses aspirations libérales. Les survivants de l'énergique génération de 1792 croyaient à une lutte contre la coalition, et les vétérans des guerres de la liberté se montrèrent prêts à voler encore une fois aux frontières.

Dessaix, si oublié de ses contemporains, ne l'était pas de ses amis, et peu de jours après la révolution de juillet, le bruit courut dans les journaux de Paris qu'il venait d'être appelé au commandement supérieur des départements de l'Est.

Ceci rappela l'attention sur le nom de Dessaix, et la garde nationale de Lyon, qui voulait avoir à sa tête un homme inspirant toute confiance dans le cas d'une nouvelle invasion, le désigna à une grande majorité au choix du gouvernement pour les fonctions de général de la garde nationale lyonnaise. Lafayette, qui commandait toutes les gardes nationales de France, fit l'accueil le plus sympathique à cette désignation, et le roi Louis-Philippe, par ordonnance du 12 novembre, le nomma commandant supérieur de la garde nationale de Lyon. Dessaix hésita un instant, puis s'excusa par une lettre fort digne :

« Ma santé extrêmement altérée, dit-il, et une blessure rouverte qui m'a fait beaucoup souffrir, m'empêchent de me rendre à Lyon pour occuper la place honorable à laquelle j'ai été appelé par la bonté du meilleur des rois. J'en éprouve beaucoup de regrets; mon manque absolu de fortune met aussi un grand obstacle à ce qu'il me soit possible d'occuper des fon-

tions gratuites, qui dans une grande ville exigeraient beaucoup de représentation et autres frais que je n'aurais pu couvrir. »

La révolution de juillet avait réveillé les aspirations françaises du parti libéral en Savoie ; le gouvernement sarde, comme s'il avait craint de laisser pénétrer jusqu'aux bruits du dehors, redoublait de vigilance ; les journaux français étaient interdits, les garnisons furent doublées. Le 27 avril 1831, Charles-Albert succédait au roi Charles-Félix ; son avènement fut salué avec joie par les populations, le nouveau souverain passait pour avoir des aspirations libérales. Les espérances que donnait le nouveau régime ne se réalisèrent pas ; à un gouvernement autoritaire et ultramontain en succéda un autre de même nature. La correspondance du général devient alors craintive, il ne s'exprime plus qu'à mots couverts, se plaint des proscriptions nouvelles, fait mettre ses lettres à la poste à Ferney, va souvent même les écrire dans cette localité.

« Les ordres les plus précis, écrit-il, sont donnés pour empêcher l'introduction et la circulation des papiers politiques de France ; tous rassemblements sont défendus ; interdiction même du divertissement innocent du tir à l'oiseau. Personne heureusement n'a été arrêté à Thonon ; j'ai vu le commandant, qui m'a dit être fort content de la tranquillité de la province..... »

La position du général devait être fort triste : « Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez, écrit-il le 26 décembre 1833 à un ami, je vous prie de m'en faire parvenir le plus tôt et le plus souvent possible ; vous obligerez beaucoup un pauvre ermite qui ne sait rien sur les événements

politiques que ce que vous avez la bonté de lui annoncer. »

En février 1834 eut lieu la fameuse tentative de Mazzini sur Annemasse ; le général en disait : « Les mouvements sur la frontière du Faucigny et de Genève sont tous terminés ; il vaudrait beaucoup mieux que l'on n'eût pas pensé à les opérer. »

Du fond de sa retraite le général aimait à suivre de loin la carrière parcourue par ses anciens amis qui étaient restés dans la politique active. Il appelle Dupont de l'Eure « son ancien et bon ami. »

Le 11 avril 1834 il écrit : « Je connais beaucoup le duc de Broglie, démissionnaire du ministère ; il est venu plusieurs fois me voir à Ferney, lorsque j'y étais établi ; c'est un homme d'esprit et de talent ; il m'a toujours paru animé des meilleurs principes.

« Je suis aussi très lié avec Sébastiani, ancien compagnon d'armes et bien pensant.

« J'ai appris avec beaucoup de peine la mort du général Lafayette, dont les dernières années ont été abreuvées de dégoûts et accablées de la plus noire ingratitude.

« J'ai été assez lié avec le duc de Bassano, qui m'a fait l'amitié de venir visiter plusieurs fois mon petit ermitage de Ferney ; je pense qu'il a toujours de bons principes. »

Enfin il écrivait, le 13 octobre : « Nous sommes toujours assez maltraités dans le pays. Vous connaissez sûrement un ouvrage intitulé *Dictionnaire de la conversation* ; j'y étais abonné depuis son apparition, et je viens d'apprendre par le dernier courrier que le gouvernement en a interdit l'introduction en Savoie sous des peines sévères : il faut donc que je renonce à recevoir la suite..... Je souffre beaucoup, et je re-

grette de ne pouvoir vous écrire plus longuement.... »
Ce fut la dernière lettre de Dessaix.

Quelques jours après, le général Dessaix mourut à Marclaz, dans les bras de ses amis, le 26 octobre 1834. Il était âgé de 70 ans, 1 mois et 2 jours. Il avait cessé d'appartenir au cadre d'activité depuis 1832, et n'avait jamais vécu dans sa retraite que d'une pension de 6000 francs, qui était toute sa fortune.

La nouvelle de sa mort consterna ses compatriotes. Le surlendemain, une foule immense arriva non seulement de Thonon et du Chablais, mais des régions voisines, pour suivre son cercueil. On accourut de toutes parts dire un dernier adieu à cet homme si aimé, resté si populaire ; il y eut encombrement, les rues regorgeaient ; femmes, enfants, vieillards, les rangs, les âges étaient confondus.

Un saule pleureur, orné d'inscriptions, de cocardes et de rubans, fut planté pendant la nuit sur la tombe ; mais, chose triste à dire, une police ombrageuse le fit enlever et mit fin aux manifestations populaires qui se succédèrent pendant plusieurs jours.

L'hommage que le gouvernement d'alors refusa au général Dessaix, la postérité le lui a accordé. Voyant en lui un homme brave, modeste, discret dans la victoire, généreux au vaincu, parce que son âme était élevée, désintéressé, ce qui n'était guère la vertu de son temps, noble dans ses aspirations, ambitieux pour son pays plus que pour lui-même, elle s'est dit que c'étaient là toutes les vertus qui avaient décoré le chevalier *sans peur et sans reproche*, elle a surnommé le général Dessaix le Bayard de la Savoie. Certes, parmi les Genevois, à qui il épargna de voir leur ville livrée aux horreurs de l'incendie et du pillage, nul ne songera jamais à lui contester ce noble titre.

Epilogue.

Encore trois années, et il y aura cinquante ans que le général Dessaix est descendu parmi les morts. Nous l'avons dit, la roue du monde tourne, rien ne l'arrêtera dans sa rotation immense, comme rien n'empêchera que les aspirations des peuples, si elles sont légitimes, tôt ou tard s'accomplissent. La Savoie a suivi à ses destinées, elle s'est détachée de l'arbre italien pour s'unir à l'arbre gaulois, sans lutte et sans combat, pendant que son souverain, la remettant aux mains de la France, s'en allait remplir par delà les monts une mission civilisatrice et libérale. Ah ! si le général Dessaix pouvait apprendre que cette province qu'il a tant aimée, pour laquelle il a mille fois risqué sa vie, versé son sang et tant souffert, voit aujourd'hui ses voies de communication multipliées et améliorées, l'instruction se répandre sur son sol et son peuple soustrait de plus en plus à un système obscurantiste et rétrograde, le patriote, le soldat en frémirait d'aise dans son tombeau !

(*Journal de Genève.*)



CORRESPONDANCE D'A.-M. D'EYMAR

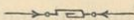
THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

CORRESPONDANCE D'A.-M. D'EYMAR

PRÉFET DU LÉMAN¹

Le registre qui renferme les minutes originales de ces lettres, et que possède aujourd'hui M. Gustave Revilliod, a été trouvé dans un magasin de tabacs à Genève par M. F. Cassagnes, imprimeur à Saint-Julien. *L'Echo du Salève*, dont M. Cassagnes était rédacteur, a publié de nombreux extraits de ce manuscrit.



Du 18 floréal, an VIII.

Au ministre de l'intérieur.

Pour remplir le but de votre lettre du 6 floréal, qui ne m'est parvenue que le 15, je dois vous faire observer que l'esprit public de ce département, relativement à la guerre actuelle et au mouvement des armées, n'est point le même dans toutes ses parties. Formé de trois peuples qui avaient chacun un caractère, des mœurs et des opinions qui leur étaient propres, il présente trois divisions dont les habitants sont dans des dispositions qui ne se ressemblent guère, sous le point de vue dont il s'agit.

¹ Voir plus haut, page 228.

Il n'y a que du bien à dire des habitants des cantons distraits du département de l'Ain. Ce sont d'anciens Français, qui se montrent affectionnés à la République, et sur le zèle desquels je crois qu'on peut compter ; et, à vrai dire, ce sont à peu près les seuls vrais Français de ce département.

Dans la partie qui appartenait ci-devant au Mont-Blanc, il faut distinguer les cantons des montagnes de ceux de la plaine. Dans ceux-ci l'esprit dominant est la tiédeur. Il ne faut pas attendre de leurs habitants de grands efforts en faveur de la République, mais il n'y a pas lieu de craindre qu'ils tentent rien pour favoriser les succès des ennemis. Il n'en est pas de même dans les montagnes. Les habitants, fanatisés par les prêtres, s'y montrent assez ouvertement ennemis du gouvernement républicain, et un grand nombre d'entre eux ne dissimulent pas le désir qu'ils ont de voir arriver chez eux l'ennemi pour mettre toutes choses sur l'ancien pied. Il ne faut compter sur leur soumission aux lois de la République qu'autant qu'une force suffisante sera là pour les faire respecter.

Quant au territoire ci-devant genevois, il y aurait beaucoup de choses à dire sur les différentes nuances de l'esprit qui anime ses habitants. Mais dans ce moment le temps me manque pour entrer dans de grands détails ; je me borne, quant à présent, à vous dire que la République a parmi les Genevois des amis chauds, mais encore plus d'ennemis. La différence d'opinion politique qui a tenu les Genevois divisés depuis le commencement de ce siècle continue d'exercer une certaine influence sur les dispositions qui les animent à l'égard de la France.

Les plus sages d'entre eux désirent que la République ait de grands succès contre ses ennemis, afin

d'arriver plus promptement à la paix. Mais il ne faut pas se dissimuler que les autres, pour la plupart, souhaitent qu'on parvienne à une paix qui rendra les Genevois à leur indépendance et le Mont-Blanc à son premier possesseur.

On n'aperçoit cependant aucun symptôme qui puisse faire rien appréhender de leur part. Ils se sont montrés jusqu'à présent tranquilles et soumis aux lois ; mais ceux qui ont été témoins, l'année dernière, de l'esprit qui se manifestait dans la commune de Genève, lorsque les ennemis envahissaient l'Helvétie, n'ont pas bonne opinion de l'attachement que les Genevois montreraient à la République dans des circonstances critiques.

Quant aux mouvements militaires, je dois vous informer, citoyen ministre, que le quartier général est arrivé ici le 15 du courant, que 10,000 hommes environ sont arrivés dans ce département, dont partie est cantonnée dans les environs de Genève, partie s'est rendue du côté du Petit Saint-Bernard, et le reste a filé pour l'Helvétie, où un autre corps de 6000 hommes est entré par le Jura.

J'aurai soin, citoyen ministre, de vous tenir exactement informé sur tous les objets que vous me recommandez dans votre lettre du 6 floréal.

Du 20 floréal, an VIII.

Au ministre de l'intérieur.

J'appris le 12 de ce mois que le premier consul honorerait le département du Léman et la commune de Genève de sa présence. Je m'empressai, ainsi que le maire de Genève et le général de division Sauret, de lui faire préparer un logement : la maison d'un

homme dont les sciences ont depuis peu déploré la perte, la maison de Saussure nous parut propre à recevoir le premier consul. Plus grande qu'aucune autre maison de Genève, elle offre aussi plus de commodité. La vue qu'elle présente de ses fenêtres et de ses terrasses est une des plus belles qu'il soit possible de voir. La veuve du célèbre de Saussure et sa famille se sont empressées de l'offrir au premier consul, au général Bonaparte et au membre de l'Institut national. Le premier consul s'y repose en ce moment.

Depuis le moment que la nouvelle de l'arrivée prochaine du premier consul s'est répandue, les habitants de Genève se sont portés en foule dans les rues et dans les environs sur le chemin par lequel il devait passer : on a construit un arc de triomphe en avant d'une des portes. On y lit ces inscriptions : *A Bonaparte et aux armées*; sur l'autre face : *A la Victoire et à la Paix*.

On ne saurait trop louer le zèle et le goût du citoyen Jaquet, qui a dressé le plan de cet arc de triomphe d'un très bon style, et qui l'a fait exécuter.

Les généraux de l'armée de réserve, ayant à leur tête le général en chef Berthier, l'état-major de la place, le général Sauret et toute la garnison, le préfet, le maire et toutes les autorités constituées du département étaient tous prêts à recevoir dignement le premier magistrat de la République.

Après une attente de quatre à cinq jours, il est enfin arrivé dans la nuit du 18 au 19, à 3 heures du matin, et à 7 heures, le premier consul a été salué par trois salves de toute l'artillerie de la place ; à midi, les généraux de l'armée de réserve, ceux du département et de la place et toutes les autorités du département et de la commune de Genève, conduits par le

préfet, lui ont rendu leurs hommages. Je crois devoir joindre ici, citoyen ministre, la copie du discours que je lui ai adressé :

DISCOURS

prononcé par le préfet au premier consul, le 19 floréal, an VIII.

« Citoyen consul !

« Organe des habitants du Léman, je viens vous offrir l'hommage de leur profond respect au premier magistrat de la République. Je viens en leur nom payer au général Bonaparte un juste tribut d'admiration, d'amour et de reconnaissance.

« Les Alpes ont reconnu Bonaparte. Elles tressaillent à son aspect. Du haut des monts la Liberté l'appelle, sur leurs sommets la Victoire l'attend pour guider encore les pas de nos légions dans les champs de la gloire.

« Citoyen consul !

« Au nom du Peuple français, vous avez offert la paix à ses ennemis ; ils ont osé répondre au Peuple français et à Bonaparte qu'ils voulaient la guerre !....

« Jeune héros ! les Français marchent sous tes étendards. La foudre arme ton bras, la sagesse préside à tes conseils, la fortune est soumise à ton génie.

« Vous accomplirez, général consul, vos immortelles destinées. Vous assurerez le triomphe de la liberté, vous rendrez la paix au monde ! »

Le premier consul a répondu aux Genevois du ton le plus paternel. Je craindrais d'apporter quelques changements à ses paroles, si j'osais ici les rappeler. Ce que je puis dire, c'est qu'en général il a fait sentir aux Genevois, avec sa présence d'esprit ordinaire, combien il était contraire à leurs véritables intérêts

de nourrir encore les espérances d'indépendance qui les empêchent de s'unir sincèrement à nous. Raisonnant dans toutes les suppositions et même dans une supposition impossible, il leur a montré que cette indépendance ne serait qu'illusoire, qu'elle ne serait qu'un véritable esclavage ; il a fait sentir les avantages d'être réunis à une grande nation qui aura bientôt triomphé de ses ennemis, et qui alors pourra protéger puissamment leur commerce et leur industrie. Il a dit à la commune de Genève, en particulier, qu'elle touchait au moment de sentir l'avantage d'être le centre d'une grande agrégation sociale qui, portion elle-même d'un grand tout, entre en partage de la gloire, de la puissance et de la richesse d'un grand peuple. « Ces idées, a dit le premier consul, doivent vous consoler. » Je me permets de rappeler ces paroles, parce qu'elles sont touchantes, qu'elles mettent à découvert l'âme de Bonaparte, et parce que je les ai entendues, comme tous ceux qui m'accompagnaient, sortir de sa bouche.

Hier, le premier soin du premier consul a été de faire une revue de troupes. Les Français virent encore une fois Bonaparte à leur tête avec l'enthousiasme qu'il sait inspirer.

Le premier consul avait manifesté le désir de loger à la campagne. Les Genevois se sont empressés d'offrir les délicieuses maisons qui sont aux environs de la ville. Dans quelques heures trois de ces maisons ont été prêtes à le recevoir ; l'une de ces maisons est destinée au général Berthier, la troisième pourra être occupée par le ministre de la guerre.

Puisse, citoyen ministre, le premier consul de la République goûter quelque repos dans ces lieux si voisins du théâtre de la gloire ! Puisse-t-il, dans ce

séjour ravissant, méditer avec moins de fatigue et plus de loisir ces plans conçus par le génie pour la gloire de la France et pour le bonheur de l'humanité!

Le premier consul consent à ce que le peu de paroles que je lui ai adressées soient rendues publiques; il n'est pas fâché non plus que l'on publie ce qu'il a dit aux Genevois.

Du 20 floréal, an VIII.

Au préfet du Mont-Blanc.

Vous avez dû recevoir, mon cher collègue, ma réponse, en date du 18 courant, à votre lettre du 8. J'ai reçu celles dont vous m'avez favorisé en date des 12 et 18 même mois, et avec la première vos arrêtés et circulaire des 5 et 6 floréal.

Je vous remercie des détails que vous me donnez sur la manière dont vous vous proposez de vous conduire à l'égard des prêtres réfractaires de votre arrondissement; je ne vous les ai demandés qu'afin de faire concorder mes mesures avec les vôtres, pour éviter que la sévérité que je veux déployer contre ceux qui troubleraient le repos public ne nuisît à votre département et ne fît refluer dans son sein ces ennemis de la République. Vous jugerez de mes intentions par la circulaire que j'ai adressée aux maires des différentes communes de mon arrondissement, dont je vous transmets un exemplaire.

Oui, mon cher collègue, le déplacement du premier consul a de grands et salutaires motifs; il vient commander la victoire et la paix. Je vous dirai même confidentiellement que, d'après ce que je vois et entends, nous touchons à de grands événements, et dont la conception est digne des consuls et de la grande

nation ; dans peu l'Italie sera évacuée par les ennemis de la République.

Le premier consul est arrivé dans cette commune ce matin, à 3 heures ; sa présence seule a suffi pour relever l'esprit public ; l'admiration qu'il inspire étouffe tout autre sentiment. Les autorités de cette commune, présidées par le préfet, lui ont présenté leurs hommages.

Nous avons dans ce département des passages journaliers et considérables de troupes ; les approvisionnements se font avec une célérité extraordinaire ; ils sont, pour la plupart, tirés des départements voisins, et les transports sur l'Helvétie ne s'opèrent pas avec moins d'activité.

La bonne volonté que les Genevois eux-mêmes montrent à loger la troupe, l'empressement avec lequel mes administrés se prêtent aux appels qui leur sont faits, la bonne tenue des soldats, la discipline qui s'observe, me font éprouver, en remplissant mes devoirs, une satisfaction inexprimable.

Vous savez que le quartier général de l'armée de réserve est arrivé à Genève le 15 du présent mois, mais je ne sais pas encore s'il y prolongera son séjour.

Du 22 floréal, an VIII.

Au préfet du Mont-Blanc.

Au moment même, mon cher collègue, où j'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée pour le premier consul, je me suis transporté chez lui et je la lui ai remise. Il en a fait la lecture en ma présence et il m'a été facile de voir le plaisir avec lequel il a reçu l'expression de vos sentiments. J'ai saisi cette occasion de m'honorer auprès de lui de l'amitié que vous me

témoignez. Je l'ai remercié de m'avoir placé si près de vous.

Le premier consul a été extrêmement aimable ; il a parlé aux Genevois du ton le plus paternel. Il a parlé science avec les savants de manière à les étonner ; il a été d'une extrême politesse avec les femmes et d'une complaisance pour tous les hommes qui ont voulu ou l'entendre, ou lui parler.

Il a bien voulu passer chez moi deux heures et demie avant-hier au soir. J'avais invité beaucoup d'hommes et un grand nombre de femmes aimables. Bonaparte a paru se plaire dans ce cercle, où je vous ai beaucoup regretté. Il a raconté plusieurs anecdotes très piquantes de son voyage d'Égypte.

Le premier consul est parti ce matin, à 6 heures, pour Lausanne. Bientôt nous entendrons parler de lui et de sa redoutable armée. L'Italie sera à nous, ou plutôt à la liberté encore une fois.

Que n'étiez-vous à Genève ces huit jours derniers ! Si Bonaparte fût resté ici plus longtemps, je m'étais proposé de lui dire qu'il était bien nécessaire que je pusse conférer avec vous et qu'il vous permît de venir.

Obligé d'écrire beaucoup de ma main à Paris, je ne puis m'entretenir plus longtemps avec vous. J'ai pourtant bien des choses à vous dire, mais il faudrait se voir.

Je vous salue, mon cher collègue, de tout mon cœur. Je vous envoie de bonnes nouvelles du Rhin. Vous saurez tout ce que j'apprendrai. Je vous envoie une copie des quatre phrases que j'ai dites au général consul ; il a paru les entendre avec plaisir.

22 floréal, an VIII.

Au ministre de l'intérieur.

Le premier consul est parti ce matin, à 6 heures, pour Lausanne. Je fus prendre ses ordres hier au soir, au moment où il allait se mettre au lit. Le travail dont il avait été constamment occupé pendant la journée, l'avait fatigué, mais n'avait pas altéré sa santé.

Bonaparte, citoyen ministre, est en ce moment hors du territoire de la République française, avec une armée qui brûle d'impatience de joindre l'ennemi et d'imiter celle du Rhin.

Avant-hier, le général consul a fait une visite à la veuve du célèbre de Saussure ; le même jour il a eu celle de M. Necker, ancien administrateur des finances de France. Le soir, le premier consul a fait à la préfecture du Léman l'honneur de passer deux heures et demie chez le préfet.

Les citoyens et les dames de Genève étaient empressés de voir Bonaparte : elles l'ont vu et tous ont eu le plaisir de l'entendre. Le général consul était placé au milieu d'un cercle imposant qui s'était formé autour de lui. Il a voulu que les dames de Genève pussent, dans la belle saison, prolonger leurs promenades dans les environs délicieux de la commune et sur les bords du lac. Il a ordonné au général de division Sauret de faire tenir les portes ouvertes pour leur retour. Dans ce pays, où l'on aime la nature et la campagne, on a vivement senti tout le prix de cette faveur.

Les savants, à leur tour, ont entouré le consul, membre de l'Institut. Les dames ont cédé la place aux citoyens Pictet, Boissier, Prevost, Odier, Gosse,

Tingry, et le général consul s'est entretenu avec eux des nouvelles découvertes de la chimie, de la composition des montagnes environnantes, de l'organisation des sciences et arts de Genève, des hommes célèbres que ce pays a produits, les Calvin, les Bonnet etc.; il a raconté plusieurs anecdotes piquantes de son voyage en Egypte, qui ont fait régner la gaieté dans une assemblée dont jusqu'à ce moment le principal caractère avait été la curiosité attentive et le silence respectueux.

Le premier consul est sorti, citoyen ministre, en laissant une profonde impression de tout ce qu'on venait de voir et d'entendre.

Quoiqu'il s'agisse ici du premier magistrat de la République, auquel je suis plus particulièrement subordonné, par la place qu'il m'a confiée, j'honorerai le caractère d'un homme libre en répétant avec tous ceux qui connaissent Bonaparte, qu'il est impossible de trouver réuni dans un seul homme tant de simplicité et tant de grandeur.

22 floréal, an VIII.

Au ministre de la police.

J'ai l'honneur, citoyen ministre, de vous informer que le quartier général est parti de Genève le 21 au soir, pour Lausanne. Le premier consul est sorti de Genève ce matin. Je pense qu'il se rend pareillement à Lausanne.

Le général Sauret m'a donné connaissance des mouvements suivants :

Le 19 sont arrivés à Genève et partis le 21 les corps suivants dirigés sur Moûtiers :

4^e d'infanterie légère, force de 450 hommes, 21^e lé-

gère 680, 22^e légère 360, 13^e de ligne 350, 85^e de ligne 680.

Le 20, est arrivé le 3^e bataillon de la légion italique, qui a filé sur Lausanne; sa force est présumée de 300 hommes.

Le 22, il est arrivé 2000 hommes de la légion italique qui partiront le 23 pour Villeneuve.

Le 20, on a dirigé sur Lausanne 600 sapeurs.

Les corps des 24^e légère, 43^e et 96^e, dont je vous ai donné connaissance de l'arrivée dans ma lettre du 18 courant, ont été dirigés sur Lausanne.

25 chasseurs du 7^e régiment sont arrivés le 19 et repartis pour Moûtiers.

Le 20, il est arrivé à Carouge les corps de cavalerie suivants, qui sont cantonnés dans les environs :

15^e régiment de chasseurs, fort de 564 hommes, 8^e régiment de dragons 562, 9^e régiment de dragons 600, 9^e régiment de cavalerie 572, gendarmerie à cheval 30. Total 7773 hommes.

Je continuerai, citoyen ministre, de vous tenir informé de tous les événements qui viendront à ma connaissance, pour me conformer à la demande de votre lettre du 5 courant.

Tous les mouvements susénoncés se sont opérés avec le même ordre que les précédents.

Les troupes sont animées du meilleur esprit possible; elles observent une bonne discipline. Les habitants du département continuent de se prêter aux besoins des militaires. Jusqu'ici il ne m'est encore parvenu aucune plainte de part et d'autre. Il paraît que les approvisionnements se portent sur tous les points de cantonnement avec exactitude. Je me loue à cet égard de la prévoyance du gouvernement, et avec d'autant plus de raison que si mes administrés

étaient obligés de partager leurs subsistances, je ne tarderais pas de voir une famine dans le pays.

Je vous transmets ci-joint copie des nouvelles officielles parvenues hier au quartier général à Genève. Elles sont ici publiques ; aussi les esprits continuent-ils à se rehausser et à concevoir de plus grandes espérances sur le succès de nos armées ; en général, d'après ce que je vois et entends, il me semble devoir croire que la masse de mes administrés voit avec plaisir nos succès, et que dans toutes les circonstances elle réunirait ses efforts avec ceux du gouvernement.

24 floréal, an VIII.

Aux sous-préfets et commissaires faisant fonctions de sous-préfets.

Le Gouvernement, citoyens, me donne sa confiance pour lui présenter les sujets capables d'occuper les places administratives du département ; je pense, à cet égard, ne pouvoir mieux placer la mienne que dans ceux qu'il me donne pour collaborateurs, en leur qualité de sous-préfets. Je vous prie, en conséquence, de me désigner, pour former le conseil d'arrondissement de votre sous-préfecture, onze citoyens réunissant aux connaissances qu'exigent nécessairement les attributions qui leur sont données par l'article X, § 2, de la loi du 18 pluviôse dernier, des preuves de civisme et de dévouement au Gouvernement. Il est essentiel que j'aie ces notes le plus tôt possible. Veuillez vous en occuper ; sous tous les rapports, je compte entièrement sur vous.

Salut et fraternité.

Au ministre de la police générale.

J'ai l'honneur de vous informer, citoyen ministre, que dès le dernier avis, sous date du 22 courant, que je vous ai donné du mouvement des troupes qui ont passé par le département du Léman, j'ai connaissance que dès lors jusqu'à ce jour il est arrivé à Genève, le 24, 150 hommes de la 6^e légère, partis pour Villeneuve; 660 conscrits pour la 60^e demi-brigade de ligne, arrivés le 23, partis pour Lausanne; un détachement de 59 hommes de la 2^e légère; 34 sapeurs partis pour Lausanne; la légion italique, forte de 1965 hommes, arrivés le 22 et partis le 23 pour Morges. Total 2868.

Le 15^e régiment de chasseurs, 8^e, 9^e de dragons, 2^e, 3^e et 20^e de cavalerie, dont je vous avais annoncé la force et les cantonnements aux environs de Carouge, sont partis pour Nyon et Lausanne; il ne reste à Carouge que les dépôts des troupes à cheval, ainsi que les gros équipages de la division de cavalerie.

Sont arrivés le 24 et partis le 25 pour Lausanne, 2 officiers, 49 sous-officiers et canonniers du 2^e régiment d'artillerie légère et 45 chevaux; un détachement de 43 mineurs qui partent aujourd'hui pour Nice, un brigadier et 15 soldats et 32 mulets du train; un détachement de 50 canonniers avec quatre bouches à feu; un dépôt de la 13^e légère pour rester à Genève, fort de 93 hommes; 8 gendarmes repartis pour Lausanne le 25. Total 261.

Tous les mouvements se sont opérés avec le même ordre que les précédents.

Il ne m'est parvenu aucune plainte de la part des habitants contre les militaires; les subsistances ont

été distribuées avec exactitude, l'esprit public du département s'améliore.

Je vous annonce que le ministre de la guerre arriva le 25 au matin et repartit le soir du même jour.

Nous possédons dans notre ville les conseillers d'Etat Petiet et Déjean.

Je vous renouvelle les assurances de vous tenir constamment informé de tout ce qui peut intéresser votre ministère.

26 floréal, an VIII.

Au ministre de la police.

J'ai l'honneur de vous transmettre, citoyen ministre, copie certifiée des déterminations prises par le premier consul, à son passage à Genève, au sujet des prêtres perturbateurs.

J'userai de l'autorisation qu'il me donne avec toute la prudence d'un fonctionnaire public ami de l'ordre et du respect pour les opinions religieuses. Je vous tiendrai informé des arrestations et réclusions que je serai obligé d'ordonner.

26 floréal, an VIII.

Au commandant de la place.

Il m'est revenu, citoyen, qu'il est arrivé hier dans cette ville des Italiens ou Milanais, venant directement de l'Italie et qui ont traversé nos avant-postes.

Quoique les nouvelles qu'ils répandent soient à notre avantage, les circonstances exigent que ces gens soient surveillés de près.

Si vous n'êtes informé, cherchez à découvrir promptement l'auberge où ils sont descendus, leurs

noms, leurs qualités ; faites-les épier et dans la journée rendez-moi compte de vos découvertes.

26 floréal, an VIII.

Au ministre de la police générale.

Hier, au moment où je me rendais chez le ministre de la guerre, qui venait d'arriver, un jeune homme timide, simple et qui m'a paru un ouvrier, me remit une lettre qu'il avait trouvée dans les rues de Genève à 5 heures du matin. Cette lettre, qui sans doute vous sera envoyée, annonçait un complot ourdi contre les jours du premier consul. Je la communiquai sur-le-champ au ministre de la guerre et au citoyen Petiet, conseiller d'Etat. Il fut convenu entre nous que cette lettre serait envoyée au premier consul. Je la mis sur-le-champ même sous enveloppe avec un mot de ma main, et le citoyen Le Brun, aide-de-camp du premier consul, qui allait monter à cheval pour retourner au quartier général, fut chargé de la lui remettre.

J'aurais désiré de prendre une copie de cette lettre pour vous la transmettre, mais le temps pressait, le fils du consul, le citoyen Le Brun, allait partir lorsque j'arrivai chez le ministre de la guerre.

Je désire, citoyen ministre, que la lettre vous parvienne promptement, afin que, jugeant par vous-même du degré d'attention qu'elle mérite, le gouvernement soit suffisamment averti, sans qu'il ait été semé d'inutiles alarmes.

La lettre était adressée à un nommé Courtois, à Paris : elle portait que pour cette fois le premier consul n'échapperait pas, que rien n'était dérangé au plan convenu ; elle ajoutait : « Il périra ou nous pé-

rions etc. » L'écrivain s'adressait à ses complices en les désignant par des lettres initiales.

J'ai dans ce moment l'œil très attentif sur tout ce qui se passe ici, et j'aurai soin de vous informer de tout ce qui pourrait venir à ma connaissance.

28 floréal, an VIII.

Au ministre des relations extérieures.

Après avoir perdu et, je puis le dire, sacrifié dans la Révolution ma fortune toute entière, il ne m'est presque resté d'autres ressources que les honoraires des différentes places que j'ai occupées.

Depuis lors ma situation a toujours été précaire. Elle a dépendu des souvenirs que quelques hommes en place avaient conservés des sentiments que j'avais montrés, de quelques services que j'avais rendus avant et depuis la Révolution.

Citoyen ministre, je suis parvenu à ma 53^e année et mon sort, au moment où la vieillesse s'approche, n'a rien d'assuré. Jusqu'à la fin je servirai l'Etat avec désintéressement et avec zèle, mais bientôt et par scrupule même, il faudra que je me retire, car les facultés morales suivent les forces physiques dans leur déclin.

Le rapport que vous avez fait en dernier lieu, citoyen ministre, me donne quelques espérances; je viens vous prier avec toutes les instances possibles de vouloir bien les réaliser.

Vers la fin de 1792, je fus chargé par le ministre des affaires étrangères Le Brun d'une mission secrète pour Genève et l'Italie. Je me rendis à Gênes par ordre du Comité de salut public, et je restai huit mois

dans cette ville, après avoir rendu compte de ce que j'avais observé à Genève et visité militairement, par ordre des généraux en chef des armées des Alpes et d'Italie, la Tarentaise et la Maurienne. A cette époque je crois avoir rendu quelques services aux généraux Kellermann, Biron et Dumberion. Les cartons des relations extérieures font foi de mon zèle et de mon dévouement. Dès ce moment je me suis regardé comme attaché au ministère des relations extérieures.

J'étais à Gênes lorsque je fus nommé chargé d'affaires et consul à Malte. Le grand-maître refusa de me recevoir et ce refus a motivé l'agression dans son île.

A cette époque, je fus rappelé par le Comité de salut public comme ci-devant noble, et c'est par le plus grand des hasards que je n'ai pas été l'une des victimes de ces temps affreux.

J'ai écrit depuis plusieurs mémoires pour les relations extérieures. C'est à vous-même, citoyen ministre, que j'ai remis celui que j'avais fait sur Malte, la Sicile etc.

C'est encore sous votre ministère que j'ai été nommé ambassadeur à Turin, puis commissaire près le Gouvernement provisoire ; la place que j'occupe en ce moment n'est pas étrangère à la politique, puisque le pays que je suis appelé à administrer, nouvellement réuni à la France, doit à plusieurs égards se gouverner par des lois particulières et conformes à nos traités.

Voilà, citoyen ministre, les titres que j'oserai vous présenter.

La nouvelle organisation des relations extérieures est le plus grand service que l'on pût rendre à ce dé-

partement si intéressant, et il n'est aucun de ceux qui y sont, ou qui y ont été employés, qui ne vous doive de la reconnaissance.

2 prairial, an VIII.

Au ministre de la police générale.

J'ai l'honneur, citoyen ministre, de vous informer que, dès ma dernière du 24 floréal, il n'est venu à ma connaissance d'autres arrivées de troupes qu'environ 300 hommes malades, galeux, et 800 hommes de la légion cisalpine, arrivés hier. Les galeux ont été casernés au Château-Blanc, près de Genève, pour y être traités.

L'on s'occupe maintenant à monter dans Genève un hôpital propre pour recevoir de 800 à 1000 blessés. Les conseillers d'Etat Petiet et Déjean se sont occupés de cette organisation avant leur départ pour le Valais.

Le commissaire ordonnateur Lambert, qui est à Genève, s'occupe vivement de faire évacuer nos magasins sur les Grand et Petit Saint-Bernard.

Les habitants des cantons voisins de Genève se prêtent singulièrement, sur mes demandes, pour effectuer ces transports. Leur conduite jusqu'ici à seconder le passage de l'armée de réserve, mérite des éloges et me persuade de leur attachement au gouvernement actuel.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie des lettres annonçant des avantages que nous avons remportés dans le Val d'Aoste, que j'ai cru devoir rendre publiques, d'après l'envoi officiel qui m'en a été fait.

J'apprends dans ce moment qu'il est arrivé ici, le

29 floréal, la 4^e compagnie du 5^e régiment d'artillerie à cheval, qui est partie pour l'armée le 1^{er} prairial, et que deux compagnies de vétérans partent aujourd'hui pour se rendre à Villeneuve.

4 prairial, an VIII.

Au ministre de la police générale.

J'ai l'honneur de vous informer des mouvements de troupes qui ont eu lieu depuis ma dernière lettre du 2 du présent mois. La 19^e d'infanterie légère et les 70^e, 30^e, 58^e et 56^e de ligne ont passé à Gex depuis le 28 floréal dernier.

Les deux bataillons de la légion italique, forts de 830 hommes, dont je vous annonçais l'arrivée à Genève par ma lettre du 2 courant, sont partis de cette commune le 3 courant pour rejoindre l'armée.

Deux compagnies de pontonniers venant de l'armée d'Italie, fortes de 92 hommes, arrivées le 2 du courant dans cette ville, en partirent hier pour se rendre à l'armée.

Ces mouvements, citoyen ministre, se font toujours dans le meilleur ordre.

5 prairial, an VIII.

Au ministre de la police générale.

En me référant à ma lettre du 26 floréal, au sujet de la lettre anonyme attentatoire à la sûreté du premier consul, j'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai chargé un commissaire de police, actif et prudent, de surveiller le nommé Alexandre De Bret, horloger, demeurant chez la citoyenne Canevorf, rue du Boule, maison Steib, n^o 130, né à Genève, de qui je tenais

ladite lettre anonyme, après avoir exigé les deux lignes ci-jointes de son écriture, dont la confrontation avec celle de l'anonyme peut être intéressante dans le cas où le premier consul vous aurait fait passer cette lettre. Je ne négligerai aucune des recherches qui pourront avoir trait à cette affaire.

10 prairial, an VIII.

Au ministre de la police générale.

J'ai l'honneur de vous adresser la pétition du citoyen Le Blond, pour lequel j'ai déjà réclamé une prompte décision. Permettez-moi d'insister sur cette demande. Le citoyen Le Blond intéresse le pays tout entier par ses talents, par ses malheurs et par les secours qu'en qualité d'habile médecin il procure à tous les malades qui s'adressent à lui. Je crois faire un acte de justice et d'humanité en vous recommandant cette affaire d'une manière particulière.

Le ministre de la guerre Carnot, qui a vu ici la famille du malheureux Le Blond, parut s'intéresser à son sort et se chargea de sa pétition, qui peut-être vous aura été transmise.

Qu'il me soit permis de me rappeler au souvenir et à l'amitié de mon ancien collègue en Italie.

13 prairial, an VIII.

Au directeur de la poste aux lettres de Genève.

Je vous charge, citoyen, de me faire savoir s'il est à votre connaissance qu'il ait été mis à la poste quelque lettre à l'adresse de François-Philippe Courtois, et de m'avertir si quelque lettre adressée à Paris à un individu de ce nom était portée dans vos bu-

reaux ; il serait intéressant que je pusse savoir ici quels sont les citoyens qui écrivent à cette adresse. Cet objet étant d'une extrême importance, je vous prie de lui donner toute votre attention.

16 prairial, an VIII.

Au ministre de la police générale.

Je crois devoir vous transmettre le n° 28 du *Bulletin helvétique*, dans lequel vous trouverez le récit tout à fait invraisemblable d'un officier autrichien qui se rend à Paris et qui va semant sur la route que le premier consul a été un moment son prisonnier.

Le fait fût-il vrai, celui qui le raconte serait encore coupable, parce que la connaissance d'un pareil événement ne pourrait qu'ajouter aux inquiétudes qu'il est naturel de concevoir pour le premier consul. Tel est, effectivement, l'effet que cette fable a produit ici. Si cet homme eût passé à Genève, je l'aurais fait arrêter et traduire à Paris.

Le citoyen Trembley-de Tournes m'ayant assuré qu'il avait passé deux heures avec cet officier dans une auberge et qu'il ne lui avait pas dit un mot de cette aventure, j'ai cru devoir prendre là-dessus des informations ; vous trouverez ci-joint, citoyen ministre, le rapport qui m'a été fait par les commissaires de police de Genève.

« Du 15 prairial, an VIII. — Moi, soussigné, commissaire de police de la 3^e section de la commune de Genève, département du Léman, certifie qu'ayant été chargé par le citoyen préfet de prendre des renseignements sur un entretien qu'a eu le citoyen Trembley-de Tournes avec un officier autrichien dans une ville du canton du Léman, il résulte que le susdit

Trembley m'a déclaré s'être trouvé à Bex, mercredi dernier, avoir dîné avec un officier autrichien à l'aubergé du (illisible) ; que cet officier, nommé Lebreux, de Bruxelles, âgé de 21 ans, de jolie figure, de taille d'environ 5 pieds, 4 pouces, couvert d'un surtout d'uniforme, lui a dit avoir été fait prisonnier par des forces très supérieures aux environs d'Ivrée ; que ledit se trouve porteur d'un passeport pour se rendre à Paris, signé Duroc, aide-de-camp du premier consul, et a en outre une lettre de recommandation pour le ministre de l'intérieur. Il m'a déclaré, de plus, que ledit officier ne lui avait pas dit un mot de ce qui se trouve dans le *Bulletin helvétique*. (Signé) NOBLET. »

16 prairial, an VIII.

Au ministre de la police générale.

En conséquence de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet du complot formé contre le premier consul, j'ai fait prendre des informations à la poste : il en résulte que jusqu'à présent aucune lettre à l'adresse de François-Philippe Courtois n'a été mise dans les bureaux de la poste de Genève ; le directeur a ordre de m'avertir sur-le-champ dans le cas où il trouverait quelque lettre à la même adresse. J'ai pris des mesures pour que le jeune homme qui me remit la lettre et dont je vous ai envoyé l'écriture, fût gardé à vue sans qu'il puisse s'en douter.

16 prairial, an VIII.

Au citoyen Rochambeau, ancien général, à Rochambeau, près Vendôme.

Répondu à sa lettre du 4 prairial, en le prévenant que les titres concernant la citoyenne veuve de Salles,

sa sœur, ont été envoyés au ministre de la police générale, le 28 germinal dernier.

18 prairial, an VIII.

Au citoyen Lambert.

Citoyen commissaire, d'après la lettre que m'a écrite en partant le citoyen Petiet, par laquelle il m'a marqué qu'il vous laissait ici chargé de tous les détails relatifs à l'armée, je dois vous déclarer que je vous regarde comme représentant ici l'ordonnateur en chef, et que ce serait à vous à pourvoir aux besoins urgents que les circonstances ont fait naître.

Je vous aiderai de tous les moyens qui peuvent être en mon pouvoir, mais sous la condition expresse que les engagements qui pourront être pris seront souscrits par vous, ainsi que par le commissaire des guerres Geoffroy, et que toutes les dispositions qui seront prises auront été provoquées par une réquisition formelle de votre part. En conséquence, je vous attends chez moi dans l'instant même.

18 prairial, an VIII.

Au citoyen Lambert.

En conséquence de la lettre du citoyen conseiller d'Etat Petiet, du 29 floréal, qui m'a marqué: « J'ai laissé ici l'ordonnateur Lambert, qui sera chargé de tous les détails de l'armée, » je vous requiers de pourvoir aux besoins urgents du service des fourrages pour la nourriture des chevaux des convois d'artillerie et des vivres de l'armée de réserve en passage dans la commune de Genève et le territoire du département du Léman.

19 prairial, an VIII.

Au citoyen Lambert.

Je vous remercie de la communication que vous me faites par votre lettre de ce jour, où je vois avec plaisir que vous vous êtes occupé de l'insuffisance du service des fourrages dans cette place et des moyens d'y remédier. J'espère qu'à l'aide des mesures que j'ai prises de mon côté, cet état pénible cessera pour quelques instants; mais elles ne sont que provisoires, et il est essentiel qu'il y soit pourvu avec efficacité pour l'avenir. Je vous envoie la copie de la réquisition que vous me fîtes hier, d'après le désir que vous m'en avez témoigné.

20 prairial, an VIII.

Au général Murat.

Vous verrez par l'arrêté que j'ai été obligé de prendre, et dont j'ai l'honneur de vous envoyer une copie, à quelles extrémités nous sommes ici réduits. Vous m'avez recommandé d'une manière particulière tout ce qui tient à la cavalerie de l'armée; je n'ai cessé de m'occuper de cet objet si intéressant; mais, citoyen général, que peut, dans le dénuement où on laisse ce service, ma bonne volonté? Je suis ici sans argent, sans crédit, sans magasins, sans agents chargés des approvisionnements; la marche des troupes et des convois d'artillerie se fait sans qu'on ait pris d'avance les dispositions nécessaires; tout arrive au moment où l'on s'y attend le moins, et les malheureux habitants de mon département sont obligés, la plupart du temps, de nourrir les hommes et les chevaux.

Vous recevrez par le premier courrier la copie d'un second arrêté que j'ai pris pour assurer ce service pendant quelque temps ; les mesures que j'ai été forcé de prendre sont irrégulières, mais la nécessité me fait la loi, et je ne puis supporter le spectacle des chevaux mourant de faim. Je vous prie de solliciter le ministre de la guerre d'envoyer des fonds et de faire en sorte que mes mesures soient approuvées.

20 prairial, an VIII.

Au citoyen Petiet, conseiller d'Etat.

Vous verrez, par ce que j'écris au général en chef et à l'ordonnateur de l'armée, à quelles extrémités nous sommes réduits et la nécessité indispensable dont il est de venir à notre secours, si l'on veut sauver les chevaux de l'armée. Je voulais vous envoyer une copie de l'arrêté que j'ai pris après avoir requis le citoyen Lambert et le commissaire des guerres de pourvoir au service ; le temps m'a manqué pour faire faire pour vous une copie de ces pièces, mais vous recevrez le tout par le premier courrier.

Les 6000 francs que j'ai donnés sur mon crédit particulier suffiront à peine pour quelques jours. J'ai pris hier au soir de nouvelles mesures pour un temps un peu plus long. J'espère que vous voudrez bien m'aider à faire régulariser ces mesures, à me faire rembourser de mes avances et à appuyer la demande de fonds que je sollicite du ministre de la guerre pour assurer les différents services.

Malgré tous mes soins, les chevaux meurent de faim sous les yeux des citoyens de Genève et à leur grand scandale ; partout où les troupes et les convois passent, les habitants sont presque toujours obligés

de les nourrir. J'ose espérer que vous vous occuperez de nos embarras et de les faire cesser en écrivant de votre côté au ministre de la guerre.

(Ecrit de même au général Marmont relativement à la disette des fourrages.)

22 prairial, an VIII.

Au ministre de la guerre.

La situation dans laquelle se trouve la place de Genève me paraît exiger que le gouvernement veuille bien s'en occuper sans délai. Les premiers prisonniers autrichiens faits en Italie ont été envoyés ici. Ceux du fort de Bard nous arriveront probablement encore ; il en viendra peut-être d'un autre côté, puisque l'armée du premier consul est victorieuse à peu près sur tous les points. Il faut, citoyen ministre, que vous soyez averti que la place de Genève est sans garnison et que, depuis le départ du premier consul, la 7^e division est dénuée de tout moyen d'assurer les différents services.

Le citoyen Petiet a laissé ici le commissaire ordonnateur Lambert, mais il prétend que sa mission est particulière, qu'elle se borne à pourvoir à quelques objets d'équipement ; il ne peut donc m'être d'aucun secours. Le payeur qui était ici est parti pour une destination nouvelle. La caisse du préposé provisoire qu'il avait laissé et qui se dispose à partir aussi, est absolument vide. On ne peut fournir en ce moment au paiement des prisonniers et à celui des 3 sous par lieue qu'on donne à ceux qui vont rejoindre. Nous sommes à la frontière, c'est ici que les besoins se font le plus sentir, parce que ceux qui nous arrivent ont déjà fait une longue route, faute de quelque argent

qu'on puisse leur donner. Les prisonniers sont à la veille de compromettre la sûreté d'une place que les circonstances de la guerre ont forcé à mettre en état de siège, et les défenseurs de la patrie sont à la veille de manquer de tout et de désertier.

Vous avez vu, par mes dernières dépêches, que les chevaux de l'armée manquaient de fourrages et il a fallu déjà vingt fois depuis le passage de l'armée de réserve que j'employasse, pour nourrir les hommes et les chevaux, mon crédit particulier. Si, comme on l'annonce, on envoie ici des blessés, comment vivront-ils ? On me dit aussi qu'il manque de médicaments. La compagnie Antonini, qui s'était chargée des fournitures de la 7^e division, *a manqué à ses engagements de la manière la plus infâme !* C'est ainsi que s'exprime l'ordonnateur en chef (Pascalis). Ainsi nous sommes sans fournisseurs.

Les habitants de mon département sont plus que mécontents, parce que pour la manière dont le service se fait, on les oblige de nourrir les troupes de passage, de leur fournir des fourrages, de la viande et du pain ; les subsistances qui sont envoyées, ou sont de mauvaise qualité ou arrivent toujours trop tard.

Malgré la fermeté que j'oppose aux demandes qui me sont faites, on finit par me forcer la main pour frapper des réquisitions. C'est ainsi que le salut de l'armée m'oblige de suivre une marche illégale, puisque c'est par ici que tout doit passer.

Ne nous abandonnez pas ! Jusqu'à présent, en veillant nuit et jour, il a été pourvu à tout, mais le mal est à son comble et il est indispensable que vous veniez à notre secours.

Pour la sûreté et la tranquillité du pays, il est indispensable :

1° Que, sans délai, les prisonniers autrichiens qui sont ici, et ceux qu'on pourrait y envoyer encore soient répartis dans l'intérieur ;

2° Que l'on fasse des fonds suffisants au commissaire ordonnateur Lambert, ou à celui de la 7^e division militaire ;

3° Qu'un payeur de l'armée soit envoyé très promptement avec les instructions analogues aux circonstances ;

4° Que le directeur de la régie des domaines nationaux reçoive l'ordre de se prêter aux dispositions que je prends pour tirer parti des ressources que cette administration peut fournir, comme vous le verrez par l'arrêté dont je joins ici une copie ;

5° Que je sois autorisé à donner des délégations sur les impositions arriérées et même sur celles de l'an VIII, dans les cas urgents.

Le gouvernement peut compter que je surveillerai tout avec l'attention la plus scrupuleuse et la plus soutenue ; je me sacrifierai autant que mes forces pourront me le permettre, mais j'ai besoin qu'on m'accorde de la confiance et que je sois dans ce moment armé d'une grande autorité.

22 prairial, an VIII.

Au citoyen Petiet, conseiller d'Etat.

Ecrit comme ci-dessus.

22 prairial, an VIII.

Au commandant de la place.

Je vous prie aussi de me faire parvenir par écrit ce que vous m'avez dit hier des craintes que vous

aviez que la tranquillité ne fût troublée dans la place de Genève. Votre rapport devrait me parvenir très promptement pour que je pusse en écrire dès aujourd'hui au ministre de la guerre. Je vous prie aussi de me faire savoir à quelle heure mes dépêches pour le quartier général doivent vous être envoyées. Il est bien nécessaire de faire surveiller avec la plus grande attention la distribution des fourrages.

30 prairial, an VIII.

Au commandant de l'artillerie, à Genève.

Le commissaire des guerres de cette place me prévient, par sa lettre de ce jour, que les fourrages manquent dès aujourd'hui à 1100 chevaux qui sont dans ce département.

Puisque, malgré tous les soins que j'ai pris pour assurer ce service, en mettant à sa disposition une somme de 12,000 francs, en faisant un appel de 1000 quintaux de foin aux communes du département, en autorisant les fermiers nationaux à payer leurs fermages en denrées de cette nature, puisqu'enfin j'ai épuisé tous les moyens possibles pour suppléer à l'abandon qui est fait de cette place, je n'en vois plus qu'un seul d'empêcher la perte de tous les chevaux : c'est de diminuer la consommation en faisant évacuer ceux qui ne sont pas rigoureusement nécessaires aux différents services de cette place sur quelque autre mieux pourvue. Je vous prie, en conséquence, de voir s'il ne serait pas possible de concourir à mes vues dans la partie du service qui concerne les transports d'artillerie.

10 messidor, an VIII.

Au ministre de l'intérieur.

Il sera absolument impossible que je puisse avoir l'honneur de vous envoyer pour le quinze de ce mois le tableau de mon département, tel que vous me l'avez demandé ; malgré tous mes soins, rien n'est encore assez organisé pour que je puisse me procurer les renseignements nécessaires. La sous-préfecture de Bonneville n'est encore occupée que par un commissaire faisant provisoirement les fonctions de sous-préfet. J'attends cette nomination avec d'autant plus d'impatience que tout doit nécessairement languir dans cet état provisoire.

Tous les juges du même arrondissement ayant donné leur démission, par la raison que l'on n'avait indiqué au ministre de la justice que des hommes qui étaient parents entre eux, il est nécessaire de faire de nouveaux choix. Ainsi il n'y a encore à Bonneville ni sous-préfet, ni tribunal.

Une partie de l'arrondissement de Bonneville ayant été tout récemment réunie au département du Léman, il est difficile de se procurer encore dans cette partie les instructions qui me seraient indispensables.

Enfin, citoyen ministre, aucun préfet de la République ne s'est trouvé dans une situation aussi pénible que la mienne. Depuis le passage à Genève de l'armée de réserve, j'ai été obligé d'être constamment l'ordonnateur, le commissaire des guerres, l'homme chargé des approvisionnements, des étapes, du paiement de la solde et de toutes les parties de service de cette armée. Il n'y a point d'exemples d'un dé-

nûment pareil à celui dans lequel je me suis trouvé et dans lequel on me laisse encore.

J'ai constamment travaillé jour et nuit à remédier à tous ces inconvénients. J'ai épuisé toutes les ressources locales, continuellement forcé de faire pour le salut de l'armée des opérations illégales et ensuite obligé à un travail plus pénible encore pour tout régulariser.

L'usage que j'ai été obligé de faire de mon crédit personnel m'a mis vingt fois dans les plus cruels embarras. Dans le moment même où j'écris, je ne sais comment je pourrai faire face aux engagements que j'ai contractés. Je suis accablé de toutes parts des plaintes de mes administrés, qui ne peuvent qu'être très fatigués de ce passage continuel de troupes et des inconvénients qui en résultent nécessairement ; je les console autant que je puis, je préviens le mal ou le répare autant qu'il m'est possible ; mais il est facile de juger qu'il en résulte pour moi un surcroît de travail qui est au-dessus de mes forces et de mes moyens.

Ajoutez à cela, citoyen ministre, que je suis obligé d'entretenir une correspondance continue avec le ministre de la guerre, le général en chef, presque tous les généraux de division, le conseiller d'État Petiet, l'ordonnateur en chef, celui de la 7^e division militaire. Quant au commissaire des guerres et au commandant de la place de Genève, les détails relatifs au logement des troupes, aux mesures de police, à la nourriture des chevaux de cavalerie, des chevaux ou mulets de transport, relativement aux détails qui concernent l'artillerie, les prisonniers de guerre autrichiens, les dépôts de chevaux malades, ou les hôpitaux de soldats galeux, la correspondance entre

eux et moi est continuelle, et je ne puis respirer un moment.

L'armée a glorieusement vaincu les ennemis de la République, j'aurais voulu verser mon sang avec elle et sous les yeux du premier consul pour assurer, comme nos braves l'ont fait, l'honneur de la gloire nationale.

A Dieu ne plaise donc que je me plaigne de quelques moments de fatigue et d'inquiétude. Mais, citoyen ministre, j'ai dû mettre ce tableau sous vos yeux pour vous expliquer comment il a dû arriver que quelques détails administratifs aient éprouvé un peu de retard. J'espère que je pourrai vous envoyer le tableau que vous m'avez demandé, le 20 de ce mois au plus tard ; veuillez aussi envoyer le plus tôt possible la nomination du sous-préfet de Bonneville. J'ai proposé le citoyen Gavard, ex-commissaire près l'administration centrale ; il est à désirer que cette indication soit suivie.

Nous avons célébré par des illuminations et des fêtes à la préfecture les triomphes de l'armée.

12 messidor, an VIII.

Au ministre de la guerre.

J'ai eu l'honneur de vous faire part dans mes dernières dépêches des embarras dans lesquels se trouvent ici tous ceux qui sont chargés du service ; le mal s'accroît de jour en jour ; j'aurai bientôt épuisé les ressources que je suis parvenu à me procurer, soit par mon crédit personnel, soit par des délégations données sur les impositions ; les fournisseurs se refusent à passer de nouveaux marchés ; les étapiers re-

fusent à leur tour de remplir les conditions de l'adjudication qui leur a été faite ; la garnison, composée de vétérans, n'est point soldée et manque du nécessaire ; enfin, nous avons ici des dépôts d'artillerie et de cavalerie, des hôpitaux de galeux, et nous sommes sans secours. Ma bonne volonté ne se ralentira pas, mais je sens que le moment approche où je succomberai aux inquiétudes de ma situation. (Tout le reste est relatif à la réception de la garde des consuls.)

15 messidor, an VIII.

Au citoyen Chappuis, à Thorens.

J'ai reçu votre lettre du 8 de ce mois et les 86 francs 37 centimes qu'elle accompagnait, provenant du juste dégrèvement qui a été accordé sur votre cote personnelle de l'an VII. Je me suis empressé de faire parvenir cette somme au général en chef de l'armée d'Italie pour être distribuée, suivant vos louables intentions, aux six conscrits qui se sont le mieux distingués dans les dernières affaires d'Italie.

J'en ai en même temps prévenu le ministre de la guerre, qui ne manquera pas de faire connaître cet acte de civisme et de désintéressement. C'est à regret que j'ai dû lui taire le nom d'un citoyen qui donne un si bel exemple.

28 messidor, an VIII.

Aux ministres de la guerre et de l'intérieur, au consul Lebrun et au citoyen Moreau, général en chef de l'armée du Rhin.

Envoyé quelques exemplaires des discours prononcés le 14 juillet, jour de la fête de la Concorde,

et en posant la première pierre de la colonne départementale.

Ecrit en outre au consul Le Brun pour obtenir une indemnité pour les frais de passage des deux armées de réserve et pour le bureau militaire.

29 messidor, an VIII.

Au maire de Genève.

Je vous invite à m'envoyer, toute affaire cessante, la liste des citoyens de cette commune qui, établis en ce moment à la campagne, ont leur maison dans Genève; mon intention est de leur écrire pour les inviter à vouloir bien consentir à ce que les officiers de l'état-major de la deuxième armée de réserve soient logés dans leur maison de ville. Leur obligeance passée me fait espérer qu'ils ne se montreront pas moins hospitaliers ni moins généreux dans cette occasion.

1^{er} thermidor, an VIII.

Au citoyen commissaire ordonnateur.

Ecrit que les ressources du département sont épuisées pour faire face aux différents services des troupes qui vont passer, et qu'on espère qu'il laissera au citoyen Barneville les moyens d'y subvenir, comme suit:

C'est avec les plus vifs regrets que j'apprends la nouvelle de votre départ pour le quartier général, dans les circonstances difficiles où je me trouve. Il était rassurant pour moi de savoir que je pouvais m'aider de vos secours et de vos conseils. Je connais le citoyen Barneville. Je me félicite, puisque l'intérêt de l'armée vous appelle auprès du général en chef,

de ce que vous l'avez choisi pour vous représenter ici. Je vous prie seulement de lui donner tous les moyens nécessaires de faire marcher les différents services.

Vous savez que j'ai épuisé toutes les ressources que mon département pouvait fournir.

Pour ce qui me concerne personnellement, comptez, je vous prie, citoyen commissaire, que je serai à mon poste nuit et jour, et que l'armée et ses besoins seront toujours l'objet de mes plus vives sollicitudes.

Vous me faites espérer un prompt retour. J'en attendrai le moment avec d'autant plus d'impatience, que nous avons peu joui du plaisir de vous avoir à Genève. J'étais absorbé par les affaires. Il viendra peut-être un temps plus tranquille, où, dégagés de ces soins inquiétants, nous pourrions cultiver davantage la connaissance que nous avons à peine eu le temps de faire avec vous. Je serai très flatté, citoyen commissaire ordonnateur, que vous veuillez m'accorder votre amitié. Je mettrai toujours tous mes soins à la cultiver.

5 thermidor, an VIII.

Au citoyen Bourrit, à Genève.

Ecrit au sujet de l'émigré Bonnefoi, de Sallenches, qu'il ne pouvait pas obtenir une surveillance du préfet ni rester dans le territoire de la République.

5 thermidor, an VIII.

Au citoyen Lambert, commissaire ordonnateur en chef.

Ecrit que les 1200 mouchoirs qu'il réclame comme équipement militaire et qui sont arrêtés à la douane

de Versoix, passeront au moyen de la comparaison qui sera faite de ces mouchoirs avec ceux existant en magasin.

9 thermidor, an VIII.

Au citoyen Lambert, commissaire ordonnateur en chef.

Ecrit que le ministre des finances peut seul relâcher les 1200 mouchoirs.

12 thermidor, an VIII.

Au président du Conseil général du département.

Ne sachant pas l'adresse de tous les autres membres qui composent le Conseil général du département, voudrez-vous bien vous charger de les inviter à me faire l'honneur de dîner chez moi, après-demain, 14 courant.

C'est avec le plus grand regret que je vois s'approcher ce jour où votre assemblée va se dissoudre. Animé du désir le plus ardent de répondre aux vues paternelles du gouvernement et de chercher tous les moyens de contribuer aux avantages du département dont l'administration m'est confiée, je me sentais appuyé pendant les temps que vous étiez assemblés, de vos lumières et de vos conseils. Je me disais que, quelques difficultés qui vinsent à se présenter, j'étais, avec vos secours, toujours à même de les surmonter. J'étais appuyé de toutes parts par les talents, les vertus et le plus pur patriotisme. Le résultat de vos utiles travaux va devenir mon seul guide. Je l'aurai sans cesse sous les yeux.

Qu'il me soit permis, citoyen président, de féliciter

le Conseil général du département du zèle et de l'assiduité qu'il a mis dans son travail, et surtout de l'accord qui a régné dans son sein durant les délibérations où l'on agitait les intérêts de trois nations autrefois différentes et malheureusement trop longtemps divisées. Vous avez senti et montré par votre exemple que nous n'étions plus qu'un seul peuple, que nous n'avions tous qu'une même patrie, et que nous étions tous appelés à recueillir le même héritage de gloire, de paix et de bonheur.

Puissent tous les fonctionnaires publics du département, puissent tous les citoyens du Léman, qui ont été constamment l'objet de votre sollicitude, imiter l'exemple que vous venez de leur donner.

16 thermidor, an VIII.

Au ministre de la guerre.

Permettez, citoyen ministre, que, dans ce moment où l'on s'occupe de l'organisation des commandements des places de guerre, j'aie l'honneur de vous faire part que, lors du passage du premier consul à Genève, je lui ai remis une pétition du citoyen Domenget, commandant en ce moment la place de Genève, à la satisfaction de tous les habitants de cette commune, quoiqu'elle soit en état de siège. Cet officier est couvert de blessures. La note de ses services parut intéresser le premier consul, et sans doute elle vous aura été envoyée. Veuillez, citoyen ministre, vous la faire présenter. De mon côté, je ne peux que l'appuyer et vous assurer que cet officier réunit en lui les qualités qui peuvent mériter votre intérêt.

25 thermidor, an VIII.

*A M. Théodore Ziemssen,
chez M. le baillif Sinner, à Avanches, en Helvétie.*

Je m'empresse, Monsieur, de vous annoncer, que d'après les ordres que j'ai donnés de porter des secours, s'il en était temps encore, à M. Eschen, votre infortuné compagnon de voyage, ou au moins de faire tout ce qu'il serait possible pour retirer son corps de la crevasse dans laquelle il avait eu le malheur de tomber, le citoyen Joseph-Marie Deville, à qui vous aviez vous-même donné cette commission, est parvenu, après s'être donné des peines incroyables et avoir couru les plus grands dangers, à me représenter le cadavre de ce malheureux jeune homme. Vous recevrez incessamment le procès-verbal dressé à cette occasion, ainsi que les effets qui ont été trouvés sur M. Eschen. Vous voudrez bien transmettre le tout à sa famille. Je désire qu'il soit consolant pour elle et pour vous d'apprendre que j'ai fait inhumer son corps sur une petite éminence voisine de Servoz et que je me propose de faire élever là une pyramide sépulcrale avec une inscription honorable pour votre ami.

Vous m'obligerez sensiblement et sans doute les parents de M. Eschen vous sauront gré de m'envoyer une note historique sur ce jeune homme. Je lui donnerai une publicité qui intéressera sûrement tous les hommes sensibles et surtout les amis des sciences.

Au premier titre, Monsieur, et au second même, si j'osais le dire, j'ai vivement partagé votre juste douleur. J'ai fait couper des cheveux de votre ami qui seront joints à l'envoi que j'aurai à vous faire, lorsque vous m'aurez fait la grâce de me répondre

et de me marquer comment je dois vous faire parvenir le tout.

26 thermidor, an VIII.

Au ministre de l'intérieur.

Le temps des plus grandes chaleurs étant celui qu'il faut nécessairement choisir pour visiter les environs du Mont-Blanc, j'ai cru devoir commencer par la vallée de Chamounix la tournée de département qu'il m'est ordonné de faire. Les observations que présente le pays, le plus intéressant peut-être et certainement le plus curieux de l'Europe, me fourniront le sujet de plusieurs lettres que j'aurai l'honneur de vous écrire successivement. Je me bornerai aujourd'hui à vous rendre compte d'un événement funeste, qui s'est passé presque sous mes yeux.

Arrivé aux établissements de Servoz, à l'endroit même où les voyageurs commencent à gravir sur les sommets les plus élevés de la chaîne des Alpes, je rencontrai un jeune homme qui, la tête baissée, la douleur peinte sur le visage, descendait des glaciers, marchant à pas lents. J'avais l'avantage de faire mon voyage avec le citoyen Pictet, savant professeur de Genève, qui s'est si justement acquis la réputation dont il jouit. Nous ne devinâmes pas d'abord la cause de la douleur et de la marche rétrograde de ce jeune homme; ce ne fut qu'à Servoz que nous apprîmes que son compagnon de voyage et son ami, M. Frédéric-Auguste Eschen, jeune homme de 23 ans, né à Eutin, dans l'évêché de Lubeck, avait été englouti dans une profonde crevasse recouverte de neige, qui tout à coup s'était éboulée sous les pas de l'infortuné voyageur.

Le citoyen Joseph-Marie Deville, l'un des guides les plus expérimentés du pays, homme de plus de 60 ans, mais encore plein de force, d'activité et de courage, avait été invité par M. Ziemssen, le survivant des deux amis, de retirer du fond de l'abîme et de faire enterrer le corps de M. Eschen. L'entreprise était aussi périlleuse que difficile. Cependant, comme il pouvait rester quelque espoir de sauver la vie à ce malheureux jeune homme, je sollicitai Deville si vivement qu'il se décida à partir pour le glacier avec ses deux fils et l'hôte de Servoz.

Vous verrez, citoyen ministre, par le procès-verbal ci-joint, quels efforts et surtout quelle constance et quel courage ont été nécessaires à Deville, à ses enfants et à leur compagnon, pour réussir à retirer le cadavre de cet épouvantable abîme. Après trois jours et trois nuits consécutives de travaux, de fatigue et de dangers, Deville père, qui s'était fait descendre avec des cordes jusques au fond du glacier, est parvenu à me représenter le corps de M. Eschen. L'examen que j'ai fait faire du cadavre par des officiers de santé dont le rapport est ci-joint, a prouvé que l'infortuné n'avait pas survécu à sa chute, mais du moins sa famille aura la consolation d'apprendre qu'un fils unique et cher aura reçu sur le territoire de la République une honorable sépulture. J'ai cru remplir une partie des intentions du gouvernement, en remerciant en son nom, mais sauf son approbation, les hommes généreux et intrépides qui ont donné à leurs concitoyens le bel exemple des secours qu'il faut porter à ses semblables, même au péril de sa vie, et aux nations étrangères cette preuve des sentiments hospitaliers qui nous animent pour ceux qui, guidés par leur amour pour les sciences, viennent en

France pour étendre leurs connaissances et pour y admirer les merveilles dont la nature nous a dotés. D'après ces considérations, citoyen ministre, j'oserai vous prier d'approuver l'acte dont je joins ici la copie.

Après avoir, conjointement avec le citoyen professeur Pictet, fait inhumer le corps sur un monticule également en vue du sentier qui conduit aux glaciers et du chemin même à Chamounix, j'ai pris les mesures nécessaires pour faire élever dans ce même lieu un monument provisoire. Qu'il me soit permis de vous dire, citoyen ministre, que vous feriez une chose bien digne de vous en m'ordonnant de faire construire là, d'une manière simple, mais durable, une pyramide sépulcrale; tous les matériaux nécessaires se trouvent sur les lieux; de toutes les parties du monde des voyageurs se rendent au Mont-Blanc et aux différentes aiguilles qui l'environnent; tous seraient obligés de passer devant ce monument de la piété nationale. Une inscription leur apprendrait l'histoire du malheureux Eschen, leur indiquerait les précautions à prendre pour éviter son funeste sort et les appellerait enfin à ce recueillement mêlé de crainte et de respect avec lequel on doit visiter les lieux que la nature a marqués du sceau de sa grandeur, de sa majesté et de sa puissance.

P.-S. J'ai vu avec douleur que des brigands, sûrement étrangers à ce pays, avaient dévasté un petit temple dédié à la nature que le citoyen Desportes, résident de France, avait fait bâtir pour servir d'asile et de lieu de repos aux étrangers de toutes les nations qui vont au Mont Tanvers. Le gouvernement ne laissera sûrement pas dans l'état où il se trouve aujourd'hui un monument honorable pour la nation et vraiment utile.

2 fructidor, an VIII.

Au citoyen Maurice, professeur à Genève.

Ecrit pour le remercier de l'envoi de son ouvrage sur les engrais.

8 fructidor, an VIII.

Au général Baraguay d'Hilliers.

Je reçois, citoyen général, l'ordre du jour que vous m'avez adressé; j'ai l'honneur de vous en remercier au nom de mes administrés; j'ose espérer que dans cette occasion vous voudrez bien agréer aussi mes remerciements particuliers. Je vais transmettre au maire de Genève, ainsi qu'à ceux des communes environnantes, ce frappant témoignage des sentiments qui animent les officiers de l'armée et particulièrement le général qui commande la division; ils se confirmeront dans l'opinion où ils sont déjà que quelques soldats rebelles à la discipline sont une exception rare dans les armées françaises, et les habitants de la campagne, sûrs d'être écoutés dans leurs réclamations, malgré quelques désordres malheureusement inévitables, ne cesseront pas de reconnaître leurs frères dans les braves et généreux défenseurs de leurs foyers.

Les habitants de ce département, citoyen général, sont de justes appréciateurs des vertus dont on leur offre le modèle; ils n'oublieront point les généraux, les officiers et les soldats de la première armée de réserve; ils se souviendront avec plaisir d'avoir vu et accueilli dans le département le général Baraguay d'Hilliers, ainsi que les officiers et les soldats qui marchent sous son commandement.

Puisse, citoyen général, régner dans toute la République cette intelligence entre l'autorité militaire et l'autorité civile, entre les défenseurs de la patrie marchant en armes pour la défendre et les citoyens paisibles dans leurs foyers.

11 fructidor, an VIII.

Au ministre de l'intérieur.

Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 26 thermidor, je vous ai rendu compte de la mort de M. Eschen, malheureusement englouti dans le glacier du Buet, et de ce que j'avais cru devoir faire, soit pour lui porter des secours, soit pour donner à sa famille la consolation d'apprendre que son corps avait reçu en France une honorable sépulture. Je vous proposais, citoyen ministre, de donner une marque d'approbation publique aux citoyens qui, bravant les plus grands dangers, sont parvenus à retirer son cadavre. Je désirerais aussi que vous m'autorisassiez à faire élever un monument à l'endroit où il a été enterré. Voici, citoyen ministre, quelques raisons nouvelles qui m'autorisent peut-être à renouveler cette demande.

Tous les détails qui me parviennent de différents côtés, et surtout de Berne, annoncent que M. Eschen était un jeune littérateur plein de mérite et qui déjà s'était fait connaître par quelques ouvrages. Sa funeste aventure a fait grand bruit et intéressé un grand nombre d'amis. Ces amis m'ont écrit qu'ils voulaient se charger du monument. Je me suis refusé à cette demande jusqu'à ce que j'aie pu connaître les intentions du gouvernement, qui d'abord doit en donner la permission et qui certes doit avoir la préférence.

Je persiste à penser, citoyen ministre, que cet acte serait vraiment politique sous plusieurs rapports. Je désirerais qu'il fût fait en votre nom et sous votre administration. Je voudrais que tous les voyageurs de l'Europe rencontrassent un monument élevé par Bonaparte et le ministre de l'intérieur, sur ces mêmes chemins des Alpes qu'a si glorieusement traversés Bonaparte, premier consul et vainqueur de l'Italie. Un monument qui attesterait le respect du gouvernement pour les sciences et l'intérêt qu'il prend aux savants de tous les pays, serait sûrement honorable à la nation et à ceux qui l'auraient élevé.

Vous verrez bientôt dans la *Bibliothèque britannique* un article très intéressant sur ce sujet. Le citoyen Pictet, professeur de physique à Genève, en est le rédacteur.

Veillez bien, citoyen ministre, vous faire représenter ma lettre du 26 thermidor et me donner vos ordres.

11 fructidor, an VIII.

Au ministre de l'intérieur.

Frappé de la beauté des jetons qui ont été gravés par la Société des arts de Genève, j'ai cru pouvoir faire espérer au graveur, le citoyen Charles Wielandy, que vous voudriez bien en accepter un ; je le joins ici.

Le citoyen Wielandy s'est fait avantagement connaître par ses ouvrages. Ses compositions sont d'un goût pur et il excelle dans l'exécution. C'est un artiste dont le département et la commune de Genève en particulier doivent s'honorer. Il arrive en ce moment de la principauté de Neuchâtel, où il a été

employé comme graveur de l'hôtel des monnaies. Les pièces d'or et d'argent qu'il y a fait frapper sont très belles, et je m'assure, citoyen ministre, que vous les verriez avec grand plaisir, si vous me donniez l'ordre de me procurer un modèle de chacune et de vous l'envoyer.

Ce département, citoyen ministre, pourrait offrir une infinité d'observations très importantes relatives aux sciences et aux arts, comme vous m'avez fait l'honneur de me le marquer dans l'une de vos dernières dépêches. Mais pour que je puisse m'en occuper avec fruit, il faudrait d'une part que l'industrie pût être encouragée dans Genève, et de l'autre, il serait nécessaire que tout mon temps ne fût pas absorbé par des détails inséparables d'une administration nouvelle et surtout par ceux relatifs aux passages et au séjour des armées, qui m'occupent jour et nuit.

Qu'il me soit permis, citoyen ministre, de rappeler à votre souvenir l'ouvrage du citoyen Odier, médecin de Genève, sur les morts apparentes. J'ai eu l'honneur de vous en envoyer un exemplaire avec une lettre de l'auteur.

J'ai fait remettre au citoyen Charles Pictet une lettre que vous m'avez adressée pour lui. Ces témoignages de satisfaction de la part du gouvernement et surtout de la vôtre, citoyen ministre, sont pour les savants et les artistes un encouragement et une récompense.

15 fructidor, an VIII.

Au ministre de l'intérieur.

Envoyé un exemplaire des *Mémoires historiques sur la vie et les écrits d'Horace-Bénédict de Saussure*,

par le citoyen Senebier, et un exemplaire du citoyen Maurice sur les engrais.

16 fructidor, an VIII.

Au citoyen Fine, à Genève.

Ecrit pour le remercier de l'envoi de son ouvrage sur les noyés.

18 fructidor, an VIII.

Au ministre de l'intérieur.

J'ai l'honneur de vous adresser, ainsi qu'aux trois consuls, les quatre premiers exemplaires d'un article intéressant du n° 112 de la *Bibliothèque britannique* qui paraît aujourd'hui. L'auteur de ce morceau, le citoyen Pictet, l'a fait imprimer à part et a bien voulu m'envoyer ces quatre premiers exemplaires. J'ai eu l'honneur de vous écrire à ce sujet le 26 thermidor et le 11 de ce mois. J'aurais bien désiré, citoyen ministre, que vous eussiez approuvé que la première de ces lettres, celle du 26 thermidor, fût imprimée dans le *Moniteur*. Elle est une sorte d'extrait de la petite brochure ci-jointe.

P.-S. J'ose vous solliciter de nouveau, citoyen ministre, de vouloir bien donner au brave Deville un témoignage public de satisfaction. Cet acte de justice ferait une vive sensation dans le pays et dans toute l'Helvétie.

19 fructidor, an VIII.

Au citoyen Odier, médecin.

Ecrit pour obtenir des renseignements sur les effets de l'inoculation de la vaccine.

21 fructidor, an VIII.

Au général Baraguay d'Hilliers, à Genève.

Je suis charmé de saisir une occasion de prouver encore une fois les sentiments qui m'animent pour les armées françaises, et quelle est ma confiance et mon dévouement pour le général Baraguay d'Hilliers. Les 5200 francs que j'emprunte sur mon crédit particulier vous seront comptés aujourd'hui même.

23 fructidor, an VIII.

Au ministre de l'intérieur.

En conséquence de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le....., j'ai cru devoir choisir, dans les trois parties dont le département se compose, les députés qui doivent assister à la fête du 1^{er} vendémiaire.

J'ai choisi pour le pays de Gex, démembré du département de l'Ain, le citoyen Fabry, membre du Conseil de préfecture, de la Société des arts de Genève, citoyen généralement estimé et aimé dans le département, d'un patriotisme aussi sage qu'éclairé, plein de connaissances et de goût pour les arts. Je crois que dans ce choix toutes vos intentions seront remplies.

J'ai fait choix, pour la partie du département qui faisait autrefois partie de la Savoie, du citoyen Bastian, membre du Conseil général du département, membre de l'administration centrale lors de l'établissement de la préfecture, l'homme du département le plus versé peut-être dans toutes les parties administratives et agricoles, animé des sentiments du plus

pur patriotisme et jouissant d'une estime générale dans ce département. Je lui dois de m'avoir puissamment secondé dans les premiers temps et dans les moments les plus difficiles de mon administration. La fortune du citoyen Bastian, qui est considérable et qu'il doit à son travail et à son active intelligence, se compose presque entièrement des acquisitions qu'il a faites de domaines nationaux. J'ose espérer encore que ce choix aura votre approbation.

Quant à la partie du département ci-devant genevoise, j'avais pensé que Genève, savante, industrielle, devait se distinguer par l'envoi d'un citoyen qui eût une grande célébrité. J'avais, en conséquence, jeté les yeux sur les citoyens Pictet, rédacteurs de la *Bibliothèque britannique*, très connus l'un et l'autre de tout le monde savant ; leurs occupations journalières ne leur ont pas permis d'accepter. Le citoyen Senebier, savant bibliothécaire de Genève, a été aussi obligé de refuser. J'ai fait la même proposition au citoyen Jurine, chirurgien très célèbre, associé de l'Institut national. Des étrangers qui sont venus à Genève pour le consulter ont empêché qu'il ne pût faire le voyage. J'ai proposé la députation au citoyen Maurice, professeur de mécanique analytique, jeune homme du plus grand mérite et très connu du citoyen Laplace ; après quelques jours d'irrésolution, il a été obligé de refuser. J'ai voulu envoyer le citoyen Gosse, adjoint à la mairie, chimiste très habile et connu de plusieurs personnes à Paris ; des affaires se sont opposées à son voyage.

Alors j'ai renoncé à l'idée d'envoyer un homme connu dans la carrière des sciences ; j'ai pensé à un citoyen qui était syndic à Genève lors du premier voyage qu'y fit le premier consul. Bonaparte aurait

voulu le voir en allant cette dernière fois en Italie. Je pensais qu'il reverrait avec plaisir le citoyen Gervais à Paris. Ce citoyen a refusé. Je me suis successivement adressé aux citoyens Odier-Chevrier, Frédéric Lullin, membres du Conseil général du département etc., etc., je n'ai pas été plus heureux. Le temps perdu par les premières propositions a été un nouvel obstacle.

Dans ce moment, citoyen ministre, je suis encore dans l'incertitude de savoir si le citoyen Larive-Selon ne se décidera pas à accepter. Ce jeune homme, très instruit, pourra donner tous les renseignements que vous désirez sur les expériences que l'on a faites à Genève de l'inoculation de la vaccine et de l'administration de l'hôpital.

Si, comme je le crains, des obstacles s'opposent encore à ce voyage, je nommerai le citoyen Martin-Fesquet, membre du Tribunal d'appel, ou le citoyen Larive-Godefroy, peintre, qui se trouvent actuellement à Paris, et j'aurai soin de vous faire parvenir les renseignements que vous m'avez demandés sur l'hôpital et sur la vaccine.

P.-S. On s'occupe des devis du monument d'Eschen et de la maison du Montanvert.

25 fructidor, an VIII.

Au ministre de l'intérieur.

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte dans ma dernière lettre des obstacles que j'avais rencontrés pour la nomination d'un député de Genève. J'ai renoncé à l'espérance de voir partir quelqu'un qui soit encore ici dans ce moment; mais je vois encore un moyen de suivre dans ce choix mes premières idées,

et j'espère que la nomination du citoyen de Candolle, désigné par le jury d'instruction publique du département du Léman, professeur de zoologie et botanique, vous sera agréable.

Le citoyen de Candolle s'est adonné avec autant de zèle que de succès, à Paris, à l'étude des sciences. On peut tout espérer d'un homme de son âge qui s'annonce ainsi. Je vois, d'ailleurs, qu'il a ici pour amis les hommes les plus recommandables par leur caractère et par leur savoir.

Si quelque événement que je ne puis prévoir s'opposait à ce que le citoyen de Candolle pût remplir cette mission honorable, il serait remplacé par le citoyen Martin-Fesquet, Genevois, membre du Tribunal d'appel, qui se trouve aussi à Paris. A défaut de l'un et de l'autre, le citoyen Delarive, peintre, dont les tableaux se voient dans ce moment au salon d'exposition, serait le Genevois que j'aurais désigné.

25 fructidor, an VIII.

Au citoyen Maret, secrétaire d'Etat, à Paris.

Ecrit au citoyen Maret, secrétaire d'Etat, pour lui envoyer l'article du citoyen Pictet.

25 fructidor, an VIII.

Au citoyen Argand, à Versoix.

Ecrit de se rendre à Genève pour conférer sur l'exemption qu'il réclame du logement des invalides.

25 fructidor, an VIII.

Au citoyen Ziemssen, à Berne.

Ecrit pour accuser réception des quatre louis qu'il a envoyés à Deville etc.

26 fructidor, an VIII.

Au maire de Genève.

J'ai trop appris, citoyen maire, depuis que je suis dans ce département à connaître la sagesse, les lumières et les vertus qui distinguent de la manière la plus honorable les ministres du culte protestant, pour pouvoir ajouter foi aux rapports qui me sont faits sur les sentiments et les expressions consignées dans un discours prononcé dans l'un de vos temples, le 24 de ce mois, par le citoyen Duby. Je vous charge, citoyen maire, de demander l'original de ce discours à son auteur et de me le transmettre. Je suspends jusque là l'opinion que je dois en concevoir et les résolutions que je croirai devoir prendre.

3^e jour complémentaire, an VIII.

*Aux sous-préfets de Bonneville et Thonon
et au maire de Genève.*

Je m'empresse de vous envoyer une médaille frappée en mémoire de la bataille de Maringo. Je ne doute pas qu'elle vous soit agréable, et en vous faisant cet envoi je suis persuadé d'avoir rempli les intentions du ministre de l'intérieur.

4^e jour complémentaire, an VIII.*Au maire de Genève.*

Le citoyen Duby, que vous m'avez envoyé, citoyen maire, m'a communiqué le discours qu'il a prononcé le 24 de ce mois dans le temple de St-Pierre. J'en ai entendu la lecture avec scandale.

Ce citoyen a manqué au respect que tout citoyen doit au gouvernement sous la protection duquel il

vit : il a abandonné l'esprit, il est sorti des bornes de son ministère en manifestant publiquement des regrets sur le principe de tolérance que la République française a adopté comme une des bases de son gouvernement. Il ne lui était pas permis d'ignorer que les lois de l'Etat ne veulent reconnaître aucune religion dominante.

Il a manqué au respect et même aux égards qu'il vous devait par une comparaison offensante qu'il s'est permis de faire entre les anciens et les nouveaux magistrats, tandis que vous-même étiez au rang de ses auditeurs, assis sans doute à cette même place où, suivant ses expressions, se trouvaient jadis les pères de la patrie.

Il a regretté que le son des cloches n'annonçât plus au peuple les solennités religieuses, et par ce vœu contraire à la loi il s'est non seulement mis en opposition avec le gouvernement, mais il a fait chorus avec quelques prêtres catholiques dont la conduite est un scandale aux amis de l'ordre, de la paix, du gouvernement et de la religion même.

Les comparaisons qu'il a affecté de faire entre le temps passé et le temps présent ne pouvaient avoir d'autre effet que de renouveler d'inutiles regrets, pour ne rien dire de plus, de rouvrir et de faire saigner des plaies sur lesquelles son ministère l'appelait à verser un baume salutaire.

Son devoir était de consoler le peuple des malheurs de la guerre, et il n'a su lui présenter que des idées désespérantes. En lui parlant de ses misères, il n'a fait qu'aigrir le sentiment de ses maux. On pourrait à juste titre qualifier de séditieuse cette partie de l'exorde de l'orateur.

Ce jeune homme, en touchant une corde délicate

et en flattant les sentiments secrets de quelques-uns de ses auditeurs, me paraît avoir cherché des applaudissements. Cette faiblesse était indigne d'un homme de son caractère, dont vous me vantez le mérite. Dites-lui, citoyen maire, puisque vous êtes son ami, qu'il n'y a de suffrage honorable que celui que l'on obtient des hommes éclairés, prudents et sages, et répétez-lui qu'avant de monter en chaire pour donner aux autres des leçons de morale, il faut avoir appris à régler les sentiments et les passions de son propre cœur.

Mon devoir eût été, comme préfet, de lui témoigner mon mécontentement d'une manière aussi publique qu'il a donné lui-même de publicité à son sermon ; mais édifié chaque jour de la conduite sage, prudente et vraiment religieuse des autres pasteurs protestants, j'aurais craint que la faute d'un seul ne rejaillît sur tous et j'ai cru que le gouvernement approuverait que je saisisse cette occasion de témoigner à cette classe de citoyens respectables, le profond sentiment d'estime que leurs lumières et leurs vertus sont faites pour inspirer.

Une autre considération m'eût arrêté : j'ai appris que le citoyen DUBY venait de perdre sa mère. Dans un pays si recommandable par ses mœurs, où les affections domestiques sont si vives et où les sentiments naturels sont si profonds, j'ai cru devoir respecter sa douleur.

3 vendémiaire, an IX.

Au consul Lebrun.

Écrit pour lui recommander le chef d'escadron de Ligny et pour lui envoyer la copie de la lettre au maire au sujet du ministre DUBY.

3 vendémiaire, an IX.

Au propriétaire du Moniteur, à Paris.

Ecrit en lui envoyant la notice sur Eschen et le priant de la faire passer à la *Décade philosophique*, dans le cas où il ne pourrait pas en faire usage.

6 vendémiaire, an IX.

Aux rédacteurs de la Bibliothèque britannique.

Citoyens rédacteurs, je reçois avec reconnaissance le numéro de votre journal que vous avez bien voulu m'envoyer. La *Bibliothèque britannique* jouit dans l'Europe savante de la réputation la mieux méritée. Avec le secours de cet intéressant ouvrage, et malgré les entraves que la guerre met à toutes les communications, nous avons pu suivre chez nos ennemis les progrès des sciences, de la littérature et des arts. Vos lumières et votre philanthropie, citoyens rédacteurs, vous ont élevés fort au-dessus de ce préjugé barbare qui voudrait que l'on repoussât les connaissances utiles et que l'on méconnût la vérité lorsqu'elle sort de la bouche d'un ennemi.

Vous avez sagement pensé que les malheurs de la guerre auraient un terme et qu'en attendant la paix, il était nécessaire qu'un lien indépendant des dissensions politiques continuât de réunir et d'associer aux mêmes travaux les hommes éclairés de toutes les nations qui s'occupent de concert à hâter les progrès de l'esprit humain. L'historien de ces progrès assurera à la *Bibliothèque britannique* et à ses illustres auteurs une place distinguée dans ses annales.

Comme préfet d'un département qui s'honore de

cet ouvrage, je vous remercie de vos veilles, citoyens rédacteurs. Comme particulier, je m'afflige que le temps me manque pour m'instruire à votre savante école, mais je me félicite de vivre auprès de vous, dans l'espérance de pouvoir profiter un jour de vos leçons.

Agréez, citoyens rédacteurs, les assurances de ma parfaite considération.

15 vendémiaire, an IX.

Aux rédacteurs du Moniteur et du Citoyen français.

Écrit d'envoyer chaque jour leurs journaux.

15 vendémiaire, an IX.

*Au citoyen Odier, professeur de médecine à Genève
et membre du jury d'instruction publique.*

Quoique l'école centrale du département, citoyen professeur, ne soit pas encore en activité, la lettre-circulaire que le ministre de l'intérieur a adressée aux autres professeurs en activité dans la République me paraît aussi s'adresser aux membres du jury d'instruction du département. S'il pouvait y avoir là-dessus quelque doute, le ministre ne pourrait que me savoir gré d'avoir cherché, dans une réunion de citoyens aussi recommandables par leur talent que par la réputation dont ils jouissent, un moyen de plus d'éclairer le gouvernement. Vous voudrez donc bien, citoyen professeur, inviter vos collègues à me faire part de leurs idées sur l'établissement d'un pensionnat près l'école centrale et sur la manière de graduer, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'aujourd'hui, toutes les parties de l'enseignement.

Il est bien satisfaisant pour un administrateur bien intentionné d'être entouré, comme j'ai l'avantage de l'être, d'hommes éclairés qui, dans la carrière d'instruction qu'ils suivent avec succès et avec zèle, ont appris quels sont les moyens avec lesquels on peut atteindre le mieux dans un objet si important.

16 vendémiaire, an IX.

*Au citoyen Monge, membre du Sénat conservateur
et de l'Institut national.*

Ecrit au sujet du jeune Burdallet, qui va pour être examiné pour entrer à l'Ecole polytechnique.

17 vendémiaire, an IX.

*Au citoyen Beaumont, ancien officier du génie,
à Vernaz.*

Je ne puis que vous remercier, citoyen, des soins que vous vous êtes donnés pour me procurer des renseignements certains sur l'existence des eaux thermales de la vallée de Lauben. Le gouvernement et le département en particulier vous seront redevables de cette intéressante découverte, et je ne négligerai rien pour que nous en tirions tous les avantages qu'on doit en espérer. Je vous invite, en conséquence, à me donner sur cet objet tous les éclaircissements nécessaires, savoir : une analyse de ces eaux ; une description détaillée du lieu où elles se trouvent, les moyens de pratiquer des routes qui y conduisent, vos idées sur les établissements à faire pour engager les voyageurs et les malades à les fréquenter ; enfin un dessin qui puisse arrêter les regards du ministre de l'inté-

rieur, à qui le tout sera transmis par mon intermédiaire, mais de votre part. Personne ne peut être en état de satisfaire aussi bien que vous à toutes ces demandes. Vos lumières, vos talents et votre zèle me font un devoir et m'inspirent la confiance de vous les adresser.

Je donne les ordres les plus précis pour que les pierres les plus offensives de la digue construite par les habitants de Veirier soient enlevées avant les grandes crues.

17 vendémiaire, an IX.

Au citoyen Béranger, auteur de l'Histoire de Genève.

C'est avec le plus grand regret que j'ai vu interrompre les communications journalières que le travail dont vous aviez bien voulu vous charger établissait entre nous. La place que vous occupiez dans les bureaux de la préfecture absorbait un temps précieux et ne pouvait que vous détourner de travaux plus essentiels. Un homme de lettres tel que vous ne doit mettre en œuvre que ses propres idées, et vous êtes du nombre de ceux qui dans leur travail s'appartiennent tout entiers.

Je fais les vœux les plus ardents, citoyen, pour qu'un emploi plus analogue à vos talents puisse corriger envers vous les torts de la fortune et vous laisser en même temps le loisir nécessaire pour suivre vos travaux de littérature.

Si jamais je puis vous être bon à quelque chose, je me croirai trop heureux de saisir l'occasion de vous témoigner les sentiments d'estime et d'attachement que je vous ai voués.

18 vendémiaire, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

J'ai l'honneur de vous envoyer deux dessins d'un monument à élever à M. Eschen. Vous jugerez de celui qui doit être préféré. Si j'étais appelé à donner mon avis sur ce choix, j'y serai fort embarrassé. La pyramide, plus simple et plus élevée, paraît au premier coup d'œil mieux convenir à ce lieu sauvage. Mais Servoz est environné de montagnes dont les sommets, terminés en aiguilles, ont presque tous une forme à peu près semblable. A côté de ces masses imposantes, la pyramide eût-elle trente mètres de haut, ne paraîtrait qu'une bien faible imitation des formes affectées dans ce local.

L'autre dessin rendrait le monument un peu plus cher, mais il est plus sentant l'antique, plus ressemblant aux monuments de même genre que l'on rencontre fréquemment en Italie. Sa forme n'appellerait pas autant les regards, mais les fixerait peut-être davantage. Ces dernières considérations pourraient lui mériter la préférence.

Les inscriptions qui vous sont soumises, citoyen ministre, pourraient être mieux conçues sans doute, mais elles me paraissent aller au but que je me suis proposé en vous priant d'ordonner l'érection de ce monument : rendre compte de l'événement, en fixer l'époque, donner les motifs de l'intérêt que ce jeune voyageur a inspiré au gouvernement, honorer le courage et les sentiments d'humanité de Deville et de ses compagnons, montrer la protection que le gouvernement accorde aux sciences, aux arts et à ceux qui les cultivent; offrir la preuve des sentiments hospitaliers

qui nous animent pour les étrangers, donner des conseils aux voyageurs et leur montrer d'une manière frappante à quel danger ils s'exposent en négligeant de les suivre.

Ces motifs, citoyen ministre, m'ont paru dignes d'une administration telle que la vôtre. Il m'a paru bon et politique de les énoncer dans un lieu où tous les voyageurs de l'Europe se rendent successivement.

Je voulais vous envoyer un devis plus détaillé, mais l'architecte répond que si l'on peut avec certitude estimer ce que coûtera l'ouvrage tout entier, il n'est pas également facile de dire d'avance ce que coûtera chacune de ses parties. D'ailleurs, la somme totale m'a paru si modique, que les détails pouvaient devenir inutiles, surtout lorsque le citoyen Déporte peut vous attester que le citoyen Jaquet, auteur des dessins et qui se chargerait de l'exécution, est l'homme le plus économe et le plus désintéressé.

Je dois observer que rien n'a été compté pour ses soins et qu'il serait pourtant juste de les reconnaître. Depuis la réunion de Genève à la France, le citoyen Jaquet a toujours été chargé de tous les détails des fêtes nationales. Il a montré autant de zèle que d'intelligence et de désintéressement dans toutes les occasions.

19 vendémiaire, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

Envoyé les premiers exemplaires du mémoire imprimé à part du citoyen Odier sur la vaccine. Annoncé un autre envoi du même mémoire pour l'Institut et les écoles de médecine et de chirurgie. Eloge

donné aux savants, littérateurs et artistes de Genève.
Demande de secours pour ceux-ci. Annonce du mé-
moire sur l'hôpital et de la machine à bas de etc., etc.

21 vendémiaire, an IX.

Au consul Le Brun.

Envoyé quatre exemplaires du mémoire sur la vac-
cine pour les trois consuls et copie de la lettre aux
rédacteurs de la *Bibliothèque britannique*.

21 vendémiaire, an IX.

*Aux citoyens Laplace, membre de l'Institut; Laroche,
médecin à Paris; au ministre de l'intérieur, pour
l'Institut, les écoles de médecine et de chirurgie.*

Envoyé des exemplaires du même mémoire.

22 vendémiaire, an IX.

Au ministre des relations extérieures.

J'ai l'honneur de vous adresser la copie d'une let-
tre qui m'a été écrite par le maire de Genève; il me pa-
raîtrait d'autant plus juste d'avoir égard à la demande
des Genevois, que quelques-uns d'entre eux n'ayant
pas eu le même scrupule, il arriverait que ceux qui ont
montré le plus d'attachement à la France seraient
seuls les victimes de cet attachement. La cause de ces
derniers se recommande d'elle-même aux soins pa-
ternels du gouvernement.

Le premier consul désire de gagner le cœur des
Genevois, qui, il faut l'avouer, ne nous est pas en-

core tout à fait acquis. Telles sont les instructions qu'il m'a données.

Rien ne commencerait mieux à leur montrer les avantages qui résulteront un jour pour eux de leur réunion à une nation puissante, que cette protection accordée dès aujourd'hui par la République française négociant la paix avec ses ennemis et, dès les premiers moments, stipulant les intérêts des nouveaux citoyens qu'elle compte depuis la Révolution.

La ville de Genève a perdu douze millions de rentes qu'elle avait en France ; il est à désirer, pour qu'elle puisse ranimer son industrie, que nous l'aidions à conserver le reste de ses capitaux.

Les raisons d'un ordre supérieur s'opposent peut-être à ce que la demande des Genevois soit écoutée, mais c'est à vous d'en juger, citoyen ministre, et mon devoir était de plaider devant vous une cause au fond très juste, et qui ne pourrait présenter des difficultés que par des considérations étrangères à ce pays.

24 vendémiaire, an IX.

A l'Académie des sciences de Turin.

Ecrit pour la féliciter sur l'état actuel du Piémont et sur la réunion de ses membres. Promis de correspondre avec elle, comme nouveau membre de la Société des Arts de Genève. Envoyé le *Traité sur les engrais* du citoyen Maurice ; la *Dissertation sur les morts apparentes* du citoyen Odier, le *Mémoire sur la vaccine* du même auteur ; la relation de l'accident arrivé au glacier de Buet par le citoyen Pictet. (Lettre remise au citoyen Vassali.)

26 vendémiaire, an IX.

*Au citoyen Charles Saladin, auteur du Coup d'œil
politique sur le Continent.*

Comme remplaçant l'administration départementale, j'ai reçu des mains du citoyen Aubert l'intéressant ouvrage que vous nous aviez destiné. Cet ouvrage, citoyen, est extrêmement remarquable, non seulement parce que c'est dans Londres même qu'il a été publié, mais bien plus encore par ses aperçus justes, profonds et prophétiques.

Tandis qu'un grand nombre de Français, qui ne sont point sortis de leur pays, connaissent si mal la révolution dont ils ont été les témoins, les acteurs et, par un effet de leur ignorance, même les victimes, c'est une chose très remarquable que de voir redresser tous les faux jugements par un observateur placé au milieu de toutes les préventions, de tous les préjugés, loin du théâtre des événements, dans un pays étranger et ennemi.

Vous avez eu pour régulateur les principes d'une saine philosophie, de justes connaissances en politique et un esprit indépendant qui ne s'en laisse imposer ni par le bruit qui se fait autour de lui, ni par les intérêts et les passions qui dénaturent tout en sa présence. Je conçois que vous avez dû rencontrer un grand nombre de contradicteurs, mais l'événement vous a justifié, et il eût imposé silence à vos adversaires s'il était possible que l'expérience corrigeât les esprits bornés, les esprits faux et les raisonneurs de mauvaise foi.

Continuez, citoyen, d'écrire pour acquitter la dette

que vos talents vous imposent, pour votre satisfaction personnelle et pour l'instruction de quelques hommes qui ont à la fois des lumières, de la prévoyance et de bonnes intentions ; mais pour ce qui est du commun de vos lecteurs, croyez qu'ils emporteront au tombeau leurs préjugés, leur prévention, leur ignorance et leur aversion pour toute idée libérale.

La génération seule qui doit hériter du fruit de nos travaux, de nos sueurs, de notre sang versé à si grands flots, connaîtra tous les avantages du système représentatif pour perfectionner l'ordre social.

1^{er} brumaire, an IX.

Au citoyen Bonaparte, premier consul.

Tous les habitants du département dont vous m'avez confié l'administration vous témoignent par mon organe la terreur involontaire et la profonde indignation dont ils ont été saisis à la nouvelle du complot que quelques scélérats avaient osé tramer contre votre personne. Ils s'attendent que la justice aura son cours ordinaire dans cette occasion et que la magnanimité de Bonaparte ne fera point oublier les intérêts de l'Etat au premier magistrat de la République. Une voix unanime s'élève autour de moi pour demander au ciel la conservation de vos jours. Vous vivrez pour nous donner la paix, après nous avoir assuré la victoire. La liberté et la patrie n'auront point à déplorer avant le temps la perte du héros qui fut leur défenseur. Vous assurerez les glorieuses et immortelles destinées de la République française.

4 brumaire, an IX.

Au citoyen Le Roux, lieutenant de la 14^e demi-brigade de ligne, employé au Lycée de jurisprudence, à Paris.

Je ne puis vous donner les renseignements que vous me demandez par votre lettre du 28 du mois passé sur le peintre établi dans cette ville, le seul qui sache peindre sur émail, à moins que vous ne fournissiez des indications plus précises sur lui-même ou sur sa famille, parce qu'il existe ici au moins cent artistes de ce genre, parmi lesquels je ne saurais désigner celui qui vous intéresse.

4 brumaire, an IX.

Au ministre de la police générale.

J'ai appris dans la tournée du département dont je suis occupé, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en prévenir, le complot tramé contre les jours du premier consul, complot que vous avez déjoué avec votre activité et votre prudence ordinaires. Qu'il me soit permis, citoyen ministre, de joindre en cette occasion ma voix à celle de la presque totalité des Français pour vous en remercier. Cet événement va me faire redoubler de surveillance, et vous pouvez être assuré que je ne négligerai rien pour découvrir si quelque fil de cette conspiration se rattachait ici; les démarches et les discours des hommes qui pourront donner lieu à quelques soupçons ne m'échapperont point, et j'ai déjà pris à cet égard toutes mes mesures. Vous serez très exactement instruit de tout

ce que je pourrai apprendre et qui me paraîtra mériter votre attention.

Il y a aussi dans le département quelques mécontents et quelques hommes qui voudraient le trouble dans lequel ils ont appris qu'il leur était utile de vivre ; je ne les ai jamais perdus de vue, je me suis contenté de les surveiller en secret et en silence, ne pensant pas qu'il fût nécessaire d'occuper le gouvernement de quelques hommes isolés, sans moyens, sans considération, et aux yeux desquels j'avais suffisamment établi mon caractère et mes sentiments pour les forcer à se tenir en repos. Je continuerai de suivre la même conduite pour ne pas leur donner l'éveil et pour pouvoir mieux les observer dans cette circonstance.

J'ai écrit au premier consul pour le féliciter d'avoir échappé aux dangers ; veuillez bien l'assurer que le préfet du Léman est tout à lui, parce qu'il est du nombre des Français qui sont persuadés que sur sa tête reposent les destinées de la République.

P.-S. Dans cette lettre adressée à vous seul, qu'il me soit permis de me rappeler au souvenir et à l'amitié de mon ancien collègue.

16 brumaire, an IX.

Au maire de Genève et au directeur des douanes.

Ecrit pour qu'ils m'envoient les procès-verbaux qui ont dû être dressés sur les attroupements séditieux dirigés, le 15, contre les préposés aux douanes et l'enlèvement des ballots déposés à la douane.

16 brumaire, an IX.

*Au général Kingler, commandant la 7^e division
militaire à Grenoble.*

Ecrit pour qu'il envoie à Genève une garnison de 1500 à 2000 hommes, le plus tôt possible.

16 brumaire, an IX.

Au commandant de la gendarmerie.

Ecrit pour faire partir un gendarme en ordonnance qui porte la lettre du général Kingler en toute diligence.

16 brumaire, an IX.

*Au citoyen Cornuau, secrétaire général
de la préfecture.*

Je vous préviens, citoyen, que vous avez à rendre compte aux ministres de l'intérieur, de la guerre, de la police générale et des finances, de ce qui s'est passé avant-hier et dans la matinée du lendemain au sujet de l'affaire de la douane. Vous savez que le général Sauret et le citoyen Domanget ont déjà rendu compte de leur côté. Il faut absolument que les lettres partent demain matin. Les ministres devraient déjà être instruits. Je rendrai compte de mon côté de ce qui s'est passé depuis mon retour, lorsque j'ai été averti. Je vous attendais cet après-dîner pour délibérer et m'aider dans les circonstances difficiles où nous sommes.

17 brumaire, an IX.

Au commandant de la place.

Je crois devoir vous prévenir qu'il est important de pourvoir à la sûreté des individus détenus dans la maison d'arrêt de cette commune, au sujet des événements qui s'y sont passés le 15 du courant. Je vous invite, en conséquence, à prendre les mesures les plus convenables pour mettre ce poste à l'abri de toute entreprise, mais à le faire de manière que les moyens que vous prendrez ne laissent apercevoir aucune crainte sur la possibilité de cette tentative. Vous voudrez bien aussi me faire parvenir sans délai copie du rapport que vous avez dressé à l'occasion des mêmes événements.

17 brumaire, an IX.

Au général Macdonald.

A la suite d'un engagement qui a eu lieu entre des contrebandiers genevois et des environs et des employés des douanes, un attroupement séditieux s'est formé dans Genève, et après avoir brisé à coups de hache les portes de la douane, on est parvenu à enlever de vive force les marchandises anglaises qui avaient été confisquées.

Il est nécessaire, citoyen général, que ce soulèvement soit sévèrement réprimé, et nous sommes ici sans force.

La garnison de Genève est composée de 50 hommes tout au plus. Tous ne sont pas en état de faire ce service. Veuillez donc bien, citoyen général, nous

envoyer, s'il est possible, quelques troupes d'infanterie et 50 hommes à cheval, afin que ces hommes turbateurs de Genève apprennent que le gouvernement français est autre que celui de leur ancienne république, durant lequel des insurrections continuelles se faisaient impunément.

Permettez-moi, citoyen général, de saisir cette occasion de vous offrir l'hommage de mes sentiments d'estime et de la plus parfaite considération.

P.-S. L'apparition seule des troupes remettrait tout dans l'ordre. Le général Sauret et moi vous les renverrions au moment où vous voudriez en disposer.

22 brumaire, an IX.

Au ministre de la police générale.

Le général Kingler, à qui je m'étais adressé pour avoir des troupes, m'annonce dans une lettre que j'ai reçue hier qu'il a donné ordre à l'adjudant Boyer, commandant à Chambéry, de tirer des dépôts qui sont dans cette ville tous les hommes disponibles, mais que le nombre sera peu considérable, attendu que ces dépôts ne sont composés que de militaires infirmes ou blessés. Il me conseille de m'adresser au général en chef de l'armée des Grisons pour lui demander une demi-brigade.

C'est ce que j'avais déjà fait, en marquant au général Macdonald que la demi-brigade qu'il pourrait m'envoyer serait toujours ici à sa disposition et pourrait rejoindre l'armée au premier ordre de sa part, et qu'en attendant, son apparition seule dans Genève effraierait ceux qui pourraient être encore tentés de remuer. J'attends la réponse du général Macdonald

ou du général Grouchy qui, je crois, le remplace en ce moment. Genève est, au reste, dans ce moment tranquille. Les juges de paix font leur procédure; elle sera transmise au directeur du jury lorsqu'elle sera achevée. J'ai demandé que l'on fît entendre les portefaix, bateliers et principaux marchands des environs de la douane. Jusqu'à présent toutes ces informations donnent peu de lumières et un seul homme est arrêté.

J'ai reçu par la diligence arrivée avant-hier un paquet assez considérable contenant plusieurs exemplaires d'une brochure ayant pour titre : *Parallèle entre César, Cromwell, Monck et Bonaparte*. A ce paquet étaient jointes plusieurs lettres cachetées pour les juges et les commissaires près les tribunaux. Je suppose que ces lettres renferment un exemplaire de la même brochure. Aucune lettre d'avis n'accompagnait cet envoi ; j'étais assez embarrassé sur ce que je devais faire des lettres ; je pensais qu'elles seraient arrivées par la poste si ce fût le gouvernement qui les eût envoyées. Je me décide à faire venir chez moi les citoyens Girod, commissaire près le tribunal criminel, et Rocca, président du tribunal civil, tous deux excellents citoyens. Je leur remettrai les lettres qui leur sont adressées, et d'après leur contenu je jugerai si je dois envoyer les autres.

Soyez persuadé que je continuerai d'exercer une grande surveillance et que vous serez instruit très exactement de tout ce qui parviendra à ma connaissance. Toutes les lettres essentielles seront de ma main.

24 brumaire, an IX.

Au ministre de la police générale.

Les contrebandiers de Genève et des environs ont fait une nouvelle tentative qui leur a réussi. Ils ont introduit une seconde fois des marchandises prohibées dans la ville. Le directeur des douanes vint m'avertir hier, à 8 heures du matin, que pendant la nuit des préposés à la douane avaient eu connaissance que des marchandises anglaises avaient été déposées dans une maison près de Genève, et qu'ils avaient été chercher le maire de la commune du Petit-Saconnex pour faire une visite dans cette maison. Il m'avertit en même temps qu'un assez grand nombre de bateliers et portefaix de Genève se rendaient de ce côté, pour porter secours en cas de besoin. Je fis avertir sur-le-champ le général Sauret, et en l'absence du commandant de la place, l'adjutant qui le remplace. J'ordonnai aux commissaires de police de Genève et à quatre gendarmes qui se trouvaient ici de se rendre sur les lieux, pour observer quels étaient les hommes qui dans ce moment étaient sortis de la ville et étaient de ce côté.

Pendant ce temps-là, les marchandises filant de maison en maison entraient paisiblement dans Genève ; ainsi toutes nos précautions avaient été tardives, et il en sera toujours ainsi tant que la ville n'aura pas une garnison.

Le général Kingler m'avait écrit de Grenoble qu'il m'enverrait de Chambéry tout ce qui, dans cette dernière ville, se trouverait disponible. L'adjutant Boyer, qui y commande, me marque qu'à peine il a

pu rassembler cinquante hommes, qu'il m'envoie, mais qu'ils sont sans armes. Je n'ai point encore reçu de nouvelles du général de l'armée des Grisons, à qui je m'étais aussi adressé.

Ces troupes, citoyen ministre, n'empêcheront pas la contrebande. Ordinairement elles la favorisent, parce qu'il est malheureusement trop facile de séduire quelques soldats. Mais les troupes, en cas de résistance et d'émeute, font respecter l'autorité et, du moins, on ne viole pas les lois ouvertement. Je vous enverrai bientôt, citoyen ministre, les noms de tous ceux qui, soit ici, soit dans les environs, sont connus pour faire la contrebande. J'espère que je parviendrai à connaître aussi quels sont les magasins qui leur servent de dépôts. Vous jugerez d'après cela si des visites domiciliaires générales ne seraient pas nécessaires, du moins pour effrayer les contrebandiers et ceux qui s'entendent avec eux.

28 brumaire, an IX.

Au citoyen Girod, de l'Ain, à Paris.

Ecrit pour lui faire part de la démission du maire et de l'adjoint Dellisle de Genève et de se concerter avec Pictet, Constant et Villars pour en proposer d'autres.

29 brumaire, an IX.

*Au citoyen Urbain Jaume, secrétaire général
de la préfecture du Rhône, à Lyon.*

Je profite, mon cher compatriote, du départ du citoyen Morel pour vous désigner les deux savants

de Genève que l'Athénée pourrait désirer de compter au nombre de ses associés, et qui eux-mêmes seraient très flattés d'avoir l'honneur de lui appartenir.

Pour la Classe des sciences, l'Athénée pourrait jeter les yeux sur le citoyen Marc-Auguste Pictet, professeur de physique, président de la Société pour l'avancement des arts de Genève, des Sociétés royales de Londres et d'Edimbourg, Grenoble, Bordeaux, Zurich, de la Société philotechnique de Paris.

Pour la Classe des lettres, l'Athénée pourrait choisir le citoyen Jean Senebier, bibliothécaire de Genève, membre associé de l'Institut national, des sciences et des arts, des Académies des sciences de Turin, de Sienne, de Manheim, des Sociétés de Genève, Turin, Milan, Bordeaux, Orléans, Harlem, Lausanne, correspondant de la Société d'agriculture du département de la Seine etc.

Ces deux savants sont trop connus pour que je croie devoir rien ajouter à tous les souvenirs qui se réveillent lorsqu'on entend prononcer leurs noms.

Je vous avoue que je n'ai pas cru devoir leur proposer d'écrire au président de l'Athénée pour solliciter eux-mêmes leur admission. Il m'a paru que leurs travaux dans les sciences et dans les lettres les recommandaient assez à toutes les sociétés savantes. C'est aux hommes obscurs, tel que moi, qu'il peut être permis de se présenter eux-mêmes ; les savants qui se sont fait connaître par leurs ouvrages doivent, ce me semble, attendre qu'on les appelle. Les citoyens Pictet et Senebier accepteront avec empressement.

30 brumaire, an IX.

Au citoyen Paccard, juge de paix, à Chamonix.

Il y a longtemps que j'aurais dû vous remercier du mémoire très intéressant que vous m'avez envoyé au sujet des travaux faits sur l'Arve par le citoyen Tournier. J'attendais une occasion favorable pour vous écrire. Je profite, pour me rappeler à votre souvenir, du départ des deux citoyens Balmat; ils vous diront que nous nous sommes beaucoup entretenus de votre fameux voyage au Mont-Blanc. Les amis de la nature et ceux qui cultivent l'histoire naturelle n'oublieront jamais que vous et le citoyen Balmat avez frayé le chemin du Mont-Blanc à l'illustre et savant de Saussure. Je désire beaucoup, citoyen, que vos affaires vous appellent à Genève; ce sera pour moi un très grand plaisir de vous y recevoir.

1^{er} frimaire, an IX.

Au ministre de la police générale.

J'ai prévenu vos intentions en gardant par devers moi, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en prévenir, les lettres qui m'ont été adressées et qui contenaient la brochure ayant pour titre : *Parallèle entre César, Cromwel, Monck et Bonaparte*. Je crois devoir cependant vous prévenir, citoyen ministre, que ce pamphlet a été assez répandu dans Genève et même dans le département. Il paraît qu'il est parvenu, d'ailleurs, à un assez grand nombre de personnes. J'ai cru devoir le faire connaître moi-même au commissaire du gouvernement près le Tribunal criminel, aux com-

missaires de police, au général de division commandant dans le département, afin que la police puisse s'exercer sur cet objet avec connaissance de cause. Jusqu'à présent je n'ai pas observé que cet écrit ait produit ici un effet dont on doive s'alarmer.

Les ennemis du gouvernement actuel pourraient surtout s'en servir pour calomnier les intentions du premier consul, mais cette classe d'hommes est jusqu'à présent contenue dans ce département, et ma surveillance s'étend sur elle comme sur tous les autres perturbateurs du repos public. Les prétentions des prêtres insermentés se sont accrues depuis qu'ils ont appris que l'archevêque de Corinthe était à Paris, depuis surtout qu'on leur a dit que les grands vicaires de Paris avaient obtenu une audience du premier consul; aucun n'a voulu faire la promesse de fidélité, presque tous disent la messe publiquement. Le peuple les demande dans les trois quarts du département. Le préfet est sans force pour faire respecter la loi. Nous manquons de gendarmerie. Le pays est montueux, difficile, frontière. L'ignorance et la superstition règnent en Savoie plus qu'ailleurs. Vous penserez sûrement que, les choses étant ainsi, il est impossible que les maires des communes ne soient pas entraînés par le torrent.

Un grand nombre d'émigrés rentrés auront toujours le cœur ulcéré; il est impossible de ne pas leur attribuer une partie des oppositions que ce gouvernement rencontre. Le maire de Genève et un de ses adjoints m'ont envoyé leur démission. Leur motif me paraît être la crainte du résultat que pourra avoir l'acte de violence exercé contre la douane. On attend ici avec impatience les résolutions du gouvernement.

Je penserais qu'il serait d'une sage politique d'user

encore cette fois de quelque indulgence et de ne pas rendre la commune responsable de l'événement. La faute est évidemment au commandant de place, qui aurait dû faire battre la générale. La ville étant en état de siège, le maire et les citoyens ne pouvaient pas s'émouvoir de leur propre mouvement; si la générale eût été battue, ce qui a eu lieu ne serait pas arrivé. Les contrebandiers ne sont pas seulement à Genève; toutes les communes environnantes en sont pleines. Un grand nombre de Suisses font bande avec eux. La réunion seule de tous ces hommes formait déjà un grand attroupement. La faiblesse de la garnison, dans laquelle il n'y avait pas 50 hommes de disponibles, encourageait les brigands et affaiblissait naturellement les autorités. On avait proposé au directeur de la douane de déposer les ballots à la mairie. Cette précaution eût été sage, et puisqu'on était sans moyens de résistance, il eût fallu que le directeur des douanes acceptât l'offre qui lui était faite.

Enfin, citoyen ministre, le gouvernement pensera peut-être que ce pays étant nouvellement réuni et regrettant toujours son indépendance, il serait politique que l'on usât, dans cette occasion, de quelque indulgence, que l'on ferait valoir comme une grâce, en annonçant pour l'avenir la plus grande sévérité. Il est indispensable de mettre une garnison dans Genève et de nommer un autre commandant; au surplus, toutes les pièces de cette affaire sont entre les mains du commissaire près le Tribunal.

3 frimaire, an IX.

Au consul Le Brun.

J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour remplir les intentions du gouvernement. J'ose espérer que

vous approuverez la conduite que j'ai tenue dans cette circonstance délicate. Le ministre de la police m'avait ordonné, dans une lettre non ostensible, quoique officielle, de faire faire des visites domiciliaires chez les principaux marchands de Genève, *si j'avais des troupes*. La place était absolument dégarinée de troupes, je n'avais pas 200 hommes disponibles et les visites domiciliaires ont été faites un jour de dimanche, en plein midi, avec le seul secours de la garde nationale genevoise, car j'avais donné l'ordre que la faible garnison fût en ce moment consignée dans ses quartiers ; j'ai refusé de me faire accompagner par les officiers de la garnison et ceux qui par hasard se trouvaient en ce moment à Genève. Tous s'étaient réunis chez moi lorsqu'on a battu la générale. Je suis sorti de la préfecture avec le général Sauret, le commandant de la place, le commandant de la gendarmerie, le maire et un adjoint, le directeur de la douane et ses employés. La plus grande tranquillité a régné dans la ville pendant tout le temps qu'ont duré les visites.

Ainsi l'autorité a été respectée, non pour la force, mais par l'ascendant qu'elle aura toujours, lorsqu'on saura prendre les vrais moyens de le lui assurer. Depuis les événements des 14 et 15 de ce mois, la ville était agitée sourdement ; j'avais été obligé de faire fermer le théâtre, parce qu'on avait saisi l'occasion d'insulter aux employés des douanes en leur appliquant un passage de la pièce. L'acteur est encore en ce moment en prison. Il fallait faire cesser cet état alarmant et, pour que le gouvernement ne fût pas obligé de punir contre le vœu de son cœur, il fallait lui montrer que quelques brigands audacieux et coupables devaient être séparés de la masse des Genevois

qui peuvent avoir des regrets, souffrir impatiemment la stagnation de leur commerce et de leur industrie, n'être pas encore assez attachés au gouvernement français, mais qui étaient les premiers à gémir des désordres qui s'étaient commis. J'ai appelé ces hommes autour de moi ; je savais d'avance quel était l'effet de cette confiance ; je ne me suis point trompé, et aujourd'hui que je n'ai recueilli, en remplissant en personne des devoirs pénibles, que des témoignages d'obéissance, de soumission et de respect, il est de mon devoir, et il est dans mon cœur de recommander le peuple genevois, la patrie de Bonnet et de Rousseau, une ville pleine d'hommes instruits, un peuple recommandable par ses mœurs et ses habitudes, dignes sous beaucoup de rapports de servir de modèle et d'exemple, il est dans mon cœur, dis-je, de le recommander non seulement à l'indulgence, mais à toutes les bontés du gouvernement.

Les ballots enlevés à la douane ne peuvent être rendus en nature ; la contrebande qui se fait ici ne s'y arrête point, elle se répand dans l'intérieur ; aussi la visite d'hier a-t-elle été tout à fait infructueuse. J'ai donc pris le parti de faire estimer par le directeur la valeur des trois ballots ; elle a été portée par lui à 19,000 francs, et cette somme sera versée dans le jour et avant le départ du courrier dans les caisses de la douane. J'ai fortement insisté pour qu'on désignât les coupables ; le maire, les adjoints, le Conseil municipal ont promis dans une proclamation 5000 fr. de récompense à ceux qui les désigneraient. Mais si les employés des douanes eux-mêmes ne veulent pas les nommer, à plus forte raison les Genevois s'y refusent. Cependant j'espère que le gouvernement obtiendra encore à cet égard une suffisante satisfaction.

J'adresse au ministre de la police générale et de l'intérieur les détails circonstanciés de toute cette affaire.

3 frimaire, an IX.

Aux ministres de la guerre et des finances.

Envoyé le résumé des opérations faites le 2 frimaire, en exécution des ordres du gouvernement, et dont les détails sont envoyés par le courrier extraordinaire aux ministres de la police générale et de l'intérieur.

3 frimaire, an IX.

Aux ministres de l'intérieur et de la police générale.

Envoyé le détail des opérations faites le 2 par ordre du gouvernement (suivant ce qui est enregistré dans les bureaux) et écrit à chacun d'eux une lettre particulière de recommandation pour la commune de Genève par le courrier extraordinaire.

3 frimaire, an IX.

Au général Sauret et au maire de Genève.

Ecrit que la consigne extraordinaire donnée à la garde nationale pouvait être relevée, et applaudi au zèle qu'elle a témoigné dans cette circonstance.

5 frimaire, an IX.

Au ministre de la police générale.

La commune de Genève continue d'être tranquille, et il paraît que les habitants me savent gré de leur avoir fourni le moyen de se disculper aux yeux du

gouvernement. Les informations continuent. J'ai cru devoir faire rouvrir le théâtre, en motivant le rapport de mon arrêté sur l'intérêt que les pauvres avaient au profit de la recette de chaque représentation ; les esprits étaient encore frappés de ce qui s'était passé l'avant-veille, et j'avais jugé que tout se passerait tranquillement. On a applaudi au talent de l'artiste, mais sans y mettre une affectation dont je dusse être blessé. L'acteur coupable est resté trois jours en prison. La punition m'a paru suffisante, d'autant plus que la troupe meurt de faim, que cet acteur lui est absolument nécessaire, et que ce comédien seul étant coupable, il ne fallait pas que la troupe en pâtît.

(Suit le rapport qui a été fait hier par les commissaires de police au sujet de ce qui s'est passé à Carouge au sujet de quelques perturbateurs.)

Ces désordres seront réprimés, et il faut qu'ils le soient dans le principe. J'aurai soin de vous rendre compte de ce qui aura été fait à cet égard.

Pour contenir les incorrigibles royalistes, les patriotes par excellence, les émigrés rentrés, qui dans ce moment affectent la plus grande dévotion, pour réprimer les manœuvres contre-révolutionnaires des plus cruels ennemis de la raison et du gouvernement, les détestables prêtres, il faudrait une armée de gendarmes, et la gendarmerie n'est pas encore organisée dans ce département frontière.

5 frimaire, an IX.

Au maire de Carouge et au secrétaire de la mairie.

Ecrit des lettres de remerciements au sujet de la bonne réception qui m'a été faite dans ma tournée à Carouge.

9 frimaire, an IX.

Au ministre de la police générale.

Je crois devoir vous prévenir que la Cour de Londres vient d'envoyer à Berlin un Genevois nommé Divernois. Cet homme est connu pour un des ennemis les plus dangereux et les plus acharnés qu'ait la France; il me serait difficile de deviner quel est l'objet de ce voyage.

Placé, citoyen ministre, dans le centre où viennent aboutir les notions acquises de toutes parts, c'est à vous qu'il appartient de rapprocher les faits isolés et de tirer de leur réunion des connaissances utiles.

Les informations relatives aux événements du 14 et du 15 se continuent et j'y tiens la main. Je crois qu'il est nécessaire, pour parvenir à connaître les coupables, que la procédure ne soit pas close trop promptement.

Je vous ai déjà envoyé le procès-verbal dressé par le maire de Divonne, sur l'attentat commis sur le territoire de cette commune. J'envoie aujourd'hui le procès-verbal du même événement, dressé par les employés des douanes. Je le transmets, par ce même courrier, au ministre des finances.

8 frimaire, an IX.

Aux préfets de l'Aisne, des Basses-Alpes, de l'Aube, des Bouches du Rhône, du Cantal, de la Côte d'or, de l'Escaut, de l'Isère, de l'Ain et du Mont-Blanc.

Envoyé, par la voie du ministre de l'intérieur, un exemplaire du mémoire du médecin Odier sur la vaccine.

11 frimaire, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

Par la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1^{er} frimaire, vous m'avez demandé des renseignements sur les inculpations faites aux autorités administratives de Genève. On s'est plaint au gouvernement *de leur composition* et on les a accusées auprès de lui *de tourmenter et d'opprimer les vrais républicains*.

Depuis, citoyen ministre, que je suis dans ce département, j'ai mis au premier rang des devoirs que j'ai été appelé à remplir, d'avoir les yeux continuellement ouverts sur tout ce qui pouvait tenir à l'esprit de parti, et j'ai entretenu là-dessus une correspondance très active avec le ministre de la police générale.

Je dois dire, citoyen ministre, que depuis cette époque, il n'est venu à ma connaissance aucun fait qui prouvât que les citoyens du département, et ceux de Genève en particulier, eussent été tourmentés et opprimés pour cause de leur opinion, quelle qu'elle ait été.

A la réception de votre lettre, j'ai cru cependant devoir prendre de nouvelles informations. J'ai appelé auprès de moi plusieurs patriotes très prononcés, mais probes, honnêtes, jouissant auprès des hommes raisonnables de l'estime qui leur est due.

De ce nombre est le citoyen Raymond, juge du tribunal civil de Genève. Je leur ai demandé s'ils avaient appris que les autorités administratives eussent, dans quelque occasion, montré de la partialité

pour telle ou telle opinion et surtout pour les hommes qui les professent.

Leur réponse a été que rien de semblable ne leur était parvenu, et le même témoignage a été rendu aux autorités administratives de Genève par tous ceux que j'ai consultés.

Cette dénonciation, citoyen ministre, me paraît donc mal fondée et elle doit être attribuée à ces hommes mal intentionnés, dans tous les partis, qui cherchent à inquiéter le gouvernement, à jeter de la défaveur sur les fonctionnaires publics, pour les dégoûter de leurs fonctions et les entraver dans leur marche.

Ces informations prises, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, j'ai donné connaissance au maire de Genève et à ses adjoints de la dénonciation qui avait été faite contre eux, afin de tâcher d'en connaître les auteurs, et pour qu'ils répondissent comme il leur appartient de le faire, en continuant de vouloir et de faire le bien.

Pour ce qui me regarde, je veillerai, comme je n'ai cessé de faire jusqu'aujourd'hui, sur la conduite de tous ceux que le gouvernement a appelés à remplir des fonctions d'un ordre subordonné à la préfecture, et s'il y avait lieu, je serais le premier à vous les dénoncer.

Quant à la composition des autorités administratives, le maire de Genève est un homme probe, juste, modéré; c'est un citoyen généralement estimé. Je lui désirerais un peu plus d'activité, de zèle; je voudrais qu'il fût un peu moins Genevois et un peu plus républicain français; mais il était difficile de trouver un maire à Genève, et tout bien examiné, il me semble que les députés du département qui l'ont désigné au

premier consul ne pouvaient guère faire un meilleur choix. Le citoyen Delisle, adjoint du maire, mérite les mêmes éloges et mieux encore; il a été pareillement choisi par les députés du département qui, assurément, sont dignes de la plus haute confiance.

La nomination du citoyen Gosse, second adjoint, m'appartient davantage. J'ai demandé avec beaucoup d'instances qu'il fût adjoint à la mairie. Le citoyen Gosse est connu du premier consul, et il est connu de vous, citoyen ministre. C'est un républicain zélé et un patriote plein de lumières.

Sa probité est à toutes épreuves, son zèle est infatigable, il se dévoue aux devoirs les plus pénibles; il est également attaché aux intérêts particuliers de Genève et à ceux de la France entière. C'est un homme à caractère, et si son zèle l'emporte quelquefois trop loin, lorsqu'il s'agit des mœurs et de la justice distributive, il est toujours facile d'arrêter et de diriger un homme qui, comme lui, ne veut et ne respire que le bien. Le citoyen Gosse est un chimiste habile. Dans ce pays, où l'on sait faire valoir tout ce qui s'y fait de bien, on parle trop peu des utiles travaux du citoyen Gosse, parce qu'il a la défaveur de se montrer très attaché aux sentiments qu'il a conçus pour la France depuis la réunion de Genève.

Je ne puis donner aussi que des éloges aux commissaires de police; les tribunaux sont bien composés et c'est encore aux députés que nous le devons.

Quelques républicains très prononcés, hommes d'ailleurs honnêtes et capables, ont été mis en place dans le département.

C'est moi, citoyen ministre, qui les ai désignés et soutenus, et quoiqu'on en eût conçu d'abord quelques craintes, l'utile emploi qu'ils ont fait de leurs

talents a prouvé que j'avais eu raison et l'on a fini par m'approuver.

12 frimaire, an IX.

Au maire de Genève.

Je m'empresse de vous annoncer que le ministre de la police générale a approuvé les mesures que j'ai prises relativement aux malheureux événements des 14 et 15 brumaire ; mais je dois vous prévenir que le gouvernement compte que les coupables seront dénoncés à la justice, poursuivis et sévèrement punis.

Citoyen maire, si la commune de Genève a pu voir dans cette occasion quels sont les sentiments dont je suis animé pour toutes les parties du département et pour elle en particulier, qu'elle sache aussi que je saurais tenir d'une main ferme les rênes de l'administration qui m'est confiée.

J'aurai les yeux particulièrement ouverts sur un certain nombre d'habitants des quartiers du Molard et de derrière le Rhône ; je surveillerai les brigands qui font, assurent ou recèlent la contrebande, et si dans Genève on déteste, comme dans le monde entier, le monopole oppressif, l'insupportable orgueil, l'intolérable domination des auteurs de tous les maux qui, dans ce moment, affligent l'humanité, les Anglais ; si dans Genève il y a, comme on le pense communément, plus de morale publique que dans quelques autres pays, les Genevois en fourniront la preuve en me secondant dans mes recherches et dans mes intentions.

12 frimaire, an IX.

Au maire de Genève.

L'état-major de l'armée d'élite doit arriver après-demain. Le général en chef de cette armée est le gé-

néral Murat, beau-frère du premier consul. Le chef de l'état-major est le général Léopold Berthier, frère du ministre de la guerre.

Vous sentirez sûrement combien il serait à désirer que cette armée et ses chefs reçussent à Genève le même accueil qu'on a déjà fait aux commandants des deux armées de réserve. Je fais dans ce moment un appel aux sentiments qui animent les Genevois ; je leur demande de me fournir cet argument de plus de les présenter sous un jour plus favorable à ceux qui tiennent les rênes du gouvernement dans notre patrie ; nous touchons aux heureux jours de la paix ; jusqu'à ce moment, chacun de nous doit concourir de tous ses moyens à témoigner les sentiments d'estime et de reconnaissance que méritent ceux qui défendent nos foyers et versent leur sang pour la patrie.

Adjoignez-vous, citoyen maire, un comité semblable à celui qui vous a déjà si bien secondé et recevez, en même temps que les instances du préfet, les témoignages de la satisfaction du gouvernement. Je vous les offre d'avance. J'aurai soin d'écrire à chaque particulier qui aura bien voulu céder un logement.

13 frimaire, an IX.

Au ministre de la police générale.

J'ai reçu la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 7 de ce mois et j'y ai vu avec la plus vive satisfaction que vous avez approuvé les mesures que j'avais prises.

Tout est rentré dans l'ordre à Genève et les tribunaux poursuivront les coupables déjà dénoncés et ceux que nous pourrions encore découvrir ; j'ai écrit

au maire de Genève une lettre dont je joins ici la copie.

J'ai cru voir dans votre lettre, citoyen ministre, que le gouvernement pensait que je ne mettais pas assez de fermeté dans mon administration; le gouvernement n'a sûrement pas oublié que les instructions qu'il m'a données sont de gagner les cœurs dans ce pays nouvellement réuni à la République et qui regrette encore vivement son indépendance; il sait que Genève et son territoire vivent sous une loi particulière, d'après les conditions du traité de réunion. J'ai donc ici à surmonter des obstacles qui ne se rencontrent point ailleurs, et le caractère remuant, raisonneur, que ce peuple avait contracté sous son ancien gouvernement est un de ces obstacles.

Je prie, citoyen ministre, que l'on considère que, malgré tout cela, j'ai su me ménager ici quelque estime et quelque ascendant.

Trois armées de la République ont passé sur le territoire de Genève; les généraux et les officiers principaux de ces armées ont été logés dans la ville, malgré les privilèges d'exemption, et les armées y ont été partout bien accueillies.

Jusqu'à ce moment le pays avait été de la plus grande tranquillité; ce n'est qu'en mon absence que cette tranquillité a été un moment troublée, et dès que j'ai paru l'ordre a été rétabli.

Je crois, citoyen ministre, que ces résultats sont dus à l'ensemble de la conduite que j'ai tenue, et si j'en fais ici l'observation, c'est bien moins pour me disculper aux yeux du gouvernement, que pour lui montrer quelle est la politique dont il faut user dans ce pays, vraiment plus difficile à administrer que tout autre. Au reste, les instructions du gouvernement

seront remplies avec obéissance de ma part et toujours avec le même zèle. Je n'ambitionnerai jamais d'autre récompense que celle d'obtenir son estime et son approbation.

Il serait nécessaire que je pusse disposer de quelque argent pour la police secrète. Les commissaires de police sont gens probes et zélés, mais ils sont Genevois ; il serait à désirer que j'eusse quelqu'un à moi pour mieux surveiller les contrebandiers et les étrangers qui passent à la frontière ; je pourrais vous rendre un compte particulier de la somme qui me serait allouée. On m'assure que le commissaire près l'administration centrale qui m'a précédé en touchait une pour cet objet.

14 frimaire, an IX.

Au maire de Genève.

Depuis deux fois 24 heures, citoyen maire, je vous ai prévenu que le général en chef de l'armée d'élite, le général Murat, beau-frère du premier consul, devait arriver à Genève avec son état-major. Je vous avais invité à rassembler à la mairie les citoyens qui vous ont aidés lors du passage des deux armées de réserve. Je vous ai écrit à ce sujet une lettre d'invitation très pressante. J'ai remis entre vos mains plusieurs lettres du style le plus obligeant pour être envoyées à plusieurs particuliers. Malgré toutes les précautions que j'ai prises, rien n'est prêt. J'apprends verbalement qu'une auberge est destinée pour recevoir le général d'une armée qui marche pour assurer la paix de l'Europe, l'armée de Murat ! A la réception de cette lettre, citoyen maire, faites assembler

les personnes qui délibèrent ordinairement sur tout ce qui intéresse Genève, vous les connaissez aussi bien que moi. Ce sont les membres composant la Société économique et les principaux citoyens qui se rassemblent dans la maison Larive ; dites-leur de ma part que l'armée n'a fait un mouvement sur Genève qu'à cause de l'événement arrivé le 15 brumaire, et que, d'après cela, je les invite à délibérer sur ce qui leur convient de faire dans cette occasion ; je ne prescris rien, je n'ordonne rien, mais je demande une réponse que je transmettrai, avec toutes les lettres que j'ai écrites à ce sujet, au gouvernement, au général Murat et au général Sarrasin, qui commande la division.

14 frimaire, an IX.

Au maire de Genève.

Je vous ai rappelé par ma lettre de ce jour les invitations que je vous avais faites au sujet de l'accueil que devait recevoir le général en chef de l'armée d'élite, qui doit arriver incessamment dans nos murs avec son état-major ; je vous ai demandé une réponse que je transmettrai au gouvernement, au général en chef lui-même et au général Sarrasin qui commande la première division.

J'insiste sur ma demande, et j'attends cette réponse par écrit.

14 frimaire, an IX.

Au maire de Genève.

Prenez, citoyen maire, tous les moyens qui vous paraîtront les plus propres à obtenir les résultats que

les circonstances appellent. Concertez-vous à cet égard avec les autorités militaires chargées du détail des logements. Dans aucun cas le traité de réunion ne doit être violé; les conditions stipulées doivent être scrupuleusement exécutées de part et d'autre.

16 frimaire, an IX.

Aux sous-préfets de Thonon et de Bonneville.

Je vous prévien, citoyens, que je donne au commandant de la gendarmerie l'ordre de faire arrêter et conduire à la préfecture les prêtres Rey, domicilié à Bellevaux (Thonon), et Rassiât, à Cluses (Bonneville). Vous voudrez bien seconder, au besoin, l'exécution de cet ordre par les moyens qui sont à votre disposition.

Vous comprenez que cette mesure doit être tenue secrète jusqu'au moment où elle devra être effectuée.

16 frimaire, an IX.

Au commandant de la gendarmerie.

Je vous prévien que j'ai remis ce matin, entre les mains du brigadier Dunoyer, l'ordre de faire arrêter et traduire à la préfecture les prêtres Rey, domicilié à Bellevaux, Rassiât, à Cluses, et Paÿche, à Lucinges. Je vous invite à donner les ordres nécessaires pour que cette mesure, qui doit être tenue secrète, ait son effet.

18 frimaire, an IX.

A divers propriétaires de maisons, pour loger les officiers de l'armée d'élite.

L'armée d'Italie se rend sur le théâtre de la guerre; elle passe en grande partie à Genève et sur son ter-

ritoire. Le général Murat, compagnon d'armes inséparable et beau-frère du premier consul, la commande en chef.

Le général Léopold Berthier, frère du ministre de la guerre, en est le chef d'état-major.

Le général Sarrasin commande la première division, et l'ordonnateur en chef de l'armée marche avec elle.

Je fais, dans cette occasion, citoyens, un appel aux sentiments que les Genevois ont manifestés lors du passage des deux armées de réserve; je m'adresse particulièrement, et avec confiance, à vous, citoyens; je vous prie de vouloir bien consentir à ce qu'un militaire soit logé dans votre maison, je désire d'être bientôt à même de vous témoigner à cet égard toute ma reconnaissance.

18 frimaire, an IX.

Au général Sarrasin.

Jusqu'à présent, citoyen général, l'autorité militaire et l'autorité civile ont marché, dans ce département, avec un parfait accord. Les généraux des deux armées de réserve et le préfet connaissent la ligne de démarcation qui sépare les deux autorités, et chacun s'y tenait scrupuleusement renfermé. Je vous invite, citoyen général, à concourir avec moi à maintenir cette heureuse harmonie. Si, malgré mes soins, elle venait à être troublée, mon devoir serait d'en avertir le gouvernement, et je ne doute pas qu'il n'en fût affligé, surtout si l'acte illégal dont on aurait à se plaindre intéressait une commune telle que Carouge, qui s'est distinguée dans tous les temps par son patriotisme ainsi que par ses services, si cet acte pou-

vait blesser un citoyen aussi respectable que le maire de Carouge, le citoyen Montfalcon. Le capitaine sera logé d'après l'ordre que je viens d'en donner.

J'écris au maire pour cet objet et pour approuver sa conduite dans cette circonstance.

Agrérez, je vous prie, mes salutations empressées.

19 frimaire, an IX.

Au général Sarrasin.

Vous allez partir, citoyen général, il serait donc inutile de revenir sur une discussion désormais superflue. Nous avons été d'accord, puisque nous n'avons eu que les mêmes sentiments et que, défenseurs de la patrie, administrateurs ou simples citoyens, c'était toujours la cause des Français que nous soutenions. Je conserverai de votre passage à Genève le souvenir d'un général religieux observateur des traités faits par le gouvernement, plein de sollicitude pour le bien-être des braves qui marchent sous ses ordres. Je n'oublierai pas les témoignages particuliers d'estime que j'en ai reçus. J'espère que je vous aurai laissé l'idée d'un homme bien intentionné, aimant les soldats comme ses frères et ses administrés comme ses enfants.

Poursuivez, citoyen général, la glorieuse carrière que vous êtes appelé à parcourir ; je vous suivrai de l'œil avec le plus vif intérêt, et je ne cesserai de faire des vœux pour le succès des armes de la République et pour votre gloire particulière.

20 frimaire, an IX.

Au ministre de la police générale.

Ecrit pour lui faire part de l'arrestation du prêtre Rassiat à Cluses et que demain on lui enverra les

détails; fait part de l'arrivée du général Berthier et de celle prochaine du général Murat.

20 frimaire, an IX.

Au ministre de la guerre.

Informé de l'arrivée de son frère, le général Léopold Berthier, et de la prochaine arrivée du général en chef Murat.

24 frimaire, an IX.

Au ministre de la police générale.

J'ai l'honneur de vous prévenir que, conformément aux ordres contenus dans votre lettre du 18 de ce mois, j'ai fait arrêter le nommé Carré, négociant de cette ville, prévenu d'être un des principaux auteurs des contrebandiers et des insurrections qui ont eu lieu pour cet objet et d'avoir été un des principaux moteurs et agents des mouvements au moyen desquels on est parvenu à enlever de la douane les objets qui y avaient été déposés; il a été traduit dans les prisons de cette ville, et j'attendrai vos déterminations ultérieures à son égard.

25 frimaire, an IX.

Au ministre de la police générale.

J'ai l'honneur de vous faire part que, depuis les événements du 15 brumaire dernier, je me suis occupé de rechercher les noms des principaux contrebandiers et assureurs de contrebande sur cette frontière; j'ai recueilli auprès de personnes sûres ceux compris dans la note ci-jointe, que je n'ai pas voulu tarder plus longtemps à vous faire connaître, quoiqu'elle

ne soit pas parfaitement complète. Les ordres sont donnés pour qu'ils soient surveillés de près et d'une manière particulière. L'arrestation de Carré, que vous avez ordonnée par votre lettre du 18 de ce mois, a fait une vive sensation parmi la bande, qu'elle a jetée dans la plus grande consternation ; le lendemain de sa traduction dans les prisons, je lui ai fait subir l'interrogatoire dont j'ai l'honneur de vous adresser la copie ci-jointe, et j'attendrai toujours vos déterminations ultérieures sur son sort.

P.-S. L'importance de cette affaire m'a engagé à me réserver de vous en donner la connaissance, malgré mon indisposition qui dure encore.

27 frimaire, an IX.

Au ministre de la justice.

J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre que le citoyen Rocca, président du tribunal civil de l'arrondissement de Genève, m'a prié de vous faire parvenir. Elle renferme sa demande en démission de la place de président du tribunal pour conserver celle de simple juge. Si vous jugez à propos de l'admettre, j'ai l'honneur de vous proposer le citoyen Argand, juge au même tribunal, pour remplacer le citoyen Rocca dans les fonctions de président.

30 frimaire, an IX.

Au ministre des finances.

Envoyé copie de la dénonciation des négociants de Genève contre les employés au bureau des postes, et notamment contre le contrôleur.

30 frimaire, an IX.

Au ministre de la police générale.

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport qui m'a été fait aujourd'hui par les commissaires de police de Genève, et l'almanach qui y a donné lieu. Il s'agit d'un prétendu événement qui concerne le premier consul, sous le titre de : *Présence d'esprit du premier consul Buonaparte*. Le 16 prairial dernier, j'eus l'honneur de vous envoyer un exemplaire du *Bulletin helvétique* qui racontait à peu près la même aventure.

3 nivôse, an IX.

Au ministre de la police générale.

Dans les premiers temps de mon arrivée à Genève, je demandai au ministre de la guerre la levée de l'état de siège établi sur cette place.

La lettre que j'écrivis à ce sujet est du 14 germinal. Ma demande était motivée sur la situation politique de Genève qui me paraissait n'exiger ni les précautions ni, de la part du gouvernement, cette apparence de défiance et de rigueur. Je pensais que les Genevois seraient sensibles à ce témoignage de bienveillance qui, bien loin d'avoir des dangers, m'avait paru propre à renforcer l'autorité administrative, sans que l'autorité militaire eût rien à perdre par la levée d'un état de siège qui, dans le fait, n'avait reçu aucune exécution.

Je voyais dans cet acte du gouvernement, sollicité par le préfet, un moyen de l'accréditer dans un pays où il avait alors besoin de l'être.

Le ministre de la guerre répondit qu'au moment

où la campagne allait s'ouvrir, vu la proximité dans laquelle Genève se trouvait du théâtre de la guerre et la nécessité de veiller à sa sûreté, il pensait que l'état de siège devait y être maintenu jusqu'à nouvel ordre.

La campagne, citoyen ministre, s'est glorieusement terminée. Une campagne nouvelle s'ouvre sous les plus heureux auspices et l'empereur, en cédant les plus importantes de ses places fortes, a pris lui-même le soin d'éloigner de nous le théâtre de la guerre. Si, d'après le nouvel état de choses, le gouvernement n'était plus arrêté, dans les résolutions qu'il aurait à prendre pour Genève, que par des considérations politiques, il me semble que celles que j'avais énoncées précédemment, et que j'ai rappelées dans cette lettre, reprendraient toute leur force; qu'il est très vrai que l'autorité administrative serait accrue sans que l'autorité militaire fit aucune perte; que la police serait mieux exercée dans la ville, parce que l'état de siège ne servirait plus de prétexte pour se soustraire à la responsabilité; qu'il deviendrait plus facile de bien choisir un maire de Genève, dans le moment où le maire actuel persiste à demander sa démission.

Enfin, citoyen ministre, il est incontestable que, du caractère dont sont les Genevois, ce changement dans leur situation ne pourrait que les assujettir davantage à nos lois, à nos usages, et les lier, plus qu'ils ne l'ont été jusqu'aujourd'hui, à nos intérêts.

5 nivôse, an IX.

*Au citoyen Lemaire, membre du Bureau
de bienfaisance, à Genève.*

Je vous envoie, citoyen, une bien faible offrande pour les indigents de cette commune (25 francs). Je

suis appelé à faire quelques sacrifices de ce genre, et c'est ce qui m'oblige, malgré moi, à une sévère économie dans chaque occasion, le malheureux sort des indigents du département, et je fais tout ce que je puis pour remplir à cet égard ce que mon cœur me dicte encore bien plus que mon devoir.

Comme préfet, je vous remercie, ainsi que vos collègues, des soins religieux que vous prenez dans cette occasion.

5 nivôse, an IX.

Au maire de Genève.

Veillez bien témoigner ma vive reconnaissance aux citoyens que vous avez appelés auprès de vous pour aider la mairie dans les détails relatifs au passage de l'armée d'élite dans Genève. La manière dont, avec leur secours, le vôtre et celui de vos adjoints, nous avons surmonté les obstacles, m'a fait éprouver la plus douce satisfaction. L'armée, son général en chef et les autres officiers qui la commandent n'oublieront point le bon accueil qu'on leur a fait dans le département et à Genève en particulier.

Je suis autorisé à vous dire que le général Murat, écrivant au premier consul, s'est exprimé là-dessus de la manière la plus obligeante ; il doit résulter de ces rapports successifs que le gouvernement concevra toujours davantage un sentiment de bienveillance qu'il est de notre intérêt bien entendu de lui inspirer ; j'en saisirai toutes les occasions avec un zèle constant, n'ayant rien de plus à cœur que de contribuer à tous les avantages qui doivent en résulter pour le département et pour ceux de la commune de Genève en particulier, qui en est une partie si intéressante.

8 nivôse, an IX.

Aux rédacteurs du Nouvelliste vaudois, à Lausanne.

Ecrit de cesser l'envoi de leur journal et de m'envoyer la note de ce que je leur dois pour l'envoi qu'ils m'en ont fait jusqu'à ce jour.

9 nivôse, an IX.

Aux sous-préfets de Thonon et de Bonneville.

La conjuration contre le premier consul, rapportée dans l'extrait ci-joint du *Journal du soir*, est confirmée dans le *Journal officiel* arrivé aujourd'hui à la préfecture. Les principaux auteurs sont arrêtés, et on observe qu'ils ont figuré parmi les septembriseurs et tout ce que la démagogie a produit de plus impur et de plus dégoûtant. Je vous renouvelle l'invitation de redoubler de surveillance dans votre arrondissement envers les ennemis du gouvernement, de quelque masque qu'ils se couvrent, et à me signaler ceux dont la conduite pourrait faire naître des soupçons fondés. Je ne doute nullement que les rapports que vous serez dans le cas de me transmettre ne soient imprimés du cachet de l'impartialité, et votre caractère me tranquillise à cet égard.

Je vous prie aussi de me faire connaître l'impression que la nouvelle de la conspiration aura produite dans votre arrondissement, afin que je puisse en informer le gouvernement.

11 nivôse, an IX.

Au premier consul.

Des monstres viennent donc encore une fois d'attenter à vos jours ! Pour vous immoler à leur fureur,

ils consentaient à perdre le prix de tout le sang versé jusqu'aujourd'hui pour assurer le triomphe de la République; de rendre aux ennemis de la liberté les espérances qui leur ont mis les armes à la main; de livrer la France à toutes les horreurs de la guerre civile; d'éloigner le moment de la paix, ou plutôt de rendre impossible la paix que le peuple français a achetée par tant de constance et d'héroïsme; la paix que le monde entier appelle à grands cris et que tous les amis de l'humanité attendent, citoyen consul, de votre génie militaire, s'il faut combattre encore, de la profondeur et de la sagesse de vos conceptions, s'il faut négocier, de la confiance que vous inspirez, de la gloire qui vous environne, de la hauteur, de l'impétuosité et de la modération de votre grand caractère. Voilà ce que la main sacrilège de quelques scélérats a voulu nous ravir.

Vengeance, citoyen consul! vengeance, au nom du département que vous m'avez confié, de ces infâmes parricides! Qu'ils périssent et que leurs complices et leurs instigateurs, dévoilés devant le monde entier, soient voués à une éternelle exécution.

Toutes les autorités constituées de ce département sans exception, la Société des arts de Genève et une foule de citoyens de toutes les parties du département ont accouru à la préfecture au premier bruit de cette nouvelle; une consternation profonde, une indignation générale avaient saisi tous ceux qui, dans la journée d'hier, se sont serrés autour de moi: un sentiment religieux nous a fait rendre grâce à la Providence et nous a dicté les vœux pour lesquels nous lui avons demandé la conservation de vos jours.

Vos ennemis, citoyen consul, sont, à nos yeux, les ennemis de la liberté, les ennemis de la gloire et de

la prospérité nationales, les ennemis de la patrie et de l'humanité.

S'il en existe quelques-uns dans ce département, jusqu'à présent ils se sont tenus cachés dans l'ombre. S'ils osaient en sortir, s'ils osaient rompre le silence que les sentiments de l'immense majorité des citoyens du Léman leur imposent, ils exciteraient une indignation générale, et ils appelleraient sur leur tête la vengeance que nous sollicitons.

Que le génie de la République, citoyen consul, veille sur vos jours si nécessaires et si chers à la patrie ; qu'il mette le comble à votre gloire en vous rendant le pacificateur du monde et le restaurateur de la France ; que les sentiments d'un peuple généralement bon et reconnaissant avertissent votre cœur intrépide que vous devez au moins vous conserver pour nous, qu'ils consolent votre âme forte, mais sensible de cette idée si déchirante pour un philanthrope tel que vous : que ce comble d'ingratitude et de scélératesse peut entrer dans le cœur de quelques hommes pour prix de tant de peines de tout genre, pour récompense de tant de glorieux travaux.

11 nivôse, an IX.

Au ministre de la police générale.

J'écris au premier consul à l'occasion de l'horrible et nouvel attentat commis contre sa personne. Je lui fais part des sentiments qu'ont manifestés dans cette occasion les autorités constituées et une foule innombrable de citoyens de ce département.

Je me bornerai donc à vous assurer, citoyen ministre, que je redoublerai de surveillance contre tous les ennemis du gouvernement.

Je considère comme tels les hommes extrêmes dans tous les partis, les fanatiques politiques et religieux, les étrangers suspects, la horde des brigands de tout genre.

J'ai donné aux sous-préfets, maires etc. les instructions conformes à cette manière de voir. Soyez assuré, citoyen ministre, que j'exercerai une surveillance etc.

J'ai déjà eu l'honneur de vous marquer qu'il serait nécessaire, dans ce pays surtout, que je pusse disposer de quelques fonds pour la police secrète. Deux commissaires de police ne peuvent suffire dans Genève qui, à quelques égards, peut être considéré comme étranger. J'ose insister sur cette demande.

12 nivôse, an IX.

Au consul Le Brun.

Ecrit pour le féliciter sur le bonheur qu'a eu son fils d'échapper au danger qu'il a couru dans la voiture du premier consul, et pour le prévenir de l'envoi qui sera fait au premier consul d'un schal de laine de mérinos d'Espagne, fabriqué à Genève.

13 nivôse, an IX.

Au consul Le Brun.

J'ai l'honneur de vous adresser la petite caisse que je vous ai annoncée par le courrier d'hier. Elle contient un schal fait à Genève; la laine de mérinos dont il est tissu vient du petit troupeau du citoyen Charles Pictet, l'un des rédacteurs de la *Bibliothèque britannique*, rédigeant dans ce journal, aussi utile qu'inté-

ressant, la partie d'agriculture et presque toute la partie littéraire. Cette belle laine a été filée à Genève. Les machines de l'Isle-Adam filent, dit-on, à 18,000 mètres la livre, poids de marc. Madame Pictet a filé un schal à 23,000 mètres la livre, poids de 16 onces. C'est à peu près le point de la plus grande finesse où l'on puisse parvenir, parce qu'au delà la laine n'aurait plus assez de force pour soutenir le poids de la navette. Un établissement de filature réussirait donc parfaitement à Genève, et ce serait rendre un très important service à ce pays que de le favoriser; il suffirait pour cela de faire mettre quelques fonds à la disposition du citoyen Charles Pictet, sous l'inspection, si l'on veut, du préfet du département. J'estime que 1000 écus ou 4000 francs seraient, quant à présent, suffisants; mais ce qui est surtout bien essentiel, c'est d'aider le propriétaire du troupeau, le citoyen Pictet, à accroître le nombre de ses brebis portières d'Espagne. J'ose vous recommander, à cet égard, le mémoire très important que le citoyen Charles Pictet adresse au ministre de l'intérieur. J'aurai soin de vous en envoyer au premier jour une copie.

Le schal que j'envoie au premier consul est plus beau que ceux qui se font en Angleterre, il imite parfaitement ceux de cachemire; le tissu moelleux a l'avantage de draper parfaitement, de marquer les formes; il est chaud et léger; les dames sauront apprécier tous ces avantages.

Sous huit jours j'enverrai deux autres schals, l'un pour vous, l'autre pour le citoyen consul Cambacérés. J'ai cru qu'il fallait que les consuls jouissent les premiers de cet intéressant produit d'une industrie nouvelle et qu'il faut rendre nationale.

Le citoyen Pictet enverra aussi, incessamment, un

de ces schals au ministre de l'intérieur, avec le mémoire dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

Ce pays, citoyen consul, attend du gouvernement quelques dédommagements pour les pertes qu'il a faites. J'ose espérer qu'il obtiendra quelques secours du gouvernement, je les sollicite avec instance. On peut tirer un grand parti de ce pays; mais nous avons besoin, mon cher et ancien collègue, que vous veniez à notre secours. Je fais construire, à mes frais, dans ce moment, une machine à bas, très remarquable par son extrême simplicité et par le peu qu'il en coûte pour l'établir. Dès qu'elle sera faite, je l'adresserai au ministre de l'intérieur, et je crois qu'elle inspirera autant d'intérêt qu'elle causera de surprise. Un très grand nombre d'autres objets intéressants m'ont occupé, mais le temps est nécessaire pour tout mûrir et jusque-là je travaille en silence. Je supplie seulement que l'on soit persuadé que je ne néglige pas ce qui est essentiel.

Veillez bien remettre ce schal au premier consul dans un instant qui lui permette d'y donner quelque attention. Veillez bien dire un mot au ministre de l'intérieur au sujet du mémoire qu'il doit recevoir du citoyen Charles Pictet. Il s'agit d'une branche de commerce et d'industrie très intéressante pour la République entière et particulièrement pour ce département et ceux environnants.

13 nivôse, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

Je reçois à l'instant même la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet des mérinos. J'ose espérer, citoyen ministre, que je ferai très incessam-

ment une réponse satisfaisante à cette lettre. Le citoyen Charles Pictet doit vous envoyer un mémoire très intéressant sur ce même sujet. Vous y verrez que nous avons prévenu vos intentions et vous apprendrez avec plaisir que, grâce au citoyen Pictet, ce département a déjà quelques avances. Aujourd'hui j'envoie au premier consul un schal plus beau, plus fin que ceux qui se fabriquent en Angleterre. La laine vient du petit troupeau du citoyen Pictet. Elle a été filée à Genève, sous les yeux et des mains mêmes de Mme Pictet. Ce schal égale ceux de cachemire. Le citoyen Pictet vous enverra très incessamment un de ces schals. Il a voulu lui-même vous le présenter. Sous huit jours j'en enverrai deux autres pour les consuls Le Brun et Cambacérès.

Les citoyens Pictet m'ont enlevé le plaisir de vous faire moi-même un envoi qui répond si bien aux vues utiles qui vous occupent. J'écris à la hâte ; le courrier va partir. Je reviendrai sur ce sujet.

13 nivôse, an IX.

Au citoyen Polier, préfet national du canton du Léman, à Lausanne.

Je me hâte de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10 nivôse (31 décembre 1800), et d'abord je vous remercie des communications confidentielles que vous voulez me donner ; je me félicite en même temps qu'une occasion se présente de vous témoigner d'une manière particulière les sentiments d'estime et de considération parfaite que j'ai conçus pour vous.

Appelés à remplir les mêmes fonctions sous deux gouvernements différents, mais amis et alliés, il

existe entre nous une sorte de fraternité, et tous les rapports qui me parviennent sur votre administration sage et paternelle me font vivement désirer d'obtenir aux mêmes titres que vous la même estime dont vous jouissez; toutes les personnes que j'ai eu l'occasion de voir, revenant de Lausanne, n'ont toutes qu'un même langage. Je me suis félicité souvent avec elles de ce que j'avais le bonheur d'avoir un tel modèle et un tel voisin.

Voilà, citoyen, quels sont mes sentiments.

D'après cela, la lettre que vous m'avez envoyée a lieu de me surprendre. On m'y donne des éloges que je désavoue, puisque dans la même lettre on ose vous blâmer. Non seulement je ne peux soupçonner quel est celui qui vous l'a écrite, mais je ne connais pas un habitant de l'Helvétie avec qui il me soit jamais arrivé de m'entretenir des dissensions qui règnent malheureusement dans ce pays. Je n'ai su de tout cela que ce que les papiers publics ont pu m'apprendre, et les embarras de ma préfecture m'occupent trop pour que je puisse m'occuper d'objets étrangers, quelque intéressants qu'ils puissent être.

J'étais en dernier lieu assez sérieusement malade, puisque je crachais le sang assez abondamment. Le secrétaire général de la préfecture, chargé pendant ce temps-là de l'expédition des affaires, vint me demander ce qu'il fallait répondre à un homme qui venait m'offrir ses services pour la réunion du pays de Vaud à la France. Je dis au secrétaire général de la préfecture de répondre à cet homme, dont le nom même ne m'est pas connu, que je ne pouvais me mêler de cela en aucune manière, puisque le gouvernement ne m'avait donné à ce sujet aucune instruction; que si on avait à me donner sur tout autre sujet des

renseignements qui pussent être utiles à la République française, je les recevrais avec plaisir et reconnaissance, mais que je n'entendais me mêler en aucune manière des querelles de nos voisins.

Si mon secrétaire général a fait une autre réponse, s'il lui était arrivé d'avoir une autre conduite envers les réfugiés helvétiques, ce serait me rendre un vrai service que de me l'apprendre, car pour ce qui me regarde, je n'en ai vu aucun, et c'est la première fois qu'il m'arrive d'en entendre parler.

Je fais surveiller avec un grand soin tous les étrangers que j'apprends se trouver dans mon département ; je vous remercie des signalements que vous m'avez envoyés, j'aurai l'œil particulièrement ouvert sur les individus dénommés dans votre lettre.

Je désire, citoyen préfet, qu'il s'offre quelque occasion de prouver au gouvernement helvétique combien je m'estimerais heureux de pouvoir lui témoigner mon dévouement respectueux et de lui être utile en quelque chose ; je suis bien sûr que je remplirais en cela les intentions de mon gouvernement.

Je ne serai pas moins empressé, citoyen préfet, de vous offrir en toute occasion le concours de mes moyens, et je vous prie d'agréer aujourd'hui mes salutations fraternelles et empressées.

14 nivôse, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

Je m'empresse de vous adresser : 1^o l'intéressant mémoire que j'ai eu l'honneur de vous annoncer hier ; 2^o la lettre que le citoyen Charles Pictet vous écrit à ce sujet ; 3^o un schal qu'il vous envoie. La laine dont ce schal est tissu provient du petit trou-

peau du citoyen Pictet ; elle a été filée sous les yeux et même en partie par les mains de M^{me} Pictet ; enfin le schal lui-même a été fabriqué dans Genève.

Lorsque vous aurez pris connaissance du mémoire, citoyen ministre, peut-être penserez-vous qu'il ne serait pas nécessaire d'envoyer des élèves de ce département à l'école d'Alfort, puisqu'ils pourraient acquérir à celle du citoyen Pictet toutes les connaissances nécessaires à la conduite des troupeaux. Il suffirait peut-être de m'autoriser à payer ici à ces élèves, que nous vous présenterions conjointement avec le citoyen Pictet, les 36 francs par mois pour leur entretien. Comme par cet arrangement on économiserait les frais de route, je demanderais d'être autorisé à présenter trois sujets, afin que les trois parties dont ce département se compose, savoir : l'Etat de Genève, l'ancienne Savoie et la partie démembrée du département de l'Ain, pussent en avoir chacun un. La situation politique du pays rend cette distribution égale des faveurs du gouvernement bien nécessaire ; mais je suivrai à cet égard les ordres que vous voudrez bien me donner. Je ne puis qu'appuyer fortement les demandes par lesquelles le citoyen Pictet termine son mémoire ; le pays attend du gouvernement quelques dédommagements pour toutes les pertes qu'il a faites, et c'est ici surtout qu'on peut apercevoir combien il est nécessaire de les lui faire oublier. Nous tirerons un jour un grand parti de ce pays, mais il faut nous l'attacher, car il appartient encore tout entier au douloureux souvenir de son ancienne indépendance. Quelques fonds employés à propos et avec économie pourraient changer la face du pays ; je voudrais qu'à cet égard le gouvernement eût en moi quelque confiance. Plusieurs objets inté-

ressants m'occupent, mais le temps est nécessaire pour amener tout à son point et à bien ; en attendant, je prépare en silence quelques résultats utiles, et avec un peu d'aide j'espère de réussir.

Je fais construire dans ce moment une nouvelle machine à bas, très remarquable par son extrême simplicité et par le peu qu'elle coûte à établir. Lorsqu'elle sera achevée, je demanderai à être autorisé à vous l'envoyer avec son auteur.

(Le reste de la lettre est relatif à la recherche des mines qui existent dans le département, et qui sont très abondantes, et à la perfection de l'horlogerie de Genève, par les procédés du citoyen Breguet. — Prévenu que le schal du premier consul est parti hier ; que sous peu partiront aussi ceux pour les consuls Le Brun et Cambacérés.)

15 nivôse, an IX.

Au citoyen Girod (de l'Ain), à Paris.

Ecrit pour le prier d'appuyer ma demande en indemnité.

15 nivôse, an IX.

Au citoyen Breguet, à Paris.

Ecrit au sujet de son dîner chez le ministre des relations extérieures, et la rencontre qu'il y a faite de Feydel, pour l'inviter à hâter la confection de ses garde-temps.

17 nivôse, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

J'ai l'honneur de vous adresser un supplément au mémoire du citoyen Charles Pictet que je vous ai

envoyé le 14 de ce mois. Les observations et les nouvelles vues que ce mémoire renferme, me paraissent mériter de fixer votre attention. Vous y verrez, citoyen ministre, ce que j'avais l'honneur de vous dire dans ma lettre, savoir que l'établissement du citoyen Pictet, à Lancy, est une excellente école pour former des bergers, et qu'il suffirait peut-être d'y envoyer trois élèves de ce département, en m'autorisant à vous les désigner et à leur payer les 36 francs par mois.

Je ne crois pouvoir mieux faire, citoyen ministre, que de transcrire ici la lettre que le citoyen Pictet m'écrivit en m'envoyant son second mémoire.

(Suit la lettre du citoyen Pictet, du 16 nivôse.)

Ce pays, intéressant sous tant de rapports, citoyen ministre, ne prononcera votre nom qu'avec reconnaissance, si vous venez à son aide pour un objet si important.

19 nivôse, an IX.

Au citoyen Polier, préfet à Lausanne.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le signalement de l'individu qui a acheté le cheval et la charrette sur laquelle était placée la machine infernale qui devait servir à consommer l'horrible attentat projeté contre la personne du premier consul. Les relations d'amitié et de bon voisinage qui règnent entre les deux Etats, m'engagent à vous faire la prière de donner les ordres nécessaires pour la recherche et l'arrestation de cet individu, s'il se présente dans le pays soumis à votre administration, sauf à remplir ensuite les formalités prescrites, pour son extradition, par le traité d'alliance offensive et défensive.

20 nivôse, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

A la nouvelle du nouveau danger que le premier consul avait couru, par l'explosion de la machine infernale, je me hâtai d'écrire au premier magistrat de la République, pour lui témoigner avec quelle indignation toutes les autorités constituées qui résident dans le chef-lieu de ce département avaient appris cet horrible attentat. J'écrivis au ministre de la police pour lui faire part des précautions que je croyais devoir prendre pour découvrir si ce crime avait, dans le Léman, des complices ou des approbateurs. J'attendais, citoyen ministre, d'avoir reçu des renseignements, que j'avais demandés dans toutes les parties du département, pour vous entretenir du même sujet.

Il résulte de toutes les lettres que j'ai reçues des sous-préfets et des maires, que les alarmes et l'indignation ont été générales, que partout on a senti quelles auraient été les suites funestes d'un attentat du premier consul.

Partout on a rendu grâce à la Providence de la conservation de ses jours. Les ennemis du premier consul sont, à mes yeux, les hommes extrêmes dans les deux partis; il y a, sans doute, ici quelques-uns de ces hommes, mais ils sont très surveillés. Mais jusqu'à présent ils se sont tenus cachés, mais ce département est un de ceux où l'esprit de parti s'est le mieux fait sentir. J'ai tâché de montrer dans les premiers moments que je n'étais pas homme de parti moi-même. De tous les moyens c'est peut-être le plus sûr pour entretenir la paix.

20 nivôse, an IX.

Au ministre de la police générale.

J'ai l'honneur de vous prévenir qu'ayant eu connaissance, par le commandant de la gendarmerie, du signalement de l'homme qui a acheté la charrette et le cheval de la machine infernale, j'ai transmis ce signalement aux deux sous-préfets de ce département, ainsi qu'au sous-préfet du canton du Léman, en les invitant à faire dans leurs arrondissements les recherches les plus exactes pour tâcher de découvrir cet homme ; si je venais à faire quelques découvertes, j'aurais soin de vous en instruire sur-le-champ.

22 nivôse, an IX.

Au consul Le Brun.

J'ai l'honneur de vous envoyer par ce courrier l'un des deux schals que je vous avais annoncés. Le second, destiné au consul Cambacérés, n'a pu encore être achevé ; il partira sous peu. J'ai rejeté celui qui m'avait été présenté et qui devait accompagner celui-ci, parce qu'on l'avait un peu gâté en le brodant.

M^{me} d'Eymar a voulu que celui-ci précédât l'autre, parce qu'elle a jugé que M^{lle} Le Brun en jouirait plus tôt. Je lui ai su gré de cette réflexion, qui annonce que les bontés que vous lui avez témoignées et les honnêtetés qu'elle a reçues de votre famille lui sont toujours présentes. J'oserai, citoyen consul, vous recommander de nouveau cette intéressante branche d'industrie. Ce qui est surtout essentiel, c'est que le troupeau du citoyen Pictet soit augmenté d'un nombre un peu considérable de brebis portières, prove-

nant de la race, évidemment améliorée, de Rambouillet, et que nous obtenions quelques secours pour améliorer les filatures. Avec cela, sous peu de temps, Genève l'emportera sur Londres, non seulement pour la fabrication de ces schals, mais aussi pour celle des belles flanelles, des tricots fins et des beaux draps. On trouvera difficilement des hommes du mérite du citoyen Pictet. Il faut l'aider, car malheureusement les hommes qui ont le plus de talent, ne sont pas ceux qui ont le plus de fortune. Le plus sûr moyen d'attacher ce pays à la France, c'est de ranimer son industrie.

Ce qui reste de cette ancienne industrie, après toutes les pertes occasionnées par la révolution, est encore très remarquable ; elle annonce un peuple patient, constant, spirituel, adroit et inventeur. En entretenant ce qui n'a pas été totalement détruit, il faut ouvrir à ce peuple de nouveaux moyens d'exercer son industrie.

Si les intéressants mémoires que le citoyen Pictet a envoyés au ministre de l'intérieur, pouvaient piquer votre curiosité et que vous eussiez le temps de les lire, veuillez bien me le faire savoir, je vous enverrai une copie.

25 nivôse, an IX.

Au citoyen Dubois, directeur des douanes, à Genève.

Je crois devoir vous prévenir, citoyen directeur, que le citoyen Panchaud neveu, d'Ouchy, a ordre de m'envoyer un fourgon que le général Murat a laissé chez lui. Ce fourgon m'arrivera par le lac. Comme il serait possible que l'on voulût profiter de cette occasion pour introduire des marchandises prohibées, je

vous prie de donner l'ordre que ce fourgon soit visité, quoiqu'il me soit adressé. On doit le trouver absolument vide.

25 nivôse, an IX.

Au sous-préfet de Bonneville.

Ecrit pour l'inviter à ne pas se contenter de surveiller ceux qui regrettent l'ancien régime, mais d'exercer aussi une surveillance particulière sur les anarchistes.

26 nivôse, an IX.

Au ministre de la police générale.

Je n'ai reçu qu'hier, par la voie du général commandant la 7^e division militaire, le signalement des quatre scélérats qui ont attenté à la vie du premier consul. Je me suis empressé de faire imprimer ces signalements et de les transmettre avec une circulaire aux sous-préfets, aux commissaires de police, à tous les maires de mon département. Je les ai aussi envoyés au préfet du canton du Léman en Helvétie. Je fais des vœux, citoyen ministre, pour que les mesures que vous avez prises avec votre activité ordinaire, encore dans cette occasion, soient couronnées du succès. Puissent ces grands coupables recevoir la juste punition du crime horrible qu'ils ont osé méditer et exécuter.

J'ai pris, autant qu'il m'est possible, les précautions nécessaires pour surveiller dans ce département ces hommes qui ont manifesté des principes désorganisateur, ceux surtout que la voix publique pourrait accuser d'avoir donné leur approbation ou prêté leur ministère aux actes qui ont déshonoré la cause de la

liberté; mais en même temps je me tiens en garde contre l'esprit de parti, qui, pour satisfaire ces vengeances, voudrait tout confondre dans une proscription générale. Les mesures prises par le gouvernement annoncent que son intention a été de frapper les hommes souillés de crimes, ainsi que les chefs et les meneurs principaux du parti. Je suivrai fidèlement les directions qui me seront données par le gouvernement. Mais, malgré les insinuations de quelques hommes non moins violents en sens contraire, je n'irai pas plus loin que lui.

On m'a rapporté qu'il y avait eu quelques rassemblements dans les communes de La Roche et Thonon; j'ai pris là-dessus des renseignements dont le résultat est que plusieurs acquéreurs de domaines nationaux, inquiets de la rentrée d'un assez grand nombre d'émigrés et des manœuvres sourdes de presque tous les prêtres du pays, se sont réunis pour se concerter sur les moyens d'assurer leurs acquisitions dans le cas où l'on voudrait user de violence pour les leur enlever. J'ignore encore quels sont les moyens qu'ils ont imaginés. Mais personne n'a pu me dire que dans ces rassemblements il ait été rien dit ni rien fait contre le gouvernement actuel. On m'a cité quelques propos, je suis remonté à la source, j'ai interrogé ceux que l'on me disait les avoir entendus, et il s'est trouvé que les propos que l'on rapportait au moment actuel avaient plus de six mois de date. Il n'existe pas de département dans la République où l'esprit de parti se soit moins fait sentir que dans celui-ci; je crois avoir contribué à cette tranquillité par l'impartialité que je professe. Le gouvernement peut être sûr, citoyen ministre, que je le soutiendrai à la vie et à la mort. Personne, dans le département qui

m'est confié, ne l'attaquera impunément ou par des actes illégaux, ou par des discours désorganisateur, incendiaires ou même imprudents.

Je tâcherai d'être le magistrat de la République et non l'homme des passions ou des vengeances. Les ennemis de la République, de la liberté ou du premier consul sont, à mon avis, les hommes extrêmes des deux partis. Je les surveillerai également les uns et les autres. Mais pour cela je sollicite de nouveau quelques secours pour la police secrète que je vous ai déjà demandés.

28 nivôse, an IX.

*Aux citoyens Jaquet et Vanières, directeurs
de l'école de dessin.*

C'est avec le plus grand regret que je n'ai pu me rendre à l'assemblée où l'on a distribué les prix à vos élèves ; j'aurais joui de leurs succès, de la vue de leurs premiers ouvrages. J'aurais applaudi aux justes éloges qu'ont mérités les maîtres habiles qui les ont dirigés. Veuillez bien, citoyens directeurs, témoigner ces regrets aux jeunes citoyens de votre école et aux dames qui, dans ce moment, s'exercent sous vos yeux. Dites-leur que le préfet du département aime les arts ; qu'il s'intéresse vivement à la gloire de ceux qui les cultivent, et qu'il secondera de tout son pouvoir les intentions du gouvernement, qui veut qu'ils soient honorés et protégés.

30 nivôse, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

Je ne perds pas un instant pour vous adresser un troisième mémoire du citoyen Pictet en réponse aux

lettres que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire. Ce troisième mémoire contient, ce me semble, tous les renseignements et éclaircissements que vous avez paru désirer.

Le citoyen Pictet insiste sur la demande des brebis qui proviennent de Rambouillet.

Les habiles directeurs de ce bel établissement doivent voir avec plaisir cette préférence donnée à leur troupeau sur les bêtes qui viennent directement de l'Espagne. Rien n'annonce plus hautement le succès de leurs soins, car il est impossible d'être plus connaisseur que le citoyen Pictet.

Une réflexion qui ne vous aura point échappé, citoyen ministre, dans les mémoires du citoyen Pictet, est combien il est plus utile de réunir dans un même troupeau les plus beaux sujets, que de les disséminer entre les mains des différents particuliers. Ces particuliers, moins soigneux et souvent moins habiles, ou les laissent dépérir ou même les abandonnent tout à fait. Il me serait facile de citer plusieurs exemples de cet abandon, si je ne craignais d'affliger inutilement ceux que je pourrais vous nommer. Le citoyen Pictet croit qu'il est nécessaire que son berger passe encore deux ou trois mois à Rambouillet pour y suivre un cours d'opérations. Il va donc partir pour s'y rendre. Il pourra à son retour ramener les brebis que vous voudriez bien consentir à nous céder, les brebis et leurs agneaux, car vous verrez, citoyen ministre, que le citoyen Pictet a prévu l'objection qu'on pourrait lui faire. J'aurai l'honneur de vous indiquer les trois sujets du département qui, pendant ce temps-là, s'instruiront à l'établissement de Lancy. Cette nouvelle école conviendrait peut-être mieux aux sujets que vous pourriez appeler des départements qui nous

environnent que celle d'Alfort, parce que leur instruction serait plus appropriée à nos circonstances locales.

Je crois, citoyen ministre, que pour tirer tout l'avantage possible d'un citoyen aussi zélé et aussi habile que l'est le citoyen Pictet, pour mettre à profit les lumières de ce pays et tous les avantages particuliers que le département présente, il faudrait qu'à l'imitation de l'école de Pompadour, celle de Lancy devînt une fille de l'établissement central; trois ou quatre établissements de cette nature, bien au centre, et les autres aux extrémités de la République amèneraient promptement, et dans une progression toujours croissante, l'amélioration des bêtes à laine dans toute la République. Si les 2000 écus que le citoyen Pictet demande pour être distribués avec discernement et économie en encouragements nous sont accordés, j'ose vous répondre que nous rendrons bon compte au gouvernement de la semence qu'il aura confiée à ce sol, l'un des plus fertiles en talents et en industrie.

30 nivôse, an IX.

Au consul Cambacérés.

Veillez bien me permettre de vous envoyer un produit de l'industrie genevoise qui m'a paru digne de fixer les regards des premiers magistrats de la République. Le schal que j'ai l'honneur de vous adresser a été fabriqué dans Genève; la laine dont il est tissu provient d'un troupeau de mérinos qui appartient au citoyen Charles Pictet, rédacteur des parties agricole et littéraire dans la *Bibliothèque britannique* et l'un de nos savants les plus distingués. Cette

belle laine a été filée en grande partie par les mains de M^{me} Pictet. On file ailleurs à 18,000 mètres la livre de 16 onces. M^{me} Pictet est parvenue à filer cette même quantité à 23,000 mètres. Voilà, citoyen consul, une véritable victoire remportée sur l'Angleterre. J'ose supplier le gouvernement de prêter son appui à cette nouvelle branche d'industrie. Les départements qui nous environnent et celui du Léman en particulier sont merveilleusement propres à former des établissements de troupeaux. Un regard favorable du gouvernement et quelques encouragements donnés avec intelligence et économie pourraient opérer des prodiges. Le ministre de l'intérieur, ami des sciences, des arts, et savant lui-même, se montre parfaitement disposé à seconder nos efforts. Si, comme nous osons l'espérer, nous obtenons de lui l'augmentation du troupeau mérinos et quelque argent pour encourager la filature, nous rendrons bon compte au gouvernement de la semence qu'il aura jetée dans un sol qui n'est point ingrat. Je me félicite, citoyen consul, que cette occasion se soit offerte de me rappeler à votre souvenir et à votre bienveillance.

30 nivôse, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

Je crois devoir mettre sous vos yeux un exemplaire de l'avis que les ministres du culte protestant dans Genève remettent aux pères et mères des enfants que l'on présente au baptême.

Frappé des avantages qu'il résulterait infailliblement d'un pareil avis, s'il était donné dans la République entière par tous les maires des communes, je voulais d'abord faire un arrêté qui remplît cet objet

dans mon département. J'ai pensé depuis qu'un règlement d'un si grand intérêt pourrait honorer votre ministère.

3 pluviôse, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

Le bruit de la guerre qui s'est fait entendre dans les montagnes de la Suisse en a fait descendre des ours noirs, qui ont fait cette année de grands dégâts dans le Jura ; presque tous les jours on venait m'apprendre que la nuit précédente trois, quatre et jusqu'à neuf vaches avaient été tuées par les ours. J'ordonnai une battue générale dans le territoire de toutes les communes situées dans la montagne.

Ces battues, quoique faites avec beaucoup de soin, furent infructueuses. Il est difficile de faire sortir les ours du fort dans lequel ils se tiennent de jour, et plus difficile encore de faire garder tous les passages par lesquels ils peuvent éviter les tireurs. On me dit qu'il y avait dans les environs un chasseur suisse fort habile. Je le fis inviter de se mettre à la piste de ces ours vraiment dévastateurs ; il alla les attendre à l'affût et fut d'abord assez heureux pour en blesser mortellement un, que l'on trouva mort quelques jours après à deux lieues de là. Encouragé par ce succès, il revient par une belle nuit se mettre à l'affût dans un bois, seul et au clair de la lune. L'ours arrive à pas lents ; le chasseur n'ayant d'autre arme qu'un fusil simple, l'ajuste avec son adresse et son sang-froid ordinaires ; il tire et il l'atteint de deux balles, dont l'une traverse l'animal à deux doigts du cœur. L'ours blessé rugit de la manière la plus épouvantable, il se

dresse sur ses pieds, il brise avec les pattes de devant tout ce qui s'offre devant lui, il tombe et se relève encore avec une nouvelle fureur ; le chasseur craint d'en être aperçu et se tient couché derrière un buisson. L'ours ne cesse de rugir et de briser tout ce qui l'environne ; enfin se relevant pour la dernière fois sur ses pieds, il fait deux ou trois tours sur lui-même et tombe roide mort.

Le lendemain de cette expédition, le chasseur vint me trouver et m'apporta une main de l'animal et un de ses pieds de derrière, l'un et l'autre étaient tout frais.

Quoique cet ours eût été tué en Suisse, mais sur nos frontières, je lui fis espérer quelque récompense du gouvernement. Je crois, citoyen ministre, qu'il serait juste de l'accorder. Cet homme nous a rendu, à ses risques et périls, un très grand service. La loi n'a fixé aucune récompense pour qui tuerait un ours ; elle n'a parlé que des loups, qui sont bien moins redoutables. Je proposerai qu'on fît présent au chasseur suisse d'une de ces carabines de guerre ordinaires, qui se font pour les troupes à Versailles ; elles coûtent, je crois, quatre louis. J'en ferais la demande au ministre de la guerre, si j'y étais autorisé. J'ai fait emballer, citoyen ministre, une main de cet ours dans une boîte que je mets à la poste à votre adresse. La même boîte renferme deux cornes d'un chamois tué sur les hautes montagnes de la vallée de Chamounix, qui avoisine le Mont-Blanc.

4 pluviôse, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

J'ai l'honneur de vous adresser quelques exemplaires d'un projet d'éducation littéraire, libérale et

commerciale qui vient d'être imprimé à Genève. L'auteur de cet ouvrage est un ministre du culte protestant, homme d'esprit et instruit. Cet écrit m'a paru renfermer une idée fondamentale excellente, l'apprentissage du commerce réuni aux autres branches d'industrie ; les développements ont souvent de l'intérêt, mais souvent ils sont aussi accompagnés de verbiage, et l'on sent avec peine que l'auteur n'a pas su éviter cette manière de l'école, qui traite chaque partie comme une amplification de rhétorique, manière qui est encore celle de beaucoup d'étrangers et dont en France on s'est dégoûté, depuis surtout qu'on s'y est plus adonné à l'étude des sciences exactes. L'agriculture et le commerce, voilà les deux sources de prospérité qui doivent bientôt élever la France au premier rang des nations ; une éducation commerciale mérite donc d'être encouragée, et un témoignage d'approbation donné par un ministre éclairé est déjà un puissant motif d'encouragement et d'émulation.

4 pluviôse, an IX.

Au ministre de la police générale.

Vous avez vu par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 20 nivôse, qu'aussitôt que j'eus reçu du commandant de la gendarmerie de ce département le signalement du scélérat qui a acheté la charrette et le cheval qui ont servi pour la machine infernale, je m'empressai de transmettre ce signalement aux sous-préfets de mon département, ainsi qu'au préfet du canton helvétique du Léman. Vous trouverez dans la copie de la lettre ci-jointe le résultat de cette précaution, et vous regretterez avec moi que ce signalement

ne me soit pas parvenu quelques jours plus tôt. J'écris sans perdre un instant au préfet du Valais, à Sion, et au sous-préfet de Martigny pour les prévenir. J'écris en même temps aux ministres extraordinaires du gouvernement français en Piémont et dans la Cisalpine, en leur envoyant une copie du signalement, ainsi que les renseignements donnés par le maire de Chamounix.

J'ai déjà eu l'honneur de vous marquer que j'avais fait réimprimer le signalement des trois autres scélérats et que je l'avais fait passer à tous les maires des communes. Je joins ces signalements aux premiers pour les envoyer en Helvétie et en Italie.

P.-S. Sur de nouvelles réflexions, pensant qu'il est possible que le passage des montagnes, si difficile dans cette saison, ait ralenti la marche du scélérat que l'on cherche, qu'il est possible encore qu'il se tienne caché quelque part, n'osant pas trop se montrer en Suisse, ou qu'il se soit arrêté sur les frontières d'Italie, du côté de la Val-d'Aoste, je prends le parti de charger un homme sûr et très intelligent de la vallée de Chamounix de se mettre à sa poursuite.

J'aurai soin de vous instruire par le premier courrier des mesures que j'aurai prises dans la journée.

4 pluviôse, an IX.

Aux ministres extraordinaires du gouvernement français en Piémont et dans la Cisalpine, au préfet du Valais et au sous-préfet de Martigny.

Le premier individu signalé dans la circulaire ci-jointe a été reconnu pour avoir acheté le cheval et la charrette sur laquelle était placée la machine infernale qui devait servir à consommer l'attentat pro-

jeté contre la personne du premier consul. Des renseignements certains m'apprennent que cet individu a passé à Chamounix et de là en Valais, dans le milieu de nivôse dernier, pour se rendre en Italie. Je ne perds pas un instant pour vous donner cette communication, vous priant, etc.

4 pluviôse, an IX.

Au directeur des douanes, à Genève.

Des raisons d'Etat, dont je rends compte au ministre de la police générale, m'engagent à vous inviter à m'envoyer une autorisation, pour deux habitants de Chamounix, d'exporter hors du territoire français une somme de 480 francs en monnaie de France. Les citoyens en question seront porteurs de cette autorisation, pour qu'ils n'éprouvent de la part de vos employés aucune difficulté à leur passage à la frontière.

11 pluviôse, an IX.

*Au citoyen Lucien Bonaparte, ambassadeur
à Madrid.*

Ecrit une lettre de recommandation pour le citoyen Lombard.

11 pluviôse, an IX.

Au citoyen Odier-Chevrier, négociant, à Genève.

Envoyé le mémoire transmis par Scipion Mourgues, relatif à l'armateur du corsaire l'*Aventurier*, pour être communiqué aux négociants de cette ville.

13 pluviôse, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

J'ai reçu le dessin du monument d'Eschen. Je me propose de me rendre moi-même sur les lieux pour faire mettre sur-le-champ la main à l'œuvre. J'espère que, dès cette année, les étrangers qui viendront à Chamounix pourront recevoir ce salutaire avertissement. Arrivé à la hauteur de Servoz, les montagnes ne sont pas encore granitiques, mais je ne désespère pas de trouver dans les environs quelque bloc de granit descendu du Mont-Blanc. J'en ferai la recherche. Ma santé, depuis quelque temps dérangée, exige que je prenne quelques jours de repos. Je ferai pour le rétablir le voyage de Servoz.

Les corrections que vous m'indiquez, citoyen ministre, aux inscriptions que j'ai proposées seront faites. Lorsque le monument sera élevé, j'aurai soin de vous en envoyer un dessin très soigné et très fidèle.

15 pluviôse, an IX.

Au ministre de la police générale.

Vous trouverez ci-joint toutes les pièces relatives à la recherche que j'ai fait faire de l'individu suspect qui a passé à Chamounix et que, d'après la lettre du maire de cette commune, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, j'ai dû prendre pour l'un des assassins du premier consul. Les nouvelles reçues de Paris, depuis cette époque, m'ont appris que vous les aviez fait arrêter. Il est possible que l'homme qui, passant

à Chamounix dans cette saison, y prenait des sentiers détournés, tandis que les chemins ordinaires sont impraticables, fût un de leurs complices. Je ne pense donc pas que vous puissiez désapprouver les mesures que j'ai cru devoir prendre dans cette occasion.

24 pluviôse, an IX.

Au citoyen Dejoux, instituteur, à Genève.

Accusé réception des exemplaires de son mémoire sur l'éducation, et prévenu qu'il a été envoyé au ministre de l'intérieur.

24 pluviôse, an IX.

Au ministre de la guerre Berthier.

Ecrit pour qu'il s'intéresse en faveur de l'élargissement de Dolomieu, détenu à Naples, et demandé la permission d'acheter une carabine de la manufacture de Versailles.

28 pluviôse, an IX.

Au ministre des relations extérieures.

J'ai l'honneur de vous adresser la copie d'une lettre que je reçois du maire de Genève. Cette lettre est relative à une créance de 190,000 florins, que l'Empereur doit aux Genevois, sous l'hypothèque en Banque de Vienne. Déjà, citoyen ministre, et à l'époque du 2 vendémiaire dernier, j'avais eu l'hon-

neur de vous écrire au sujet et en faveur des Genevois, qui n'avaient pas voulu répondre à l'appel qui leur avait été fait de doubler les fonds de leurs actions sur la Banque de Vienne, sous peine de perdre leurs capitaux. Vous voulûtes bien, à cette époque, donner à Genève des espérances rassurantes. C'est avec ce nouveau motif de confiance qu'elle s'adresse encore à vous aujourd'hui. Comme préfet du département dont Genève est le chef-lieu, citoyen ministre, je me joins à elle pour réclamer, au moment où la paix se négocie, la protection du gouvernement.

Vous savez, citoyen ministre, combien cette ville était intéressante par son active industrie : depuis sa réunion à la France, mais surtout depuis qu'elle a perdu la majeure partie des sommes énormes en capitaux qu'elle avait en France dans les fonds publics, cette industrie est presque entièrement paralysée. Genève languit et perd chaque jour ses artistes, les ouvriers dont les bras restent dans l'inaction, faute de capitaux à l'aide desquels on puisse les employer à relever les manufactures. Il est affligeant de faire ici la comparaison du passé au présent, mais tout pourrait se rétablir encore, et puisque le gouvernement français ne peut, dans les circonstances actuelles, venir directement au secours de Genève, rien ne serait plus heureux que de trouver, dans les justes réclamations que nous avons à former, les moyens de rendre tout son lustre et tous ses moyens de prospérité à l'une des villes les plus intéressantes de la République.

Les Genevois, citoyen ministre, conserveront une éternelle reconnaissance de l'appui que vous aurez bien voulu leur prêter dans cette occasion.

28 pluviôse, an IX.

Au maire de Genève.

Accusé réception de la lettre au sujet de l'emprunt de Léopold II, et prévenu que sa réclamation avait été envoyée au ministre des relations extérieures.

28 pluviôse, an IX.

Au maire de Genève et au général Sauret.

Annoncé l'arrivée du traité de paix avec l'Empereur, et invité d'en faire la publication dès ce soir même avec toute la solennité possible.

4 ventôse, an IX.

Au consul Le Brun.

Lorsque j'appris que le premier consul avait ordonné qu'on mît sur-le-champ la main à l'œuvre pour ouvrir la route d'Italie par le Simplon, je me hâtai d'adresser quelques questions à un ancien officier du roi de Sardaigne, homme rempli de zèle, de connaissances et bien connu du premier consul, puisque le premier consul a voulu, lors de son dernier passage à Genève, s'entretenir avec le citoyen Beaumont et qu'il a accepté l'offre de ses ouvrages. La lettre ci-jointe est la réponse à mes questions. Voudrez-vous bien, citoyen consul, la mettre sous les yeux de Bonaparte. Rien ne peut être plus utile, sous les rapports politiques, militaires et commerciaux, que la confection de la route proposée ; et la manière dont

on voit successivement se développer les résultats des négociations actuelles, ainsi que ce que l'on peut pressentir des résolutions qui seront prises relativement à quelques Etats d'Italie, peut faire mieux sentir encore l'importance de cet objet.

J'avais d'abord résolu d'envoyer une copie de la lettre du citoyen Beaumont au ministre de l'intérieur ; réflexion faite, je l'adresse au premier consul seulement.

Si cet objet vous paraissait digne de fixer les regards du premier consul, j'engagerais le citoyen Beaumont à composer un nouveau mémoire très détaillé et accompagné de tous les plans et devis nécessaires.

(Ecrit le même jour au citoyen Bourienne, secrétaire intime du premier consul, pour lui recommander de faire son rapport sur ce mémoire.)

12 ventôse, an IX.

Au citoyen Thouin, administrateur du Jardin des plantes, à Paris.

Ecrit, en lui envoyant la liste des plantes que l'on demande pour le Jardin botanique de Genève, dans une lettre adressée au ministre de l'intérieur.

19 ventôse, an IX.

Au citoyen Maunoir, professeur en chirurgie, à Genève.

Recevez, citoyen, mes plus sincères félicitations sur l'honorable succès que vous venez d'obtenir. La

Société de médecine de Paris a couronné votre excellent mémoire sur la section des artères ; en travaillant ce sujet, qui intéresse si essentiellement l'humanité souffrante, il est aussi honorable pour vous d'avoir obtenu le suffrage de vos juges, que de l'avoir emporté sur ceux qui vous ont disputé le prix.

Vous jouirez de ce triomphe, citoyen, moins encore pour la gloire de l'avoir obtenu, que par la considération de l'utilité dont vos expériences peuvent être à ceux qui suivent la même carrière. Si votre mémoire obtient, à raison de son succès même, toute la publicité qu'il importe de lui donner, vous aurez épargné de longues souffrances, vous aurez même sauvé la vie à un grand nombre de blessés et de malades. Ceux qui ont autant que moi le bonheur de vous connaître, savent que telle est surtout la récompense à laquelle vous aspirez. Vos utiles travaux, dont je suis le témoin journalier, les opérations chirurgicales que la réputation dont vous jouissez et votre humanité désintéressée vous mettent tous les jours à portée de faire, les expériences à l'aide desquelles vous marchez et qui ne sauraient être confiées à des mains plus habiles, ni à un esprit plus juste et plus éclairé, ajoutent beaucoup à la gloire d'un pays qui, avec les autres avantages que le génie de ses habitants a su lui ménager, se distingue encore par la manière très remarquable dont la médecine, la chirurgie et la pharmacie sont exercées.

Genève, cette terre classique des sciences, des arts et de l'industrie, compte au nombre de ses citoyens les Butini, les Odier, les Vieusseux, De la Rive, De Roches, médecins aussi savants dans la théorie qu'habiles dans la pratique, les Jurine, Maunoir, Fine, chirurgiens consommés et jouissant à juste titre de la

plus grande réputation ; elle compte dans la pharmacie les citoyens Tingry, Gosse, Peschier, Colladon, profonds dans les sciences de la chimie, de la botanique, et très versés dans toutes les branches de l'histoire naturelle. Je pourrai citer encore un habile mécanicien, le citoyen Paul, qui a si bien imité la nature dans la composition de ses eaux minérales et qui s'est fait si avantageusement connaître à Paris, par le bel établissement de santé qu'il vient d'y former. Le citoyen Paul est, dans ce moment, appelé à Lyon pour faire jouir cette ville des mêmes avantages, comme vous l'êtes vous-même à Berne pour introduire dans l'Helvétie l'inoculation de la vaccine.

Le docteur Odier est certainement l'un des médecins qui ont le plus contribué à répandre ce bienfait inestimable, comme on peut s'en convaincre en interrogeant les numéros de la *Bibliothèque britannique*, et cependant, pour le dire en passant, quoique dans ce moment, pour obtenir des renseignements, des conseils ou des instructions nouvelles, on s'adresse au citoyen Odier de toutes les parties de l'Europe, quoique la vaccination soit aujourd'hui générale dans Genève et que cette ville soit un centre d'où elle se répand au loin, malgré les mémoires intéressants que le citoyen Odier a publiés sur cet objet, à peine est-il question de lui dans les nombreux écrits que l'on imprime à Paris sur la vaccine. C'est au préfet qui a l'avantage de résider à Genève, qu'il appartenait sans doute de relever cet oubli.

Mais je reviens à Genève. Il semble, citoyen, que tout conspire dans le département du Léman pour y attirer les étrangers de toutes les nations. J'ai dit quels sont les secours que les malades y peuvent

trouver; il offre aux voyageurs toutes les sortes de jouissances..... (suit une page blanche).

21 nivôse, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

J'ai l'honneur de vous adresser une description très intéressante de la vallée de Lauben¹, située à environ 25 kilomètres de Genève. Cette vallée, l'une des plus intéressantes des Alpes, contient des eaux sulfureuses, dont il serait d'autant plus facile de tirer parti, que le site extraordinaire et très romantique dans lequel elles coulent, suffirait seul pour y attirer les étrangers. L'affluence des malades et des curieux qui, chaque année, se rendent aux eaux d'Aix, dans le département du Mont-Blanc, m'a fait désirer de procurer au département du Léman les mêmes avantages. Pourquoi irions-nous chercher ailleurs ce que nous avons mieux encore à côté de nous? Genève, qui offre tous les secours que l'on peut attendre de la médecine et de la chirurgie, doit désirer de n'être pas obligée d'envoyer ses malades dans un autre département. Je ne pouvais mieux m'adresser qu'au citoyen Beaumont pour faire cette découverte. Le citoyen Albanis Beaumont est un naturaliste très éclairé, très instruit; il était ingénieur au service du roi de Sardaigne; personne mieux que lui ne pouvait connaître un pays dont il est depuis longtemps occupé à écrire l'histoire ancienne et moderne. Vous verrez, citoyen ministre, qu'il a répondu d'une manière très satisfaisante à la demande que je lui ai faite; il avait découvert d'avance ce que je cherchais.

Vous aurez lu, citoyen ministre, dans le n° 164 du

¹ Lôs Bains (La Caille).

Moniteur, la lettre intéressante que le citoyen Beaumont m'a écrite sur le chemin à construire sur la rive droite du lac, pour se rendre par Evian et St-Gingolph au Simplon. Le citoyen Beaumont, qui est très connu du premier consul, a voulu que je lui adressasse directement cette lettre.

Vous trouverez, citoyen ministre, avec le mémoire que j'ai l'honneur de vous envoyer par ce même courrier, un dessin très bien fait de la vallée de Lauben où se trouvent les eaux minérales, le projet du bâtiment à construire et un plan topographique des lieux environnants. Je vous prie, citoyen ministre, de vouloir bien donner au citoyen Beaumont un témoignage de satisfaction ; il y sera infiniment sensible, surtout venant de votre part. Le citoyen Beaumont peut nous être très utile par son zèle, par ses connaissances, ainsi que par son dévouement au gouvernement et au premier consul.

P.-S. J'ai prié quelques membres très distingués de la Société des arts de Genève de faire, conjointement avec le citoyen Beaumont et moi, une analyse plus exacte des eaux minérales de Lauben ; nous n'attendons que le beau temps pour nous rendre sur les lieux pour cet objet.

24 nivôse, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

Envoyé l'ouvrage du citoyen Simonde sur l'agriculture de Toscane, accompagné de quelques réflexions.

27 nivôse, an IX.

Au citoyen Breguet, à Paris.

Écrit de nouveau de compter 150 francs au Bureau des arts et manufactures du ministère de l'intérieur,

pour le premier semestre du brevet d'invention du citoyen Pictet.

3 germinal, an IX.

Au consul Le Brun.

J'ai l'honneur de vous envoyer le dessin d'une invention nouvelle pour diriger le jet d'une bombe d'une manière facile, prompte et sûre. L'essai de ce moyen a été fait ici avec un plein succès, de jour et de nuit. L'inventeur est le citoyen Petit-Pierre, l'un des plus habiles mécaniciens de Genève, qui, sur ma demande, va bientôt s'occuper de la confection de quelques instruments qui seront envoyés à Paris pour le concours de la prochaine exposition. Si le premier consul pensait que cet objet fût digne de son attention, et je crois qu'il la mérite, je ferais fabriquer l'instrument de concert avec quelques membres de la Société des arts de Genève et les officiers d'artillerie de la place; je ferais faire sous mes yeux de nouvelles épreuves, et le rapport très circonstancié des résultats serait transmis au premier consul et au ministre de la guerre.

Il m'eût été facile de donner au mémoire du citoyen Petit-Pierre, qui accompagne le dessin, une tournure plus satisfaisante; mais cela n'eût rien ajouté à la chose, surtout pour le premier consul qui voit au premier coup d'œil. J'ai donc cru devoir laisser le mémoire tel qu'il m'a été remis.

11 prairial, an IX.

Au citoyen Carrier fils, à Chamounix.

Écrit qu'on accepte l'offre qu'il fait d'amener un chamois vivant à Genève, et non les aigles.

15 messidor, an IX.

Au commandant d'armes, à Genève.

Ordonné d'arrêter tous les prêtres insoumis qui seront trouvés dans la ville.

19 messidor, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

Quels qu'aient été les efforts que j'ai faits pour engager les citoyens Aubert, maire, et Gosse, adjoint à la mairie de Genève, à continuer leurs fonctions, je n'ai pu réussir à leur faire abandonner la résolution qu'ils ont prise de se retirer des affaires publiques. Je suis cependant parvenu à retenir à son poste le citoyen Delisle, autre adjoint à la mairie, et pour la compléter j'ai l'honneur de vous proposer, en remplacement des citoyens Aubert et Gosse, savoir le citoyen Pallard, négociant, pour la place de maire, et le citoyen Picot fils, homme de loi, pour celle d'adjoint, me référant à l'égard de leur demande en démission à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 30 floréal dernier.

12 thermidor, an IX.

Au ministre de l'intérieur.

Proposé le citoyen Vernet-Pictet, de Genève, en remplacement du citoyen Delaplanche, pour les fonctions de membre du Conseil de l'arrondissement communal de Genève, dont celui-ci a demandé sa démission par lettre du 4 de ce mois.

7 fructidor, an IX.

Au citoyen Agasse, propriétaire du Moniteur.

· Ecrit en lui envoyant un exemplaire de l'instruction du citoyen Odier sur les moyens de purifier l'air, afin qu'il l'insère dans son journal.

7 fructidor, an IX.

Aux citoyens Lugeon et Daix, à Genève.

Ecrit pour leur témoigner satisfaction d'avoir sauvé la vie à un jeune homme de Genève qui se noyait, le 18 thermidor dernier.

8 fructidor, an IX.

Au citoyen Cavalli, à Turin.

Envoyé, sous le couvert du citoyen Laville, préfet de l'Eridan, une boîte bijouterie à moi remise par les frères Bordier, de Genève.

9 fructidor, an IX.

Au citoyen Laville, préfet, à Turin.

Envoyé par le citoyen Dubois, directeur des douanes, une boîte bijouterie pour le citoyen Cavalli, avec une lettre pour celui-ci.

9 vendémiaire, an X.

Au ministre de l'intérieur.

Proposé le citoyen Necker-de Saussure en remplacement du citoyen Necker de Germany, pour la

place de membre du Conseil général du département, dont celui-ci a demandé sa démission par sa lettre du 8 de ce mois.

15 brumaire, an X.

Au ministre de l'intérieur.

Envoyé la note des principaux contrebandiers du département.

18 germinal, an X.

Au citoyen Chinard, à Lyon.

Envoyé une lettre de change, traite des frères Bordier, à vue, de 12 louis, pour le prix des bustes de Bonaparte et des médaillons qu'il m'a envoyés.

7 floréal, an X.

Au citoyen Volta, à Côme.

Donné des nouvelles de ma santé.

18 floréal, an X.

Au citoyen Raguès, chez le commissaire de police, à Marseille.

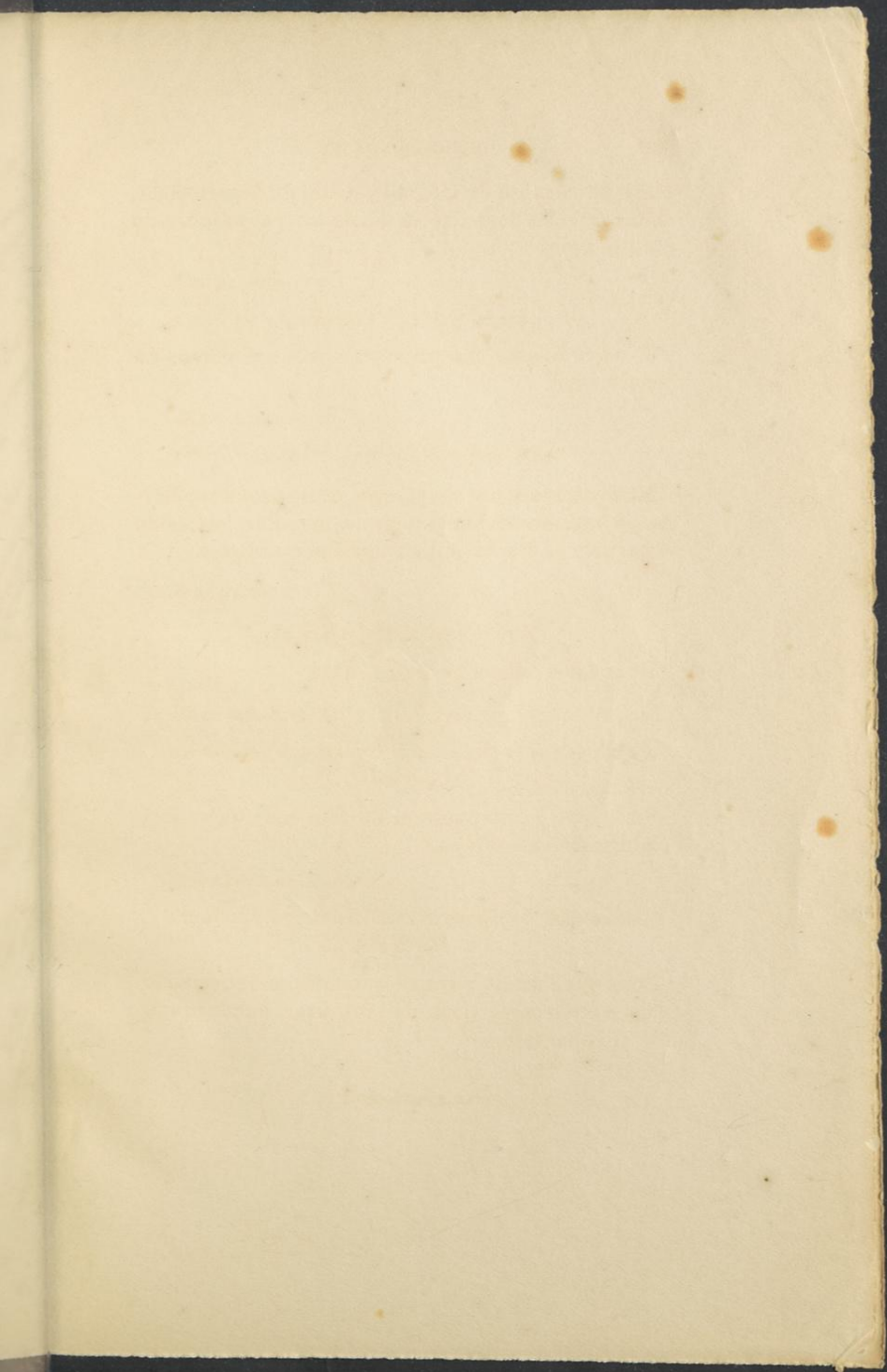
Ecrit que je m'opposerai de tout mon pouvoir à l'établissement des jeux.

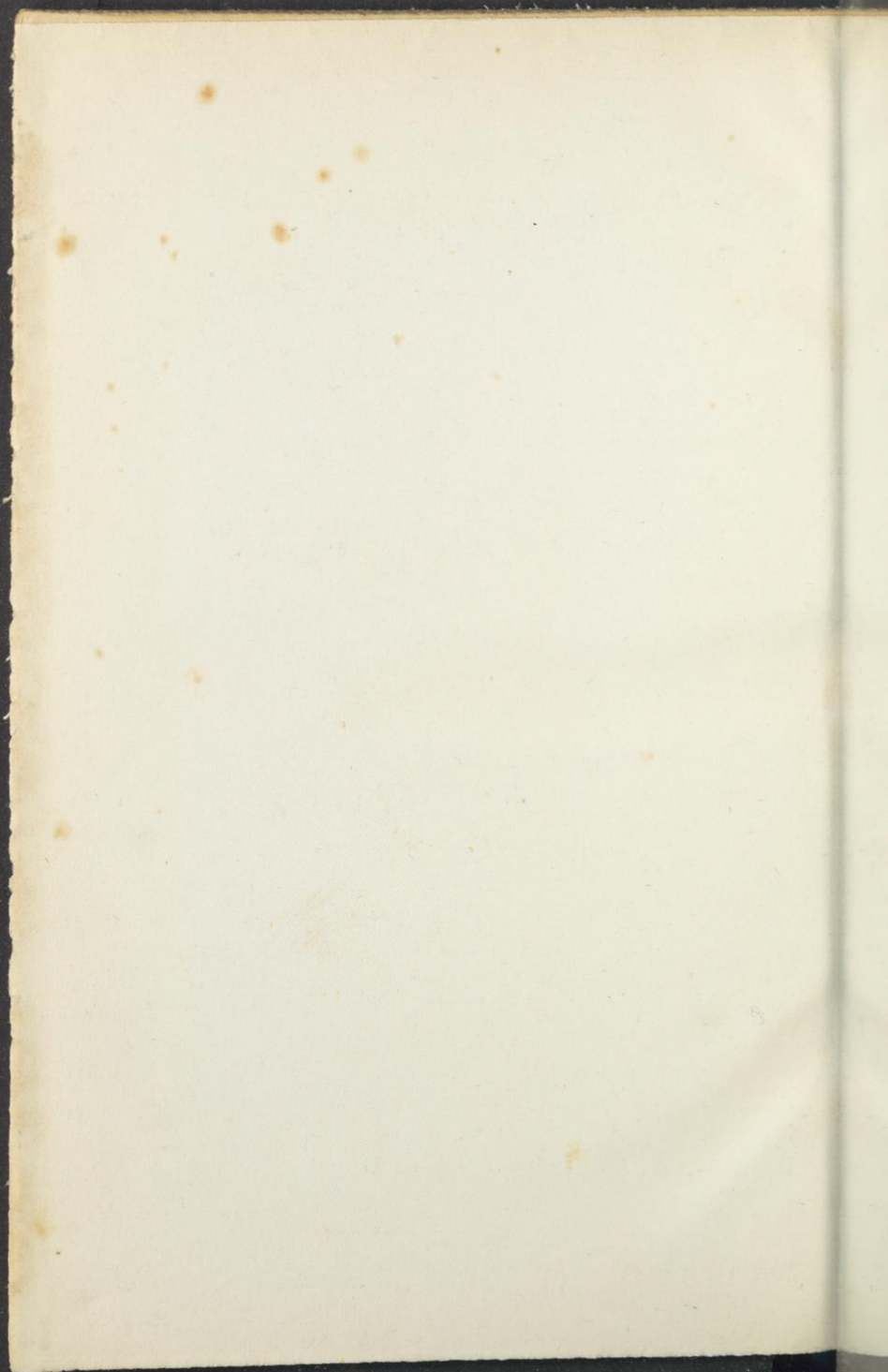
5 complémentaire, an X.

Au consul Le Brun et aux sénateurs Laplace et Berthollet.

Ecrit que l'air du pays m'est contraire et demandé qu'ils s'intéressent pour me procurer une retraite utile et honorable.

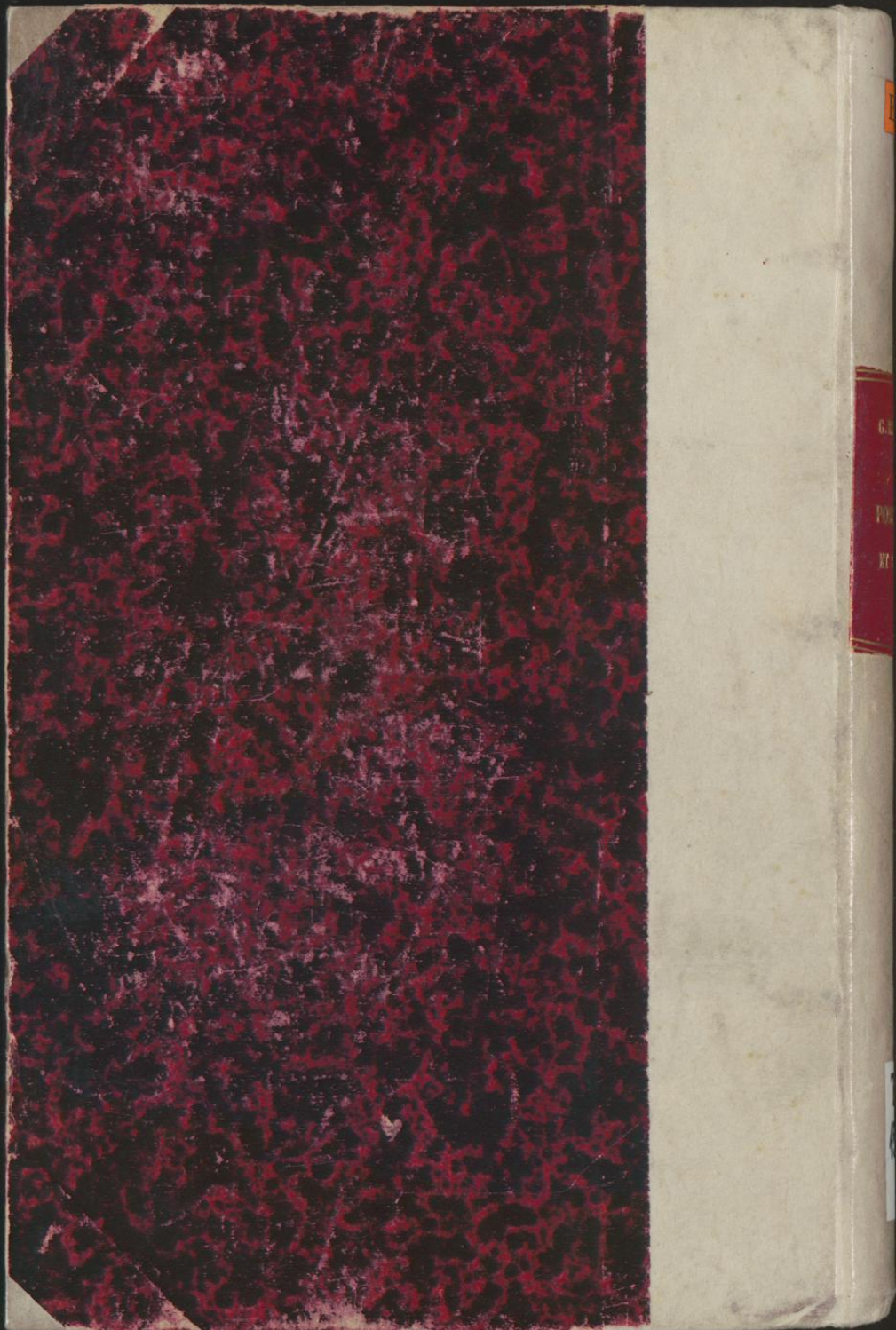






To 1528/1
Exclu

B de **G**
I **E**
B **N**
L **È**
I **V**
O **T** **H** **È** **Q** **U** **E**



Exclu

G. REVILLIOD

**—
PORTRAITS**

ET CROQUIS

2

**To
1528
1**

